LE DEVOIR

Vol. LXXVI — No 276 | Neige, grésil ou verglas. Max. −3. | Montréal, jeudi 28 novembre 1985 | extérieur de Montréal métropolitain: 50 cents Côte-Nord, Gaspésie, Toronto, Nouveau-Brunswick: 60 cents | 45 CENTS

Le Caveau
La petite boîte où l'on mange bien

2063, rue Victoria
844-1624

LA CAMPAGNE ÉLECTORALE

- L'éditorial de J.-L. Roy l'impasse budgétaire
- St-Jean: le baromètre favorise les libéraux
- Bourassa fera tout pour sauver Pétromont
- Environnement: PQ premier, PLQ dernier

— pages 4, 5 et 8

Mulroney: Ottawa ne se traîne pas les pieds dans les dossiers des papeteries de Port-Cartier et de Matane

BERNARD DESCÔTEAUX

HALIFAX — Le premier ministre Brian Mulroney a rejeté hier à nouveau les accusations d'ingérence dans les élections québécoises. La plus belle preuve de son innocence est, souligne-t-il, dans le fait que libéraux comme péquistes le critiquent.

C'est par cette pirouette que le premier ministre conservateur a tenté d'échapper hier aux reproches que son homologue québécois, Pierre Marc Johnson, lui fait. Celui-ci trouve qu'Ottawa se traîne les pieds dans certains dossiers, semblant vouloir retarder après les élections la conclusion des investissements des papeteries de Port-Cartier et de Matane.

Les critiques faites par M. Johnson, « ça prouve exactement jusqu'à quel point le gouvernement fédéral a été parfaitement neutre et impartial dans les élections au Québec. Tantôt on se faisait critiquer par les libéraux. Là c'est par le PQ », a lancé le premier ministre Mulroney en arrivant dans la capitale néo-écossaise pour la conférence annuelle des premiers ministres.

Dès le début de la campagne électorale, le gouvernement fédéral avait été critiqué par les libéraux de Robert Bourassa. La conclusion d'une entente sur la participation du Québec au sommet des pays francophones pouvait laisser croire à l'existence d'un parti-pris à l'endroit des péquistes. Les pressions des libéraux auraient ainsi amené le gouvernement Mulroney à retarder les modalités de sa participation au projet Hyundai de Bromont, croit le Parti québécois.

Les critiques de M. Johnson qui mardi s'est interrogé publiquement sur les retards d'Ottawa dans certains dossiers viennent, aux yeux de M. Mulroney, rétablir l'équilibre. « C'est comme pour le journaliste qui est critiqué par les bleus et les rouges. Ca veut dire qu'il est honnête », a dit hier M. Mulroney. Si on voulait favoriser quelqu'un on se traînerait justement pas les pieds, a-t-il ajouté.

M. Mulroney démentira du même souffle l'information que les dossiers des papeteries de Matane et Port-Cartier soient prêts et aient été approuvés par le comité de développement économique. « C'est faux », répondra-t-il sèchement. Ces dossiers évoluent normalement, précise-t-il.

En arrivant au dîner qui réunissait hier soir les 11 premiers ministres, M. Johnson n'a pas voulu commenter les propos de M. Mulroney. Il a seulement indiqué que si le premier ministre conservateur était disponible, il aimerait le rencontrer en fin de soirée.

Le premier ministre Johnson ne participera que partiellement à la conférence des premiers ministres. Il se contente d'assister aujourd'hui à la première session de travail qui consistera en 11 déclarations d'ouverture. Immédiatemment après, il re-

Voir page 10: Mulroney

Pour les 15-16 ans

Beaucoup de télé et de radio

JEAN-PIERRE PROULX

Un sondage auprès des étudiants en secondaire IV de huit polyvalentes francophones révèle que la consommation des média de masse constitue, et de loin, la principale activité socio-culturelle de ces jeunes: 99 % d'entre eux regardent la télévision quotidiennement —et beaucoup— 86 % écoutent la radio, 84 % vont régulièrement au cinéma, 83 % lisent un quotidien, 80 % des revues et 79 % achètent des disques.

Par ailleurs, la majorité, soit 74 %, pratiquent régulièrement un sport, 63 % lisent des bandes dessinées, 57 % fréquentent les jardins zoologiques, 55 % des expositions diverses, 54 % le jardin botanique, 53 % lisent régulièrement des livres et 52 % possèdent un radio-balladeur. Voilà pour les comportements de la majorité.

Qu'en est-il de la minorité? 46 % sont des collectionneurs de toute nature, 42 % s'adonnent au dessin ou à la peinture, 39 % assistent à des spectacles, 38 % font du bricolage ou de l'artisanat, 35 % fréquentent régulièrement les discothèques, 33 % écrivent, 30 % occupent un emploi rénuméré, 31 % pratiquent la danse, 27 % l'improvisation théatrale, 26 % écrivent un journal personnel, 24 % font du bénévolat, 15 % jouent au théatre, 13 % font de la musique en groupe et 13 % possédaient un micro-ordinateur à la maison.

Voir page 10: Jeunes

Gorbatchev durcit à nouveau le ton et repart en guerre contre l'IDS

MOSCOU (AFP, Reuter) — Une semaine après ses entretiens au sommet avec le président américain, M. Ronald Reagan, le numéro un soviétique, M. Mikhaïl Gorbatchev a de nouveau durci le ton hier.

Dans un compte rendu du sommet qu'il a présenté devant le Soviet suprême (Parlement), il a prévenu que l'Union soviétique ne permettra pas aux États-Unis de s'assurer un « monopole » sur l'espace extra-atmosphérique si leur projet de « guerre des étoiles » vient à être réalisé.

Si l'Initiative américaine de défense stratégique (IDS) devient une réalité, « l'URSS sera contrainte, afin de rétablir l'équilibre, d'accroître l'efficacité, la précision et la puissance de ses armements pour neutraliser » cette « machine électronique et spatiale », a-t-il déclaré.

« Les États-Unis se sentiront-ils plus à l'aise si aux échelons cosmiques américains viennent s'ajouter nos propres armes spatiales? », s'est exclamé le secrétaire général du PC soviétique en ajoutant : « Les États-Unis ne peuvent pas sérieusement espérer qu'ils auront le monopole sur l'espace cosmique ».

M. Gorbatchev a invité une nouvelle fois les États-Unis, la France et la Grande-Bretagne à rechercher avec l'URSS des « solutions responsables » en matière de désarmement, dans ce premier bilan du sommet soviéto-américain dressé depuis son retour de Genève.

Il a notamment appelé les États-Unis à se joindre au moratoire soviétique sur les essais nucléaires, en vigueur jusqu'à la fin de l'année. « Il faut, a-t-il dit, s'élever au-dessus de ses propres intérêts, se rendre compte de la responsabilité collective qui échoit tous les États devant le danger » d'une guerre nucléaire.

Voir page 10: Gorbatchev

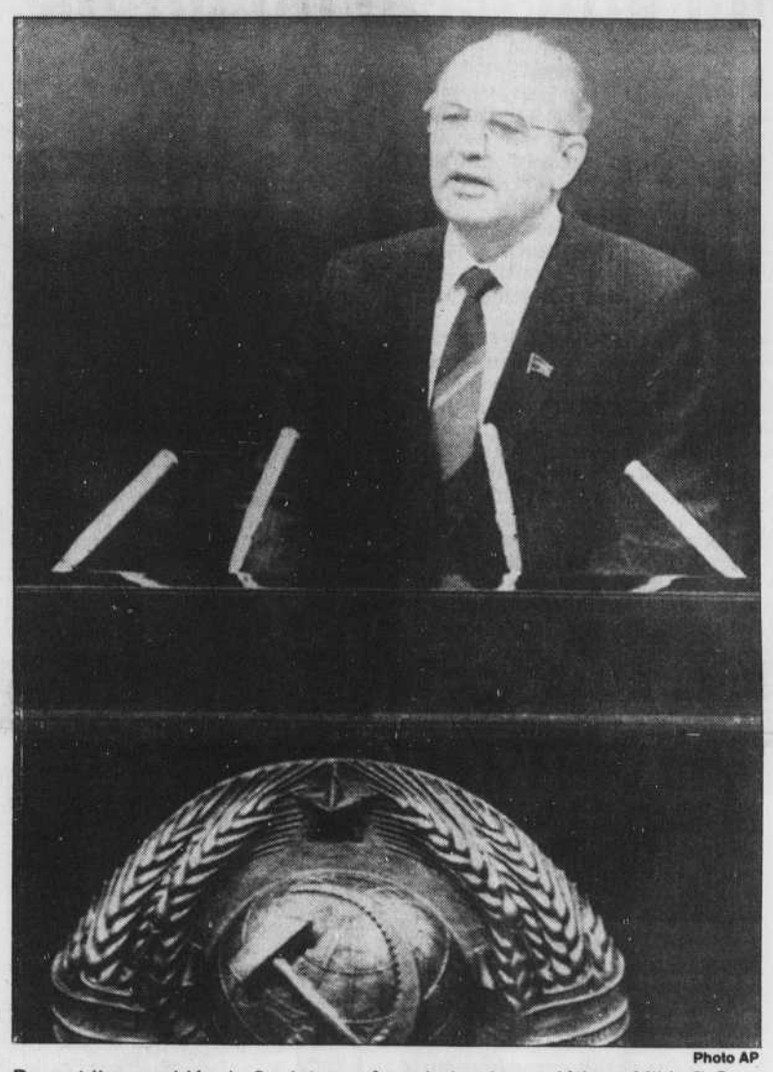

Photo AP

Devant l'assemblée du Soviet suprême, le leader soviétique Mikhaïl Gorbatchev a commenté sévèrement l'attitude des américains au Sommet de Genève.

DENIS MONIÈRE AU DEVOIR

L'indépendance renaîtra de la faillite Mulroney-Bourassa

PIERRE O'NEILL

Selon le chef du Parti indépendantiste, M. Denis Monière, les prochaines années de rapports Ottawa-Québec, Mulroney-Bourassa, aboutiront inévitablement à l'impasse, qui servira de tremplin à la relance du mouvement indépendantiste québécois.

Au cours d'une entrevue au DEVOIR, M. Monière s'est dit convaincu que MM. Mulroney et Bourassa feront à nouveau la preuve de l'impuissance du régime fédéral canadien à satisfaire les besoins et aspirations du Québec. Il prédit que la déception qui découlera de ce nouvel échec constituera la « bougie d'allumage » de la mobilisation des indépendantistes.

De passage au DEVOIR, M. Monière a consacré l'essentiel de cet entretien à parler de son idéal indépendantiste. L'optimisme du chef indépendantiste repose sur la prémisse que la politisation des masses est cyclique et que la conjoncture politique qui est en train de se développer à travers la dynamique Ottawa-Québec annonce des jours meilleurs pour l'action indépendantiste.

Interrogé par M. Paul-André Comeau, rédacteur en chef du Devoir, M. Monière s'est efforcé de démontrer que l'affirmation du Québec au sein de la fédération est à un point d'arrêt et plus encore, que l'accord de 1982, conjugué au virage péquiste de janvier dernier représente un recul de 15 ans. Il lui apparaît non seulement que l'évolution constitutionnelle est bloquée, mais encore qu'il n'y aura pas d'espoirs de progrès aussi longtemps que le Québec ne retrouvera pas son rapport de force. Il ne fait pas doute pour Denis Monière que les libéraux de Robert Bourassa ne renforceront pas la position de négociation du Québec et que le « cul-de-sac » est à portée de vue, dans quatre ans

Voir page 10: Monière

AUX FRONTIÈRES DE L'APARTHEID

I. Le Mozambique passe du rouge au rose

Lise Bissonnette rentre d'un séjour en Afrique australe, notamment au Mozambique, au Lesotho et au Botswana, où elle a accompagné une délégation que conduisait M. David MacDonald, coordonnateur canadien pour les secours d'urgence en Afrique.

Certaines denrées se font rares au grand marché de Maputo.

LISE BISSONNETTE

IL FAIT entendre un long sifflement et imite de la main l'avion qui pique du nez. « Quand le président Reagan a été élu, nos relations avec les États-Unis sont tombées à plat. Aujourd'hui, nous sommes de grands amis du président Reagan. »

Samora Machel, le président marxiste-léniniste du Mozambique, le chef du parti unique qu'est le Front de libération du Mozambique (Frelimo), ne voit là rien que de très naturel. Le peuple américain a toujours « soutenu la révolution » qui a mené à l'indépendance de l'ancienne colonie portugaise, en 1975, et Washington a mis un peu de temps à suivre son monde, explique-t-il à ses visiteurs, une délégation canadienne que conduisait à la mi-novembre M. David MacDonald, coordonnateur pour les secours d'urgence en Afrique.

Mais plus va la conversation, plus la révolution passe du rouge au rose. Le plus beau cadeau que le Canada pourrait faire au Mozambique, dit-il, après avoir déballé une longue liste des coopérations minières, forestières, agraires dont il rêve aussi, ce serait une grande école d'administration publique et d'administration des affaires. « L'appareil d'État », répète-t-il, en aurait ardemment besoin. De sa voix de stentor, de ses gestes vastes, de son rire invitant, il se lance comme devant une foule dans un éloge assez savant du système gouvernemental de ses très capitalistes visiteurs. Et il lui demande de faire école.

■

L'avion, un vrai cette fois, glisse tout doucement vers les lumières de Maputo, l'ancienne cité portugaise de Lourenço Marques, qu'éclaire aussi l'argent lunaire de l'Océan Indien. Le frêle et si jeune Jorge Aranda da Silva, ministre du Commerce intérieur, nous laisse à peine nous distraire un instant du long cours qu'il vient de donner, contre le bruit des moteurs, sur les difficultés économiques du Mozambique. « Ce n'est pas la philosophie qui nous a conduits au marxisme, dit-il, mais le pragmatisme. Mais nous ne sommes pas doctrinaires. Si ce que nous faisons s'appelle socialisme, ou autre chose, peu nous importe aujourd'hui. »

■

S'il n'y a plus d'étiquette à mettre sur le Mozambique, sinon un virage de moins en moins discret vers l'Ouest, c'est aussi que rien n'y va plus.

Les grandes avenues de Maputo, autrefois vibrantes comme des Champs-Élysées traduits en fado, ne sont plus que des canyons de boutiques abandonnées, vitrines vides ou affichant leur pénurie. De rares voitures filent sans encombre, il n'y a plus un taxi en ville, et l'essence est rationnée. Dans ce qui reste des splendeurs de l'hôtel Polana, où le tourisme politique a remplacé le farniente, le pain est disparu au milieu de l'après-midi et on vous compte les biscottes avec le fromage. Le savon manque, le marché n'en a pas vu depuis trois mois, ici comme dans les banlieues croissantes de Maputo, si dépourvues de services qu'elles sont pratiquement des bidonvilles. Les comptes se règlent en dollars américains, ou autres devises étrangères, et on n'oserait vous remettre la monnaie en *meticais*, les pièces locales, que le marché noir a dévaluées jusqu'à l'insignifiance et qui n'achètent presque plus rien que les marchandises rationnées et contrôlées.

Voir page 20: Mozambique

ÉCONOMIE

LIBRE-ÉCHANGE

Le Conseil du patronat du Québec a endossé hier le projet du ministre des Finances du Québec, M. Bernard Landry, d'établir une Commission consultative provinciale chargée d'étudier les implications sectorielles et régionales du libre-échange entre le Québec et le Canada. Par ailleurs, devant le Cercle Canadien de Montréal, le premier ministre de la Colombie-Britannique, M. William Bennett, s'est opposé à toutes négociations sur les exportations de bois d'oeuvre aux États-Unis, préalables aux discussions sur le libre-échange nord-sud.

Pages 11 et 13

LE CANADA FAIT MIEUX QU'AUX USA

Dans sa publication *Cycles et tendances*, la Caisse de dépôt et placement constate que les résultats économiques du Canada et du Québec ont nettement été meilleurs qu'aux États-Unis en 1985 et qu'ils le demeureront en 1986. **Page 11**

MICHEL LABROSSE
LES LOTERIES
... DE JACQUES CARTIER À NOS JOURS
LA PETITE HISTOIRE DES LOTERIES AU QUÉBEC
Stanké
les Editions internationales Alain Stanké , 2127, rue Guy, Montréal H3H 2L9 (514) 935-7452

MARCEL MASSE

La GRC a remis son rapport

DENIS LESSARD

OTTAWA (PC) — La Gendarmerie royale du Canada a terminé son enquête sur les dépenses électorales de l'ex-ministre des Communications Marcel Masse depuis plus d'une semaine et il appartient désormais au Commissaire aux élections, M. Joseph Gorman, de décider si des accusations devraient être déposées.

C'est ce qu'a révélé hier le Commissaire de la GRC, M. Robert H. Simmonds, au comité des Communes qui étudie des amendements à la Loi sur la GRC.

Le rapport définitif de l'enquête policière a été remis à M. Gorman « tôt la semaine dernière », a précisé hier M. Simmonds, refusant d'indiquer si le rapport recommandait ou non d'y aller de poursuites.

« C'est à lui (M. Gorman) de décider si des accusations seront portées », a dit M. Simmonds, rappelant que le travail des policiers se bornait à apporter des faits que le Commissaire jugera suffisants ou non pour déclencher le processus judiciaire. « S'il n'y a pas d'accusation, le cas est classé pour la GRC », a expliqué M. Simmonds.

Au bureau du Directeur général des élections, de qui relève M. Gorman, on confirme avoir reçu le rapport. « C'est à l'étude et la décision devrait être prise bientôt », a indiqué M. Richard Rochefort, porte-parole d'Election Canada. Selon lui, l'annonce d'une décision pourrait bien survenir cette semaine.

« Je ne pense pas que cela prenne beaucoup de temps encore. Le Commissaire aux élections est aussi désireux que nous de régler cette affaire », estime le commissaire Simmonds. Il y a deux semaines, la GRC avait remis un premier rapport à M. Gorman, qui l'avait retourné aux policiers en exigeant qu'on précise certaines questions.

Depuis le 25 septembre dernier, moment de sa démission comme ministre, M. Masse est l'objet d'une enquête policière sur ses dépenses électorales dans le comté de Frontenac durant la campagne fédérale de 1984.

La loi électorale est le seul cas où il n'appartient pas à la GRC de décider si des accusations doivent être portées après une enquête, a rappelé M. Simmonds. Un conseiller nommé par M. Gorman, et avec qui la GRC n'a guère de contacts, fera la principale recommandation au Commissaire aux élections, a expliqué M. Simmonds.

Ce dernier s'est encore défendu face aux critiques sur la longueur de l'enquête. « Une des principales raisons est qu'il fallait rencontrer des gens. Dans certains cas, des rendez-vous ont été annulés », a-t-il expliqué, rappelant que certaines enquêtes criminelles prenaient des années avant d'être conclues.

« Quand on parle avec des gens responsables, on essaye d'être accomodant », a soutenu M. Simmonds lorsqu'interrogé sur les raisons pour lesquelles, dans ces dossiers de dépenses électorales, la GRC ne convoquait pas les témoins de la même façon que pour une enquête criminelle.

« Y a-t-il une justice pour les gens influents et une autre pour ceux qui le sont moins », a demandé le député libéral torontois John Nunziata.

Au néo-démocrate Svend Robinson, M. Simmonds a soutenu qu'il n'avait reçu « ni commentaires, directions ou avis » des politiciens sur la façon de conduire son enquête.

Les entreprises profiteront du plan quinquennal du Conseil national de recherches du Canada

JOCELYN COULON

OTTAWA — Ne disposant pas d'argent supplémentaire et suivant la politique gouvernementale de créer des emplois rapidement, le Conseil national de recherches du Canada aidera les entreprises à promouvoir et à commercialiser de nouveaux produits. L'emphase sera mise sur une étroite collaboration entre le gouvernement, l'industrie et les milieux universitaires.

Cette nouvelle politique a été dévoilée, hier, par le nouveau ministre d'État chargée des Sciences et de la Technologie, M. Frank Oberle. Le ministre déposait, au Parlement, le plan quinquennal 1986-1990 du CNRC.

Le budget du Conseil, qui est de $419 millions cette année, ne sera pas augmenté en 1986. Il y aura une augmentation de 2 % en 1987 et pour les trois prochaines années, les hausses seront à déterminer. Le Conseil est le seul organisme fédéral à consacrer 90 % de son budget à la recherche et au développement.

Le président du Conseil, M. Larkin Kerwin, a déclaré hier en conférence de presse, que son organisme devait prendre en considération la situation économique du pays. « Le déficit croissant du Canada et le taux de chômage élevé nous ont incités à présenter un plan conservateur au niveau du budget, mais innovateur au niveau de l'approche. »

« Nous voulons assumer notre part en faisant de la recherche et développement un instrument du bien-être économique du pays », a-t-il déclaré.

Pour développer des technologies nouvelles et innovatrices, dont l'application commerciale pourra être immédiate, le Conseil élargira ses contributions à l'industrie pour englober des activités comme les études de marketing, afin d'aider les entreprises à commercialiser de nouveaux produits.

Le plan du Conseil prévoit « d'utiliser les bureaux régionaux du CNRC pour mettre en rapport les investisseurs, les milieux d'affaires, les scientifiques et les ingénieurs ». Cette concertation visera à identifier des stratégies pour la pénétration de marchés.

En plus d'effectuer des travaux de laboratoire, le CNRC vient en aide aux industries, assure le transfert de la technologie et diffuse l'information technique. Cet organisme fédéral est le seul à effectuer des travaux de laboratoire. Les autres sociétés sont des organismes subventionnaires.

Selon M. Kerwin, plus de $7 millions seront consacrés chaque année au financement d'activités commerciales telles que le marketing et la recherche de clients pour de nouveaux produits.

Le Conseil va créer un Centre de coordination de la technologie qui sera chargé de « favoriser des contacts plus étroits entre les conseillers en technologie industrielle du CNRC oeuvrant sur le terrain et les laboratoires ». Cette approche aura pour but d'ouvrir les portes des laboratoires à de nouveaux clients et à de nouveaux partenaires,

Le CNRC va aussi créer un Bureau d'évaluation technologique pour permettre à des spécialistes de « sensibiliser d'autres personnes aux tendances et aux progrès technologiques pertinents pour leur permettre de faire leurs propres prévisions ». Le Bureau conseillera les hommes d'affaires lors de la visite de laboratoires étrangers et organisera des échanges entre le Canada et d'autres pays. Il organisera aussi des séminaires pour permettre aux scientifiques de rencontrer des technologues et des hommes d'affaires provenant de l'industrie pour examiner des questions spécifiques.

L'opposition a critiqué le plan pour son orientation pro-industrie et le peu de cas qui est fait de la recherche fondamentale. Le député libéral David Berger, a déclaré que le budget alloué à la recherche allait diminué à cause des effets de l'inflation. Pour le néo-démocrate, Lorne Nystrom, la promesse du premier ministre Mulroney de doubler la recherche et développement lors de son premier mandat ne sera pas tenue.

Le ministre Oberle a reconnu, en conférence de presse, qu'« il serait très surpris de voir doubler le budget pour la recherche et développement d'ici trois ans ». « Même si nous avions l'argent, nous ne pourrions pas fournir la main d'oeuvre », a-t-il déclaré.

Le Canada consacre actuellement 1.2 % de son Produit national brut à la recherche et développement et cela depuis de nombreuses années. Le Japon et les États-Unis consacrent presque 3 %. En 1980, le gouvernement libéral avait promis d'augmenter ce pourcentage à 1.5 % en 1985.

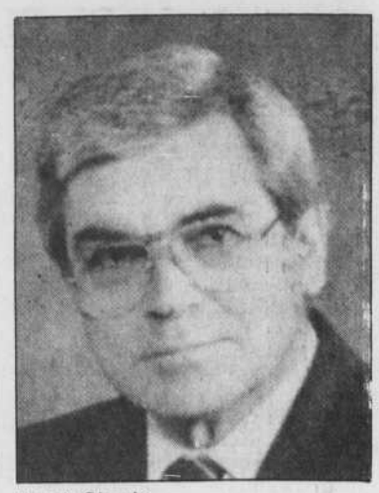

Frank Oberle

Le budget du CNRC représente environ 20 % des affectations du gouvernement fédéral à la recherche et développement.

La FTQ se prononce pour le maintien d'un affichage unilingue

BERNARD RACINE

QUEBEC (PC) — Les 1,000 délégués au congrès biennal de la Fédération des travailleurs et des travailleuses du Québec se sont prononcés hier en faveur du maintien de la politique d'unilinguisme dans l'affichage public.

Cette position fait partie d'une déclaration de politique sur la question linguistique qui a été adoptée hier par le congrès et qui comprend 13 points dont les suivants:

— La FTQ réaffirme son appui total aux objectifs et au contenu de la Charte de la langue française;
— Elle lance un appel à la redynamisation du mouvement de défense et de promotion de la langue française au Québec;
— La FTQ se prononce pour le maintien de la politique d'unilinguisme dans l'affichage public;
— Elle demande au gouvernement du Québec de légiférer et de prendre les mesures judiciaires nécessaires pour assurer ou restaurer l'intégrité de la loi 101 et le respect de ses objectifs initiaux;
— La centrale réaffirme le caractère essentiel de la francisation des milieux de travail et appelle à la vigilance de tous les intervenants dans ce dossier;
— La FTQ demande au gouvernement du Québec de reconduire pour deux années la formule de soutien financier à l'action syndicale en francisation inaugurée en 1985.

Le congrès a accepté à l'unanimité de retirer du texte de la proposition une clause demandant à la FTQ d'exiger du gouvernement du Québec de refuser de signer la constitution canadienne si son droit souverain de légiférer pour protéger la langue française au Québec et pour en assurer l'épanouissement n'est pas reconnu. La clause a été retirée parce qu'elle était ambiguë en raison de sa formulation et non parce que les délégués étaient opposés au contenu.

En conférence de presse, le vice-président de la FTQ Fernand Daoust a déclaré que la position de la FTQ au sujet de la constitution c'est que le Québec refuse de signer cette constitution.

« La FTQ a assumé depuis toujours un rôle de leadership dans ce dossier-là, » a rappelé M. Daoust.

La FTQ a constaté une « démobilisation tranquille un peu apparenté à un assoupissement généralisé des milieux quels qu'ils soient et du démembrement d'un tas d'organismes » mis sur pied pour défendre le français, a déclaré M. Daoust.

C'est pour cela que la « FTQ appelle à une sensibilisation et à une reprise du combat ».

« Pendant que nous on s'assoupissait, qu'on se culpabilisait dans une certaine mesure, que certains parlaient d'irritants dans la loi, d'autres des milieux anglophones s'équipaient. Alliance Québec se structurait, faisait les luttes que l'on sait, largement structurée par le gouvernement fédéral. »

« L'informatisation des entreprises nous inquiète, » a-t-il dit. Les équipements modernes d'information vont ramener une forme de bilinguisme et de bilinguisation dans les milieux d'entreprise. A ce chapitre, les grandes entreprises, dont Hydro-Québec, ne sont pas des modèles à citer, loin de là, » a déclaré M. Daoust.

« C'est un appel à une très grande vigilance que nous faisons. Un encadrement systématique des comités de francisation et de toute l'opération de francisation des milieux de travail. »

Baisse du nombre de prestataires de l'assurance-chômage

OTTAWA (PC) — Plus de 3.2 millions de citoyens canadiens ont retiré des prestations d'assurance-chômage en 1984, soit 5.1 pour cent de moins que les quelque 3.4 millions qui en avaient bénéficié en 1983.

Les chiffres fournis hier par Statistique Canada démontrent que la reprise économique a été plus forte dans certaines parties du pays. Ainsi, l'Ontario a enregistré la chute la plus importante dans le nombre des travailleurs qui ont fait appel à l'assurance-chômage, soit de 10.9 pour cent au regard de 1983. Au Québec, les travailleurs ayant recouru à l'assurance-chômage ont été de 3.5 pour cent moins nombreux qu'en 1983.

Mais une persistance inquiétante du chômage frappe toujours la Saskatchewan, les Maritimes et Terre-Neuve ainsi que les Territoires du Nord-Ouest, où le nombre des sans-emploi a augmenté de quelques points de pourcentage.

Lorsqu'on étudie la situation sous l'angle du sexe, le nombre des travailleurs ayant touché de l'assurance-chômage a diminué de 9.2 pour être à 1.86 million, mais le nombre des travailleuses a en même temps augmenté de 1.1 pour cent à 1.35 million.

Chez les travailleurs de sexe masculin, il y a eu diminution dans tous les groupes d'âge. Le nombre des moins de 20 ans ayant touché de l'assurance-chômage a été de 12.6 pour cent moins élevé qu'en 1983.

Chez les travailleuses de moins de 20 ans, le nombre de celles ayant fait appel à l'assurance-chômage a également diminué, même si le nombre total des femmes ayant eu recours à ce service a augmenté.

Shirley Carr ferait la lutte à Bob White

OTTAWA (PC) — Mme Shirley Carr a fait part de sa détermination, hier, de maintenir sa candidature à la présidence du Congrès du travail du Canada, même si M. Bob White décide de lui faire la lutte.

M. White, qui est président des Travailleurs unis de l'automobile, n'a pas annoncé son intention de se présenter, mais plusieurs croient qu'il serait assuré de la victoire s'il le faisait.

Chose certaine, c'est que M. White jouirait de l'appui du président sortant du CTC, M. Dennis McDermott, qui a décidé de ne plus se porter candidat.

Si M. White n'est pas dans la lutte, alors le choix de M. McDermott se portera sur Mme Carr, qui est vice-présidente de la plus importante centrale syndicale du pays avec ses deux millions de membres affiliés.

Si elle était élue, Mme Carr, qui a 56 ans, serait la première femme à la tête du CTC et la première représentante d'un syndicat de la fonction publique.

M. White serait en quelque sorte considéré comme un héros, depuis la séparation des TUA canadiens de l'internationale américaine et surtout depuis les deux grèves dont le syndicat est sorti vainqueur, au cours de la dernière année.

Déréglementation

Les petits transporteurs aériens sont inquiets

OTTAWA (PC) — En plus de réduire les services dans des régions éloignées, le gouvernement fédéral met en danger les petits transporteurs aériens du Québec s'il va de l'avant avec son actuel projet de déréglementation.

C'est ce qu'a fait valoir hier l'Association québécoise des transporteurs aériens devant le comité permanent des transports des Communes.

Pour M. Brian Genner, directeur de l'association, qui regroupe 80 petites entreprises d'aviation au Québec, Ottawa sera responsable de la disparition de ces petites entreprises s'il va de l'avant avec son livre blanc sur la déréglementation.

Le projet fédéral « Aller sans entraves » propose une déréglementation totale du transport aérien au pays, plaidant en faveur d'une concurrence plus libre, qui fera baisser les prix tout en maintenant les services.

« On pense que les avantages qu'en retireront les grosses entreprises ne contrebalanceront pas les effets néfastes pour les petits entrepreneurs », a dit M. Genner.

Or, pour les petits transporteurs, vivant principalement de vols nolisés, la disparition des limites territoriales compromet la viabilité des services dans les régions éloignées.

Avec le projet fédéral, des compagnies d'aviation des grands centres, comme Montréal, pourront venir « écrémer » le marché régional en période de pointe, a expliqué M. Genner.

« Ils prendront la crème en obtenant les quelques contrats gouvernementaux qui constituent le « fond » qui permet au transporteur régional de se maintenir toute l'année », estime M. Genner.

Après des greffes du coeur et des poumons

Diane Hébert, dans un état critique

TORONTO (PC) — La Montréalaise Diane Hébert demeurait dans un état critique, hier au Toronto General Hospital, après une greffe cardiaque ainsi qu'une greffe des poumons.

Elle a subi la délicate intervention chirurgicale d'une durée de 6 heures et demie mardi soir.

La mère de 28 ans attendait cette greffe depuis plus de deux ans; elle souffrait d'hypertension pulmonaire primaire, un état où ses artères cernaient son coeur et où elle manquait continuellement d'oxygène. Il y a deux ans, les médecins l'avaient prévenue qu'elle ne pouvait pas espérer vivre plus de deux ans, à moins de subir une greffe.

« Il faut prévoir que son état ne subira pas de modifications sensibles avant le début de la semaine prochaine », a déclaré Jane MacGillivray, porte-parole de l'hôpital. « Tout s'est déroulé comme prévu. Ce fut une opération sans incident. »

Mais c'est un miracle qu'elle ait survécu aussi longtemps, a noté la porte-parole.

Il n'a pas été facile de trouver la personne-donneuse avec les organes appropriés, a indiqué Jane MacGillivray. Mme Hébert mesure cinq pieds et un pouce et pèse 90 livres. On a finalement trouvé une donneuse en la fin de semaine dernière, quand une Torontoise a succombé à une hémorragie cérébrale, a ajouté Mme MacGillivray, qui n'a pas dévoilé l'âge de cette femme.

Diane Hébert, qui a une fillette de cinq ans, se trouvait à Toronto depuis le mois dernier. Auparavant, elle était demeurée 23 mois à Palo Alto, en Californie, où l'on n'avait pas réussi à trouver un donneur ou une donneuse appropriée.

Les médecins californiens l'avaient convaincue de retourner au Canada, afin de vivre ses derniers jours près de ses parents, Robert et Cécile Hébert, et de sa fille, Isabelle.

A deux reprises déjà, les chirurgiens du Toronto General ont réussi une intervention semblable à celle effectuée sur Mme Hébert.

Avant de quitter la Californie, en septembre, Diane Hébert avait déclaré: « Il faut que cette opération ait lieu rapidement, dans trois à six mois, pour que j'aie une chance de vivre ».

Si elle avait pu supporter sa pénible situation, c'était un peu grâce aux quelque 3,000 Québécois qui lui avaient écrit durant son séjour en Californie, avait-elle ajouté.

guérin
l'éditeur qui édite

Mon ami le dictionnaire
BOULIANNE / CARON D'AUTEUIL
Élève
ISBN-2-7601-1309-4 (188 p.) 14,95$
Maître
ISBN-2-7601-1421-X (31 p.) 6,95$

guérin éditeur limitée
4501 Drolet
Montréal H2T 2G2
Tél.: (514) 842-3481

Mon ami le dictionnaire

«Mon ami le dictionnaire» s'adresse aux élèves de 1re, 2e et 3e année. Il constitue un moyen de vérification pour l'enfant qui compose des phrases. Les illustrations susciteront l'intérêt et la curiosité des enfants. Les 1,158 mots (27 thèmes), permettront de multiplier les activités de recherche, de lecture, de composition et d'écriture tout en préparant l'enfant à certaines petites notions grammaticales.

En vente dans les librairies:

4560 rue Saint-Denis, Montréal, Québec, Tél: (514) 849-1112
Station Métro-Longueuil, Longueuil, Québec, Tél: (514) 677-6525
168 est, rue Sainte-Catherine, Montréal, Québec, Tél: (514) 861-5647
4440 rue Saint-Denis, Montréal, Québec, Tél: (514) 843-6241

NOTRE MEILLEURE PUBLICITÉ c'est vous!

«Toutes mes félicitations aux auteurs!»
Patrice David, Cergy, France

VIENT DE PARAÎTRE:
GÉOGRAPHIE DU CANADA
Commodore 34,95$

LOGIDISQUE c.p. 485, succ. Place d'Armes, Montréal Qc. H2Y 3H3 (514) 842-9551 1-800-361-7633

LE VÉRITABLE **MODE DE VIE** C'EST LA QUALITÉ ET LES PRIX

OUI MESSIEURS

LA CONCURRENCE NE NOUS FAIT PAS PEUR COMPAREZ NOS PRIX

Avec les prix pratiqués dans les boutiques et magasins qui vendent des vêtements faits en **FRANCE et en ITALIE.**

Prix CLUB 402

Manteau laine et cashemire fait en ITALIE et GRIFFÉ ..... 375$
Le costume 100% pure laine vierge fait en ITALIE et GRIFFÉ ..... 295$
Le blazer 100% pure laine vierge fait en ITALIE et GRIFFÉ ..... 225$
Le pantalon 100% pure laine vierge doublé jusqu'aux genoux, fait en ITALIE et GRIFFÉ ..... 85$
La chemise Club-Paris 100% coton ou mélange, faite en FRANCE et GRIFFÉE ..... 40$
La cravate 100% pure soie crêpe de Chine, faite en ITALIE et GRIFFÉE ..... 20$

ETC... ETC... Qui dit mieux?

Club 402-HOMMES

2160, rue de la Montagne, bureau 402, Montréal (Québec) H3G 1Z7 — Tél.: 849-9151
Lundi au vendredi: 9 h 30 à 18 h; samedi: 10 h à 16 h

La survie des oeuvres du cardinal Léger est « assurée »

MARIE LAURIER

Quelque trois cents agents d'une vingtaine de compagnies d'assurance-vie du Québec ont déjeuné tôt hier matin en compagnie du cardinal Paul-Émile Léger pour participer à une opération nouveau genre de solliciation auprès de leur clientèle afin d'« assurer » la survie des oeuvres de l'ancien archevêque de Montréal.

Il s'agissait d'une séance d'information en vue de sensibiliser les assureurs aux dispositions de la Loi de l'impôt qui leur permet de faire des ventes profitables tout en proposant aux clients l'occasion de venir en aide aux « plus pauvres d'entre les pauvres ».

Les convives se sont engagés à ajouter dans leur liste cette formule d'assurance à double avantage qui permet au client de souscrire un contrat d'assurance-vie, moyennant le versement d'une prime annuelle ou mensuelle dont le bénéficiaire sera la Fondation Jules et Paul-Émile Léger ou l'une de ses filiales et de déduire cette somme lors de la remise des déclarations de revenus. Si le souscripteur n'est pas assurable, et s'il le désire, il peut assurer la personne de son choix. Si après un certain nombre d'années il décide de ne plus payer ses primes, la valeur de rachat appartient à la Fondation qui peut soit en prendre possession, soit continuer à payer les primes.

Des experts en fiscalité et en assurance ont expliqué le fonctionnement de cette nouvelle approche de vente d'assurance-vie à des convives déjà convaincus du bienfondé de cette technique qui serait déjà populaire aux États-Unis mais relativement nouvelle ici. Le cardinal Léger allait ajouter à cette conviction en qualifiant ce geste « un exemple d'oeucuménisme financier ». Il a défini la survie des malheureux comme « un état social où les hommes peuvent participer à la disposition des biens de la terre ».

Estimant que les conférences internationales au thème les plus ronflants et prometteurs, comme celle sur l'Habitat à Vancouver en 1976 n'avaient encore rien réglé des problèmes de la faim et des eaux polluées, l'homme d'Église s'est dit déterminé à poursuivre ses efforts pour amener les mieux nantis à soutenir les pauvres. « Les récentes catastrophes naturelles survenues à Mexico et en Colombie, les millions d'enfants-reptiles et enfants de la rue de l'Afrique et du Brésil sont autant de causes qui interpellent notre aide et notre générosité », a ajouté le prélat. Il a fustigé notre schème de société qui privilégie la multiplication des indutries de l'automobile et par ricochet suscite des investissements considérables de nos gouvernements pour la construction de routes alors qu'ailleurs dans le monde des millions de gens crèvent de faim, de maladie et de froid. À ses yeux, il n'est que juste de partager un peu de nos richesses.

Ces propos avaient été précédés d'un film rappelant la carrière des frères Jules et Paul-Émile Léger dont la philantropie a donné lieu à une fondation charitable. Celle-ci est formée de quatre filiales: *Le Cardinal Léger et ses oeuvres* qui s'occupe de développement international et de secours d'urgence, *La Croix d'or* destinée à aider les enfants du Tiers-Monde, l'*Institut Fame Pereo pour les lépreux* et *Les Partenaires du Cardinal*, une oeuvre qui vient en aide aux personnes démunies: les handicapés, les vieillards délaissés, les femmes battues et les réfugiés.

Le Canadien Rick Hansen a conversé avec le pape

CITE DU VATICAN (AP) — Le pape Jean-Paul II a salué, hier, le valeureux handicappé canadien âgé de 28 ans qui effectue un périple autour du monde en fauteuil roulant. Rick Hansen a en effet participé à l'audience générale hebdomadaire à l'auditorium pontifical Paul VI et avec qui le pape a conversé brièvement. Hansen, qui a été ammputé des deux jambes à l'âge de 15 ans à la suite d'un accident d'auto, a visité 22 pays depuis son départ de Vancouver le 21 mars dernier.

Entente Québec-Barbade

(PC) — Le Québec et la Barbade ont conclu une entente de réciprocité en matière de sécurité sociale.

L'accord qui a été signé hier à Montréal par les représentants des deux gouvernements, touche toutes les prestations payables en vertu du Régime de rentes du Québec et de la Loi sur l'assurance nationale et la sécurité sociale de la Barbade.

Les personnes bénéficiaires de cet accord sont celles qui ont déjà travaillé à la barbade et au Québec, les Barbadiens employés par des compagnies barbadiennes opérant au Québec et les Québécois qui travaillent à la Barbade pour des compagnies québécoises.

Les techniciens-ambulanciers poursuivent leurs moyens de pression

RENÉE ROWAN

Les techniciens-ambulanciers de la Rive-sud et de la Rive-nord refusent d'obtempérer aux ordonnances de retour au travail signifiées par le Conseil des services essentiels. Ils poursuivent leurs moyens de pression.

Réunis en assemblée générale tôt hier matin, 40 des 50 techniciens-ambulanciers à plein-temps de la Rive-sud ont décidé, par un vote majoritaire de 92 %, de maintenir ou d'augmenter leurs moyens de pression alors que 23 des 30 techniciens-ambulanciers de la Rive-nord ont pris la même décision dans une proportion de 96 %.

« Des techniciens-ambulanciers à temps-partiel ou des occasionnels avaient accepté de remplacer leurs confrères, notre objectif étant d'obtenir le vote des employés à plein-temps », précise M. Jacques Blain, le porte-parole des ambulanciers.

Le Regroupement des techniciens-ambulanciers de la Rive-sud (RETARS-CSN) comprend au total entre 125 à 150 membres tandis que le Regroupement des technciens-ambulanciers de la Rive-nord (RETARN-CSN) compte une centaine de membres.

Au terme des délibérés qui ont suivi les auditions publiques du 21 novembre dernier, au cours desquelles le Conseil des services essentiels a entendu les parties impliquées dans les récents conflits qui ont affecté le transport ambulancier sur les deux rives, le Conseil a rendu son verdict mardi.

Il a signifié à M. Jacques Blain, en sa qualité de président de RETARS, et à M. Marcel Champagne, président de RETARN, de « prendre tous les moyens nécessaires et d'ordonner à chacun des membres du syndicat de cesser immédiatement tous les moyens de pression et de reprendre leur travail d'une façon normale ».

Le Conseil a signifié le même ordre à chacun des employés des deux syndicats concernés.

Il ordonne aussi aux conseils régionaux de la santé et des services sociaux de la Montérégie, des Laurentides et de Lanaudière de même qu'à celui de Montréal de restaurer, dès que les syndiqués auront repris leur travail d'une façon normale, le service de transferts inter-établissements et de retour de transport pour examen, en conformité avec les règlements en vigueur et les ententes négociées entre les employeurs et les conseils régionaux concernés.

« Nos moyens de pression sont d'un type plutôt administratif, comme l'a reconnu lui-même le Conseil dans son ordonnance, soutient M. Blain. Nos moyens de pression n'affectent que la gestion du réseau et ne met nullement en danger la santé du public », poursuit-il.

Les techniciens-ambulanciers ont donc décidé de poursuivre ces moyens. Ainsi, par exemple, dans le cas d'une personne qui part de Valleyfield en ambulance pour venir subir un examen spécial à Montréal, l'ambulance rentre aussitôt à Valleyfield une fois la personne rendue à destination. Urgences santé doit alors prendre les dispositions pour ramener la personne à son point de départ.

« Le propriétaire perd ainsi un transport, soit environ $200. Ça coûte plus cher au ministère de la Santé et des Services sociaux d'opérer les ambulances d'Urgences santé que ceux de la Rive-sud », précise M. Blain.

Le directeur des opérations ambulancières du CRSSS Montérégie aurait soutenu devant le Conseil des services essentiels qu'effectivement, à Valleyfield, ça pouvait prendre jusqu'à 45 minutes pour obtenir une ambulance, et ce dans une situation normale. « Pour nous, indique M. Blain, cela est plus grave que d'entreprendre des moyens de pression de type administratif. »

Le synode

Plus de miséricorde pour les divorcés remariés

MICHEL VIATTEAU

CITE DU VATICAN (AFP) — Les problèmes des catholiques divorcés et remariés — à qui les sacrements sont refusés — et de la contraception artificielle — expressément interdite par l'Eglise — ont fait leur apparition hier au synode extraordinaire des évêques.

En des termes extrêmement prudents mais clairs, s'exprimant devant les 160 pères synodaux (Jean-Paul II était absent à cause de l'audience hebdomadaire), Mgr Karl Berg, président de l'épiscopat autrichien, a suggéré de rouvrir ces deux dossiers épineux qui relèvent en quelque sorte du domaine réservé du pape, puisqu'une bonne partie de sa catéchèse porte sur l'amour et la sexualité.

Mgr Berg, archevêque de Salzbourg, a évoqué les problèmes pastoraux nouveaux touchant le couple pour insister d'abord sur la nécessité d'une bonne préparation au mariage. Mais, également, comment faire pour que les divorcés remariés ne soient pas éloignés de l'Eglise?, a-t-il demandé. Comment pourraient-ils accéder aux sacrements?. Ce problème devrait être étudié au moins à la lumière de la miséricorde, a estimé Mgr Berg.

A propos du contrôle des naissances, il a souhaité que la question soit réexaminée compte tenu des progrès de la science médicale.

Interrogé ensuite par l'AFP pour savoir s'il mettait en question les principes de l'encyclique Humanae Vitae, Mgr Berg a précisé qu'il n'avait pas cité ce document de Paul VI et qu'il appartenait aux savants de fournir à l'Eglise des éléments d'appréciation sur les nouvelles méthodes.

Par ailleurs, le président de la conférence épiscopale suisse, Mgr Henri Schwery, a apporté son soutien à la position exprimée la veille par le délégué canadien, Mgr Bernard Hubert, selon lequel le synode actuel est trop bref pour faire le bilan de Vatican II.

Mgr Hubert avait proposé d'ajourner le synode à l'an prochain et de consulter entretemps tous les évêques. Mgr Schwery a suggéré une solution plus radicale, proposant de confier le bilan du Concile aux conférences épiscopales, un organe collégial qui n'est pas très bien vu par certains hauts prélats du Vatican, dont le cardinal Joseph Ratzinger.

Ce bilan pourrait être préparé pour 1990, date à laquelle on célébrera le 25e anniversaire de la fin du Concile, a ajouté l'évêque de Sion, qui a demandé par ailleurs aux pères synodaux de faire ici et maintenant des propositions constructives pour étudier la nature et le fonctionnement des conférences épiscopales d'une part, pour améliorer les relations entre la Curie et les Eglises locales d'autre part.

Une intervention de l'archevêque de Paris, le cardinal Jean-Marie Lustiger, a beaucoup impressionné les pères synodaux, a-t-on appris dans les couloirs du Synode. Le cardinal Lustiger, invité personnellement par le pape à participer au Synode, a déclaré que la constitution hiérarchique de l'Eglise, inscrite dans le peuple de Dieu, apparaît comme l'esquisse et la promesse de l'unité du genre humain.

Jadis, le primat romain a pu être perçu comme un obstacle à la communion des Eglises, a-t-il dit. Aujourd'hui, le primat de Pierre peut apparaître(...) comme garantie de l'unité qui affermit les particularités ecclésiales, tandis que le collège des évêques structure cette communion catholique à travers la diversité des cultures.

La journée d'hier a été marquée par plusieurs interventions d'évêques du Tiers-monde. Trois d'entre eux, représentants de Bourkina Faso, Haiti et Bolivie, ont plaidé la cause des communautés de base, lieu privilégié de communion chrétienne.

Enfin, un prélat de Papouasie Nouvelle-Guinée, Mgr Gregory Singkai, évêque de Bougainville, a estimé que la liturgie actuelle était souvent ennuyeuse et manquait de joie.

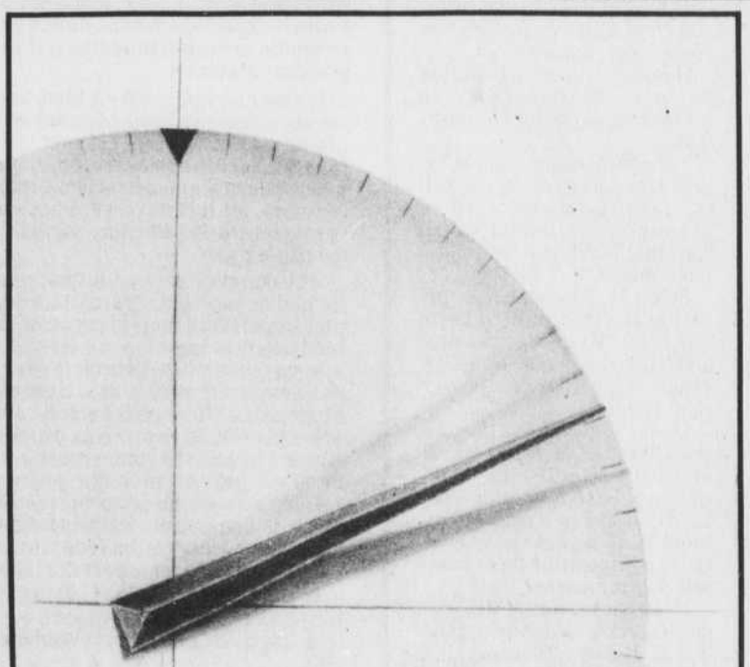
15e Colloque Augustin-Frigon

L'industrie de l'énergie : Le TEMPS des CHOIX

Organisé par l'École Polytechnique de Montréal

- Les grands projets
- Les électrotechnologies
- Les technologies gazières
- Le financement de l'énergie
- Le génie de l'énergie

* 3 jours de conférences et de tables rondes.

* Plus de quarante conférenciers et participants aux tables rondes

3, 4 et 5 décembre 1985
Le Grand Hôtel

Frais d'inscription: 250 $
Renseignements: (514) 340-4915

Cet hiver, quel plaisir de recevoir chez-soi!
Quoi de neuf chez « Anjou Québec »

- **un comptoir traiteur** inédit où vous trouverez toutes sortes de nouveautés
- **un banc de poissons** et de fruits de mer où fraîcheur et qualité sont sans égal
- **des légumes et des fruits frais** de qualité au prix du marché
- **des viandes** d'une qualité inégalée

PLAT DU JOUR
Vendredi: fricassée de pintade aux cèpes
Samedi: noisettes de lotte à l'étuvée d'échalottes

Notre Chef cuisinier, quel talent... À vous d'en profiter!
Des spécialités bouchères crues que vous devez découvrir avec l'aide de nos bouchers qualifiés.

1953 Anjou QUÉBEC 1985
La boucherie charcuterie traiteur c'est notre métier
1025 rue Laurier ouest
272-4065 272-4086

RESTAURANT CAFE d'EUROPE
27 Ste-Angèle
Québec
692-3835
PRÉPOSÉ AU STATIONNEMENT ou STATIONNEMENT GRATUIT RUE STE-ANGÈLE

Les huîtres Rockefeller sur écailles
Le velouté chasseur
Les crevettes façon Café d'Europe
Le riz pilaf à la grecque
ou
Le faisandeau grand-mère
Les pommes à la parisienne
Les choux-fleurs à la sauge
Les petits oignons glacés
Le chariot des mille douceurs
Le café
17.95$
Le vendredi, samedi et dimanche soir

NOUVELLES PARUTIONS
aux Presses de l'Université du Québec

SYSTÈMES PARTISANS ET PARTIS POLITIQUES
par Vincent LEMIEUX
288 pages, 17,95 $
Les partis politiques, tels que nous les connaissons, existent depuis le XIXe siècle. Demeurant le moyen de gouverner le plus populaire, le parti, aux yeux de plusieurs observateurs de la politique, est indispensable.
Dans un langage clair et précis, cet ouvrage décrit, compare et évalue les systèmes partisans et les partis politiques au Québec, au Canada et dans plusieurs autres pays.

POUR COMPRENDRE L'APPAREIL JUDICIAIRE QUÉBÉCOIS
Un portrait de la justice au Québec
par Monique GIARD et Marcel PROULX
424 pages, 19,95 $

Introduction à l'étude du système judiciaire pour les profanes mais aussi manuel de référence pour les initiés. *Pour comprendre l'appareil judiciaire québécois* s'adresse à un large public.
Dans un premier temps, les auteurs présentent le fonctionnement des cours de justice. Ils expliquent en quoi consiste le travail des juges et du personnel des tribunaux. Dans un second temps, ils expliquent l'efficacité de l'appareil judiciaire: accessibilité à la justice pour les citoyens, qualité de cette justice et célérité du processus mis en œuvre pour qu'elle soit rendue. En dernier lieu, les auteurs font le point sur l'état des connaissances en ces domaines, tant à l'étranger qu'au Québec.

Ces livres sont disponibles chez votre libraire ou chez l'éditeur en postant ce coupon:

Veuillez m'expédier: PRIX
☐ SYSTÈMES PARTISANS ET PARTIS POLITIQUES ..... 17,95 $
☐ POUR COMPRENDRE L'APPAREIL JUDICIAIRE QUÉBÉCOIS ... 19,95 $
NOM _____ ☐ Chèque ☐ Mandat postal ☐ Visa
ADRESSE _____ ☐ Mastercard # _____
Date d'expiration _____
Code postal _____ Signature _____
Expédiez à: Presses de l'Université du Québec
C.P. 250, Sillery, Québec G1T 2R1 Tél.: 657-3551, poste 2860

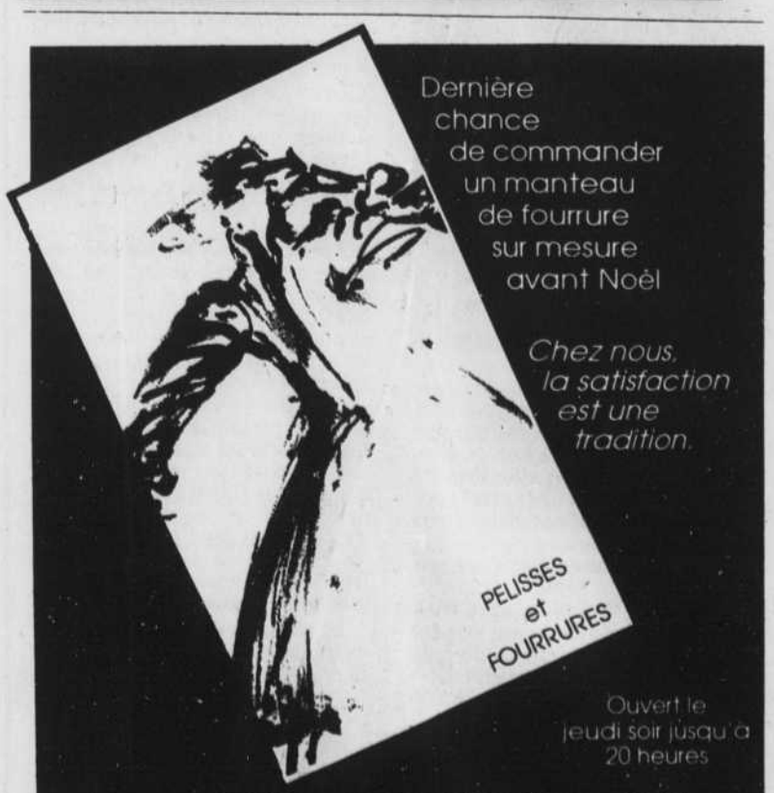
Dernière chance de commander un manteau de fourrure sur mesure avant Noël
Chez nous, la satisfaction est une tradition.
PELISSES et FOURRURES
Ouvert le jeudi soir jusqu'à 20 heures
BLEAU & ROUSSEAU INC.
5014, Rue Sherbrooke Ouest
484-3521

LE QUÉBEC EN CAMPAGNE ÉLECTORALE

J.-C. Rivest prépare déjà le transfert des pouvoirs pour le PLQ

DONALD CHARETTE

QUEBEC (PC) — Lentement, les libéraux songent à ce qu'ils devront faire le 3 décembre, si évidemment, ils prennent le pouvoir lundi prochain.

Si les sondages disent vrai, les Québécois auront un nouveau gouvernement mardi prochain et celui-ci aura certaines décisions à prendre et des engagements à respecter avant la période des Fêtes.

C'est Jean-Claude Rivest, ex-député de Jean-Talon, conseiller de Robert Bourassa, homme à tout faire du Parti libéral, qui a été chargé notamment de s'occuper de la période de la passation des pouvoirs.

Il ne veut évidemment pas présumer de la décision des électeurs: « Il reste quelques jours de campagne » note-t-il dès le départ, mais il faut bien penser à l'après-2 décembre.

« Advenant que Bourassa gagne le 2, il s'en va à Québec le 3 pour renconter ses candidats élus et défaits et sa priorité c'est alors de former son conseil des ministres ».

Il faut compter une dizaine de jours avant que le nouveau premier ministre ne soit assermenté.

Techniquement, c'est le Secrétaire général du conseil exécutif, Louis Bernard, le premier fonctionnaire, qui transmet les dossiers d'un premier ministre à l'autre.

Selon M. Rivest, cette opération serait facilitée cette fois-ci du fait que ce transfert a été fait quand M. René Lévesque a quitté la politique en juin dernier.

Dans l'hypothèse d'une victoire libérale, M. Bourassa deviendrait effectivement premier ministre autour du 10 au 12 décembre et c'est à ce moment-là qu'on devrait connaître la composition de son conseil des ministres.

Il faut noter que le PLQ disposerait de peu de temps puisque M. Robert Bourassa s'est engagé à présenter un budget spécial avant l'ajournement des Fêtes fixé, selon les règlements de l'Assemblée nationale, au 21 décembre.

C'est dire qu'on pourrait avoir une mini-session dans la semaine du 16 au 21 décembre afin de permettre la prononciation d'un discours inaugural et la présentation d'un budget libéral.

La première priorité de cette mini-session serait l'élection d'un nouveau président de l'Assemblée nationale et de ses deux vice-présidents.

Au bureau du leader de l'Opposition à l'Assemblée nationale, il est possible de faire tout cela à l'intérieur d'une semaine de travail . . . à condition « que l'opposition collabore ».

Bourassa s'engage à faire toutes les représentations nécessaires auprès d'Ottawa pour sauver Pétromont

■ Il prépare un blitz familial dans Bertrand en fin de semaine

MARIE-AGNÈS THELLIER

VARENNES — A cause des efforts considérables faits par le Parti libéral dans la circonscription de Bertrand, le chef du PLQ demeure confiant de l'emporter lundi devant le maire de Boucherville et ministre du Commerce extérieur, M. Jean-Guy Parent, même s'il reconnait que la lutte est serrée selon les sondages.

Malgré sa « confiance », M. Bourassa fera du porte-à-porte samedi et dimanche, avec sa femme et ses enfants. Samedi soir, le père cherchera aussi à profiter de la célébrité naissante du fils, le pianiste François Bourassa, qui donnera un concert de jazz lors d'un « party » électoral.

Hier, sur la Rive-Sud, M. Bourassa a abordé deux dossiers qui touchent de près certains de ses électeurs: l'avenir de Pétromont à Varennes et l'éventuelle privatisation de Sidbec, qui emploie 1,660 personnes à Contrecoeur. Et pour une fois, il n'a pas lancé de chiffres.

Devant 250 personnes, à la Chambre de commerce de Varennes hier soir, M. Bourassa s'est « engagé à ne pas lésiner pour maintenir une pétrochimie québécoise » lorsque, « comme premier ministre », il reprendra le dossier.

Il s'est engagé aussi « à faire toutes les représentations nécessaires » auprès d'Ottawa. Car, « si nous voulons rester dans la course, nous avons besoin d'une pétrochimie québécoise », a-t-il réitéré, répétant ses engagements des élections partielles de juin dernier.

« Le dossier Pétromont sera, pour un gouvernement libéral, l'un des plus importants dans la négociation fédérale-provinciale », a-t-il ajouté. « Je suis confiant de pouvoir le régler dans les prochains mois », a conclu M. Bourassa. Il a précisé ensuite aux journalistes que, selon deux députés conservateurs, « le gouvernement fédéral est prêt à poser des gestes ».

Dans le cadre de son projet de relance, la compagnie Pétromont demande une subvention fédérale de $ 4 le baril sur le transport des liquides de gaz entre Sarnia et Montréal, jusqu'à ce que soient réalisés certains investissements prévus pour 1988.

Québec souhaite avoir une réponse rapide d'Ottawa car l'Etat subventionne les pertes de la compagnie pétrochimique, pertes qui pourraient atteindre $55 millions en 1986. La subvention québécoise doit être ou non renouvellée le 15 décembre, en respectant un préavis de trois mois en cas de fermeture.

Après la visite de M. Bourassa à l'usine Sidbec-Dosco hier après-midi, les responsables du Syndicat des métallos (un syndicat qui appuie le Parti québécois) n'ont guère été rassurés. Ils continuent de craindre la vente de Sidbec au secteur privé par un gouvernement libéral. Selon le permanent syndical, M. André Tremblay, une vente à un concurrent signifierait, à plus ou moins longue échéance, la fermeture de Contrecoeur et la fin des 1,500 emplois.

« La vente de Sidbec n'est pas une priorité. Il faut d'abord la rendre rentable. Et il n'est pas question de faire des ventes avant qu'une entreprise soit viable par elle-même », a déclaré M. Bourassa, parlant d'une privatisation « pragmatique, cas par cas » des sociétés d'Etat.

Même si le PLQ n'a annoncé que la mise en vente de SOQUIP, la vente de Sidbec n'est donc pas exclue à moyen terme. En effet, selon la direction, l'entreprise deviendra rentable dès l'an prochain.

Hier soir à Varennes, le candidat libéral a promis de chercher à amener des investissements étrangers dans la circonscription de Bertrand. Mais il a seulement fait état à nouveau d'un entretien passé, à Londres, avec la direction d'Imperial Chemical Industries, « dont des subsidiaires (sic) existent dans le comté ».

« Un des sondages dans Bertrand me donne neuf points d'avance; l'autre deux points de retard... Cela me donne quatre points d'avance », a lancé M. Bourassa lors d'une conférence de presse tenue à Val d'Or hier matin.

Il a rappelé que, lors de l'élection d'avril 1970, des sondages ne lui accordaient que cinq points d'avance sur M. Pierre Bourgault, qu'il a pourtant battu de 3,000 voix. Lors de l'élection partielle en juin dernier, M. Bourassa a obtenu une majorité de 5,700 voix dans Bertrand, devant Mme Francine Lalonde.

Le PLQ a « mis le paquet » pour aider M. Bourassa à triompher, « effort important » qu'il a reconnu hier. A tour de rôle, chaque député, à la tête de ses troupes de choc, a du passer une journée entière à faire du porte-à-porte dans Bertrand. Lors de son « jour de garde », le député de Charlesbourg, M. Marc-Yvan Côté, a déversé dans le comté un autobus plein de militants.

Par ailleurs, M. Bourassa n'est pas inquiet de voir le déficit progresser de $ 140 millions pour l'année 1985-86, comme le révèlait hier la synthèse des opérations financières au 30 septembre dernier. « On reste encore dans les prévisions, dans l'ordre de grandeur dont on (le ministre des Finances) avait parlé au printemps dernier », a dit le chef libéral hier.

Sur l'affichage bilingue, le chef du PLQ estime que « la plupart des anglophones doivent comprendre » qu'il ne peut clarifier sa position, comme le lui redemandait Alliance-Québec hier, avec insistance.

« C'est normal d'attendre au moins quelques mois le jugement de la Cour d'appel sur le jugement Boudreault » a de nouveau déclaré M. Bourassa, pressé de questions toute la journée par les médias anglophones. Sa position est plus que nuancée: d'une part, il estime que ce jugement « est relativement accepté par la population » mais d'autre part il veut attendre pour prendre une décision, pour « tenir compte de l'environnement » de la loi linguistique.

Enfin, M. Bourassa a pu reparler de Baie James 2 quelques minutes hier après-midi avec M. David Rockefeller, en visite au Québec et au Canada pour rencontrer divers leaders politiques, dont le premier ministre, M. Pierre-Marc Johnson.

À son retour de Val d'or hier, le chef du PLQ s'est assis un moment à la place du co-pilote de l'avion qui le ramenait à Montréal.

Il promet un ministre à cette région

Dans le Nord-Ouest, Bourassa mise sur la Baie James 2 et la taxe sur l'essence

MARIE-AGNÈS THELLIER

Le « parrain » de la seconde Baie James, M. Robert Bourassa, a fait un voyage-éclair en Abitibi hier pour soutenir le candidat libéral dans la circonscription d'Abitibi-Est, M. Raymond Savoie.

Comme il l'a fait précédemment à Sept-Iles et à Jonquière pour deux candidats en difficultés, M. André Maltais et Mme Aline Saint-Amand, M. Bourassa a promis hier un siège de ministre...

« Toutes les régions seront représentées au conseil des ministres. Il y aura un ministre représentant la région Abitibi-Témiscamingue », a assuré le chef libéral. Le Parti québécois détient actuellement les trois sièges de la région et les observateurs estiment qu'il en conservera au moins deux.

« Avec un engagement comme celui-là, les trois candidats (libéraux) vont être élus », a dit M. Bourassa à propos de la suppression de la surtaxe sur l'essence dans les régions périphériques.

Le chef du PLQ n'a pas pu évaluer quelle économie par litre représente cette suppression de la fameuse taxe-ascenseur de M. Jacques Parizeau. « Cela équivaudrait à une économie de $3 à $4 par plein d'essence. Dans les régions périphériques, il restera une taxe de six cents le litre, ce qui nous ramène au niveau de l'Ontario », a précisé M. Bourassa.

Hier matin à Val d'Or, le chef du PLQ a joué son rôle de « parrain » lors d'une conférence de presse réunissant la presse régionale et la vingtaine de journalistes qui suivent sa tournée électorale.

Ainsi, l'implantation d'un Cegep à Val d'Or a été qualifiée de « proposition justifiée » par M. Bourassa. « Si les arguments (de M. Savoie) sont soumis au comité des priorités, cela devrait être convaincant »,a-t-il ajouté.

M. Bourassa a aussi promis que les circonscriptions d'Abitibi profiteront « pendant 10 ou 12 ans » des emplois temporaires liés à l'éventuelle construction d'une Baie James 2.

Cependant, si on se fie aux propos du chef libéral, on ne peut considérer comme un engagement ferme la promesse de son candidat libéral dans Abitibi-Ouest de créer 4,000 emplois permanents en un mandat dans la circonscription, soit un emploi par neuf électeurs.

M. Bourassa n'a pas voulu commenter le réalisme d'une telle promesse. « Ce sont des objectifs qu'on doit défendre jusqu'au bout », a-t-il répondu à propos de la création d'emplois permanents.

Dans Abitibi-est, le candidat libéral a promis trois nouvelles usines d'ici quatre ans dans le secteur forestier, même s'il a reconnu hier que « notre forêt est surexploitée ».

Hier en conférence de presse, cette promesse n'en était plus qu'une de « travailler fort » et d'être « agressif » dans les projets d'une papeterie, d'une usine de placage et d'une scierie pour le bouleau, dans la région de Val d'Or et de Senneterre.

SAINT-JEAN

Saint-Jean-le-Baromètre . . ., priez pour le PQ !

JEAN-GUY DUGUAY

Les *Johannais* ont bien hâte au 2 décembre. Peut-être plus que les autres Québécois. Depuis le temps qu'ils se pètent les bretelles, qu'ils clament bien haut à tout venant leur fierté d'habiter le comté de Saint-Jean-le-Baromètre !

Le temps est encore une fois venu de faire valoir leur statut de citoyens-type, de faire honneur à leur réputation, de prouver qu'ils sont à la hauteur des espérances des sondeurs, qu'ils n'ont pas usurpé le qualificatif d'« éprouvette de marketing électoral » accolé à leur circonscription, qu'ils sont bien en fait les oracles que l'on veut bien qu'ils soient.

Les électeurs du comté de Saint-Jean ont eu, c'est presque devenu du folklore, la perspicacité d'élire avec une précision à faire rêver et rager les politiciens un député du parti au pouvoir à Québec depuis 1897 !.

Les résultats du sondage traditionnel de leur excellent hebdomadaire, le *Canada Français*, publiés dans son édition d'hier, laissent présager d'un revers de taille non seulement pour le député Jérôme Proulx, dont bien peu de voteurs veulent encore selon le sondage, mais aussi pour le Parti québécois. Une cuisante défaite se dessine à l'horizon, non seulement dans la circonscription, mais à l'échelle de la province.

Les abonnés du petit déjeuner du Louvre, le restaurant populaire local, ont bien hâte de comparer et de décortiquer les résultats définitifs avec les données du sondage dans le tout Saint-Jean. Le rédacteur en chef du *Canada Français* était l'objet d'une cour frénétique de la part des représentants des partis ces derniers jours.

Le « pôvre » Jérôme, comme on dit à Saint-Jean, ne fait même pas le plein d'intentions de votes de son parti.

Bien plus, l'extrapolation des intentions de vote confessées aux sondeurs de l'équipe du professeur Ménard par les 1,000 valeureux «Johannais-type» donnerait le Parti libéral gagnant dans à peu près 80 circonscriptions.

Selon les données publiées, le candidat libéral, Pierre Lorrain, maintient le même score que celui enregistré par son parti dans le plus récent sondage effectué à l'échelle nationale par Sorecom.

Le sondage Sorecom accordait 42 % des intentions de vote aux libéraux contre 35 % au Parti québécois. Dans Saint-Jean, le candidat libéral obtient l'aval de 42,3 % des répondants aux questions des sondeurs alors que seulement 30 % de ces derniers ont exprimé leur intention de voter pour le Péquiste Jérome Proulx. La marge de 5 % entre le pourcentage de voteurs potentiellement susceptibles de voter pour le Parti québécois et celui de répondants ayant exprimé leur intention de voter pour son candidat dans Saint-Jean en dit assez long sur l'état de santé, anémique, du PQ dans cette circonscription et sur la performance de Jérôme Proulx tout au long de cette campagne qui s'achève.

Le « Pôvre » Jérôme a en fait dépensé plus d'énergie à arracher l'investiture de son parti qu'à mener une campagne électorale digne de ce nom expliquent les observateurs. La campagne électorale était en effet déclenchée depuis quelque dix jours que Jérôme Proulx réussissait à arracher de peine et de misère la candidature péquiste à un adversaire coriace, Roger Paquin, au cours d'une assemblée qui ne réunissait que la moitié des 1,158 membres en règle du Parti.

Candidat de l'establishment parlementaire péquiste, Jérôme Proulx n'aura pas réussi en quatre semaines de campagne à éteindre les animosités qui sont apparues dans une formation péquiste désabusée au lendemain de l'assemblée d'investiture et encore moins à fouetter les ardeurs des tièdes partisans de son adversaire Paquin, les bras de l'ancienne organisation péquiste.

Les péquistes mettent en effet bien peu de coeur à l'ouvrage.

Les finances de la formation péquiste sont aussi bien loin d'être reluisantes. On cherchait encore les moyens de recueillir un tout petit $10,000 pas plus tard qu'il y a deux semaines. « L'organisation péquiste balbutiait encore à trois semaines du scrutin » écrivait le 13 novembre dernier le rédacteur en chef de l'hebdomadaire local Renel Bouchard.

L'aide extérieure tarde aussi à venir. On ne sait pas encore si Pierre Marc Johnson daignera visiter Saint-Jean. Le ministre du Tourisme Marcel Léger est bien venu prêter main forte à son vieux camarade au cours d'une assemblée qui réunissait une vingtaine de militants et d'organisateurs le dimanche 10 novembre dernier. Il a tenu à rappeler la contribution du gouvernement, $25,000 pour la réalisation d'une étude de faisabilité d'un hôtel et une subvention de $38,000 au Festival des mongolfières, et promis d'apporter une aide accrue à la promotion du tourisme dans cette circonscription sensible à ces arguments depuis quelques années. Les péquistes ont plutôt remarqué l'absence de l'adversaire Roger Paquin . . .«pour des raisons de santé». La présence de son lieutenant André Gravel n'a convaincu personne.

M. Jérôme Proulx

M. Pierre Lorrain

Le candidat libéral Pierre Lorrain est pour sa part en campagne électorale depuis un an. Depuis douze mois il se promène par toute la circonscription, portant le message libéral dans tous les milieux, autant chez les agriculteurs, nombreux dans la circonscription, que chez les citadins de Saint-Jean-sur-Richelieu et de Saint-Luc.

Une campagne typique, bien orchestrée par des organisateurs aussi bien préparés et endoctrinés que nombreux.

Une campagne de candidat à peu près certain de remporter la victoire finale, une campagne bien «cool», toute en douceur, en promesses. . . d'étudier, d'écouter, de consulter. Une campagne de candidat qui n'a pas d'adversaire à se mettre sous la dent.

Le chef libéral Robert Bourassa a visité la circonscription par deux fois. Pierre Lorrain a inauguré sa campagne, en gars qui s'y connait, dans une usine afin, dit-on, de valoriser la thématique économique de son programme.

Il s'est bien gardé, contrairement à son chef, de chiffrer quelque promesse électorale que ce soit. Il n'avait pas besoin de recourir à cette manoeuvre, la nomenclature des projets en gestation suffisait. La preuve ? Il a réussi à attirer quelque 600 partisans à un brunch électoral il y a une semaine à peine.

Outre les principaux protagonistes quatre candidats tentent, plutôt mal que bien, de s'attirer les faveurs de l'électorat.

La candidate conservatrice, Mme Thérèse Horrobin, une « citoyenne ordinaire » dit sa publicité, fait campagne sur la nécessité pour un député d'être à l'écoute des gens ordinaires. Philippe Thibodeau, candidat du NPD, présente un programme électoral un peu mieux structuré qui met l'accent sur le transport en commun, la construction d'usines de conservation des produits maraîchers, la concertation des organismes et sur l'abolition de toutes les installations et usines militaires dans le comté de Saint-Jean. Le candidat de 23 ans s'est aussi engagé à mettre sur pied un organisme de recyclage et à entreprendre des travaux de dépollution de la rivière Richelieu.

Le candidat du Parti socialiste chrétien, Pierre Thibodeau, a été invisible tout au long de la campagne tandis qu'un candidat indépendant, Marc Lussier, s'est borné à promouvoir l'idée d'un service civil obligatoire pour les bénéficiaires de l'aide sociale.

Saint-Jean-le-Baromère, priez pour le PQ.

Le Front commun des assistés sociaux: il faut voter pour le candidat et non pour le parti

RENÉE ROWAN

Voter pour le Parti libéral du Québec (PLQ) ou pour le Parti Québécois (PQ) serait voter pour une détérioration encore plus grande des conditions de vie des assistés sociaux, affirme le Front commun des assistées sociales et assistés sociaux du Québec (FCASQ).

« Des belles paroles, des promesses, on en a assez », ont soutenu hier, en conférence de presse, les porte-parole du front commun qui ont invité les assistés sociaux à voter, lundi prochain, pour les seuls candidats qui se sont engagés à défendre l'ensemble de leurs revendications ou, le cas échéant, à annuler leur vote.

Des députés du PLQ, du PQ, des indépendantistes, des socialistes et des candidats du Nouveau parti démocratique ont appuyé la demande des assistés sociaux de porter l'allocation scolaire annuelle de $35 à $100 par enfant.

Toutefois, la réforme de l'aide sociale contenue dans le livre blanc sur la fiscalité des particuliers déposé par le gouvernement péquiste et le programme « action positive » du PLQ concernant le travail et l'emploi n'augurent rien de bon, craignent les assistés sociaux. Tout ce qu'ils y voient, c'est un appauvrissement encore plus grand, de la discrimination basée sur l'aptitude au travail, une augmentation des préjugés, la non reconnaissance du statut de travailleur dans les différents programmes. Ils n'y trouvent, non plus, aucune politique de plein emploi.

Au moment du congrès libéral, rappelle le front commun, les jeunes libéraux avaient fait voter une proposition visant à éliminer la discrimination envers les jeunes de moins de 30 ans.

Or, le chef du PLQ, M. Robert Bourassa, propose maintenant d'enlever toute discrimination en référence à l'âge, mais réserve les prestations aux inaptes au travail ou à ceux qui participeront à des activités de réinsertion sur le marché du travail. Les critères vont être encore plus sévères, plus restrictifs qu'auparavant, estiment les assistés sociaux.

Même chose au PQ: on n'est pas encore rendu au 2 décembre que déjà on sent un durcissement, constatent-ils. Ainsi, au Centre-travail-Québec, à Roberval, on a obligé les assistés sociaux à se présenter en personne à la salle de délibérations de la municipalité de Saint-Prime pour y recevoir leur chèque d'aide sociale du mois de décembre. Jusque-là, les chèques étaient acheminés par la poste. On ne peut plus parler de prestations automatiques.

Ailleurs, on a recours à d'autres mesures de contrôle: contre-expertise médicale, obligation de se rendre au bureau d'aide sociale pour remplir la formule de renouvellement d'aide sociale, etc.

Le FCASQ réclame une hausse graduelle des prestations d'aide sociale au niveau du seuil de pauvreté; la hausse de l'allocation scolaire de $35 à $100 par enfant et la gratuité du matériel scolaire obligatoire; le retrait du livre blanc sur la fiscalité des particuliers qui, pour les assisté sociaux, est un livre noir, et une politique de plein emploi.

Les handicapés pour le PLQ

RENÉE ROWAN

Les représentants des 480,000 personnes handicapées du Québec se déclarent, dans l'ensemble, plus satisfaits des réponses obtenues du Parti libéral du Québec que du Parti québécois au questionnaire qu'ils leur adressaient au début de la campagne électorale.

La table de concertation des organismes provinciaux de promotion des personnes handicapées a adressé aux deux partis une série de 26 questions sur des dossiers qui les touchent plus directement. Elle a aussi invité MM. Pierre-Marc Johnson et Robert Bourassa à venir les rencontrer pour discuter des réponses apportées.

Seul le chef du PLQ a répondu à l'invitation dimanche dernier tandis que le Parti québécois s'est contenté de répondre par écrit au questionnaire. « Et encore, à la toute dernière minute, hier matin, en sachant que nous tenions quelques heures plus tard une conférence de presse pour faire part des résultats de notre démarche », précise le porte-parole du groupe, M. Gérard Gagnon.

Sur quatre des questions estimées fondamentales par les personnes handicapées, le PLQ a fourni des réponses plus précises.

Pour ce qui est du suivi à apporter à la politique d'ensemble « À part égale », adoptée par le gouvernement québécois en mars dernier, le PLQ s'est engagé à ne faire aucune coupure dans les services offerts aux personnes handicapées. La mise en oeuvre de la politique d'ensemble sera complétée d'ici la fin de la décennie des personnes handicapées, soit en 1993, a promis pour sa part le PQ.

Le parti libéral consultera la table de concertation pour la nomination du (de la) prochain(e) président(e) de l'Office des personnes handicapées du Québec alors que le parti québécois ne prend aucun engagement à cet égard.

Le PLQ s'engage à ce que les ministères concernés prennent leurs responsabilités dans toutes les questions concernant les personnes handicapée tandis que le PQ assure une continuité dans ce qui est déjà en marche. « Pour le PQ, le passé semble garant de l'avenir. Nous, ça ne nous suffit pas », soutient M. Gagnon.

Les deux partis se sont engagés à consulter la table de concertation et à évaluer les services offerts aux personnes handicapées.

Dans les autres dossiers, les personnes handicapées sont insatisfaites du grand nombre de questions demeurées sans réponse ou dont les réponses sont vagues et imprécises. « Cela vaut aussi bien pour un parti que pour l'autre », conclut le porte-parole de la table de concertation.

« Ottawa ne nous refilera pas la facture de son déficit »

Johnson va se montrer «extrêmement ferme» sur les transferts fédéraux

FRANÇOIS BARBEAU

Nous irons défendre à Halifax les intérêts du Québec « comme c'est notre habitude et notre préoccupation »», a déclaré hier le premier ministre du Québec quelques heures avant son départ pour la conférence fédérale-provinciale des premiers ministres, en promettant d'être « extrêmement ferme » au sujet de la diminution des transferts fédéraux et de ne pas accepter « que le gouvernement fédéral nous refile la facture de son déficit ».

M. Johnson a annoncé cette position « ferme » après un déjeuner privé avec M. David Rockefeller et MM. George Landau et Lansing Lamont de l'America's Society.

« Si le gouvernement fédéral s'imagine qu'une fédération fonctionne sans la collaboration et la coopération de ses constituantes, et qu'on peut comme ça, tout bêtement, couper des milliards et des centaines de millions dans les transferts aux provinces, nous aurons ceci à dire: nous avons fait notre boulot en terme de contrôle du déficit et nous n'accepterons pas que le gouvernement fédéral, d'une façon toute à fait unilatérale, décide de nous refiler la facture de son déficit sans lui même faire le ménage dans ses propres dépenses ».

Il serait inadmissible et inacceptable que le gouvernement fédéral coupe unilatéralement dans les transferts de paiement. Nous nous opposerons à cette façon de voir du gouvernement fédéral, a affirmé M. Johnson.

Le premier ministre maintient toujours que le retard d'Ottawa à annoncer la conclusion d'ententes et d'accords sur des dossiers comme ceux d'ITT à Port-Cartier, de Matane, de la pétrochimie, est « une réponse aux pressions du Parti libéral. »

« Si j'ai l'occasion de rencontrer M. Mulroney en tête à tête et entre deux paires d'yeux » à Halifax, je lui en parlerai, a promis M. Johnson.

« Ce silence, explique-t-il, serait une façon pour les conservateurs d'être neutres, mais j'ai compris que c'était une réponse aux pressions du Parti libéral que de décider de ne pas annoncer des décisions qui seraient prises et dont on nous a pas transmis qu'elles étaient prises ».

M. Pierre Marc Johnson s'est entretenu hier avec le banquier américain David Rockefeller

MM. Rockefeller et Johnson ont inévitableent parlé de la campagne électorale en cours mais, a déclaré le premier ministre, je me suis engagé à ne pas rapporter notre conversation. « Il connaît le tabac »», a-t-il commenté.

J'ai eu l'occasion de lui faire part des préoccupations des Québécois à l'endroit du travail et des affaires, lui expliquer qu'après une vingtaine d'années de grandes tensions sociales, le Québec avait retrouvé sa stabilité. Il a convenu que le Québec avait beaucoup changé, a relaté M. Johnson.

Le Québec abordera plusieurs sujets à la conférence fédérale-provinciale, dont l'agriculture, le rôle des femmes au travail, les transferts fiscaux, le libre-échange avec les États-Unis.

A ce propos, a expliqué M. Johnson, je ferai savoir que notre gouvernement, bien qu'il soit prêt à coopérer avec le gouvernement fédéral, s'attend à participer à la définition des secteurs qui feront l'objet d'une protection spéciale, ou de mesures de transition. Le gouvernement du Québec, comme celui des autres provinces, a poursuivi M. Johnson, devra donner son accord à toute entente qui touchera les domaines de juridiction provinciale, de juridiction québécoise.

À un journaliste anglophone qui lui demandait s'il ne craignait pas d'être perçu par les autres premiers ministres comme un premier ministre déjà battu, M. Johnson a répondu qu'il participerait à cette conférence à Halifax en qualité de premier ministre du Québec, et qu'il le serait encore après le deux décembre. « See you then », a-t-il ajouté avec un clin d'oeil malicieux.

M. Johnson, qui refuse toujours de commenter les sondages en ce qui a trait au PQ, n'a pas hésité hier à commenter le sondage donnant M. Bourassa battu dans sa circonscription de Bertrand.

Les gens de Bertrand, comme ceux des autres circonscriptions de la province, ne croient pas aux promesses farfelues, et commencent à ne plus croire aux hommes politiques qui font des promesses farfelues.

Je ne me suis pas rendu faire campagne dans Bertrand, a ajouté M. Johnson, pare que j'ai voulu respecter une coutume selon laquelle le chef d'un parti ne va pas dans le fief d'un autre chef, mais « j'ai été tenté de le faire »». Si M. Bourassa venait dans Anjou, conclut-il, « ça ne changerait rien. J'aimerais qu'il vienne, ça me permettrait d'aller dans Bertrand ».

A son retour de Halifax aujourd'hui, M. Johnson donnera une téléconférence de presse à laquelle pourront participer des journalistes de toutes les régions de la province, par le biais du satellite Anik D.

Cette conférence, d'une durée de 90 minutes, et qui débutera à 18 h 45, permettra aux représentants de tous les médias, tant anglophones que francophones, de poser des questions au premier ministre sur le bilan de la campagne.

Les journalistes de Québec, de Hull, de Rouyn, de Sherbrooke, de Trois-Rivières, de Baie-Comeau, de Rimouski et de Chicoutimi se joindront à ceux de Montréal pour interroger le premier ministre. Un protocole a été préparé, en vertu duquel les médias régionaux auront leur part de question. Avant la période de questions, M. Johnson prendra la parole ipendant neuf minutes.

Côté a commandé une étude juridique pour justifier son interprétation des limites restrictives de la loi électorale

QUEBEC (PC) — Loin de restreindre la liberté d'expression, l'actuelle Loi électorale ne fait que fixer des « limites raisonnables » à cette liberté, estime une étude juridique que vient de rendre publique le Directeur des élections Pierre-F. Côté.

L'étude a été demandée par le Directeur des élections à un des bureaux d'avocats québécois spécialisés dans le droit de la presse, l'étude Tremblay, Bertrand, Morisset, Bois et Migneault.

Le document de 30 pages analyse en détails les articles de la Loi électorale concernant les dépenses électorales partisanes et le temps d'antenne mis à la disposition des formations politiques par les médias d'information.

Cette étude juridique a été demandée après que des critiques très virulentes aient été formulées contre la Loi électorale et la lecture qu'en fait le Directeur des élections.

Ces critiques ont été faites à la suite de l'interprétation de la Loi qui rendait impossible la tenue d'un débat télévisé uniquement entre les chefs des deux principales formations politiques, MM. Robert Bourassa et Pierre Marc Johnson.

Un syndicat a également protesté après s'être fait interdire de diffuser en pleine campagne électorale un pamphlet dénonçant l'attitude du gouvernement à l'endroit de ses membres.

La liberté d'expression, reconnue par la Charte des droits de la personne, fait l'objet en soi de plusieurs restrictions, rappellent les juristes.

Elle est limitée par des restrictions concernant la décence, le bon ordre public et la protection d'intérêts privés comme dans le cas de libelles diffamatoires.

Elle est également limitée, du moins en période électorale, par le contrôle des dépenses électorales, notent les juristes.

« Il est bien reconnu que le contrôle des dépenses électorales a une incidence certaine sur la liberté d'expression ».

Mais ces dispositions légales « n'ont pas été édictées dans le but de porter atteinte à la liberté d'expression », notent les juristes. « Il s'agit de restrictions et de limites qui sont raisonnables, et dont la justification puisse se démontrer dans le cadre d'une société libre et démocratique ».

A cet égard, les juristes citent l'article 9.1 de la Charte québécoise des droits de la personne qui stipule que « les libertés s'exercent dans le respect des valeurs démocratiques, de l'ordre public et du bien-être général des citoyens. La loi peut à cet égard en fixer la portée et en aménager l'exercice ».

Aussi, les juristes estiment que les dispositions de la loi qui permettent aux chefs de partis politiques de bénéficier de temps d'antenne gratuit dans les médias « favorisent à la fois le droit du public à l'information et la liberté d'expression ».

Ils citent le professeur Clara Beckton selon qui « on protège mieux la liberté d'expression en donnant à un plus grand nombre de candidats et de partis l'occasion de se faire entendre qu'en donnant pleine liberté à ceux qui ont accès à des sommes d'argent importantes ».

Les juristes signalent enfin que la répartition du temps mis à la dispositions des partis politiques doit se faire de « façon équitable », ce qui ne veut pas dire « de façon égale » entre les partis.

Enfin, l'étude juridique souligne que rien, dans la loi électorale, n'empêche deux chefs de parti qui désirent s'affronter dans un « face-à-face » de défrayer le coût d'un débat auquel ne seraient pas invités les autres chefs de parti.

Sept partis ont répondu à un questionnaire de la la Société pour vaincre la pollution (SVP)

Environnement: le PLQ se classe dernier au plan des engagements, le PQ deuxième, mais premier pour sa connaissance du dossier

LOUIS-GILLES FRANCOEUR

Des sept formations politiques qui se sont soumises à une évaluation écrite de leur « quotient environnemental » par la Société pour vaincre la pollution (SVP), le Parti libéral du Québec (PLQ) arrive bon dernier de la classe au plan des engagements alors que le Parti québécois rafle la deuxième place dans ce domaine et la première pour sa connaissance et son intérêt pour le dossier.

Le Parti libéral s'est néanmoins mérité des félicitations de la SVP, un des principaux groupe écologiste de la métropole, en s'engageant par écrit à « ne pas construire de centrale hydro-électrique aux rapides de Lachine ». Cette « torpille » dans le projet du barrage Archipel s'accompagne aussi d'un engagement formel du PLQ à poursuivre le moratoire sur la construction de centrales nucléaires au Québec. Mais les Libéraux n'obtiennent pas une meilleure note que les péquistes sur les grands choix énergétiques en raison des impacts environnementaux de leur Baie James II. Aucune des deux formations politiques ne veut cependant soumettre sa politique énergétique à une consultation publique en règle.

Sept des 13 partis en lice ont répondu au questionnaire de la SVP. C'est le premier ministre du Québec, M. Pierre Marc Johnson, qui a signé de sa main les engagements de son parti. Du côté libéral, la réponse a été signée par la critique officielle en matière de l'Environnement, Mme Lise Bacon, candidate dans Chomedey.

La première place dans le domaine des « engagements » revient au Parti communiste du Québec qui obtient 51 points, suivi du Parti québécois (45), du NPD (44), du Parti Vert (43), du Parti indépendantiste (40) et du PLQ (29). Mais pour pondérer les « réponses positives en l'air », la SVP a aussi évalué la connaissance et l'intérêt des partis dans chaque dossier. Dans cette deuxième évaluation, le Parti québécois rafle la première place avec 54 points, suivi du NPD (51.5) et du Parti indépendantiste 45.5). Le Parti libéral obtient la quatrième place avec 43 points, devant le Parti communiste (42.5) et le Parti Vert du Québec, qui fait officie de cancre avec 33.5 points.

En matière de pluies acides, le Parti libéral ne s'engage pas à respecter l'échéancier de dépollution de la Noranda. « Non seulement le PLQ évoque la possibilité de retarder l'échéance fixée à 1989-90, mais son texte évoque même la possibilité que l'objectif de dépollution, qui est de 50 % des émanations, soit revisé », explique M. Daniel Green, le co-président de la SVP. Le PQ, le NPD, les communistes et les Verts sont décidés à respecter cette échéance.

Selon la SVP, le Parti québécois semble le mieux équipé pour gérer le « patrimoine toxique », suivi des communistes et du NPD. Les Libéraux possèdent bien le sujet, explique la SVP, mais refusent de forcer tous les industriels à contribuer à un *Superfund* québécois pour nettoyer les dépôts toxiques de la province. Le PLQ « encouragera la réduction des déchets » toxiques, écrit Mme Bacon, mais ne s'engage pas à mettre sur pied un programme de recyclage comme le PQ. Le PQ se dit prêt — et non le PLQ — à décontaminer les dépotoirs toxiques avant 1990 et à faire payer la note aux pollueurs.

Tous les partis, sauf les Libéraux, sont prêts à légiférer pour que le Québec cesse d'être la dernière province où il n'existe aucun contrôle réglementaire sur l'utilisation des insecticides en agriculture. Le PLQ s'en tient à des incitatifs. Le PQ et le PLQ veulent bien informer les « utilisateurs » des dangers reliés à l'usage des pesticides mais pas le public... arrosé ou contaminé.

Le Parti québécois est le seul à vouloir protéger le littoral, les milieux humides et les berges par une loi: les Libéraux n'envisagent aucun statut particulier pour les milieux humides, se contentant d'assujettir leur aménagement à des études d'impacts et à laisser le dernier mot au cabinet provincial.

En matière de pollution de l'eau, le PQ préfère « discuter » avec les pollueurs et ne les poursuivres qu'en cas d'échec. Mais il se dit prêt à reviser globalement ailleurs sa politique *Law Enforcement*.Le Parti libéral ne dit rien au sujet des poursuites et parle de reprendre les pourparlers avec Américains et Ontariens avant de dépolluer le fleuve.

Le PQ se dit « disposé à étudier » la possibilité que le Bureau d'audiences publiques sur l'Environnement subventionne ceux qui participent à une consultation publique. Le Parti libéral est muet sur la question. Le PQ ne modifierait pas le mandat au Conseil consultatif de l'Environnement que les Libéraux veulent « élargir », ce que plusieurs groupes perçoivent déjà comme une « dilution » de la vigueur environnementale de cet organisme.

Enfin, le Parti libéral n'a tout simplement rien répondu quand la SVP lui demande s'il augmenterait les pouvoirs et les budgets du ministère de l'Environnement, s'il accorderait à l'environnement un poids égal à celui des ministères à vocation économique et si ce ministère aurait un pouvoir décisionnel sur les projets polluants ou dévastateurs des autres ministères. Le PQ, qui s'oppose à « tout projet de démantèlement ou d'affaiblissement » de l'Environnement, promet d'accroître ses budgets et son importance relative au sein du gouvernement. Le PQ s'engage même à exiger des autres ministères qu'ils fournissent une analyse d'impacts environnementaux pour tous les mémoires qu'ils déposeront au Conseil des ministres.

Beau Mayne

Bordeaux rouge d'appellation contrôlée

«UN VIN REMARQUABLE POUR LE PRIX»

Le Guide du Vin 85,
Éd. La Presse

Bordeaux blanc BEAU MAYNE également disponible.

ARTS ET SPECTACLES

Les Sortilèges : déjà vingt ans !

SUZANNE ASSELIN

« Le folklore, c'est l'expression de l'âme d'un peuple qui s'exprime à travers ses danses, ses chants et sa musique. C'est son patrimoine le plus riche et parfois aussi le plus souvent négligé ou ignoré », écrivait l'un de nos premiers ethnologues, Marius Barbeau.

Et Les Sortilèges, qui fêtent déjà leur 20e anniversaire, depuis hier et jusqu'au 30 novembre à la Place des arts, n'ont jamais oublié cet écrit prophétique. Leur Centre de documentation Marius-Barbeau, logé à l'étage de l'école désaffectée qu'ils occupent rue Chambord, est sûrement l'un des plus riches au Québec. Après dix ans, les quelque mille bouquins empoussiérés attendent toujours un bibliothécaire.

« Même la vague nationaliste qui a déferlé sur le Québec dans les années 70 nous a laissés pour compte », explique Jimmy Di Genova, le fondateur et directeur artistique de l'une des meilleures troupes de danse folklorique canadiennes. En fait, après l'apogée des Feux-Follets de Michel Cartier, vers la fin des années 60, la danse folklorique a totalement été éclipsée au profit des nouvelles formes de danse (le ballet-jazz, la danse moderne et le reste).

Au beau milieu de quelque 25 troupes amateurs du Québec, Les Sortilèges se sont pourtant distingués, comme Mackinaw, de Drummondville (où se tient régulièrement un festival international). « Depuis maintenant cinq ans, nous avons de plus en plus de danseurs professionnels. Environ 15 des 35 danseurs de la troupe ont quitté leur emploi ou leurs études pour danser à temps plein », précise M. Di Genova.

Le ministère des Affaires culturelles la reconnaît depuis trois ans. Il lui a accordé cette année une subvention au fonctionnement de l'ordre de $ 50,000. Pour son 20e anniversaire, la troupe s'est même rebaptisée « l'ensemble national de folklore Les Sortilèges ». L'impresario américain Robert Gewald, qui la fera monter sur les planches du Carnegie Hall (le 20 mars 1986) avant la tournée américaine de 1986-87, en a été pour ainsi dire l'inspirateur. Même le premier ministre Pierre-Marc Johnson les qualifie d'« ensemble national de folklore du Canada » dans sa lettre du programme-souvenir. Une étiquette qui sera par la suite réfutée par son attaché de presse.

Mais, du côté fédéral, la chanson n'est pas la même. Bien que le secrétariat d'État aux Affaires extérieures du Canada ait défrayé la prétournée de villes européennes (Belgrade, Bucarest, Budapest, Prague, Varsovie, Francfort, Bruxelles et Paris) du 1er au 20 décembre 1986, le Conseil des arts du Canada « reconnaît seulement les troupes professionnelles de ballet, de danse moderne et expérimentale », précise Monique Michaud, responsable du secteur danse. La danse folklorique ? Connaît pas ... même si elle a été la première source d'inspiration de tant de chorégraphes dans l'histoire mondiale de la danse.

Quoiqu'il en soit, Les Sortilèges s'organisent et leur campagne de financement, sous le patronage du maire Jean Drapeau, « intéresse de plus en plus le monde des affaires », lance M. Di Genova, autrefois professeur à l'école Saint-Stanislas, où on lui avait simplement demandé, en 1966, de monter un spectacle avec des élèves ! « Les grandes sociétés joignent les rangs, mais il reste encore des billets à $ 100 pour le gala-bénéfice de la soirée du 27. »

Flanqués de quelques relèves, Les Sortilèges présenteront des danses d'une quinzaine de pays dont l'Irlande, le Mexique, l'Arménie, l'Italie, Israël et l'Ukraine. « Même si nous nous intéressons aux autres folklores nationaux, nous continuons à faire des recherches pour découvrir le nôtre », ajoute fièrement M. Di Genova, entouré d'une mer de paperasse. Presque la moitié du répertoire de 60 danses vient du terroir : *Castor, Les P'tits Chars* (Lac-Saint-Jean), le *Valse-Lancier* (de la rue Bourbonnière à Montréal !), *La Danse du capitaine* (Gaspésie), entre autres.

Mais la préoccupation fondamentale de Jimmy Di Genova va surtout du côté de la formation des danseurs. « Le recrutement n'est pas facile. Les jeunes, c'est un fait, vont plus naturellement du côté des autres formes de danse, par ces temps de culture *techno-pop*. Nous avons besoin d'une école nationale de danse au Québec comme celle de Rotterdam aux Pays-Bas où le ballet, la danse moderne et le folklore sont réunis sous le même toit. »

Dans sa « politique de la danse » rendue publique en 1984, le gouvernement québécois ne voit pas les choses du même oeil. Il promet pour très bientôt un « document d'orientation » particulier pour la danse folklorique. Ardent défenseur de ses droits, M. Di Genova se demande : « Pourquoi faut-il que le folklore soit toujours considéré à part ? »

En attendant une politique spéciale, les jeunes danseurs des Sortilèges (qui ont entre 16 et 25 ans) répètent sans relâche pour la PdA. L'excellent folkloriste Pierre Chartrand a malheureusement quitté les rangs de la compagnie mais il signera les décors. « Nous accorderons une plus grande place au chant cette année. » Et l'orchestre de folklore ? « Nous n'avons pas vraimenmt les moyens de nous déplacer avec un orchestre. Ça coûte trop cher. Et, pour tout dire, nous aurions besoin de quatre ou cinq groupes de musiciens à cause de notre répertoire international très varié », conclut M. Di Genova.

En attendant le sort que leur réserve l'avenir, Les Sortilèges sont en quête d'un éditeur pour leur recherche fondamentale sur « le costume en milieu rural au Québec au 19e siècle ». Et ils proposent aux collectionneurs une magnifique sérigraphie d'interprétation (une édition seulement de 125 exemplaires) tirée d'une huile sur toile de Claude LeSauteur. Une belle image moderne et dynamique qui n'a rien à voir avec l'étiquette « québécoise » que nous apposons, souvent sans distinction, sur tout ce qui est folklore. Les vieux pays ont compris depuis longtemps son importance; nous en sommes encore à l'étape de la reconnaissance.

Extrait du spectacle des Sortilèges, au théâtre Maisonneuve jusqu'au 30 novembre.

En affaires, il faut être d'attaque

Pour demeurer compétitive, une entreprise doit se doter d'un arsenal marketing capable d'attaquer énergiquement le marché.

Le télémarketing, une arme nouvelle, précise, efficace, est en mesure de donner à votre démarche marketing le souffle qui lui permettra d'accroître rapidement la rentabilité de vos opérations et les profits de votre entreprise.

Le télémarketing, c'est une approche marketing qui repose sur un usage révolutionnaire des télécommunications dans l'entreprise. En intégrant les télécommunications à votre stratégie commerciale, le télémarketing vous permet d'augmenter de façon significative votre chiffre d'affaires tout en diminuant les frais relatifs à chaque vente.

Le télémarketing s'appuie sur une compilation systématique de l'information; il vous permet ainsi d'identifier et de conquérir de nouveaux marchés à un rythme étonnant, tout en vous offrant la possibilité d'exploiter de façon optimale les marchés où vous êtes déjà implanté.

Le service à la clientèle de votre entreprise fait partie des opérations prises en charge par le télémarketing. Résultat: un service qui vous gagne la considération de vos clients et vous assure d'une fidélité accrue.

Le télémarketing vous permet en outre d'effectuer le traitement des commandes et la gestion des comptes avec une efficacité qui vous donne un avantage marqué sur la concurrence.

Le télémarketing comporte des mécanismes de contrôle et de mesure qui permettent d'évaluer avec précision et régularité sa performance. Vous êtes ainsi en mesure de planifier et d'ajuster vos stratégies marketing en fonction d'une connaissance toujours supérieure et de votre marché et de vos opérations.

L'ère du télémarketing est déjà commencée. À l'heure où vous terminez ces lignes, vos concurrents en prennent connaissance. Et ils réfléchissent.

Telecom Canada, le réseau national qui regroupe dix compagnies de télécommunications à travers le Canada, a préparé pour vous une brochure qui vous en apprendra davantage sur le télémarketing.

Pour obtenir gratuitement cette brochure téléphonez dès aujourd'hui, sans frais, au **1 800 361-3050**.

L'efficacité passe par Bell

Membre du réseau national Telecom Canada

Bell

WYBOROWA

Saviez-vous que la vodka est une création de la Pologne.

Saviez-vous qu'en Pologne on la fabrique encore aujourd'hui exclusivement à partir de seigle.

Saviez-vous qu'on peut acheter au Québec cette vodka importée pour le prix d'une vodka ordinaire et qu'elle est disponible en format de 1,14 ℓ (40 oz)

FORMATS
750 mL
ou
1,14 ℓ (40 oz)

ARTS ET SPECTACLES

À la Cinémathèque québécoise

Au pays de Zom : un objet rare

FRANCINE LAURENDEAU

Comment décrire *Au pays de Zom*, film unique qui ne saurait être comparé à nul autre, à rien d'autre ? Fable, satire sociale, parodie humaine. Quelques instants dans la journée d'un homme d'affaires très content de lui, malgré des velléités d'examen de conscience. Le texte de Gilles Groulx, la calligraphie sur fond rose sont réjouissants. Joseph Rouleau incarne le riche industriel boursouflé de vanité, lui prête sa carrure imposante, sa voix de basse et son ton emphatique de chanteur d'opéra.

Mais l'âme de l'oeuvre, sa vitalité et sa séduction, c'est la partition musicale de Jacques Hétu. Ironique, spirituellement contrastée, tour à tour captivante et loufoque, d'un romantisme envoûtant et d'une irrésistible drôlerie, elle mène insidieusement et astucieusement le spectateur vers l'apothéose finale et le fera basculer, suffoqué et ravi, dans le plus inattendu des dénouements lyriques.

Enregistrés avant le tournage, les dialogues et la musique devraient donc constituer le ressort premier du film, lui imprimer son rythme, lui inspirer sa forme.

Au lieu de cela, curieux hiatus, on dirait que les jaillissements du son se figent en arrivant sur l'écran. Comme si l'image voulait freiner les élans de la musique, le découpage visuel est plat, sans relief, sans surprise. *Au pays de Zom*, par moments, fait penser à ces avions jouets qui ont du mal à voler harmonieusement parce que le moteur est trop puissant et la carcasse trop légère.

La structure préétablie aurait-elle été ressentie comme une contrainte par Groulx, cinéaste jusqu'alors habitué à la liberté de l'improvisation ? (Mais là où je sens un déséquilibre, on me parlera peut-être de contraste, d'opposition ou de contrepoint, tant il est vrai que les desseins du créateur sont impénétrables.)

Quoi qu'il en soit, *Au pays de Zom* est un objet rare, un film profondément original qui intrigue puis fascine, à travers même ses étrangetés et ses anomalies. (À la Cinémathèque québécoise, le 28 novembre à 18 h 35. La séance, tenue pour souligner l'attribution du prix Albert-Tessier à Gilles Groulx, comprend également une projection de *Golden Gloves*.)

Rapport annuel pré-Picasso

Un début de redressement au MBA

ANGÈLE DAGENAIS

Le rapport annuel 1984-85 du Musée des beaux-arts de Montréal se solde par un déficit de $ 665,000 (10 % des revenus et dépenses) portant à $ 1.3 million le déficit accumulé par cette institution au cours des cinq dernières années.

Le trésorier du MBA, M. Stephen Jarislowsky, explique cette « conjoncture périlleuse » par le fait que les subventions de l'État, qui représentent 71 % des coûts de fonctionnement du musée, n'ont pas été indexées à l'inflation au début des années 80 même si elles le sont depuis, laissant le musée avec un manque à gagner de presque $ 2 millions.

Le musée a donc resserré ses opérations et amorcé un effort de redressement qui commence à porter fruit, note le trésorier, puisque les souscriptions annuelles ont augmenté de 120 % pour atteindre le montant de $ 383,000 et que les dons divers reçus par le musée ont dépassé $ 460,000. De même, les revenus du guichet, de la boutique agrandie l'an dernier et des spectacles organisés par le MBA ont augmenté de 57 % pour s'établir à $ 533,000. Les chiffres de l'exposition Picasso se refléteront sur le prochain rapport annuel qui couvrira la période du 1er avril 1985 au 31 mars 1986.

Le trésorier déplore l'état des fonds d'acquisition du musée qui demeurent « ridiculement faibles ». Le MBA a déboursé en 1985 $ 791,000 pour enrichir ses collections ($ 355,400 en 1984) et reçu des dons d'oeuvres pour une valeur de $ 2.3 millions. Le trésorier estime que la somme de $ 1 million (provenant d'une dotation éventuelle de $ 20 millions) serait à peine suffisante pour assurer un « développement équilibré, bien que modeste » des collections. Actuellement, le fonds de dotation du musée se situe à $ 1.1 million, les fonds spéciaux à $ 2 millions et les revenus de placement à $ 200,000.

Le MBA pourrait essuyer complètement son déficit accumulé au cours du présent exercice financier (1985-86), signale le trésorier, grâce à l'exposition Picasso, une subvention spéciale du gouvernement du Québec et l'apport financier de sept commanditaires. Mais il lui faudra trouver $ 10 millions en fonds d'immobilisation auprès de l'entreprise privée pour assurer l'agrandissement prévue du musée au sud de la rue Sherbrooke.

Le MBA a obtenu l'an dernier quelque 160 dessins du peintre et sculpteur suisse Ferdinand Hodler (1853-1918) grâce à un don de M. et Mme Michael Hornstein, celui-ci étant vice-président du conseil d'administration du musée.

CINÉMA

ASTRE I: (327-5001) — **"Jagged edge"** 7 h 15, 9 h 15
ASTRE II: — **"Death Wish III"** 7 h 15, 9 h.
ASTRE III: — **"Back to the future"** 7 h 10, 9 h 15.
ASTRE IV: — **"Sale temps pour un flic"** 9 h.— **"Ninja 3, la domination"** 7 h 15.
BERRI I: (288-2115) — **"La tentation d'Isabelle"** 1 h 15, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 15, 9 h 15
BERRI II: — **"Escalier C."** 12 h 30, 2 h 40, 4 h 50, 7 h, 9 h 20.
BERRI III: **"Rendez-vous"** 1 h 15, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 15, 9 h 15.
BERRI IV: — **"Le Matou"** 1 h, 4 h, 7 h, 9 h 30.
BERRI V: — **"Les anges se fendent la gueule"** 12 h 30, 2 h 20, 4 h 10, 6 h, 7 h 50, 9 h 40.
BONAVENTURE I: (861-2725) —**"Remo Williams, the adventure begin"** 1 h 45, 4 h 15, 7 h, 9 h 30.
BONAVENTURE II: — **"The kiss of the spider woman"** 1 h 30, 4 h, 7 h, 9 h 30.
BROSSARD I: (465-5906) — **"Fletch aux trousses"** 9 h 20, **"Touché"** 7 h 20.
BROSSARD II: (465-5906) — **"Partir et revenir"** 7 h, 9 h 15
BROSSARD III: **"Invasion U.S.A."** 7 h 25, 9 h 30.
CINÉMA CAPITOL: (849-0041)— **"Rocky 4"** 11 h 30, 1 h 30, 3 h 30, 5 h 30, 7 h 30, 9 h 30
CARTIER-LAVAL: (663-5124) — **"Fletch aux trousses"** 9 h.— **"Breakfast club"** 7 h 10.
CHAMPLAIN I: (524-1685) — **"Bolero"** 9 h 05— **"Santa Claus"** 7 h
CHAMPLAIN II: — **"Les jours et les nuits de China Blue"** 9 h 20— **"Les amants de Maria"** 7 h 25.
CINÉMA V: 5560 ouest Sherbrooke (489-5559)— **"90 days"** 7 h.— **"The front"** 7 h 15— **"Pixote"** 9 h 15— **"Koyaanisqatsi"** 9 h 30.
CINÉMA DE PARIS:(875-1882) — "Death Wish III" 1 h 30, 3 h 15, 5 h, 7 h, 9 h.
CINÉMA DU VILLAGE: 1220, Ste-Catherine est (523-3239)— **"The bigger the better"** 1 h, 2 h 15, 3 h 30, 4 h 45, 6 h, 7 h 15, 8 h 30, 9 h 45 (jusqu'au 14 nov.)
CINÉMATHÈQUE QUÉBÉCOISE: (842-9763)— **"Au pays de Zom"** 18 h 35— **"Le cabinet du docteur Caligari"** 20 h 35
CINÉPLEX I: (849-4518) — "War in love" 1 h, 3 h, 5 h, 7 h, 9 h.
CINÉPLEX II: — **"St-Elmo's fire"** 1 h 15, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 15, 9 h 15.
CINÉPLEX III: — **"Joshua then and now"** 2 h, 4 h 30, 7 h, 9 h 30
CINÉPLEX IV: — **"Teen wolf"** 1 h 20, 3 h 20, 5 h 20, 7 h 20, 9 h 20.
CINÉPLEX V: — **"Invasion in U.S.A."** 1 h 15, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 15, 9 h 15.
CINÉPLEX VI: — **"Fright night"** 1 h 35, 3 h 35, 5 h 35, 7 h 35, 9 h 35
CINÉPLEX VII: — **"Godzilla"** 1 h 30, 3 h 30, 5 h 30, 7 h 30, 9 h 30
CINÉPLEX VIII: — **"Back to the future"** 1 h, 3 h 05, 5 h 10, 7 h 20, 9 h 30.
CINÉPLEX IX: — **"Carmen"** 2 h, 5 h, 8 h.
CINÉMA MONTRÉAL I: (521-7870) — **"Rambo II, la mission"** 2 h 05, 5 h 50, 9 h 30— **"L'enfer de la violence"** 12 h 15, 4 h, 7 h 40.
CINÉMA MONTRÉAL II: — **"Les griffes de la nuit"** 3 h, 6 h 15, 9 h 35— **"Lune de sang"** 1 h 20, 4 h 40, 8 h.
COMPLEXE DESJARDINS I:(288-3141)— "Amadeus" 12 h 05, 14 h 55, 17 h 45, 20 h 35
COMPLEXE DESJARDINS II: — **"Le flic de Beverley Hills"** 12 h 15, 16 h 30, 20 h 45— **"Indiana Jones, et le temple maudit"** 14 h 20, 18 h 35
COMPLEXE DESJARDINS III: — **"Rêves sensuels d'un auteur"** 12 h 10, 14 h 55, 17 h 50, 20 h 25— **"L'initiation de Virginie"** 13 h 20, 16 h 05, 18 h 50, 21 h 35.
COMPLEXE DESJARDINS IV: — **"La rose pourpre du Caire"** 12 h 30, 14 h, 15 h 30, 17 h, 18 h 30, 20 h, 21 h 30.
COMPLEXE GUY-FAVREAU / O.N.F.: 200 ouest Boul. Dorchester, Mtl (283-8229)— **"Luna Luna Luna" "Carnets du Maroc: mémoire à rebours"** 19 h, 21 h.
CONSERVATOIRE D'ART CINÉMATOGRAPHIQUE: (848-3878)—
CRÉMAZIE: (388-4210) — **"Trois hommes, un couffin"** 7 h 30, 9 h 30.
DAUPHIN I: (721-6060) — **"Le baiser de la femme araignée"** 7 h , 9 h 15.
DAUPHIN II: **"Partir et revenir"** 7 h 15, 9 h 30.
DORVAL I: (631-8587) — **"Rocky 4"** 7 h 15, 9 h 15
DORVAL II: **"Bad medecine"** 7 h 15, 9 h 20.
DORVAL III: **"Target"** 7 h, 9 h 15.
DÉCARIE I: (341-3190) — **"Transylvania"** 7 h, 9 h
DÉCARIE II: — **"Remo Williams, the adventure begin"** 7 h 20, 9 h 40.
ÉLYSÉE I: (842-6053) — **"Camila"** 6 h 50, 9 h.
ÉLYSÉE II: — **"Péril en la demeure"** 7 h 15, 9 h 15.
FAIRVIEW I: (697-8095) — **"One magic christmas"** 6 h, 7 h 45, 9 h 30
FAIRVIEW II: — **"A nightmare on Elm street part 2"** 6 h, 7 h 50, 9 h 40
GREENFIELD 1: (671-6129) — **"Rocky 4"** 7 h 15, 9 h 15.
GREENFIELD 2: — **"Elvis Gratton"** 6 h 05, 7 h 55, 9 h 45
GREENFIELD 3: — **"Hold up"** 7 h, 9 h 20.
IMPÉRIAL: (288-7102) — **"After hours"** 1 h 10, 3 h 10, 5 h 10, 7 h 10, 9 h 10.
JEAN-TALON:(725-7000) — **"Les griffes de la nuit"** 9 h 15— **L'exécuteur, exterminateur"** 7 h 30.
KENT I:(489-9707) — **"One magic christmas"** 6 h, 7 h 45, 9 h 30
KENT II:— **"After hours"** 7 h, 9 h .
CINÉMA DU PARC I:(844-9470) — **"Rocky 4"** 7 h 15, 9 h 15
CINÉMA DU PARC II:— **"After hours"** 7 h, 9 h.
CINÉMA DU PARC III: — **"That was then this is now"** 7 h 25, 9 h 30.
L'AUTRE CINÉMA:(722-1451) — **"La nuit porte jarreteles"** 7 h.— **"Le matelot 512"** 7 h 30— **"Carmen de Rosi"** 9 h — **"Passe ton bac d'abord"** 9 h 30 (22 au 28 nov.)
LAVAL I:(688-7776) — **"Rocky 4"** 7 h 15, 9 h 15
LAVAL II:— **"Nightmare on Elm street part 2"** 6 h, 7 h 50, 9 h 40
LAVAL III: — **"To live and die in L.A."** 7 h 10, 9 h 30.
LAVAL IV:— **"To live and die in L.A."** 7 h 10, 9 h 30
LAVAL V:— **"Hold-up"** 7 h, 9 h 20.
LAVAL-ODÉON I:(687-5207)— **"Bolero"** 9 h 30— **"Les anges du mal"** 7 h 45
LAVAL-ODÉON II:— **"Back to the future"** 7 h, 9 h 10.
LOEW'S I:(861-7437) — **"Nightmare on Elm Street part 2"** 12 h 30, 2 h 15, 4 h, 5 h 45, 7 h 40, 9 h 35
LOEW'S II:— **"This was then this is now"** 12 h 50, 2 h 55, 5 h, 7 h 10, 9 h 20
LOEW'S III:— **"Rainbow brite"** 12 h 15, 2 h, 3 h 45— **"Target"** 7 h, 9 h 15
LOEW'S IV:— **"Commando"** 12 h 10, 2 h, 3 h 50, 5 h 40, 7 h 30, 9 h 20
LOEW'S V:— **"A boy and his dog"** 12 h 30, 2 h 15, 4 h, 5 h 45, 7 h 35, 9 h 25.
MERCIER:(255-6224)— **"Prison de femmes en furie"** 9 h 15— **"L'exécuteur, exterminateur"** 7 h 15
OUIMETOSCOPE:(525-8600) — **"L'aventure, c'est l'aventure"** 7 h 15, 9 h 30.— **"Possession"** 7 h, 9 h 15
OUTREMONT:(277-4145)— **"Le bal"** 7 h.— **"Le thé au harem d'Archimède"** 9 h 30
PALACE I:(866-6991) — **"Rocky 4"** 1 h 15, 3 h 15, 5 h 20, 7 h 25, 9 h 30
PALACE II:— **"One magic christmas"** 12 h 05, 1 h 55, 3 h 45, 5 h 35, 7 h 25, 9 h 15
PALACE III:— **"Bad medecine"** 1 h 10, 3 h 10, 5 h 10, 7 h 15, 9 h 20
PALACE IV:— **"The protector"** 12 h, 1 h 55, 3 h 50, 5 h 45, 7 h 40, 9 h 35
PALACE V:— **"Better off dead"** 12 h, 1 h 55, 3 h 50, 5 h 45, 7 h 40, 9 h 35.
PALACE VI:— **"To live and die in L.A."** 12 h 20, 2 h 35, 4 h 50, 7 h 05, 9 h 20
PARADIS I: — **"Les griffes de la nuit"** 8 h 45— **"Lune de sang"** 7 h 15.
PARADIS II:— **"Fletch aux trousses"** 9 h 10, **"Breakfast club"** 7 h 20.
PARADIS III:— **"Les anges se fendent la gueule"** 9 h — **"Le jumeau"** 7 h 10.
CINÉMA PARALLÈLE: (843-6001)— **"L'éveillé du pont de l'Alma"** 19 h 30, 21 h 30
PARISIEN I:(866-3856) — **"Hold-up"** 12 h 25, 2 h 35, 4 h 50, 7 h, 9 h 15
PARISIEN II:— **"Elvis Gratton"** 12 h 30, 2 h 20, 4 h 10, 6 h, 7 h 50, 9 h 40
PARISIEN III:— **"Subway"** 1 h, 3 h, 5 h 05, 7 h 10, 9 h 15
PARISIEN IV:— **"Le 4e pouvoir"** 1 h 30, 3 h 30, 5 h 30, 7 h 30, 9 h 30
PARISIEN V:— **"Police"** 12 h 55, 3 h 05, 5 h 20, 7 h 30, 9 h 45
PLACE LONGUEUIL I:(679-7451) — **"Prison de femmes en furie"** 9 h 15— **"L'exécuteur, exterminateur"** 7 h 15
PLACE LONGUEUIL II:— **"Le matou"** 7 h, 9 h 30.
PLACE ALEXIS NIHON I:(935-4246) — **"Agnes of God"** 1 h, 3 h, 5 h, 7 h, 9 h.
PLACE ALEXIS NIHON II:— **"Transylvania."** 1 h 30, 3 h 30, 5 h 30, 7 h 30, 9 h 30.
PLACE ALEXIS NIHON III:— **"Back to the future"** 1 h, 3 h 05, 5 h 10, 7 h 20, 9 h 30.
PLACE DU CANADA:(861-4595) — **"Jagged edge"** 7 h, 9 h 15.
SAINT-DENIS I:(845-3222) — **"L'ange de la vengence"** 14 h 40, 18 h, 21 h 15— **"Centurions de l'an 2001"** 13 h, 16 h 15, 19 h 35.
SAINT-DENIS II:— **"Pale rider, cavalier solitaire"** 12 h 40, 16 h 40, 20 h 50— **"Gremlins"** 14 h 45, 18 h 50.
VERSAILLES I:(353-7880) — **"Rocky 4"** 7 h 15, 9 h 15
VERSAILLES II:— **"Hold up"** 7 h, 9 h 20
VERSAILLES III:— **"Elvis Gratton"** 6 h 05, 7 h 55, 9 h 45.
L'ERMITAGE:(388-5577) — **"Le matou"** 8 h.
WESTMOUNT SQUARE:(931-2477)— "Bad medecine" 7 h 15, 9 h 20
YORK:(937-8978) — **"Rocky 4"** 1 h 15, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 15, 9 h 15.

SUR SCÈNE

L'AIR DU TEMPS: 191 ouest St-Paul (842-2003)— Jazz tous les soirs— spectacles à 10h., 11h.30 et 00h.45— Les dim. lun. et mar. « Le Quartet Guy Nadon » avec Guy Nadon, batterie, Jean Cyr, basse, Claude Dyotte, guitare, et Ron Dilauro, trompette, spectacles à 10h., 11h.30 et 00h.45— Bob Rollins Quintet, avec Bob Rollins, au piano, Cisco Normand, batterie, Normand Guilbault, basse, Alan Penfold, trompette, et Jean-Pierre Zanella, saxophone, 27 au 30 nov., spectacles à 22h., 23h.30 et 00h.45
BAR 2080: 2080 rue Clark, Mtl (285-0007)— Michael Gauthier, guitariste de jazz, en spectacle, du jeu. au dim. à compter de 22h.
BISTRO D'AUTREFOIS: 1229 St-Hubert, Mtl— La Boite à Lily: En spectacle: Gilles Bernier, 21h.30, Jean-Jacques Vanier, humoriste, 23h.30, le 28 nov.
LA BUTTE SAINT-JACQUES: 50 ouest rue St-Jacques, Mtl (842-3009)— Masquaterre présente « Stalag » de Paul Vandenberghe, 26 au 28 nov. à 20h.30
CAFÉ-CONCERT LA BELLE ÉPOQUE: St-Timothée— « Trois femmes pour un homme » production du Café-Concert, m. en s. Philippe Grenier, à compter du 25 oct., du jeu. au sam. 21h.
CAFÉ-CONCERT LA CHACONNE: 342 est rue Ontario, Mtl (843-8620)— Tous les jeudis soirs opéra musique tzigane et romance avec Janusz Wolny, baryton, et Magdalena Kowalewska, pianiste, à 21h.
CAFÉ DE LA PLACE: (Place des arts, 842-2112) — « À cinquante ans, elle découvrait la mer » de Denise Chalem, m. en s. Monique Duceppe, du 13 nov. au 14 déc. et les 26-27-28 déc. et 2-3-4 janv., du mar. au sam. à 20h.
CAFÉ-THÉÂTRE QUARTIER LATIN: 4303 St-Denis, Mtl (843-4384)— « Tranzat » spectacle de Jean Custeau, Philippe Noireaut et Clotilde, du 20 nov. au 15 déc., du mer. au dim. à 22h.
CAFÉ THÉLÈME: 311 est Ontario, Mtl (845-7932)— « Christopher Columbius » 28 au 30 nov. à 21h.30
CHRIST CHURCH CATHEDRAL: Angle Ste-Catherine et Université, Mtl— Récital-midi avec Li-Ke Chang, violoncelle, et Gerald Wheeler, au piano, le 28 nov. à 12h.30
CLUB BALATTOU: 4372 St-Laurent, Mtl (845-5447)— Tous les ven. et sam. musique populaire africaine, de 21h. à 03h.
CLUB MILES: 1200 Bishop (861-4656)— Tous les soirs l'Ensemble Elder Léger, à 17h.30
LE CLUB SODA: 5240 ave du Parc, Mtl— Spectacle de Robert Paquette, du 27 au 30 nov. à 20h.30
CONSERVATOIRE DE MUSIQUE DE MONTRÉAL: 100 est rue Notre-Dame, Mtl— Salle Germaine Malépart: Récital de chant, classe de Marie Daveluy, le 28 nov. à 12h.— Salle Gabriel Cusson: Récital de violon, classe de Sonia Jelinkova, accompagnement Suzanne Blondin, le 28 nov. à 20h.
ÉGLISE SAINT-ANDRÉ APÔTRE: 10530 Waverly, Mtl— Orchestre Symphonique du Conservatoire de Musique, sous la dir. de Raffi Armenian, Vincent Bernard violoncelliste, oeuvres de Haydn, Tchaikovsky et Beethoven, le 28 nov. à 20h.
ÉGLISE SAINT-JEAN-BAPTISTE: angle Rachel et Henri-Julien, Mtl— La Société Philharmonique de Montréal présente « Requiem de Verdi » sous la dir. de Miklos Takacs, avec le Choeur de l'Uqam, le Choeur Laval, Colette Boky, soprano, Guy Bélanger, ténor, Livia Budai, mezzo-soprano, et Claude Corbeil, basse, le 28 nov. à 20h.
L'ESKABEL: 1235 rue Sanguinet, Mtl (849-7164)— « Air froid » d'après l'oeuvre de Howard Philipp, Lovecraft, m. en s. par Mario Boivin, du 15 nov. au 15 déc., du mer. au dim. 20h.30
ESPACE LIBRE: 1945 rue Fullum, Mtl (521-4191)— Omnibus présente « 2 contes parmi tant d'autres pour une tribu perdue » de René-Daniel Dubois, m. en s. Jean Asselin, du 12 nov. au 8 déc., mar. au sam. 20h.30, dim. 15h.
LES FOUFOUNES ÉLECTRIQUES: 97 est Ste-Catherine, Mtl— Tantale, hard rock, 28 nov. à 21h.
LE GRAND CAFÉ: 1720 St-Denis, Mtl (849-6955)— Vic Vogel et ses musiciens, du 27 au 30 nov., spectacles de 21h.30 à 02h.30
HÔTEL MERIDIEN: 4 complexe Desjardins, Mtl (285-1450)— Bar du Foyer: Deux pianistes sont en vedette, Claude Foisy, du lun. au ven. de 17h. à 20h.— Fred Neylor, du mar. au sam. de 20h. à 24h.
HÔTEL DE LA MONTAGNE: 1430 de la Montagne (288-5656)— Charles Bensoussan, lun. au ven. 17h. à 21h.— Carol Parisien, mer. au sam. 21h. à 01h.
LE GRAND HÔTEL: 777 Université (879-1370)— Bar La Verrière: piano-bar avec Roland Devèze mar. au sam. 19h.00 à 00.00— Dîner-Théâtre « Hats! » écrit et m. en s. de Roger Peace, du 5 sept. au 31 déc., Dîner et Théâtre: merc.-jeu. 19h, sam. dim. 18h30; Fin de soirée sam. 23h30; Théâtre uniquement, mer. jeu. et dim. 21h. (879-1370 loc. 3204).
HOTEL REINE ÉLISABETH: Café Arthur, Mtl (851-3511)— « L'enfer à l'envers » comédie musicale, du mer. au ven. 21h.30, sam. 22h.30
LA CROISETTE: 1201 o. Dorchester (878-2000)— John Shear, pianiste, du dim. au ven. 18h. à 23h.
LA LICORNE: 2075 Boul. St-Laurent, Mtl (843-4166)— « Le party de Paline » du 22 nov. au 21 déc., mar. au sam. 20h.30
L'IMPROMPTU: 1201 O. Dorchester (878-2000)— Jacques Ouellet, pianiste-animateur, du lun. au sam. de 21h. à 02h.
MAIRIE DE LACHINE: 21, 18e ave, Lachine— Concert de l'Ensemble vocal Tudor de Montréal, sous la dir. de Ward Swingle, de Swingle Singers, le 28 nov. à 20h.
MAISON-THÉÂTRE: 255 est rue Ontario, Mtl (288-7211)— Le Green Thumb Theatre présente « Not so dumb » jeu. 10h., ven. 9.h30 et 13h.30, sam. 15h., dim. 13h. et 16h.
OF GALERIE: 3454 rue St-Denis, Mtl (843-6615)— Opéra-Fête présente « Le système magistère » du 1 au 30 nov., mer. au sam. à 21h.
PLANÉTARIUM DOW: 1000 rue St-Jacques, Mtl (872-4530)— « L'Étoile des Mages » du 27 nov. au 5 janv. spectacles français: mar. au ven. 13h.30, 20h.30, sam. 14h15, 16h.30, 20h.30, dim. 13h. 15h.30, 16h.30, et 20h.30 spectacles anglais: mar. au ven. 12h.30 et 19h.30, sam. 13h., 15h.30, 19h.30, dim. 14h.15, et 19h.30
RESTAURANT LA FORGE: 8375 Christophe-Colomb, Mtl (727-3729)— Ghislaine, organiste et chanteuse animatrice, en spectacle du jeu. au dim. de 18h.30 à 24h.
RISING SUN: 286 ouest Ste-Catherine, Mtl (861-0657)— The Grates of Wrath, 28 nov.
SALLE WILFRID PELLETIER: PDA (842-2112)— Enrico Macias, chanteur populaire, le 28 nov. 20h.— L'Opéra de Montréal présente « Cavalleria Rusticana » de Mascagni, et « Suor Angelica » de Puccini, 30 nov. à 20h.
SALLE SAINT-LOUIS DE FRANCE: 3767 rue Berri, Mtl (845-5211)— « La noce » en prolongation du 3 au 7 déc., sem. 20h.30, sam. 17h. et 21h.
STUDIO-THÉÂTRE ALFRED-LALIBERTÉ: UQAM 1455 St-Denis, Mtl— « Marie Asphalte » de Serge Ganzl, m. en s. Claude Poissant, du 26 au 30 nov. à 20h.30
TANGENTE: 3655 St-Laurent, ste 303, Mtl (842-3532)— Dulcinée Langfelder présente « Cercle vicieux ou l'histoire de la fille qui n'arrêtait pas de courir » du 20 nov. au 1 déc., du mer. au dim. à 20h.30
THÉÂTRE D'AUJOURD'HUI: 1297 rue Papineau, Mtl (523-1211)— Les Folles Alliées présentent « Mademoiselle Autobody » du 7 au 30 nov., mar. au sam. 20h.30, dim. 15h.
THÉÂTRE CALIXA-LAVALLÉE: 3819 Calixa-Lavallée, Mtl (872-3947)— « Basilonia An 2000 » texte de Rodrigo Gonzalez, adaptation et traduction de Lucie Lapointe, 28 au 30 nov. à 20h.
THÉÂTRE CENTAUR: 453 St-François-Xavier, Mtl (288-3161)— « The zen of an intelligent machine » de William Kuhns, du 7 nov. au 22 déc., mar. au sam. 20h., dim. 19h., matinée le sam. 14h.
THÉÂTRE FÉLIX LECLERC: 1456 est Ste-Catherine, Mtl (521-4650)— « Même jour, même heure, l'an prochain » de Bernard Slade, traduction François Tassé, m. en s. Jean-Yves Laforce, du 7 nov. au 1 déc.
THÉÂTRE MAISONNEUVE: PDA (842-2112)— L'Ensemble national de folklore Les Sortilèges, 27 au 30 nov. à 20h.
THÉÂTRE DU NOUVEAU MONDE: 84 ouest Ste-Catherine, Mtl (861-0563)— « La cuisine » d'Arnold Wesker, m. en s. Guillermo De Andrea, à compter du 21 nov.
THÉÂTRE DENISE PELLETIER: 4353 est Ste-Catherine, Mtl (253-8974)— « Le seigneur des anneaux » m. en s. André Viens, du 24 oct. au 30 nov., les ven. et sam. à 20h.30 (supplémentaires 6-7 déc. à 20h.30, 1 et 8 déc. à 14h.)
THÉÂTRE PORT ROYAL: PDA (842-2112)— « Le gars de Québec » de Michel Tremblay, sous la dir. de Gilbert Lepage, du 30 oct. au 7 déc. du mar. au ven. 20h., sam. 17h. et 21h.(supplémentaires les 12-13 déc. à 20h., 14 déc. à 17h. et 21h.)
THÉÂTRE DE QUAT'SOUS: 100 est ave des Pins, Mtl (845-7277)— « Being at home with Claude » création québécoise de René-Daniel Dubois, m. en s. Daniel Roussel, du 13 nov. au 8 déc., du mar. au sam. 20h., le dim. à 15h.
THÉÂTRE DU RIDEAU VERT: 4664 St-Denis, Mtl (844-1793)— « Avant la nuit...Offenbach » de Michel Garneau, m. en s. Michelle Rossignol, du 19 nov. au 22 déc., mar. au ven. 20h., sam. 17h. et 21h., dim. 15h.
UNIVERSITÉ CONCORDIA: 7141 ouest Sherbrooke, Mtl— Concert de Jazz Combo, Big Band 1, 28 nov. 20h.30
THÉÂTRE LE PIGEONNIER: 138 nord Wellington, Sherbrooke (564-2060)— Grande Salle: Triple One-man-show avec Michel Barrette, Aristophane et Lauzon, 29-30 nov. 20h.30— Bar-Théâtre: Marc Bolduc et Cie, jazz, 29-30 nov. 23h.
GRAND THÉÂTRE DE QUÉBEC: Québec— Salle Octave-Crémazie: Le Théâtre du Trident présente « La puce à l'oreille » de Feydeau, m. en s. Olivier Reichenbach, du 5 au 30 nov., mar. au sam. 20h., matinée le 23 nov. à 14h.
THÉÂTRE DE LA BORDÉE: 1091½ rue St-Jean, Québec (694-9631)— « Souriez Mlle Robi » comédie musicale m. en s. Jacques Lessard, du 12 nov. au 7 déc., mar. au sam. 20h.30
CENTRE NATIONAL DES ARTS: Ottawa (563-1144) — Salle Théâtre: The Grand Theatre Cie présente « Children of a lesser God » 25 au 29 nov. à 20h., 30 nov. 14h. et 20h.— Salle Studio: « L'Année de la grosse tempête » de André Ricard, 26 au 29 nov. 20h.— Salle Opéra: Casse-Noisette, ballet, 27 au 30 nov. 19h.30
SALLE RENÉ-PROVOST: 110 rue Wright, Hull (771-6669)— « S.O.S. Tendresse » de Anne-Marie Riel, du 20 nov. au 7 déc., du mer. au sam. 20h.30
THÉÂTRE DE L'ÎLE: 1 rue Wellington, Hull— « La nuit des p'tits couteaux » de Suzanne Aubry, du 13 nov. au 7 déc., mer. au ven. 20h.30, sam. 19h. et 22h.

"Le succès-surprise de cette rentrée. On l'applaudit!" — LE JOURNAL DU DIMANCHE
3 HOMMES et un couffin
ROLAND GIRARD MICHEL BOUCHARD ANDRÉ DUSSOLLIER
le NOUVEAU film de Coline Serreau
CRÉMAZIE ST-DENIS - CRÉMAZIE 388-4210
Lun. à ven.: 7:30 - 9:30
Sam.-dim.: 1:30 - 3:30 - 5:30 - 7:30 - 9:30.

AUJOURD'HUI À 12h30
Li-ke Chang, violoncelle
Gerard Wheeler, piano
des oeuvres de Schubert et Bach
offrande volontaire
CHRIST CHURCH CATHEDRAL
Ste-Catherine et Université

QUELQUES FILMS À VOIR À MONTRÉAL CETTE SEMAINE
au cinéma OUTREMONT, 277-4145 / 277-2001
ce soir 9h30 **LE THÉ AU HAREM D'ARCHIMÈDE** Prix Jean Vigo 1985 — 14 ans
... et à L'AUTRE CINÉMA, 722-1451
ce soir 7h00 **LA NUIT PORTE-JARRETELLES** avec Jezebel Carpi — 18 ans
ce soir 7h30 **LE MATELOT 512** avec Dominique Sanda — GÉNÉRAL
ce soir 9h00 **CARMEN** avec Julia Migenes-Johnson — GÉNÉRAL
ce soir 9h30 **PASSE TON BAC D'ABORD** de Maurice Pialat — GÉNÉRAL

Robert Gravel et Monique Bélisle dans une scène de **L'Année de la grosse tempête** d'André Ricard, une mise en scène d'André Brassard. Cette production du Théâtre français du CNA d'Ottawa mettant en vedette une pléiade de comédiens et comédiennes est présentement à l'affiche du Studio du Centre national des Arts à Ottawa et ce, jusqu'au 14 décembre. **(Publicité)**

LES CONCERTS Grand Marnier

12 décembre
CLAUDIO Arrau
piano
BEETHOVEN:
Sonate no 7 en re majeur, op. 10 no 3
Sonate no 21 en do majeur, op. 53 «Waldstein»
Sonate no 26 en mi bémol majeur, op. 81a «Les adieux»
Sonate no 23 en fa mineur, op. 57 «Appassionata»
Prix des billets: 22,50$, 16$, 11$
OSM ORCHESTRE SYMPHONIQUE DE MONTRÉAL CHARLES DUTOIT

CFGL FM 105,7
Mon choix... ma façon de vivre.

FAIS CE QUE DOIS

Fondé par Henri Bourassa le 10 janvier 1910

Directeur: Jean-Louis Roy

Rédacteur en chef: Paul-André Comeau

Rédacteurs en chef adjoints: Jean Francoeur, Christian Bellavance

Directeur de l'information: Jean-Guy Duguay

Directeurs adjoints: Pierre Beaulieu, Serge Gosselin

Directeur des services administratifs: Michel Paradis

L'IMPASSE BUDGÉTAIRE

EN DATE du 30 septembre dernier, la synthèse des opérations financières du gouvernement québécois indique une hausse du déficit budgétaire de l'État pour l'année en cours. Fin avril, le ministre des Finances du temps, M. Yves Duhaime avait prévu un excédent des dépenses sur les revenus de l'ordre de $ 3.095 milliards. La variation observée depuis force un réajustement de cette prévision qui se situe désormais à $ 3.2 milliards.

À quatre jours de l'élection générale, le dépot de la mise à jour de l'écart budgétaire rappelle à tous le contexte serré dans lequel devra évoluer le gouvernement qui sera élu lundi prochain. Il illustre de plus l'importance des négociations déjà amorcées avec Ottawa en vue du renouvellement des transferts fédéraux aux provinces, question qui est à l'ordre du jour de la conférence fédérale-provinciale en cours à Halifax.

La détérioration des finances du Québec et la croissance continue de son niveau d'endettement ne sont pas imputables à une famille politique plutôt qu'à une autre, comme le rappelle fort justement M. Daniel Denis dans l'étude qu'il vient de signer pour le Comité-Québec de l'Institut C. D. Howe. Lancés au début des années 70, les mouvements d'alourdissement fiscal et d'endettement public ont été constants. Le difficile effort de redressement accompli en 1982 n'a pas été suffisant pour recréer une marge de manoeuvre permettant à ceux qui nous gouvernent de reprendre la maîtrise d'une part raisonnable des ressources communes. D'où le débat assez mince, quant au fond, entre MM. Johnson et Bourassa sur la fameuse question de la « marge de manoeuvre ». D'où le conservatisme du premier et l'attitude volontariste du second, conservatisme et volontarisme qui s'alimentent à un même constat, celui d'une fiscalité comparativement excessive et d'un taux d'endettement qui ne doit plus croître.

Année après année depuis 1960, le niveau des dépenses a largement dépassé celui des revenus. Pendant longtemps, cette disparité a été présentée avec vigueur comme susceptible de produire la croissance économique et le développement social. Mais il a bien fallu se rendre à l'évidence. Récemment, les conséquences économiques d'un fardeau fiscal non compétitif et celles du coût croissant de la dette sont devenues des sujets de préoccupations largement communes, d'autant que les emprunts de l'État étaient de moins en moins justifiés par des investissements publics. Voilà où nous en sommes.

Certains souhaitent une réduction massive et quasi immédiate des dépenses publiques en ligne avec les ressources réelles de l'État. Cette voie est irréaliste. Si on devait s'y engager sans autre considération, le mal produit serait plus grand que le mal combattu. C'est une politique d'ajustement à moyen terme visant un certain nombre d'objectifs majeurs qui est attendue du prochain gouvernement. Dans l'étude qu'il a préparée pour l'Institut C.D. Howe, M. Daniel Denis évoque « un changement de cap budgétaire ... sans quoi la latitude de la politique budgétaire québécoise et la performance de l'économie risquent d'en souffrir sérieusement. »

Cette politique d'ajustement passe obligatoirement par un rééquilibrage du niveau du déficit avec le niveau des investissements réels, l'élaboration d'une fiscalité qui soit comparable avec celle prévalant chez nos voisins et concurrents, une révision de la taille des programmes de dépenses publiques et dans certains cas d'un abandon pur et simple d'activités qui ne sont pas essentielles. L'arbitrage sera complexe et exigera notamment un effort constant d'explication. Pour l'année financière 1984-85, M. Denis a évalué l'écart entre l'effort fiscal des Québécois et celui des quatre « provinces moyennes » à $ 3.7 milliards. Il a estimé de plus à $ 8.3 milliards la diminution de l'encours de la dette si on devait ajuster le taux d'endettement du Québec sur celui des autres provinces de la fédération. Ces « écarts milliardaires » ne pourront pas être comblés instantanément. Leur somme équivaut à la moitié du budget québécois.

L'effort d'ajustement requis ne saurait signifier que l'État renonce à effectuer des allocations nouvelles dans des domaines jugés prioritaires ou dans des secteurs où, jusqu'à maintenant, il n'a pas cherché à intervenir. Aucune des équipes politiques en présence ne soutient d'ailleurs une thèse aussi absurde.

Tel qu'il s'est déroulé, le débat sur « la marge de manoeuvre » n'a touché que l'aspect superficiel d'un problème beaucoup plus profond et qui circonscrit l'un des défis les plus complexes que la nouvelle équipe de gouvernement devra relever. Comment élargir la marge de manoeuvre de l'État tout en consentant au changement de cap budgétaire requis par l'état des finances publiques ? Comment conserver de grands services publics et assurer le maintien des programmes de protection sociale dans le cadre de ce changement de cap budgétaire ?

Dans ce contexte, la renégociation des transferts fédéraux au Québec constitue un élément clé des années qui viennent. M. Bourassa a tout à fait raison de placer cette question en tête de liste des priorités du Québec. Toute réduction substantielle de ce côté plongerait les finances publiques québécoises dans un état de crise grave, compromettrait les chances de leur redressement et freinerait le développement économique à moyen et à long terme.

— JEAN-LOUIS ROY

Sur la case Départ

LA DATE du 30 novembre sera désormais une sorte de case Départ dans le grand jeu de « serpents et échelles » que constitue la négociation des salaires de quelque 300,000 employés des secteurs public et parapublic au Québec.

C'est à cette date que le nouvel Institut de recherche et d'information sur la rémunération (IRIR) doit rendre public un premier rapport. C'est en outre dans le sillage de ce rapport, plus précisément dans les 30 jours qui suivent, que les parties patronales et syndicales doivent procéder à un échange de propositions. Ainsi le veut le scénario de la loi 37.

L'Institut a pour fonction première « d'informer le public de l'état et de l'évolution comparée de la rémunération globale [des salariés des secteurs public et parapublic] et de la rémunération globale des autres salariés québécois de toute catégorie qu'il détermine ».

En fait, son rapport n'aura pas cette année toute l'importance qu'il pourra revêtir plus tard. Trois facteurs se conjugent pour en diminuer l'impact.

Le premier facteur est inscrit dans la loi même. Le cadre judirique dans lequel se déroulera la prochaine ronde prévoit que les salaires de la première année sont « négociables » au sens le plus strict, y compris le droit de grève. Certes les négociateurs ne pourront ignorer tout à fait les données recueillies par l'Institut, mais l'exercice du rapport de forces rend moins prévisible le résultat de leurs « discussions ».

Il en ira différemment lors des deuxième et troisième années de ce cycle de trois ans, alors que salaires et échelles de salaires seront établis par voie de règlement après « discussion » avec les associations syndicales sur un « projet » qui s'inspirera du rapport de l'Institut.

Un deuxième facteur réduit l'importance du rapport que l'IRIR mettra à la poste lundi à l'adresse des parties concernées. C'est le facteur temps. L'Institut n'a été créé qu'en juin avec l'adoption de la loi 37 et la nomination par l'Assemblée nationale du président et des deux vice-présidents du nouvel organisme qui n'a ouvert ses portes que le 23 septembre. Aussi la loi prévoit-elle que l'Institut pourra se limiter en 1985 « à un exposé des enquêtes, analyses et études qui sont déjà disponibles et qu'il juge pertinentes ».

Troisième facteur. Les trois centrales ont décidé de bouder les travaux de l'IRIR. Elles ont fait part de leur décision à la fin d'octobre en même temps qu'elles annonçaient le dépôt devant la Cour supérieure du Québec de plusieurs requêtes en jugement déclaratoire visant à faire annuler dans son ensemble la loi 37.

« En l'absence du droit à une véritable négociation des salaires », mandait alors un communiqué, les centrales CEQ, CSN et FTQ veulent « ainsi éviter d'accréditer un organisme qui, dans les circonstances actuelles, ne pourra qu'être orienté vers les stratégies patronales ».

Faut-il déplorer ce boycottage qui retarde la nomination au conseil d'administration de l'IRIR d'un nombre égal de représentants des syndicats et des employeurs ?

Pour certains, la participation des « partenaires sociaux » aux travaux de l'IRIR aurait rendu « plus crédibles ou recevables » les résultats de ces enquêtes. D'autres y voyaient même une amorce de « négociation continue » entre les parties.

En revanche, l'expérience étrangère (et le virage pris notamment en Angleterre) semble indiquer qu'un tel organisme gagne à poursuivre ses recherches en toute indépendance.

Quant au refus des centrales, comment ne pas y voir une nouvelle occasion ratée d'atténuer dans un climat de concertation la rigueur des affrontements à venir.

— JEAN FRANCOEUR

Attaquer ou négocier ?

PLUSIEURS gouvernements, y compris celui du Canada, ont approuvé la prise d'assaut par une unité d'élite égyptienne de l'appareil d'*Egypt Air*, détenu par cinq terroristes et qui s'est terminée de manière dramatique par la mort de 59 personnes. Les derniers détournements dans la région du Proche-Orient ont durci les politiques des États-Unis et de leurs alliés à l'égard des terroristes. L'interception réussie par l'aviation américaine, il y a quelques semaines, de l'avion transportant les terroristes palestiens, responsables de la prise d'otages sur *l'Achille Lauro*, a sans doute convaincu Washington de l'efficacité de la méthode forte. Le gouvernement américain a annoncé d'ailleurs qu'il était prêt à utiliser la force contre les auteurs du détournement du Boeing 737, avant que l'armée égyptienne n'intervienne.

On ne peut exclure la riposte armée pour combattre le terrorisme. Mais encore faut-il qu'on y ait recours avec discernement. Or, il semble que, dans le cas du détournement de dimanche dernier, le choix de la méthode forte ait été pour le moins discutable.

La critique est facile, une fois la décision prise. Elle n'en reste pas moins utile. Qu'il suffise de rappeler par exemple, que le taux de succès des opérations de sauvetage armées au cours des dix dernières années n'est que de 20 %. Sur dix tentatives menées depuis 1975, deux seulement se sont terminées sans perte de vie. Elles ont permis néanmoins de sauver plusieurs des otages captifs. Mais l'emploi de la force reste tout de même fort problématique.

Il n'y a pas de solution unique contre le terrorisme. La contre-attaque armée ne peut être considérée comme la seule voie praticable. Tout comme la négociation comporte, elle aussi, ses limites et ses dangers. Il n'y a pas de stratégie efficace applicable à toutes les situations. Chacune doit être jugée individuellement.

Le choix de la méthode forte comporte naturellement plus de risques et nécessite de grandes précautions, surtout quand la vie de civils innocents est en jeu.

Dans le cas du détournement du Boeing 737, on peut se demander si la décision des autorités égyptiennes n'a pas été précipitée. Les demandes des terroristes étaient franchement insignifiantes. Il exigeaient simplement de réapprovisionner l'avion en carburant. On comprend mal que les négociations n'aient pas été poursuivies, même au risque de pertes de vie. L'état de démence dans lequel se trouvaient, semble-t-il, les pirates de l'air, pouvait peut-être laisser craindre le pire. Mais la patience aurait pu s'avérer sans doute profitable.

La décision finale sur l'intervention armée revenait au gouvernement de Malte. Si on en juge par les propos tenus par les autorités maltaises, il semble que Le Caire ait forcé la main à La Valette. L'assaut aurait été donné à la demande insistante de l'Égypte. Petite île de moins de 400,000 habitants, Malte n'avait manifestement pas les moyens de résister à ces pressions.

L'emploi systématique de la riposte armée peut faire réfléchir et hésiter les terroristes. Mais il peut aussi provoquer un mouvement de désapprobation dans les pays occidentaux, s'il se révèle trop coûteux en vies humaines. Il n'est pas certain que le recours à la force reçoive tout l'appui anticipé, lors de la prochaine agression terroriste.

Si le terrorisme fait partie de notre époque et paraît difficile à éliminer, il est possible toutefois d'en limiter les effets par une plus grande prévention. Tout d'abord par un renforcement des contrôles aux aéroports. On s'explique mal encore comment les pirates de l'air ont pu faire entrer des armes dans le Boeing 737.

Il importe aussi d'améliorer le système de surveillance des réseaux terroristes. Les États-Unis semblent avoir pris à cet égard des initiatives efficaces en augmentant leurs moyens d'action dans les pays les plus sensibles. Mais quelle que soit l'ampleur des forces qui seront déployées, elles se trouveront toujours devant la question : riposter ou négocier ?

— ALBERT JUNEAU

À l'enseigne du changement

BILLET

ROLANDE ALLARD-LACERTE

MESSIOLOGUES et politicologues s'entendent sur un point : la présente campagne électorale est terne. Terne, vraiment ? Bigarrée plutôt. À l'enseigne du changement, les candidats n'en finissent plus de changer de vêtements, costumes et déguisements.

L'électeur doit décoder et il le fait selon ses préférences et allégeances. Quand le premier ministre endosse le sarrau pour visiter un hôpital, cela signifie, pour les uns, qu'il est le néo-docteur Welby qui va panser nos plaies et mettre un baume sur notre orgueil national blessé; pour les autres, il se prépare à se faire l'avorteur des aspirations de son peuple.

À la télé, comme pour mousser l'industrie du textile et des vêtements, M. Johnson déploie sa vaste garde-robe. Un camp de bûcherons ? Il a vite ce qu'il faut en « *rubbers* » et ... canadienne ! Cela évoque subliminalement Vigneault, le chantre dépassé : si la *pitoune* ne va pas à toi, va à la *pitoune* !

Dans les joujouthèques et les garderies, on lui sait gré de ne pas s'affubler en Père Noël ou en Jeannot Lapin mais on ne s'étonnerait pas de l'entendre chanter :

« C'est la poulette grise
« qu'a pondu dans la crise ... »

Il n'a pas, non plus, endossé le lourd harnachement du coureur automobile pour annoncer l'implantation d'une usine Hyundai mais on ne compte plus les imperméables gris métallique, les cirés jaunes, les casques protecteurs — parfois munis d'une lame pour voir le bout du tunnel — les manches de chemise, les cravates, les vestes qu'on laisse tomber ou qu'on retourne. Le rayon des accessoires est complet.

Une lacune étonne cependant : les costumes de M. Bourassa sont trop sobres, pas assez élaborés. On lui a si longtemps reproché son séjour prolongé dans un placard, n'aurait-il pas pu profiter de tous ces mois pour faire son inventaire ? Il n'a même pas réussi à se trouver un tablier pour annoncer aux femmes au foyer un alléchant régime de rentes — Mme Robic doit pourtant avoir en stock ceux des Yvette.

Avec l'arrivée inopinée du nouveau venu, M. Paquette-*Easter* (un nom qui est, en soi, un défi à la loi 101), de terne, la campagne menace de devenir inquiétante. Après les tenues de ville et les tenues des champs, verra-t-on apparaître celle des champs de bataille — avec les uniformes du para ou du mercenaire ?

LETTRES AU DEVOIR

■ *L'électorat juif au Québec*

L'ARTICLE DE M. G Tarrab en date du 11 novembre intitulé « L'électorat juif et les partis politiques au Québec » fait place à de très nombreuses assertions et à une méconnaissance des réalités vécues.(...)

La venue d'immigrants séphardes — en grande majorité d'Afrique du Nord — au Québec, a enrichi d'une nouvelle dimension la communauté juive québécoise jusque là majoritairement ashkénaze, c'est-à-dire d'origine européenne.

Pour des raisons historiques, la communauté juive — comme bien d'autres communautés allophones — fut contrainte de s'angliciser. En effet, à l'origine, seules les portes des écoles protestantes lui furent ouvertes. Par ailleurs, la communauté juive francophone a mis sur pied un système d'écoles juives francophones bien avant que la loi 101 n'ait été ratifiée. L'arrivée des immigrants francophones au sein d'une communauté dotée d'une infrastructure bien établie a représenté une nouvelle donnée. Cependant, si les incompréhensions de départ furent normales, la situation a depuis bel et bien longtemps évolué et il serait fastidieux de vouloir établir une liste des postes occupés par les séphardes dans les organismes communautaires en général, et au Congrès juif canadien en particulier. Quant à leur apport, il se fait au mieux de leur compétences, au même titre que pour toute autre personne animée du désir d'agir en tant que bénévole envers sa communauté. S'il a fallu par le passé mettre sur pied de nouvelles institutions francophones au sein de la communauté juive, il n'en demeure pas moins que celles-ci ont d'excellents rapports avec l'ensemble des autres institutions relativement aux services sociaux, aux activités philanthropiques, culturelles ou politiques, et ce, en se fondant sur une connaissance pragmatique des faits.

Selon l'auteur de l'article, le vote des séphardes devrait être plutôt à gauche, du fait où ceux-ci ont vécu en pays arabes. Or, il faudrait même pour cela tenter de trouver un pays arabe qui soit socialiste et les drapeaux socialistes brandis par un grand nombre de ces pays sont loin de voiler la dictature qui y règne. S'il doit s'ensuivre dans l'esprit de l'auteur que les votes des séphardes se doivent d'être péquistes, c'est oublier — mis à part les aspects nationalistes dont les excès dans les pays d'origine sont, entre autres, responsables de l'exode des communautés — que les notions de gauche et de droite sont depuis longtemps loin d'être antithétiques, à l'heure où dans le monde entier, les partis démocratiques de la gauche révisent leurs orientations fondamentales et surtout à l'heure où, au Québec en particulier, les options libérales et péquistes sont de plus en plus rapprochées.

Quant à l'analogie avec les sépharades en Israël, à part le fait que ceux-ci ont immigré dans un pays neuf dont l'infrastructure était ashkénaze, il serait bon de nuancer la question. L'opinion israélienne est divisée sur de nombreux domaines : problèmes de travail et de syndicalisme, politique économique, problèmes religieux et politique extérieure. L'ensemble de ces problèmes est aigu et aucun de ceux-ci n'est, particulièrement l'apanage du sépharade ou celui de l'ashkénaze. Le vote séphardé, s'il est majoritaire pour le Likoud, est bien loin d'être monolithique. Quant à la représentation séphardé à la Knesset — Parlement israélien — quoiqu'insuffisante, elle vient s'inscrire de façon définitive dans le cadre d'une évolution de plus en plus affirmative, bien qu'au départ les traditions politiques des pays d'origine aient été différentes du mécanisme politique israélien auquel la composante ashkénaze était plus aguerrie.

Vouloir sans cesse retomber sur l'antinomie sépharade-ashkénaze en des termes extraits d'un langage fort primaire (mépris, usage de l'autre, pouvoir financier et autres fixations) c'est vouloir ignorer que les composantes séphardes et ashkénazes sont loin d'être monolithiques, que la société israélienne est composée d'immigrants venus de dizaines de pays différents, que la dénomination séphardé n'est pas exclusive à ceux qui ont vécu dans les pays arabes, et que, cette énumération est loin de faire le tour de la question.

La réalité israélienne est bien plus complexe qu'une analyse noir sur blanc et, les hypothèses avancées, obnubilées par un souci d'analogie ne représentent que des aspects fragmentaires d'une réalité dépassée non seulement par le temps, mais également par la dynamique interne intense dans une société en évolution constante. Dans l'article en question, le raisonnement avancé souffre d'une stéréotypie systématique, si ce n'est de fossilisation.

Pour revenir au point de départ, *l'électorat juif et les partis politiques au Québec*, le vote dudit électorat, reste ouvert au parti qui accordera dans l'avenir la plus grande confiance dans un contexte tant québécois que canadien, c'est-à-dire dans un contexte où chacun des citoyens est exposé. L'évolution générale — partis et électorat — constitue en soi une dynamique dont on ne peut prédire les tendances futures.

— DAVID BENSOUSSAN,
vice-président du Congrès juif canadien

Montréal, 20 novembre

■ *Les études américaines à McGill*

Lettre adressée à Mme Lise Bissonnette.

PERMETTEZ-MOI d'attirer votre attention sur une erreur qui s'est glissée dans votre billet du 7 novembre dernier intitulé « Les États-Unis dans le texte ». Il est faux, en effet, d'affirmer comme vous le faites qu'« il n'y a qu'un programme d'études américaines dans une université canadienne-anglaise et il n'y en avait aucun au Québec jusqu'à hier, c'est-à-dire cet automne ».

Non seulement dispose-t-on au Québec du plus ancien programme d'études américaines au Canada, mais encore celui-ci jouit-il d'une solide réputation. Fondé il y a 16 ans, le programme d'études nord-américaines de l'université McGill compte cette année une quarantaine d'étudiants. C'est le plus important programme-cours d'études interdisciplinaires de l'université.

Peu après la fondation de ce programme, des professeurs de la faculté des lettres de McGill, qui ont tous et souvent publié livres et articles sur les différents aspects de la société américaine, fondaient l'Association canadienne d'études américaines. Ce n'est donc pas un hasard si c'est au *Faculty Club* de McGill que se tenait une réception en l'honneur des membres du congrès de fondation de l'Association québécoise d'études américaines que vous annonciez d'ailleurs dans votre billet. En outre, les professeurs du programme d'études nord-américaines de McGill ont fondé le journal de l'Association canadienne d'études américaines auquel ils collaborent régulièrement.

D'éminents spécialistes des études américaines, tels Henry Steele Commager et Jack Diggins, ont été des professeurs invités du programme d'études nord-américaines de McGill. Nos étudiants, dont plusieurs sont francophones, participent à des programmes d'échange mis sur pied en collaboration avec l'université Duke, le collège de Dartmouth, l'*American University* et l'école supérieure d'études internationales de l'université John-Hopkins. Ils participent aussi à des stages à Washington, Ottawa et Montréal dans le cadre desquels ils acquièrent une connaissance pratique du journalisme et de la politique. Selon l'édition 1985 du *New York Time's Guide to Colleges*, le programme d'études nord-américaines de McGill « *is one of its best departments* ».

Enfin, il va sans dire que nous avons toujours collaboré avec nos collègues des universités québécoises, tant francophones qu'anglophones.

— TOM VELK
directeur, programme d'études nord-américaines, université McGill.

■ *M. Velk conviendra tout de même avec moi qu'il y a une différence entre un programme d'études nord-américaines, qui embrasse le continent, et un programme d'études américaines, spécifiquement et exclusivement centré sur les États-Unis, qu'on avait donc raison de me présenter comme une première au Québec. La description de programme qu'il m'a expédiée confirme d'ailleurs cette nette distinction de perspectives. Cela dit, je suis heureuse que M. Velk soit intervenu pour ajouter à mes renseignements et mieux faire connaître l'existence (peut-être trop discrète ?) de cet important programme d'études interdisciplinaires à McGill.*

LISE BISSONNETTE

■ *Une décision à reconsidérer*

Lettre adressée à M. Pierre Elliot Trudeau.

VOTRE DÉCISION de ne pas participer au processus de paix en Afrique du Sud par l'entremise du comité spécial du Commonwealth sur l'apartheid m'a profondément déçu.

Il est une tradition respectable des gouvernements de stimuler dans leur population une participation généreuse et sans limite pour tout ce qui concerne la paix dans le monde et surtout contre toute forme de discrimination honteuse. La situation de l'Afrique du Sud est un cas limite et la honte de l'Occident.

M. Trudeau, je vous ai suivi durant votre passage exceptionnel en politique, tant au Canada que dans le monde entier, et je dois ajouter que j'ai partagé avec élan la plupart de vos décisions durant les quinze dernières années. En un mot, je suis l'un de vos plus chauds partisans et admirateurs.

Aujourd'hui, je vous demande instamment, au nom de tout ce qui nous a liés, « même si vous ne me connaissez pas », de revenir sur votre décision de tourner le dos à la plus terrible insulte à l'humanité de cette fin de siècle.

Car ce sera important pour nous tous et surtout pour le multiculturalisme qui vous a amené à la politique et que vous avez toujours défendu. M. Trudeau, dans cette affaire, c'est le multiculturalisme qui en prend un coup.

Que doivent penser la population noire et les regroupements sociaux voués à la lutte contre le racisme, au Québec et au Canada, face à de telles décisions ?

M. Trudeau, j'ai foi en vous et j'attends patiemment vos prochaines déclarations.

— MARC-EVENS ABSALON
journaliste.

Montréal, 19 novembre.

LE DEVOIR

LE DEVOIR est publié par l'imprimerie Populaire Limitée, société à responsabilité limitée, dont le siège social est situé au numéro 211, St-Sacrement, Montréal, H2Y 1X1. Il est composé et imprimé par Imprimerie Dumont, Division du Groupe Quebecor Inc., dont les ateliers sont situés à 9130 Boivin, Ville LaSalle. L'Agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans LE DEVOIR. LE DEVOIR est distribué par Messageries Dynamiques, division du Groupe Quebecor Inc., située à 775 boul. Lebeau à Ville St-Laurent.

LIVRAISON À DOMICILE
PAR PORTEUR:
Édition quotidienne Montréal métropolitain = 3$ par semaine
Extérieur de Montréal = 3,25$ par semaine
le samedi seulement = 75¢
Pour information:
à Montréal: 332-3891
à Québec: (418) 687-2022

Livraison par porteur:
Édition quotidienne = 139$ par année
75$ 6 mois
39$ 3 mois

Livraison par la poste:
Édition quotidienne = 145$ par année
au Canada 79$ 6 mois
42$ 3 mois

Pour information (514) 844-3361
Courrier de deuxième classe: enregistrement numéro 0858. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec.

L'UNIVERSITÉ FORME-T-ELLE VRAIMENT DES CERVEAUX ?

« Les diplômés en sciences sortent de l'université avec un piètre bagage de connaissances générales. »

ANDRÉ BOUTIN

Extraits d'une allocution prononcée par le vice-président du groupe Northern Telecom Canada Limitée, à l'Université du Québec à Montréal, le 7 novembre dernier.

Centre de l'audiovisuel de l'Université de Sherbrooke.

LA GRANDE utilité de l'ordinateur et son omniprésence tant au bureau qu'à la maison — sous la forme de systèmes pour les affaires et de l'électro-ménager, comme les magnétoscopes et les fours micro-ondes — fait croire que sa capacité phénoménale de traiter et de mémoriser l'information équivaut à une intelligence supérieure.

C'est là l'erreur fondamentale, l'erreur fatale : croire que l'ordinateur peut supplanter le cerveau humain.

L'ordinateur ne pourra jamais remplacer la faculté de raisonnement humain. Malgré tous les progrès de la science moderne, comme aux temps préhistoriques de l'informatique — je veux dire les années 50 — chaque décision exige encore que l'on applique d'abord et avant tout le raisonnement humain.

Or, c'est justement cette faculté de raisonnement logique qui manque à nos jeunes recrues préparées à l'université.

Répondant aux décrets des technocrates et aux pressions pour combler les besoins à court terme exprimés par l'industrie, les universités se sont appliquées depuis quelques années à former de purs techniciens, versés dans les moindres détails d'une spécialisation étroite mais qui n'arrivent pas à concilier la logique cartésienne à la connaissance scientifique. On a créé à cette fin, ce que je pourrais appeler « l'université de l'heure », peut-être par réaction contre « l'université-bonheur », produit des soulèvements étudiants de la fin des années 60.

À cette « université de l'heure », les jeunes gens sont cantonnés aux cours « orientés vers le marché du travail ». Autrement dit ils et elles sont strictement limités à la discipline à l'étude, ce qui, pense-t-on, les rend aptes à satisfaire immédiatement les besoins des employeurs, et ce dès leur premier jour d'emploi. C'est souvent le contraire qui se produit. Notre jeune superspécialiste se présente à son premier emploi déjà désuet, ou ce que j'appelle « déphasé ».

Dans les industries de pointe le rythme de l'innovation et du développement est si rapide qu'il laisse loin derrière lui l'évolution universitaire même la plus accélérée. Comme le disait l'un de nos cadres supérieurs : « Chez-nous, cinq ans c'est de l'histoire ». Or, en règle générale, il s'écoule plus de cinq ans entre une découverte et l'arrivée sur le marché du travail des diplômés qui la possèdent.

Selon moi, le problème le plus crucial de l'éducation post-secondaire, le problème qui est à la base de la désuétude rapide des ressources humaines en haute technologie, c'est que les universités ont perdu de vue leur fonction essentielle et primordiale : former des cerveaux.

En moins de vingt ans, l'université a effectué deux virages dramatiques. Le premier vers « l'université-bonheur » et le second, vers « l'université de l'heure ». Ces deux formules à court terme et à courte vue ont rapidement grugé le fondement traditionnel de l'université. Aux programmes de solide formation générale, comme la philosophie, la langue, l'histoire, on a substitué des programmes visant une spécialisation technique très spécifique des étudiants. Nous avons donc des ingénieurs très versés en électrotechnique mais incapables de rédiger deux phrases sans faute, de brillants physiciens dépourvus de toute notion de géographie, des informaticiens connaissant à fond les systèmes d'exploitation mais ignorant tout de l'histoire contemporaine. Bref, nos diplômés en sciences et en technique sortent de l'université avec des oeillères et un bien piètre bagage de connaissances générales.

Face à ces carences, l'industrie se voit forcée d'assumer un rôle pour lequel elle n'est pas préparée. En sus de compléter la formation des jeunes recrues en les incitant aux exigences spécifiques à son domaine d'activité — un rôle qui lui revient nécessairement et qu'elle assume volontiers — l'industrie doit encore leur enseigner des matières comme la communication, la rédaction, l'économie, la sociologie, toutes connaissances indispensables pour réussir aujourd'hui dans le monde des affaires.

Les nouveaux diplômés en sciences et en génie ne songent guère qu'environ la moitié de ce qu'ils ont appris n'aura plus cours dans cinq ans à peine et que, d'ici une quinzaine d'années, plus de la moitié d'entre eux feront carrière dans des disciplines étrangères à leur diplôme.

Pour citer un cas que je connais bien, à Northern Telecom la grande majorité des cadres supérieurs, à partir du président du conseil, sont des diplômés en ingénierie, de même que beaucoup de nos cadres en ressources humaines, en commercialisation et en informatique de gestion.

En d'autres termes, ce dont l'industrie canadienne a besoin pour survivre et prospérer, c'est justement de travailleurs polyvalents comme nos cadres, c'est-à-dire des gens aussi à l'aise dans la théorie de leur industrie que dans la pensée logique; des gens qui conceptualisent et dirigent l'application des nouvelles technologies aux besoins de la société.

En effet, les connaissances générales et l'aptitude à utiliser logiquement l'information deviennent de plus en plus les ressources stratégiques du commerce et de notre économie.

L'avenir du Canada comme nation commerçante est directement fonction de la capacité d'appliquer technologie et connaissances à la création de produits et de services concurrentiels au pays et à l'étranger.

Il est encore temps de relever le défi international. Il y a encore d'importants secteurs techniques et d'intéressants créneaux où peuvent s'installer la nation ou l'entreprise résolue. Il y a encore des variations de technologies de base susceptibles d'être tranformées en succès mondiaux.

Cependant, ces innovations, et même l'adaptation de technologies étrangères, ne peuvent se réaliser sans une solide activité de recherche. De son côté, cette recherhe exige des ingénieurs, informaticiens et cadres capables par leur formation de trouver ces possibilités et d'en tirer profit.

Il y a toutefois de nombreux problèmes à résoudre. Ainsi :

— L'investissement du Canada en R et D a représenté 1.24 % du Produit national brut en 1984, ce qui est bien en-deçà des affectations de la plupart de nos concurrents internationaux, dont les États-Unis, le Japon, la Suède et l'Allemagne fédérale, qui se situent autour de 3 %.

En outre, le pourcentage canadien continue de fléchir par rapport à l'ojectif de 2.5 % mis de l'avant par nos gouvernements depuis de nombreuses années.

— En robotique, union idéale de l'informatique et des procédés de fabrication, l'industrie canadienne utilisait en 1982 environ 1.4 robots par 10,000 travailleurs en production, par rapport à 3.1 aux États-Unis, à 5.2 en Allemagne, à 15.3 en Suède et à 23.2 au Japon.

Si le Canada doit accroître son activité en R et D et être en mesure de tirer profit des nouvelles technologies, il lui faut suffisamment de diplômés en génie et en sciences. Or, ce n'est pas le cas.

Selon un rapport du Conseil national de recherche en sciences naturelles et en génie, le Canada sera à court de quelque 4,000 chercheurs d'ici 1990 pour atteindre l'objectif d'affecter 2.5 % de son PNB à la recherche. Ce n'est qu'en situation d'économie stagnante juxtaposée à l'investissement actuel de 1.24 % en R et D, donc selon un scénario de perte de vitesse, que le nombre de chercheurs équivaudra à la demande.

— Ce qui est tout aussi grave, c'est la proportion décroissante du PNB affectée par l'État au financement des universités et collèges. De 1.35 % en 1977-1978, cette proportion avait diminué à 1.24 % en 1984-1985. Cette tendance aura des répercussions critiques si on la laisse persister. Mais je reste optimiste quant à nos chances de corriger cette situation.

L'université doit reprendre le rôle historique qu'elle a su si bien remplir à travers les siècles, *former les cerveaux*. Pour ce faire, dans le monde de la haute technologie qui est le nôtre, elle pourra utiliser l'enseignement de la technologie de pointe — tel les semiconducteurs, l'informatique et la robotique. L'objectif étant d'abord la formation de l'esprit, le véhicule, lui, s'adaptant aux nécessités de l'heure.

Comment élire Bourassa sans voter pour lui

« Ce n'est pas Johnson que les Québécois rejettent mais leur propre rôle dans le théâtre des passions politiques. »

GILLES THÉRIEN

L'auteur est sémiologue au département d'études littéraires à l'UQAM.

L'ENNUI que suscite la campagne électorale est directement lié aux enjeux réels qu'elle propose. L'économie, le plein emploi, l'organisation des services de santé sont des facteurs dont l'importance est reconnue par tous, quel que soit le parti politique, retrouvant ainsi une préoccupation politique plus générale du Canada, des pays industrialisés et des USA. En ce sens, on pourrait même se demander comment ce que nos politiciens appellent leurs thèmes électoraux pourraient ne pas être là. « Le PLQ et le PQ ont un programme identique ? » Comment pourrait-il en être autrement !

Une fois la question constitutionnelle mise de côté, il n'y a plus aucun facteur idéologique différentiel. La structure « socialisante » de notre société, tant au Québec que dans le reste du Canada, à l'intérieur d'une économie foncièrement capitaliste mais dont la dynamique profonde n'existe qu'en fonction des interventions de l'État, bloque tout le débat sur les questions d'idéologie politique, économique et sociale. Ceci, en passant, explique l'échec de toutes les entreprises socialistes qui doivent s'inventer un socialisme « pur et dur » qui puisse être différencié du socialisme d'État qui se pratique normalement sans que personne n'ait l'impression d'acquiescer à une idéologie politique différente de l'appellation contrôlée qui est la sienne. Au fond, la campagne actuelle est réaliste puisqu'elle offre aux citoyens du Québec un choix entre deux gestionnaires de notre PME nationale.

Mais alors comment choisir si la question n'implique pas un choix de politique ou de société ? Quel capital remplacera l'absence de capital économique ou politique dans lequel l'électeur pourrait investir son vote ? Il ne reste que le capital symbolique, c'est-à-dire, par son vote accorder la priorité à une image qui soit la plus conforme possible à ce que l'on croit être l'image de la société québécoise actuelle ou à ce que l'on voudrait qu'elle soit. Le choix du 2 décembre se fera dans l'ordre imaginaire, dans l'ordre des phantasmes. Les partis politiques comprennent cette donnée mais il faut bien qu'ils fassent avec les chefs qu'ils ont. Débat de chefs, combat de chefs, voilà que le choix s'impose entre deux images publiques les plus différentes possible tout en sachant qu'en pratique la gestion de notre État provincial ne laisse que peu de marge de manoeuvres à ses gestionnaires. Alors quels sont les enjeux de l'investissement imaginaire ?

Le peintre Charles Lebrun, décorateur de Versailles sous Louis XIV, a écrit un *Traité de la physionomie de l'homme comparée à celle des animaux* dans lequel il étudie minutieusement les similitudes entre nos diverses espèces. Cette psychologie primitive n'est pas exempte de grands enseignements pour les fabricants et les consommateurs de capital symbolique. L'observation de l'image télévisuelle des deux chefs autorise certaines considérations sur l'image qu'ils projettent, peut-être involontairement.

Photo Jacques Grenier

Bourassa : *le hibou compétent.*

Photo CP

Johnson : *la majesté du cerf.*

Bourassa, avec son dos courbé, son cou légèrement allongé, son nez effilé, le mouvement battant et largement symétrique de ses deux bras [pendant ses discours], projette l'image d'un oiseau, un oiseau qu'il n'est pas facile de nommer et qui oscille entre trois cas particuliers : l'oisillon que la mère est en train de pousser hors du nid en lui disant de ne pas s'inquiéter, qu'au cours de sa chute ses ailes battantes vont lui permettre de voler. Il n'a pas à craindre l'écrasement. De profil, on retrouve plutôt l'oiseau de proie qui plane pour mieux s'abattre sur sa victime. Les grandes lunettes lui donnent aussi l'air d'un jeune hibou myope légèrement savant. Mais l'image rejoint aussi les thèmes évoqués : la gestion saine des finances des autres par le hibou compétent, l'appétit du pouvoir de l'oiseau de proie et la pitié que suscitent les mouvements gauches de l'oisillon.

Cette imagerie composite offre aux Québécois un capital symbolique important : la possibilité d'échapper à la crise économique ou sociale en ayant l'impression d'une ascension possible vers de nouveaux sommets avec le risque bien sûr de l'écrasement et la pitié toute prête à s'exercer.

Johnson projette une toute autre image. Sa cambrure, un port de tête haut et fier, un regard qui regarde souvent vers le lointain, sa façon d'avancer tout le tronc quand il donne une poignée demain, un léger déhanchement de la jambe droite quand il est debout, lui donne une image de chevreuil, de ces grands cerfs Wapiti dont le plus illustre est certainement le père de Bambi. Son côté présidentiel est en fait la majesté du cerf, une forme d'élégance qui transpire en même temps le sentiment de sécurité et de paternité. Cette image parle d'autant plus que Johnson est souvent présenté dans un décor de forêt d'automne.

La difficulté vient de ce qu'elle nous oblige à nous incorporer celle de Bambi et à chercher auprès de lui une protection. Mais l'animal a en même temps toutes les allures de l'animal sacrificiel, de celui qui, après avoir sauvé Bambi du feu de forêt, périra. Le Québécois n'est pas réfractaire au sacrifice. Au contraire, il aime bien cela ... mais en spectateur, pas en Bambi !

En ce sens, l'image de Bourassa est plus rassurante. Elle nous replace dans la position du spectateur. Si le petit oiseau s'écrase, on aura l'impression que c'est une aventure individuelle qui vient de se terminer. Tant pis pour lui. On le savait. La mort du cerf ne peut que nous concerner tous puisqu'elle nous incorpore. On comprendra alors qu'il vaut mieux laisser élire l'oiseau même si on avait envie de voter pour le cerf. On n'a peut-être pas le goût de jouer au Bambi d'autant qu'à Ottawa, le premier ministre a les allures rassurantes du plus fidèle ami de l'homme.

On se prend à se demander ce qui se serait passer si, à Ottawa, l'adversaire avait été un coq Trudeau ou encore mieux, si le chef du PLQ avait été l'autre Johnson. Le Québécois aurait alors vécu ce grand combat pour la possession du troupeau et aurait adoré être déchiré de leurs déchirements. Ce sera pour une prochaine fois ... La fatigue des derniers combats nous a gagnés, tous.

L'image projetée par les chefs nous sollicite, sollicite notre propre imaginaire. En élisant Bourassa le 2 décembre, les Québécois auront repris la position de l'observateur des jeux politiques, de tierce personne non impliquée, prête à s'élever contre le nouveau chef comme s'il était venu d'ailleurs, repos bien mérité pour les énergies dépensées ces dernières années à vivre la guerre civile qui n'a pas eu lieu. Ce n'est pas Johnson que les Québécois rejettent mais leur propre rôle dans le théâtre des passions politiques.

Pour un féminisme libertaire

LU

CLAIRE FRÉMONT

★ Micheline DeSève, **Pour un féminisme libertaire**, Montréal, Boréal-Express, 1985, 154 pages.

LE FÉMINISME est-il mort ? À l'heure où la décennie internationale des femmes prend fin, cette question est plus que jamais à l'ordre du jour. Idéologie dépassée affirment certains-es pour qui le mouvement des femmes n'aura été qu'une mode. Manque de relève chez les jeunes se désespèrent plusieurs à l'instar de Benoîte Groult lors de son dernier séjour à Montréal. Or, à regarder la réalité, il semble que l'enterrement soit quelque peu précipité.

Concrètement les femmes sont encore nombreuses à lutter individuellement et collectivement pour préserver leurs acquis et en obtenir d'autres, qu'elles se définissent comme féministes ou pas.

La force d'une idéologie — perçue ou non à un niveau conscient — s'évaluant par les répercussions effectives de son empreinte, il apparaît que le féminisme se porte bien. Loin d'agoniser, ce mouvement a plutôt atteint une certaine maturité. Pour s'en convaincre il suffit de lire l'essai de Micheline deSève intitulé *Pour un féminisme libertaire*. Sa conception du féminisme, « nécessairement antidogmatique », ouvre la voie à de nouvelles perspectives. Les fondements de son livre sont édifiés sur une analyse en profondeur du système patriarcal. Celui-ci transcende les structures sociales et politiques et se retrouve autant dans les régimes communistes que capitalistes. Pierre angulaire de toutes les sociétés actuelles le patriarcat impose une logique productiviste basée sur la rationalité marchande. Or ce système de pensée évacue tout ce qui relève du monde des femmes (travail domestique, maternité) et qui « n'est pas réductible à des critères purement matériels ».

De plus à partir de cette première division du monde où la différence dite naturelle entre hommes et femmes égale domination, le patriarcat peut justifier toutes les autres formes de hiérarchie des hommes entre eux (âge, race, classe sociale, culture, ...).

Micheline deSève démontre aussi que l'État, comme incarnation du pouvoir patriarcal, est devenu « l'ennemi principal des femmes ».

En effet, ces dernières ne sont plus nécessairement confrontées à un patriarche (père, mari, frère), mais elles sont toutes en relation avec l'État devenu omnipotent par l'ampleur des services sociaux qu'il parraine (services de santé, écoles, travailleurs sociaux ...). Or tous ces experts, relevant directement de l'État ou pas, ont comme but la préservation de la famille et de l'ordre social existant et tous « s'inspirent de la même conception de l'affectation prioritaire des femmes, et d'elles seulement, aux travaux domestiques ». À notre époque où la technologie est si avancée que la majorité de la production des biens essentiels est réalisée par des machines, le travail vraiment nécessaire se situe au niveau des services, des relations entre les personnes. Les femmes qui, de par leur condition, ont une vision différente de celle des hommes, devraient profiter de ce tournant de nos sociétés pour introduire leur façon de voir. Pour elles, dont la liberté est souvent conditionelle au degré d'autonomie qu'acquièrent les personnes sous leurs dépendances (enfants, malades, vieux ...), le pouvoir ne peut être que non-hiérarchique, libérateur plus que dominateur. Ce mode de fonctionnement horizontal, s'il était adopté, finirait par briser les structures patriarcales de subordination et d'aliénation. Hommes et femmes pourraient alors vivre plus librement. Ainsi, au-delà d'une réflexion sur nos sociétés, l'auteure amène une nouvelle conception du féminisme comme seule idéologie capable actuellement de faire cesser toutes formes de domination. Si le féminisme est mort, vive le féminisme !

SUITES DE LA PREMIÈRE PAGE

◆ Mulroney

tournera faire campagne au Québec, laissant le ministre des Finances, Bernard Landry, et le vice-premier ministre, Marc-André Bédard, poursuivre le débat.

Cette intervention, M. Johnson cherchera à en tirer le meilleur profit sur le plan électoral en s'affirmant à la fois comme un premier ministre ferme mais ouvert à la conciliation.

« On est ferme. On a des propositions constructives à faire », a-t-il laissé tomber en arrivant. Son discours de ce matin sera l'occasion en fait pour le premier ministre de préciser ses oppositions sur le libre-échange, d'exiger la participation des provinces aux prochaines négociations, mais surtout d'essayer de rallier ses homologues provinciaux et M. Mulroney à un compromis qui pourrait retarder dans le temps une réduction des paiements de transferts aux provinces de l'ordre de $2 milliards.

Cette question des paiements de transferts est un enjeu important pour les provinces qui prévoient devoir réduire les services en matière de santé et d'éducation post-secondaire. Une bonne partie des discussions de la conférence sera monopolisée par cette question, d'autant plus que le gouvernement fédéral est aussi ferme dans son intention que les provinces peuvent y être opposées.

La stratégie de M. Johnson consistera à inviter M. Mulroney à pratiquer ce qu'il prêche en matière de fédéralisme, soit de planifier conjointement avec les provinces l'évolution à long terme de la fédération. Il proposera alors des mécanismes concrets pour que dans le cas des transferts aux provinces cette planification conjointe puisse se réaliser. Il ne s'agit pas de nier le besoin d'Ottawa de réduire son déficit mais d'en préciser en quelque sorte les conditions lorsque le fardeau de cette réduction retombe sur les provinces.

Le Québec, comme plusieurs autres provinces dont l'Ontario et le Manitoba, trouvent inacceptables que le gouvernement fédéral cherche à « pelleter sa neige dans la cour des provinces » en leur renvoyant une partie du déficit sans trop de formalités.

Le premier ministre ontarien David Peterson a émis de fortes réserves hier soulignant que pour les prochaines cinq années sa province pourrait perdre $2 milliards. Par la suite, elle perdrait plus de $500 millions par année, soit presque autant que le Québec. Le premier ministre manitobain Howard Pawley disait de son côté que le premier ministre Mulroney cherchait même à déguiser la vérité en ne présentant pas les faits tels qu'ils le sont. Selon lui, la proposition fédérale revient à forcer les provinces à réduire leurs services. Déjà le principe du financement conjoint, 50-50, des programmes de santé n'est plus respecté. Dans quelques années, les provinces supporteront un fardeau de 65 %, dit-il.

Le premier ministre Mulroney estime pour sa part que les provinces dramatisent. Il n'y a pas de « coupures de services », dit-il, précisant qu'il s'agit seulement de réduire le taux de croissance des transferts aux provinces. Avec les propositions fédérales, ce taux de croissance sera encore plus élevé que le taux d'inflation annuel.

Les propositions du ministre fédéral des Finances consiste à réduire graduellement le taux de croissance actuel de ces transferts (6.5 %) pour qu'en 1990-1991 ils soient de $4.5 milliards. Les économies qu'il réaliserait seraient alors de $2 milliards par année. L'objectif de réduire les transferts de $2 milliards pour la fin de la décennie n'est pas négociable, soutient-on. Seulement les modalités le seraient.

Ces explications, les premiers ministres ne les acceptent guère. Hier soir, seul M. John Buchanan, le premier ministre de la Nouvelle-Écosse, disait mieux comprendre et accepter les propositions. Il avait, il faut le souligner, passé près d'une heure en tête à tête avec Mulroney. Le premier ministre de Terre-Neuve, Brian Peckford, laissait entendre pour sa part qu'Ottawa devrait lâcher du lest sur d'autres questions pour le convaincre.

Aujourd'hui, première journée de cette première conférence annuelle des premiers ministres depuis la rencontre de Regina en février, les premiers ministre prononceront leurs allocutions d'ouverture, participeront à une revue des relations fédérales-provinciales, procéderont à un examen de la situation économique et financière avant d'aborder la question cruciale du libre-échange.

◆ Jeunes

La flânerie ne se fait pas pour tous de la même manière: 40 % préfèrent se promener dans les centres d'achat contre 39 % qui aiment mieux se promener dans les rues et 21 % fréquenter les arcades.

L'enquête intitulée: *Avoir 15 ou 16 ans en 1985-Inventaire des activités socio-culturelles des jeunes*, a été réalisée par téléphone auprès des 408 jeunes entre le 16 mars et le 28 avril 1984. Ils fréquentaient deux polyvalentes de la Mauricie, deux de la CÉCM et quatre de la commission scolaire régionale de Chambly. Les auteurs, MM. Pierre Bouchard et Henri Tremblay, préviennent que « l'étude ne saurait cependant, d'aucune façon, être représentative de l'ensemble des élèves de secondaire IV du Québec ».

Le questionnaire a aussi été appliqué, *mutatis mutandis* aux parents de ces élèves de même qu'à leurs professeurs. Les parents ont une vision assez juste des activités socio-culturelles de leurs adolescents. Les professeurs visent beaucoup moins bien.e Par exemple, s'ils évaluent bien la proportion des non-lecteurs parmi leurs élèves, ils estiment à 3 % les lecteurs assidus alors qu'ils sont plus de 19%.

Les données sur la télévision sont particulièrement révélatrices: ainsi, 80 % des jeunes regardent à la fois la télévision française et celle de langue anglaise; 15% s'intéressent uniquement à la télé française et 4% uniquement à la télé anglaise. Les jeunes donnent comme première raison (81%) de leur affection pour la télé anglaise, le désir d'améliorer leur anglais et, comme seconde raison (78%), l'intérêt des spectacles qu'on y présente. Seulement 30% des professeurs croient que leurs étudiants regardent la télé anglaise pour améliorer leur anglais mais, comme eux, ils pensent que les spectacles y attirent avant tout leurs étudiants. Les parents, eux, voient les choses comme leurs enfants. Autre distorsion, seulement 56% des professeurs pensent que leurs étudiants regardent uniquement la télé française alors que c'est seulement 15%.

La consommation de télévision est énorme —on écoute surtout TVA (66%) puis Radio Canada (31%): en semaine, la majorité (56%) y consacre deux heures (33%) sinon trois heures (23%) chaque jour. Plus de 20% investissent même quatre ou cinq heures (17%), voire six heures ou plus (4%). En fin de semaine, les télévores se multiplient: 24% y passent plus de six heures par jour! Les professeurs, eux, sous-estiment la consommation de télévision de leurs étudiants. En passant, 60% des filles regardent les téléromans tandis que les films occupent le premier rang chez les garçons avec 41%.

Comme on l'a dit, 83% de ces jeunes lisent les quotidiens, dont 48% chaque jour, 41% occasionnellement et 13% en fin de semaine seulement. En milieu urbain, on lit avant tout le Journal de Montréal (73%) suivi de la Presse (24%). C'est avant tout le sport qui intéresse les jeunes (39%), suivi des actualités régionales (16%). Les professeurs sousestiment ici leurs élèves à la baisse: 34% disent que leurs étudiants ne lisent jamais les journaux.

Une donnée enfin pour les féministes: 63% des filles lisent d'abord lse romans d'amour tandis que 38% des garçons préfèrent d'abord les romans d'aventure et de fiction.

Cette étude est accompagnée de trois autres brochures sur le point de vue des parents dans le rôle éducatif de la famille et de l'école, sur le point de vue des parents et des professeurs sur les influences extra-scolaires et d'une dernière sur l'adolescence et la télévision. Elles sont disponibles au MEQ en téléphonant à M. Yvon Boutet:418-643-7214

◆ Monière

tout au plus, probablement bien avant.

La perspective politique de Denis Monière passe donc par le retour au pouvoir de Robert Bourassa, le 2 décembre, pour s'arrêter à la défaite de Brian Mulroney aux prochaines élections fédérales. Il prévoit, entretemps, que le retour forcé du PQ dans l'opposition engendrera de vives tensions internes, « des déchirements ». Mais il écarte l'idée que M. Johnson soit amené à quitter la direction du parti, parce qu'il constate un changement radical dans le profil du membership du PQ et souligne qu'à 39 ans, Pierre Marc Johnson est encore assez jeune pour patienter jusqu'à la déchéance de Robert Bourassa. Qu'une nouvelle crise d'unité entraîne des défections, un nouvel exode des indépendantistes, il en convient. Mais il ne croit pas que le Parti québécois, même dirigé par un indépendantiste comme Jacques Parizeau, puisse jamais retrouver la voie de l'orthodoxie. « Un parti qui ferait deux tête-à-queue en deux ans, cela m'apparaît inconcevable. Je ne vois pas comment le PQ pourrait répéter ce girouettisme politique. Un parti ne peut pas constamment changer son option fondamentale ».

Cette reconversion, Denis Monière la trouve d'autant plus impensable qu'il voit le PQ d'aujourd'hui comme « un parti de patenteux d'élections, avec un système de favoritisme et de protection qui fonctionne comme une mafia ». Il soutient même que la direction du PQ est intervenue dans plusieurs comtés pour dissuader des militants péquistes orthodoxes, qui avaient accepté de se porter candidats sous le bannière du Parti indépendantiste.

Soucieux de réfléter le pluralisme qui caractérise la société québécoise, LE DEVOIR a invité les chefs de tous les partis politiques à venir exposer leur vision du Québec. Il a donné droit de cité en ses pages aux chefs des tiers partis. Ils sont tous quatre inspirés par la même volonté désintéressée de servir, le même désir de se dévouer pour leurs concitoyens. Mais malheureusement, ils ne montrent pas tous les mêmes aptitudes. Quoique généreux, M. Léveillé de l'Union nationale est apparu quelque peu dépassé, inapte à la fonction de chef politique. M. Asselin du Parti conservateur est servi par une forte personnalité mais son discours manque de cohérence. M. Harney du NPD est un homme politique intéressant mais sa pensée politique semble débranchée de la réalité socio-politique québécoise. M. Denis Monière du Parti indépendantiste affiche les traits et tics du professeur, davantage que le comportement du chef politique, mais il est de beaucoup le plus articulé du groupe. Cette entrevue, traduit mal cette profondeur d'esprit, en ce qu'elle est plus brève que les autres, M. Monière ayant quitté LE DEVOIR en catastrophe, vendredi, pour participer au débat des chefs.

De tous les tiers partis, seul le Parti indépendantiste comptait un député dans le dernier Parlement: M. Pierre De Bellefeuille, du comté de Deux-Montagnes. Il a recruté 39 candidats en vue des élections de lundi prochain, pour la plupart relativement jeunes. Il n'est pas impossible que M. De Bellefeuille soit réélu, mais pour le reste, le chef du parti ne se fait pas d'illusions. Il bâtit pour l'avenir, convaincu que la faillite du régime fédéral relancera les Québécois à la recherche d'un projet collectif. D'ici là, il entend construire un parti démocratique et lui donner un programme social-démocrate. Un parti dont la base militante viendra des milieux populaires, de préférence à la bourgeoisie intellectuelle. « Je ne vois pourquoi l'on pratiquerait un élitisme à tout crin ».

Denis Monière, professeur à l'université de Montréal, docteur en science politique, n'en est pas à ses premières armes en politique. Il a été membre actif et co-fondateur du RIN en 1965 et s'est associé de près à l'évolution du MSA et du PQ. C'est un peu cette expérience qu'il veut faire revivre quand il parle de bâtir un parti sérieux et studieux. Il est candidat de son parti dans le comté de Saint-Jacques, qu'il habite. D'ici l'écroulement du régime fédéral et les prochaines élections provinciales, il entend ne jamais cesser de parler de l'indépendance. « En politique, conclut-il, une idéologie qui n'est pas véhiculée est une idéologie qui meurt ».

◆ Gorbatchev

Auparavant, le dirigeant soviétique avait indiqué qu'un « certain changement » décelé par Moscou dans le climat des relations soviéto-américaines comme dans « le comportement international » des États-Unis l'avait incité à accepter de rencontrer le chef de l'exécutif américain.

M. Gorbatchev a réaffirmé que l'URSS « ne permettra pas » que les États-Unis acquièrent une « supériorité militaire » et a fait dépendre toute amélioration des relations soviéto-américaines de l'abandon de l'IDS par les États-Unis.

La réalisation des plans américains de « guerre des étoiles » dont il a vainement tenté à Genève d'obtenir l'abandon conduirait à un « chaos stratégique », a-t-il dit dans son discours devant les deux chambres du Soviet Suprême, retransmis en direct par la télévision soviétique et dont l'agence Tass a diffusé les points saillants en une série de « flashes ».

Les propositions soviétiques de désarmement, a-t-il affirmé, ne contiennent « rien qui réduirait la sécurité des États-Unis », alors que pour Moscou les contre-propositions américaines sont « inéquitables ».

La proposition américaine d'échanges scientifiques sur l'IDS, dite des « laboratoires ouverts », a été critiquée par le numéro un soviétique qui l'a tenue pour possible dans le but de « contrôler » la non-militarisation de l'espace, non de la « légaliser ».

Adoption du budget de la STCUM.

Montréal limite à 5 % la hausse de la dotation du Conseil des arts

ALAIN DUHAMEL

La majorité montréalaise au conseil de la Communauté urbaine de Montréal a fait obstacle, hier, à une augmentation supplémentaire de la dotation du Conseil des arts.

La plupart des maires des villes de banlieue et le président du comité exécutif, M. Pierre Des Marais II, ont voté, fait exceptionnel, dans le même sens que le Rassemblement des citoyens et citoyennes de Montréal (RCM) lequel avait proposé une dotation supplémentaire de $500,000.

Le budget de la Communauté urbaine de Montréal avait prévu une contribution de $2,546,000 au Conseil des arts, une hausse de 5 % sur sa dotation de cette année. Le Conseil des arts en réclamait $1.3 million de plus afin de mieux répondre aux besoins du milieu et d'amorcer un rattrapage sur la capitale ontarienne.

L'adoption d'une résolution au conseil de la CUM requiert une double majorité, l'une dans le bloc montréalais, l'autre dans le bloc des maires de la banlieue. Le RCM n'a pu convaincre la majorité montréalaise de se rallier à sa proposition de compromis.

Le maire de Lachine, M. Guy Descary, a exprimé le souhait de ses collègues d'accroître la dotation du Conseil des arts de la somme qu'il réclamait, mais, n'ayant pu constituer un consensus au comité exécutif à ce sujet, n'a pas présenté d'amendement en ce sens, assuré que la majorité montréalaise s'y opposerait. Les maires de banlieue, à l'exception des maires d'Outremont et de Dollard-des-Ormeaux, ont appuyé l'amendement du RCM.

L'administration municipale justifie sa position par un souci de cohérence budgétaire. Elle consent à accroître la dotation du Conseil des arts d'un pourcentage équivalent à l'augmentation consentie pour l'ensemble du budget de la CUM et refuse d'alourdir le fardeau fiscal des contribuables, comme elle l'a fait à l'égard du budget du transport en commun, au prix d'un accroissement du prix des titres de transport.

Mais elle a aussi fait voir un différend sur les orientations du Conseil des arts. « On a tendance à penser, a dit le président du comité exécutif de Montréal, M. Yvon Lamarre, que le Conseil des arts doit subventionner un ensemble de divertissements. Nous ne sommes pas d'accord avec cette orientation. le Conseil des arts doit voir à subventionner la procduction, à abaisser le prix au guichet, à faire en sorte de soutenir les productions à caractère national et international. »

L'attitude de l'administration montréalaise compromet, aux yeux de M. Jean Doré, président du RCM, le rayonnement de Montréal et sa vitalité culturelle même. « Nous avons un rattrapage à faire, pas seulement en fonction de Toronto, mais par rappport aux besoins du milieu. »

Le conseil de la CUm a terminé hier l'étude de son budget et du budget de la Société de transport de la CUM. En 1986, la CUM prévoit dépenser $713.8 millions.

La STCUM, avec un budget de $482 millions, a consenti à revoir la grille tarifaire qu'elle proposait de manière à ramener de $29.50 à $28.50 le prix de la carte autobus-métro l'an prochain. Tous les autres titres de transport de la STCUM augmentent de pourcentage vraiant entre 10 et 14 %.

AUJOURD'HUI

Dans le cadre de l'événement « Bauhaus-Montréal », le professeur Kleihues dirigera un séminaire ayant pour thème « *From Bauhaus to IBA* ». Rendez-vous à 14 h à la salle 325 du pavillon *Arts 4-Design* (200, rue Sherbrooke ouest).

■

La troupe de théâtre *Horizontes* présente, en espagnol, à l'Université de Montréal, la pièce *La Orgia* d'Enrique Buenaventura. Rendez-vous à 20 h au Centre d'essai du Centre communautaire. 271-2683.

■

Le Musée d'art de Saint-Laurent offre un atelier de reliure aux enfants de huit à 14 ans le dimanche 1er décembre. Il faut cependant s'inscrire avant le vendredi 29 novembre à 17 h en téléphonant au 747-7367.

■

Le Centre d'information et d'éducation-logement de la rive sud s'adresse tout particulièrement aux personnes démunies et âgées. Si vous avez du temps libre afin d'aider cet organisme à assister ces personnes, vous pouvez téléphoner au 670-4552. On vous accueillera chaleureusement.

■

Le centre d'activités physiques du collège Marie-Victorin organise un voyage à Cuba à l'intention des adeptes de la plongée sous-marine. À ce sujet, il y aura rencontre d'information à 16 h 30 au centre (7000, rue Marie-Victorin). 322-6383.

■

La Communauté *baha'ie* vous convie à une conférence intitulée « Santé et guérison », par le Dr S. Hatcher, à 19 h 30 au 1872, rue Sainte-Catherine est. 598-7333.

■

La section de Montréal de Devis-Construction-Canada tient, ce jeudi, une « expo-rencontre » destinée à promouvoir la construction et ses techniques. Cette expo-rencontre s'adresse aux architectes, ingénieurs, entrepreneurs et à toute autre personne ou organisation qui utilisent des services ou produits connexes à l'industrie de la construction. 679-7223.

■

Le Centre Teilhard-de-Chardin présente une conférence du Dr Marcel Boisvert, à 19 h 30 au foyer du Gesù (1200, rue de Bleury). Il sera question des réactions d'un psychiatre aux propos de Teilhard de Chardin sur la psychanalyse. 523-6966.

■

La clinique de sang annuelle de la Ville de Saint-Laurent et de l'Association des pompiers de Saint-Laurent aura lieu de 13 h 30 à 20 h 30 au 820, rue Saint-Germain.

■

Dans le cadre des conférences publiques du Collège des sciences, le professeur Robert Mark, de l'université Princeton, parlera des bâtisseurs de cathédrale. Rendez-vous à 20 h 30 à la salle H-110, 1455, boulevard de Maisonneuve ouest. 848-2595.

■

Le département de communication de l'Université de Montréal vous invite à une conférence intitulée « Le nouvel échiquier du pouvoir dans les communications cannadiennes », présentée par M. Richard Stursberg, sous-ministre adjoint (coordination des politiques) au ministère des Communications du Canada. Rendez-vous à 16 h à la salle A-415 du pavillon Marie-Victorin (90, avenue Vincent-d'Indy).

■

La famille tantrique Arica présentera une soirée d'information et de méditation gratuite ainsi qu'un exposé sur les activités du centre, au 3727, rue de Mentana, à 20 h. 524-4645.

TÉLÉVISION

12h00
2 11 PREMIÈRE ÉDITION
3 ACROSS THE FENCE
4 7 8 LE MONDE
5 6 MIDDAY (1h. appr.)
5 NFL '85 Anim.: Bob Costas.
7 BENSON
8* 12 THE FLINTSTONES
8 22 RYAN'S HOPE
9 YOGI ET COMPAGNIE
10 ICI MONTRÉAL
13 LA VIE SECRÈTE DES ANIMAUX
33 FRONT ROW FEATURE TREASURE ISLAND. (2h.)
(SE) LA NUIT DU CYCLOPE

12h05
11 FARIBOLES

12h15
4 7 8 10 CINÉ-QUIZ VIOLANTA. (2h.15)

12h20
2 TÉLEXARTS

12h30
2 9 11 13 VIVRE À TROIS Janet apprend que M. Roper a l'intention de hausser le loyer. Avec ses amis, elle entreprend une campagne de séduction qui est compromise par la visite d'un importun.
3 7 THE PRICE IS RIGHT (1h.)
5 NFL PRO FOOTBALL '85 Les Jets de New York visitent les Lions de Détroit. (3h.30 appr.)
6* MIDDAY NEWSLINE
8 22 LOVING
12 PULSE 12:30
15 17 30 LE CORPS HUMAIN
(SE) OPÉRATION FOXBAT

12h35
99 LES NOUVEAUX JEUX DE 20 HEURES

12h57
6 COMMUNITY NOTES

13h00
2 9 11 13 TERRE HUMAINE REPRISE.
3 ACROSS THE FENCE
5 6 8 22 THE FIRST MINISTER'S CONFERENCE En direct de Halifax. (3h.)
8* 12 LIFETIME Interview avec Sondra Gotleib; visite d'une école militaire. (1h.)
12 17 30 QUEBEC SCHOOL TELECAST
99 LA CHANCE AUX CHANSONS

13h30
2 9 11 13 AU JOUR LE JOUR
8* WHEEL OF FORTUNE
8 HART TO HART (1h.)
12 MUSIC VISION
15 17 30 LA DEUXIÈME ANNÉE DE LA VIE L'ENFANT A MAINTENANT 21 MOIS. — Les grandes étapes de l'évolution physique et psychique du jeune enfant. REPRISE.
22 TRANSFORMERS
33 SESAME STREET (1h.)
(SE) HANNA K.
(FC) DIVE/ADVENTURE: MAGICIANS OF THE SEA

16h30
4 7 8 10 GALAXIE Avec la participation de Micheline Popovici, Rodger Brulotte, Normand Gélinas, La Poune et Gaston Lepage.
5 6 WHAT'S NEW? Anim.: Howard Green et Jennifer Gibson.
5 THE NEW NEWLYWED GAME
8* THE $100,000 PYRAMID
12 TAKE A BREAK
15 17 30 EUGÈNE VOLLANT: ACCIDENT DE CHASSE Reprise de lundi, 20h30
22 G.I. JOE
99 LE VILLAGE DANS LES NUAGES
(FC) CHILDREN OF FIRE MOUNTAIN

16h37
12 WHEEL OF FORTUNE

16h50
99 LA MAISON DE TF1

16h59
6 NEWSWATCH UPDATE

17h00
4 7 8 10 MONTRÉAL EN DIRECT (1h.)
5 6 VIDEO HITS
5 JEOPARDY
8* WKRP IN CINCINNATI
8 AMERICA (1h.)
12 THE PRICE IS RIGHT (1h.)
15 17 30 INNU ASI CAMPEMENT D'HIVER OÙ LE FILET EST TENDU. (1h.)
22 DIFF'RENT STROKES
33 MR. ROGERS' NEIGHBORHOOD
(FC) INSPECTOR GADGET

17h15
99 LES AMOURS DES ANNÉES 50

17h30
5 6 THREE'S COMPANY
5 HEADLINE CHASERS
8* TOO CLOSE FOR COMFORT
22 NEWS CENTER 22
33 THE SECRET CITY
99 LE JOURNAL
(FC) BREAKAWAY: WING SONG

18h00
2 11 CE SOIR
3 7 8 LE MONDE (1h.)
5 THE PRICE IS RIGHT (1h.)
5 NIGHTLY NEWS ON 5
6 NEWSWATCH (1h.)
8* NEWSLINE (1h.)
8 TV8 NEWS
9 LE 9 VOUS INFORME
10 ICI MONTRÉAL
12 PULSE (1h.)
13 LE 13 VOUS INFORME
15 17 30 PASSE-PARTOUT
22 BARNEY MILLER
33 THE MACNEIL/LEHRER NEWSHOUR (1h.)
99 LES JOURS HEUREUX
(SE) LA BLONDE ET LE SHÉRIF
(FC) 1 WANNA HOLD YOUR HAND

18h05
11 LES NOUVELLES RÉGIONALES

18h19
11 LES NOUVELLES DU SPORT

18h24
11 ARTS ET SPECTACLES

18h25
2 LES NOUVELLES DU SPORT

18h29
2 11 LA MÉTÉO

18h30
2 9 11 13 AVIS DE RECHERCHE
5 NBC NIGHTLY NEWS
8 22 ABC WORLD NEWS TONIGHT
10 PAUL ET LES JUMEAUX
15 17 30 TÉLÉSERVICE (1h. appr.) En reprise à 23h00
99 DES CHIFFRES ET DES LETTRES

18h50
99 UN TEMPS POUR TOUT TÉLÉ-CROCHET. Anim.: Monique Cara et Alain Valentini. Inv.: Michel Fugain. — Huit jeunes auteurs-compositeursinterprètes ont la chance de se faire connaître. (1h.10)

19h00
2 9 13 À PLEIN TEMPS
5 CBS NEWS
6 7 8 CASSE-TÊTE
6 THE WORLD TODAY
5 WHEEL OF FORTUNE
6 THE FACTS OF LIFE WE GET LETTERS avec Lisa Whelchel, Nancy McKeon et Charlotte Rae.
7 CBS EVENING NEWS
8* 12 ENTERTAINMENT TONIGHT Teri Garr nous parle du téléfilm, "Intimate Strangers".
8 THE NEW NEWLYWED GAME
10 ARNOLD ET WILLIE PAS DE SAUMON POUR MA SOEUR avec Conrad Bain, Gary Coleman et Todd Bridges. — Willy décide de faire, à sa façon, l'éducation sexuelle de son jeune frère Arnold. Lorsque ce dernier croit tout savoir, il s'empresse de partager ses connaissances avec une petite voisine qui racontera tout à sa mère.
11 GILLET... PURE LAINE
22 THREE'S COMPANY
33 THE NIGHTLY BUSINESS REPORT

19h27
15 17 30 TIRAGE DE "LA QUOTIDIENNE"

19h30
2 9 11 13 PÉRIODE GRATUITE AUX PARTIS POLITIQUES
3 THE PRICE IS RIGHT
4 7 8 10 LE HOCKEY TVA Les Bruins de Boston reçoivent les Nordiques de Québec. Anim.: Pierre Durivage et Denis Caron. Comm.: Claude Bédard. Descripteur: André Côté. (3h. appr.)
5 6 THE WAY WE ARE UNTIL NEXT TIME avec Terri Hawkes. — Danny, étudiant timide, se demande qui acceptera de l'accompagner au bal. Il rencontre la mystérieuse Cindy. Est-ce une rencontre fortuite?
5 M*A*S*H
7 WHEEL FORTUNE
8* 12 THRILL OF A LIFETIME Anim.: Doug Paulson et Teri Austin. — Un joueur de squash rencontre un adversaire de taille en la personne de Sharif Khan; une équipe de hockey peewee rencontre les Nordiques de Québec.
8 CARSON'S COMEDY CLASSICS
15 17 NORD-SUD Anim.: André Payette. En reprise lundi suivant, 17h30
22 THE BENNY HILL SHOW
33 THE COMPUTER CHRONICLES

19h35
2 9 11 13 LES GRANDS FILMS VISION FATALE (Dern. de 2) (1h.50)

20h00
3 BARBARA MANDRELL THANKSGIVING SPECIAL (1h.)
5 THE TOMMY HUNTER SHOW (1h.)
5 8* 12 THE COSBY SHOW Avec Bill Cosby et Phylicia AyersAllen.
6 LUCY MAUD MONTGOMERY SPECIAL. Portrait de Lucy Maud Montgomery, écrivaine canadienne. Basé sur son journal. (1h.30)
7 CBS SPECIAL MOVIE PRESENTATION HIGH ROAD TO CHINA. (2h.)
8 22 SHADOW CHASERS (1h.)
15 17 30 LA PLANÈTE VIVANTE UN PORTRAIT DE LA TERRE: LES ÉTENDUES VERTES. — David Attenborough nous amène dans les prairies du Vénézuéla et du Soudan. (1h.) En reprise dimanche suivant, 22h30
33 THE AMERICAN CHILDREN'S TELEVISION FESTIVAL Extraits des meilleures émissions pour enfants. (1h.)
99 LES NOUVEAUX JEUX DE 20 HEURES Inv.: Christian Mousset, Agnès et Patrick Topaloff.
(SE) LE FIL DU RASOIR
(FC) MISSING IN ACTION

20h30
5 8* 12 FAMILY TIES DEATH OF A GROCER avec Michael J. Fox et Jack Somack. — Alex préfère travailler dans un supermarché ultra-moderne. REPRISE.
99 LA CHANCE AUX CHANSONS LES IDOLES DES ANNÉES 60. Anim.: Pascal Sevran. — À l'aide de Scopitones, ancêtres des vidéoclips, les années du yé-yé revivent à l'écran.

21h00
5 HEE HAW (1h.)
5 CHEERS FROM BEER TO ETERNITY. — Les habitués du bar remporteront-ils le tournoi de bowling?
8* 12 SIMON AND SIMON ENCHILADA EXPRESS avec Jameson Parket et Gerald Mc Raney. — Les frères Simon se rendent en Amérique du Sud afin de retrouver l'ex-mari d'une jeune femme. (1h.)
8 22 DYNASTY II: THE COLBYS (1h.)
15 17 30 ACTION UN GESTE DE TROP
33 MYSTERY! DEATH OF AN EXPERT WITNESS (dern. de 6). — Angela Foley connaît le nom du meurtrier. (1h.)
99 DROIT DE RÉPONSE L'ESPRIT DE CONTRADICTION; REVUE DE PRESSE. Anim.: Michel Polac. — La naissance d'un nouveau confrère, Coluche, qui sévit à la radio et à la télé payante française est jugée et commentée par des journalistes. (2h.)

21h25
2 9 12 PÉRIODE GRATUITE AUX PARTIS POLITIQUES

21h30
2 9 11 13 VEDETTES EN DIRECT Inv.: Nicole Croisille.
5 NIGHT COURT UPON THE ROOF avec Harry Anderson. — Dans un esprit de rébellion, une vedette rock décide de faire don de ses biens à autrui.
6 THE JOB
15 17 30 PROFESSION ÉCRIVAIN ANTONINE MAILLET: LES GAGES DE LA SURVIE. — Antonine Maillet a entrepris depuis plus de vingt ans de recréer l'histoire de son pays, l'Acadie. Ainsi, elle fait renaître tout un peuple à travers des personnages vivants, courageux, gais et plein d'humour.

22h00
2 9 11 13 LE TÉLÉJOURNAL
3 7 SIMON AND SIMON Avec Jameson Parket et Gerald Mc Raney. (1h.)
4 6 THE NATIONAL
5 8* THE PATTI LABELLE SHOW SPECIAL: Bill Cosby, Cyndi Lauper, Luther Vandeross, Amy Grant et les Krofft Puppets. (1h.)
8* 12 MIAMI VICE BOUGHT AND PAID FOR avec Saudra Santiago, Don Johnson et Philip Michael Thomas. — Une Calabraise presse une amie, victime de viol, de porter des accusations contre le fils d'un banquier fort respecté. (1h.)
8 22 20/20 Anim.: Hugh Downs et Barbara Walters. (1h.)
15 17 30 PLEIN SON (1h.) Reprise de dimanche 19h30
33 THE NAKED GERSHWIN Hommage au compositeur George Gershwin. Extraits de "Porgy and Bess". (1h.)
(FC) THE HIGHEST HONOR

22h25
2 9 11 13 LE POINT
5 6 THE JOURNAL

22h30
4 7 8 10 CHACUN CHEZ SOI Avec Ted Knight et Nancy Dussault.
(SE) MORSURES

23h00
2 9 13 LA MÉTÉO
3 THE NEWS
4 7 8 10 LES NOUVELLES TVA
5 BENNY HILL
5 NIGHTLY NEWS ON 5
6 NEWSWATCH
7 WWNY NEWS
8* 12 CTV NATIONAL NEWS
8 TV8 NEWS
9 LES NOUVELLES RÉGIONALES
15 17 30 TÉLÉSERVICE (1h.) Reprise de 18h30
22 NEWS CENTER 22
33 FRONT ROW FEATURE KNUTE ROCKNE-ALL AMERICAN.(2h.30)
99 QUOI DE NEUF?

23h04
2 9 13 LES NOUVELLES DU SPORT

23h06
11 L'ENTREVUE

23h12
11 LES NOUVELLES DU SPORT

23h15
7 TÉLEXARTS
9 LE 9 VOUS INFORME
13 LE 13 VOUS INFORME

23h19
11 LA MÉTÉO

23h20
2 11 CINÉMA MORT D'UN POURRI. (2h.35)
99 LE JOURNAL

23h21
12 PULSE

23h23
8* NIGHTLINE

23h26
6 FREE TIME POLITICAL TELECAST

23h30
3 7 NIGHT HEAT (1h.10)
4 LE MONDE
5 6 BARNEY MILLER
5 THE TONIGHT SHOW Inv.: Kiri Te Kenawa, chanteur d'opéra. (1h.)
7 6 LE MONDE RÉGIONAL
8 22 ABC NEWS NIGHTLINE
9 CINÉ-SOIR ELLE BOIT PAS, ELLE FUME PAS, ELLE DRAGUE PAS, MAIS... ELLE CAUSE. (1h.40 appr.)
10 ICI MONTRÉAL
13 CINÉ-SOIR LA MAJA NUE. (2h.10 appr.)

23h35
3 7 8 10 LES SPORTS

23h50
4 7 8 10 LA COULEUR DU TEMPS

00h00
4 10 CINÉMA DE FIN DE SOIRÉE VIVRE À TOUT PRIX. (2h.)
5 ALL NIGHT LONG (6h.)
6 CBC LATE NIGHT PRIDE OF THE MARINES. (2h.)
7 6 LES SUPER ÉTOILES DE LA LUTTE (1h.)
8* 12 SPENSER: FOR HIRE Avec Robert Urich, Barbara Stock et Avery Brooks. (1h.)
8 EYE ON HOLLYWOOD
22 100 HUNTLEY STREET (1h.)
(FC) THE EVIL THAT MEN DO

00h30
5 LATE NIGHT WITH DAVID LETTERMAN (1h.)
6 LAVERNE & SHIRLEY (SE) OTAGES

00h40
3 7 CBS LATE NIGHT MOVIE THE MATING SEASON. (1h.20)

01h00
7 8 REVUE VIDÉO
8* LATE NIGHT MOVIE RAINBOW. (2h.05)
8 COMEDY TONIGHT
12 CINEMA 12 STARDUST. (2h.10)

01h10
9 LES NOCTAMBULES UN VILLAGE TRANQUILLE. (1h.30 appr.)

01h30
8 TV 8 NEWS
33 CROSSROADS Reprise de 14h00
(FC) CAL

01h40
13 LES NOCTAMBULES OPÉRARATION REQUINS. (1h.35 appr.)

02h30
(SE) LE FIL DU RASOIR

03h05
8* THE WALTONS (1h.)

03h10
12 SECOND FEATURE SINBAD AND THE EYE OF THE TIGER. (2h.15)

03h15
(FC) THIEF OF HEARTS

2 CBFT 2 noir
3 WCAX 3 blanc
4 CFCM 4 noir
5 CKMI 5 noir
5 WPTZ 5 blanc
6 CBMT 6 noir
7 CHLT 7 noir
7 WWNY 7 blanc
8 CHEM 8 noir
8* CJOH 8 noir avec *
8 WMTW 8 blanc
9 CKSH 9 blanc
10 CFTM 10 noir
11 CBVT 11 noir
12 CFCF 12 noir
13 CKTM 13 noir
15 CIVQ 15 noir
17 CIVM 17 noir
22 WVNY 22 blanc
30 CIVO 30 noir
33 WETK 33 noir
99 TVFQ 99 noir
(SE) super écran
(FC) first choice

LE DEVOIR ÉCONOMIQUE CAHIER 2

Montréal, jeudi 28 novembre 1985

EN UN COUP D'OEIL

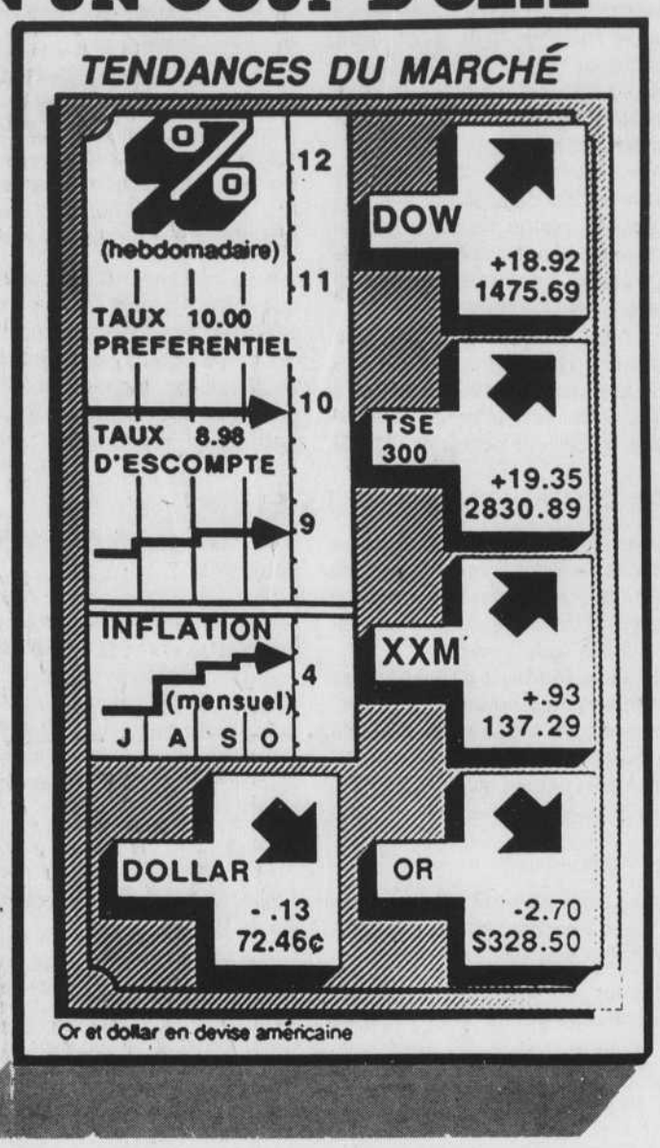

LES AFFAIRES ...EN QUELQUES LIGNES

JOCELIN DUMAS

■ *London Life se diversifie*

La London Life, Compagnie d'assurance-vie a conclu des projets d'investissement d'une valeur de $ 26 millions au Québec et dans l'Ouest du Canada. À Sorel au Québec, la compagnie a acheté, pour la somme de $ 13 millions, un traversier nouvellement construit qu'elle louera à la Société des traversiers du Québec, une société d'État de la province, pour une période allant jusqu'à 20 ans. La London Life a aussi acquis de Canadian Hunter Exploration Limited de Calgary six propriétés productrices de pétrole et de gaz, pour la somme de $ 13 millions. Trois de ces propriétés sont situées en Colombie-Britannique et trois autres en Alberta. Ces puits sont exploités dans le cadre de contrats à long terme.

■ *MMC Video One double son bénéfice*

Le distributeur de vidéocassettes MMC Video One Canada a réalisé un bénéfice net de $ 805,000 sur des revenus de $ 28,338,000 pour la période de six mois se terminant le 30 septembre en comparaison de $ 406,000 sur $ 13,375,000 respectivement pour l'année précédente. Les revenus ont ainsi augmenté de 112 % et les bénéfices de 98 % d'une année à l'autre. En dépit du fait que le nombre moyen d'actions en circulation de la compagnie soit passé de 3,691,000 à 5,407,000 cette année, la compagnie a réalisé un bénéfice net par action de $ 0.15 en comparaison de $ 0.11 en 1984. Un premier dividende de $ 0.04 sera versé aux actionnaires inscrits aux registres de la compagnie au 15 janvier 1986.

■ *L'actif de Guardcor progresse*

La progression de l'actif d'Investissements Guardcor continue d'être très satisfaisante, estime son président-directeur général, M. Alain Croels. L'actif consolidé est passé de $ 11,309,000 au 30 juin dernier à $ 20,869,000 au 30 septembre, pour une augmentation nette de 84 %. D'autre part, en dépit d'un resserrement généralisé des marges bénéficiaires, le bénéfice net pour la période de neuf mois arrêtée au 30 septembre 1985 se chiffre à $ 88,995, ou $ 0.175 l'action ordinaire. Le bénéfice net pour le dernier trimestre s'élevait à $ 70,998 ou $ 0.14 l'action. Pour les trois derniers mois de 1985, M. Croels s'attend à des résultats comparables à ceux du troisième trimestre.

■ *Bell Canada émet $ 125 millions en actions privilégiées*

Le conseil d'administration de Bell Canada a approuvé hier le dépôt d'un prospectus provisoire auprès des diverses commissions des valeurs mobilières canadiennes concernant l'émission d'actions privilégiées de catégories A, série 6, à dividende cumulatif, rachetables, d'une valeur de $ 125 millions.

Sous réserve de l'approbation finale par le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes, on s'attend à ce que l'émission soit terminée au plus tard le 10 décembre 1985. En vertu de l'émission, 250 actions privilégiées sans droit de vote seront offertes en tout au prix de $ 500,000 l'action.

L'émission sera écoulée principalement auprès d'investisseurs institutionnels et fera l'objet d'un contrat de prise ferme passé avec les courtiers canadiens suivants : Dominion Securities Pitfield, Wood Gundy et Burns Fry. Le produit de la vente servira principalement à l'expansion et à l'amélioration du réseau de télécommunications de Bell Canada.

■ *Great Lakes reporte la construction d'une usine de pâte de papier*

La société Great Lakes Forest Products a annoncé hier avoir reporté la construction d'une usine de pâte de papier d'une capacité annuelle de production de 154,000 tonnes métriques dans la ville de Usk dans l'État de Washington. M. Charles Carter, président du Conseil et chef de la direction de Great Lakes a indiqué que les conditions actuelles des industries du bois d'oeuvre, de la pâte et du papier justifient de reporter le projet, mais il s'est toutefois moontré confiant que la construction sera entreprise quand les conditions du marché s'amélioreront.

■ *Montréal Trustco émet en euro-dollars*

Montréal Trustco Inc. a annoncé hier le lancement sur les marchés de capitaux européens d'une émission de débentures de $ 65 millions à 12 ans, libellée en euro-dollars canadiens. Les débentures auront un coupon annuel de 10 ¾ % et un prix d'émission de $ 100. Elles seront datées du 20 février 1986 et viendront à échéance le 20 février 1998. L'émission est dirigée par un groupe de banques ayant à sa tête la Société générale (Paris).

■ *Uni-Sélect inscrite en bourse*

Les actions ordinaires d'Uni-Sélect Inc. ont été inscrites à la cote de la Bourse de Montréal à la fermeture des affaires hier et seront admises à la négociation ce matin. Les actions seront négociées sous le symbole *UNS* et les transactions apparaîtront dans la presse financière sous le nom abrégé *Uni-Select*.

■ *Correction : Shermag-Le Bahutier*

Nous avions indiqué le 16 novembre dernier que le fabricant de meubles Shermag avait acquis Le Bahutier de Saint-Hyacinthe. Il aurait fallu comprendre que Shermag en a acquis les installations alors que la marque de commerce *Le Bahutier* demeure la propriété de M. Roland Morissette, président de Les Entreprises Le Bahutier Inc.

Chaque trimestre, les transactions s'amplifient de la part des New-Yorkais

Les Américains ont recommencé à acheter les titres pétroliers canadiens depuis décembre 84

JEAN CHARTIER

« Les Américains ont recommencé à acheter les titres pétroliers canadiens depuis décembre 1984. Nous avons touché le creux des investissements américains à ce moment-là. À chaque trimestre depuis décembre, il y a eu hausse des achats des titres pétroliers par les Américains. »

C'est ce qu'a déclaré l'analyste pétrolier William Magee au DEVOIR ÉCONOMIQUE. M. Magee ne juge pas du tout que les titres pétroliers sont surévalués actuellement et qu'ils vont se dégonfler s'il y a correction boursière.

« Durant cinq ans, ajoute-t-il, de 1980 à 1984, les Américains n'ont gardé qu'un peu d'argent au Canada. Je me souviens d'avoir entendu de l'un d'entre eux : quand Trudeau s'en ira, nous achèterons à nouveau vos titres pétroliers. Eh bien ! ils ont recommencé à les acheter. »

« Nous pensons que ce sera une amélioration progressive. Cela ne signifie pas que ces titres surpasseront nécessairement le marché boursier de façon générale. Ceci demeure possible, disons-nous. Toutefois, l'euphorie de 1980 ne reviendra pas. Les pétrolières ont eu un bon comportement boursier depuis deux mois. Et pour les prochaines années, la réforme de la fiscalité aura un impact continu et durable sur les résultats des compagnies. »

En fait, la firme Nesbitt Thomson Bongard favorise en premier lieu, dans son bulletin de novembre de stratégie d'investissement, les titres de commercialisation.

Lorsqu'on demande à l'analyste torontois si les investisseurs étrangers vont préférer les titres aurifères canadiens ou les titres pétroliers, il répond qu'il est très difficile de comparer les deux groupes. M. Magee refuse de se prononcer sur les titres aurifères comme tels. Ceux-ci commandent de plus hauts rapports boursiers, note-t-il. « C'est un monde étrange que celui des gens qui jouent les titres aurifères. C'est une tout autre chose. »

M. Magee rappelle que Nesbitt Thomson Bongard recommande de façon continue depuis trois ans l'accumulation de titres pétroliers canadiens et que, depuis peu, il y a demande accrue en provenance des États-Unis. « Nous expédions beaucoup de titres aux États-Unis, dit-il. Il est difficile de prévoir les prix des cours pétroliers pour mai et juillet 1986 car on ne sait pas encore si l'OPEP contrôlera effectivement ses expéditions. On sait cependant que les gains des compagnies pétrolières canadiennes augmenteront chaque année. »

Ceci demeurera vrai même si le prix mondial du baril de pétrole baissait de $ 10. La fin progressive de la taxe supplémentaire sur les revenus

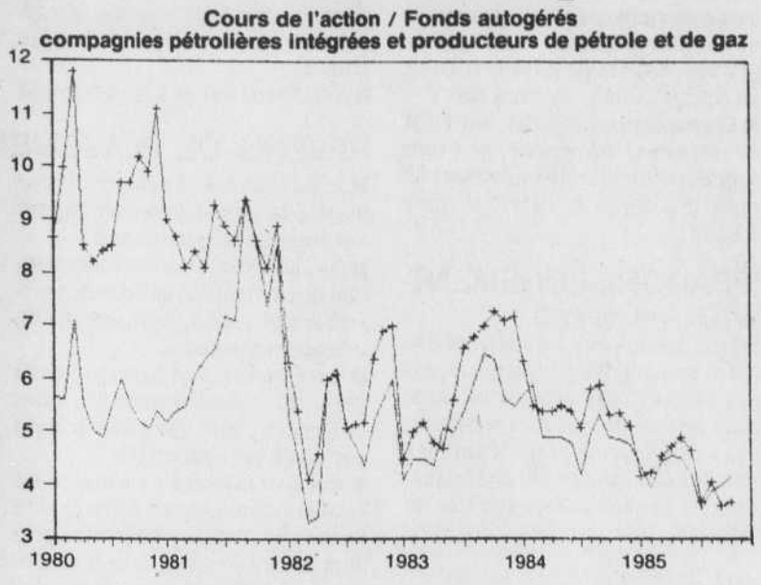

SOURCE: Recherche Nesbitt

pétroliers d'ici à 1989 est la principale cause de ce phénomène qui sera favorable aux titres canadiens. La TSRP diminuera de 12 % à 0 %.

Toutefois, il y a un sous-secteur énergétique qui connaît quelque difficulté. C'est celui du gaz. Ce marché connaît quelque difficulté en raison des prix peu élevés du gaz.

Si on considère les compilations statistiques relatives aux prévisions touchant le bénéfice net et le fonds autogénéré de chaque entreprise en regard de son cours boursier, Shell vient en tête de liste. M. Magee se méfie toutefois de ce titre pour des raisons fondamentales. Parmi les compagnies pétrolières intégrées, Husky vient en deuxième lieu quant au rapport entre le cours boursier et la valeur de l'actif net par action. Dans le cas de Shell, ce rapport n'atteint que 53 % en octobre et dans le cas de Husky, que 69 %. Imperial Oil vient ensuite avec un rapport de 74 %.

M. Magee demeure prudent aussi à l'égard d'Husky. Toute la rue a des réserves, dit-il, à l'égard de l'usine qui sera construite en Alberta.

Nesbitt Thomson Bongard recommande en premier lieu Imperial Oil, puis parmi les producteurs importants, BP Canada et Pan Canadian Petroleum; parmi les titres intermédiaires, Asamera et Canada NorthWest Land; parmi les compagnies cotées sur les marchés internationaux également, Dome Canada et Numac. Ces deux compagnies ont fait un bon travail pour trouver du nouveau pétrole, a-t-il déclaré. Parmi les titres de petites entreprises, il retient Cimarron et Renaissance Energy. Finalement, de toutes les compagnies de services rattachées au secteur, il ne retient qu'un seul titre : Computalog Gearhart.

Nouvelles manoeuvres de la part de la 3e pétrolière US

Wall Street s'emballe au sujet de Texaco

NEW YORK (AFP) — Texaco, 3e compagnie pétrolière américaine, multiplie les manoeuvres pour faire face à la plus importante demande de dommages et intérêts jamais accordée dans l'histoire judiciaire américaine, déclenchant une vague de réactions craintives des milieux financiers.

Devant les menaces de recours par Texaco à la loi sur les faillites, la Bourse de Wall Street, qui avait la semaine dernière réagi avec prudence au jugement d'un jury de Houston enjoignant Texaco de verser $ 10.5 milliards à Pennzoil, a été prise mardi et mercredi dans un vent de folie.

Le jury avait estimé que Texaco avait brisé par des pressions immorales un accord de principe prévoyant un rachat de Getty Oil par Pennzoil. Texaco a finalement racheté en 1984 Getty Oil pour $ 10 milliards, rachat qui n'est d'ailleurs pas remis en cause par le jury.

Plus de six millions d'actions de Texaco ont été vendues mardi, faisant chuter le titre en clôture de $ 2.25 à $ 32, en dépit d'une suspension d'une heure devant l'afflux d'ordres de vente. Mercredi, la vague ne s'était pas ralentie, avec un volume de près de 5 millions d'actions dans la matinée et une nouvelle baisse de $ 1.50 du cours.

À l'origine de cette panique, une déclaration du président de Texaco, M. Alfred DeCrane, selon lequel la compagnie pourrait éprouver des difficultés à trouver $ 12 milliards de cautionnement, qui pourrait être requis par la loi de l'État du Texas, pour faire appel.

M. DeCrane a souligné que la compagnie serait alors obligée de prendre des mesures héroïques, comme une restructuration sous le régime de la loi des faillites (chapitre 11) si une telle somme était exigée.

Malgré les risques pris sur le cours des actions par la compagnie, cette déclaration pourrait apparaître, selon les observateurs, comme une manoeuvre visant à obtenir des tribunaux une réduction de l'énorme pénalité en question.

Mardi après-midi, Texaco a ensuite publié, en vain, deux autres déclarations pour amoindrir les effets sur ses cours des propos de M. DeCrane. Texaco soulignait notamment qu'aucun jugement n'avait été encore appliqué à son encontre et affirmait que la société ferait tout son possible pour renverser en sa faveur le jugement du jury de Houston au cours d'une audience convoquée le 5 décembre prochain par un juge.

Pour l'un des analystes d'une firme d'investissement new-yorkaise, L.F. Rothschild, Unterberg, Towbin, ce qu'ils (Texaco) sont en train de faire c'est de jouer leurs cartes, afin que le juge prenne conscience des dangers pesant sur Texaco. Ils les abattent afin (de montrer) que si le juge décide de suivre les recommandations du jury, a-t-il ajouté, ils pourraient être obligés d'adopter des contre-mesures radicales.

Texaco, dans l'une de ses déclarations, avait d'ailleurs affirmé qu'elle défendra devant le tribunal le fait qu'il serait absurde et irresponsable d'acculer Texaco à la faillite en exigeant une caution impossible si un appel était nécessaire.

La Caisse de dépôt et placement publie Cycles et tendances

La récession prévue en Amérique du Nord à la fin de 1987 sera moins marquée au Québec

JOCELIN DUMAS

Au Canada et au Québec, les résultats de croissance économique ont été nettement meilleurs qu'aux États-Unis en 1985 et le demeureront en 1986. De plus, la récession prévue fin 1987 partout en Amérique du Nord sera moins marquée au Québec que dans l'ensemble canadien.

La direction des études économiques de la Caisse de dépôt et placement du Québec, qui établit ses prévisions à partir de données publiques, note que « depuis quelques trimestres déjà, la croissance de l'économie canadienne repose moins sur le concours du secteur extérieur ».

C'est ainsi que malgré le ralentissement de l'économie américaine, la progression du produit national brut réel au Canada s'est poursuivie à un rythme satisfaisant grâce à la vigueur des dépenses de consommation et à un retournement des investissements.

« Une dynamique de croissance s'est maintenant installée » et l'on prévoit que l'élan de la construction résidentielle nourri par la baisse des taux d'intérêt depuis la mi-1984 et la progression du revenu disponible va persister jusqu'à la fin de 1986. Les dépenses de consommation qui sont aussi sensibles à ces facteurs vont par ailleurs continuer de marquer des gains intéressants.

Au Québec, l'année 1985 a bien commencé et aura été « une autre bonne année pour son économie ». L'activité du secteur de la construction résidentielle a été soutenue, « malgré l'absence de programmes d'aide à l'habitation neuve », car les taux d'intérêt hypothécaires ont été plus bas que les années précédentes.

La croissance des investissements des entreprises s'est poursuivie cette année, mais à un rythme moindre. Notons cependant que les investissements manufacturiers en dollars courants augmenteront de 23.7 % par rapport à l'an dernier, selon l'enquête semestrielle de Statistique Canada sur les intentions d'investir.

Voir page 13 : Cycles

	1984R	1985	1986	1987
ÉTATS-UNIS				
Produit national brut réel	6.8	2.5	3.2	1.4
Profits avant impôts	16.0	– 5.5	2.7	– 1.5
Indice des prix à la consommation	4.3	3.6	4.1	5.3
Taux de chômage (%)	7.5	7.2	6.7	7.2
Taux des obligations des sociétés (%)	12.3	10.9	11.0	12.0
CANADA				
Produit national brut réel	5.0	4.2	4.1	2.2
Profits avant impôts	21.2	4.8	10.5	– 2.3
Indice des prix à la consommation	4.3	4.0	4.6	6.1
Taux de chômage (%)	11.3	10.6	9.7	9.8
Taux des obligations des sociétés (%)	12.7	11.8	12.0	12.7
QUÉBEC				
Produit intérieur brut réel	5.6	4.7	3.9	2.5
Revenu personnel disponible	8.7	8.8	8.5	10.0
Taux de chômage (%)	12.8	11.8	10.9	11.0
Mises en chantiers (milliers)	42.2	45.7	49.1	37.4

Implications sectorielles du libre-échange

Le CPQ endosse le projet du ministre Landry d'établir une Commission consultative

PAUL DURIVAGE

Le Conseil du Patronat du Québec endosse le projet du ministre des Finances du Québec, M. Bernard Landry, d'établir à brève échéance une Commission consultative provinciale formée de représentants du secteur privé de l'économie sur le libre-échange qui sera chargée d'étudier les implications sectorielles et régionales du libre-échange entre le Québec et le Canada.

« L'une des conditions essentielles au succès de toute négociation est de savoir au départ ce que l'on veut obtenir et de connaître à l'avance le prix des compromis qui peuvent être faits », a commenté le vice-président exécutif, M. Ghislain Dufour, qui s'est par ailleurs dit surpris de l'attitude nuancée du ministre, qu'il percevait jusqu'à récemment comme un « libre-échangiste à tout crin ».

L'organisme patronal présentait hier sa position sur le dossier chaud du libre-échange. Celle-ci, on ne peut plus nuancée, au dire même de ses auteurs, fait suite à une large consulation menée depuis le mois de septembre dernier auprès des 126 associations sectorielles « aux intérêts très différents » ainsi que des 400 compagnies membres de l'organisme.

À prime abord, le CPQ affirme son accord avec le principe de la libéralisation des échanges commerciaux avec les États-Unis dont elle voit des retombées économiques positives à long terme. « Le fait de porter de 25 millions à 250 millions de clients éventuels le marché des entreprises canadiennes et québécoises, comporte des avantages certains que tous doivent reconnaître », a déclaré M. Dufour.

On estime par contre que, dans le

Voir page 13 : Le CPQ endosse

MODES D'ÉPARGNE

Aide-mémoire pour la planification fiscale en 1985

RÉGIME ENREGISTRÉ D'ÉPARGNE-RETRAITE

■ Avez-vous songé à verser votre contribution annuelle déductible à un REÉR avant le 1er mars 1986 ?

■ Avez-vous songé à verser une contribution à un REÉR dont le bénéficiaire du régime serait votre conjoint afin que vous puissiez tous deux partager le revenu de pension qui en découlera ?

■ En faisant votre contribution au REÉR cette année, avez-vous songé au report de la portion inutilisée du REÉR de l'année précédente ?

■ Si vous avez acquitté au cours de l'année des frais d'administration relativement à un REÉR, avez-vous demandé qu'ils soient facturés séparément pour que vous puissiez les déduire aux fins de l'impôt ?

■ Avez-vous songé à effectuer un roulement de vos paiements de sécurité de vieillesse, de vos paiements de pension du Québec ou du Canada et d'autres paiements de retraite à un REÉR avant le 1er mars 1986 ?

■ Si vous êtes bénéficiaire du REÉR de votre conjoint décédé, avez-vous songé à effectuer un roulement du montant reçu à votre propre REÉR ?

RÉGIME ENREGISTRÉ D'ÉPARGNE-LOGEMENT

■ Saviez-vous que si vous ou votre conjoint envisagez d'acheter une maison nouvellement construite avant le 31 décembre 1985, pour l'habiter avant le 1er mars 1986, vous serez en droit de réclamer, aux fins du Québec, une déduction de $ 10,000 moins le total de toutes les contributions déductibles d'impôt versées antérieurement au REÉL ?

■ Saviez-vous que si vous avez des fonds dans un REÉL qui ne seront pas utilisés pour acheter un logement de type propriétaire-occupant, vous pouvez retirer en franchise d'impôt les fonds accumulés jusqu'au 31 décembre 1985 aux fins du fédéral ?

STIMULANTS PROVINCIAUX

■ Avez-vous songé à acheter des actions admissibles au régime d'épargne-actions du Québec (RÉAQ) ?

■ Avez-vous songé à acheter une part dans une société de placement dans l'entreprise québécoise (SPEQ) ?

■ Si vous résidez en Ontario, avez-vous songé à l'achat de nouvelles actions émises par des corporations pour le développement de la petite entreprise (CDPE) ?

ABRIS FISCAUX

■ Avez-vous songé à investir dans les secteurs du gaz et du pétrole ?

■ Avez-vous songé à investir dans la production d'un film canadien accrédité ?

■ Avez-vous songé à acquérir une participation dans un immeuble résidentiel à logements multiples (IRLM) ?

■ Avez-vous songé à acquérir une part dans un projet d'exploration minière ?

■ Avez-vous songé à acquérir une part dans un fonds de placement pour la recherche et le développement ?

■ Avez-vous songé à acheter de nouvelles actions ordinaires qui sont admissibles au crédit d'impôt à l'achat d'actions (CIAA) ?

REVENU DE PLACEMENT

■ Avez-vous songé à constituer une société de portefeuille pour gagner des revenus de placement ?

■ Si vous détenez des actions rapportant des dividendes en actions, avez-vous songé à opter plutôt pour des dividendes en espèces ?

■ Avez-vous songé à investir dans des valeurs sûres donnant lieu à des dividendes plutôt que d'investir dans des titres portant intérêts ?

■ Avez-vous songé à encaisser les coupons d'obligations d'épargne du Canada ou d'autres obligations afin de profiter au maximum de la déduction de $ 1,000 pour revenu de placement ?

■ Avez-vous songé à protéger le revenu de placement de l'imposition immédiate en achetant un contrat de rente à prime unique, un certificat de dépôt ou des obligations à intérêt composé ? Le revenu de placement couru sera imposable à tous les trois ans.

■ Saviez-vous qu'aux fins de l'impôt du Québec, tout intérêt déductible payé diminue la déduction de $ 1,000 pour revenu de placement, tandis qu'au fédéral, seuls les frais d'intérêt reliés aux revenus gagnés admissibles réduisent cette déduction ?

■ Puisque l'intérêt versé sur un emprunt destiné à tirer un revenu de placement admissible à la déduction de $ 1,000 pour revenu de placement réduit la déduction, avez-vous songé à retarder le paiement de cet intérêt jusqu'en 1986 ?

GAINS EN CAPITAL

■ Saviez-vous que vous pouvez réaliser des gains en capital en franchise d'impôt jusqu'à concurrence de $ 20,000 en 1985 en vertu de la nouvelle exonération cumulative à vie de $ 500,000 de gains en capital ?

■ Si vous prévoyiez réaliser des gains en capital excédant $ 500,000 au cours de votre vie, avez-vous songé à réorganiser vos affaires afin de permettre à d'autres membres de votre famille d'utiliser également l'exemption des gains en capital ?

■ Avez-vous songé, s'il y a lieu, de vous prévaloir du report de $ 200,000 de gains en capital disponible lors du transfert des actions d'une société exploitant une petite entreprise à un enfant ou petit enfant ?

■ Si vous avez réalisé des gains en capital en 1982, 1983 et 1984, avez-vous songé à vendre vos placements infructueux avant le 1er janvier 1986 afin de créer des pertes en capital qui pourront être reportées à des années antérieures pour annuler les gains en capital ?

■ Si vous avez réalisé des gains en capital excédant $ 20,000 au cours de l'année, avez-vous songé à vendre vos placements infructueux avant le 1er janvier 1986 afin de créer des pertes en capital qui viendront réduire l'excédent de gains en capital ?

■ Avez-vous songé à créer une perte en capital en vendant vos valeurs « déficitaires » à des personnes avec lesquelles vous avez un lien de parenté (autres que votre conjoint) pour une contrepartie égale à la juste valeur marchande ?

FRACTIONNEMENT DU REVENU

■ Avez-vous songé à consentir des prêts ou des dons à vos enfants âgés de 18 ans et plus pour que le revenu provenant du bien transféré soit imposé à des taux moindres ?

■ Les lois fédérale et québécoise permettent au propriétaire d'une entreprise qui n'est pas constituée en société par actions de verser un salaire à son conjoint pour des services *bona fide* rendus. Avez-vous songé à cette possibilité de fractionnement du revenu ?

■ Puisque les frais de scolarité (y compris les frais de scolarité d'une école secondaire) ne peuvent être déduits que par l'étudiant, vous êtes-vous assuré que l'étudiant a réalisé suffisamment de revenu pour que les frais de scolarité puissent être déduits ?

AUTRE

■ Avez-vous planifié vos emprunts de façon à ce que l'intérêt payé soit déductible aux fins de l'impôt ?

■ Si vous prévoyez faire des dons de charité au début de 1986, avez-vous songé à devancer vos paiements à la fin de 1985 ?

Cet aide mémoire a été préparé par la firme de comptables agréés Zittrer, Siblin, Stein, Levine.

POUR OBTENIR DES CANDIDAT(E)S DE QUALITÉ
UTILISEZ LES CARRIÈRES ET
PROFESSIONS DU **DEVOIR**
844-3361

Il y a les luxes dont on rêve... et il y a ceux qu'on peut s'offrir!

En effet, pour seulement quelques dollars de plus, vous pouvez vous procurer un scotch de grande tradition: un "PURE MALT". Le Glenfiddich représente ce qu'il y a de mieux dans la tradition du whisky écossais: un scotch provenant exclusivement de malt d'orge, distillé, vieilli et mis en bouteille dans le même établissement, à Glenfiddich, par la famille Grant, depuis 1887.

Glenfiddich
PURE MALT

Partout au monde, le choix des véritables amateurs de scotch.

olivetti
Quand on veut ce qu'il y a de mieux

Échangez votre Selectric désuète et obtenez un rabais de 1000$ sur la nouvelle télémachine à écrire ETV 240 d'Olivetti.

La machine à écrire d'aujourd'hui et de demain... la ETV 240 d'Olivetti. Chez nous, on l'appelle la télécriture. Facile à comprendre, facile à utiliser, la ETV 240 est nantie d'une vraie mémoire qui peut emmagasiner des pages de texte. L'écran vidéo rend la dactylographie et le traitement de texte faciles. En bref, la ETV 240 se charge de tout ce que votre vieille IBM pouvait faire et de mille autres tâches. Mieux. Plus vite. Et plus silencieusement. Ce qui vous plaira le plus, toutefois, c'est le mot de la fin de la ETV 240:

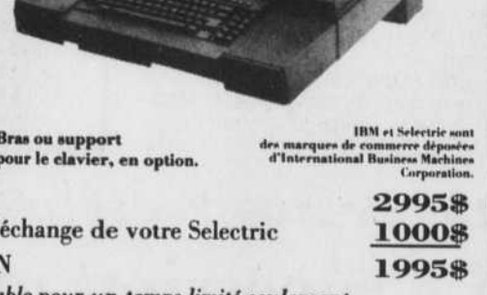

Bras ou support pour le clavier, en option.

IBM et Selectric sont des marques de commerce déposées d'International Business Machines Corporation.

ETV 240 Olivetti 2995$
Moins l'allocation d'échange de votre Selectric 1000$
LE MOT DE LA FIN 1995$

Offre valable pour un temps limité seulement
DISTRIBUTEUR AUTORISÉ

CANADAC
Les professionnels en bureautique
7035, av. du Parc, Montréal, Qué. H3N 1X7 (514) 270-1141
CANADA DACTYLOGRAPHE INC., en affaires depuis 1917

LE POINT DE VUE

PARADIS DES GOURMETS

Où les plaisirs de la table sont à la hauteur des plaisirs de la vue.

Le Centre Sheraton Montréal
Hôtels et auberges Sheraton Internationaux
Le service hôtelier d'ITT
1201, boulevard Dorchester ouest, Montréal,
Québec H3B 2L7 (514) 878-2000

La présente annonce ne doit pas être interprétée comme une offre publique des titres qui y sont mentionnés. Cette offre sera faite par voie de prospectus dans la province de Québec où la Commission des valeurs mobilières du Québec a accepté le dépôt du prospectus dont copies peuvent être obtenues du courtier nommé ci-dessous.

Premier appel public à l'épargne *Novembre 1985*

LAMBERT SOMEC Inc.
Un investissement admissible au RÉAQ

5 037 500 $

1 550 000 actions ordinaires

La compagnie confirme que les actions ordinaires constitueront un placement admissible à un régime d'épargne-actions en vertu des dispositions actuelles de la Loi sur les impôts (Québec) et que ces actions donneront droit à une déduction égale à 150% de leur coût d'acquisition dans la mesure où certaines conditions seront respectées.

Prix: 3,25 $ l'action

Tassé **Tassé & Associés, Limitée**

Cowansville Granby Rimouski Montréal Saint-Hyacinthe Québec Saint-Jean Toronto Sorel Trois-Rivières Victoriaville

30e SALON DES MÉTIERS D'ART DU QUÉBEC

DU 6 AU 22 DÉCEMBRE 1985
HALL D'EXPOSITION OUEST PLACE BONAVENTURE
Ouvert de midi à 22h sauf le dimanche 22 déc., fermeture à 18 heures.

CAHIER SPÉCIAL

LE DEVOIR PUBLIERA UN CAHIER SPÉCIAL À L'OCCASION DU SALON DES MÉTIERS D'ART DU QUÉBEC

UN VÉHICULE PUBLICITAIRE DE CHOIX

DATE DE TOMBÉE: 2/12/85
DATE DE PARUTION: 7/12/85
CONTACTEZ Mme FRANCINE GINGRAS à 844-3361

LE DEVOIR ESSENTIEL!

LE DEVOIR ÉCONOMIQUE

Discussions sur le libre-échange

Bennett s'oppose aux négociations sur les exportations de bois

PAUL DURIVAGE

Le premier ministre de la Colombie-Britannique, M. William Bennett, s'est catégoriquement opposé à toutes négociations sur les exportations de bois d'oeuvre aux États-Unis, préalables aux discussions sur le libre-échange nord-sud.

M. Bennett, qui s'adressait devant le Cercle Canadien de Montréal, a qualifié d'inopportunes les allégations du représentant au Commerce américain, M. Clayton Yeutter, à l'effet que le Canada subventionnerait indûment l'industrie pour améliorer sa compétitivité.

« Ses arguments ne tiennent tout simplement pas debout. Nous détenons 31 % du marché américain parce que nous avons des ressources plus abondantes, c'est tout. Nous ne soupçonnons pas les Américains de pratiques déloyales sous prétexte qu'ils assurent 100 % de nos importations d'oranges », a-t-il déclaré.

Le premier ministre a rappelé comment une étude américaine de 1983, « la plus exhaustive et la plus coûteuse de l'histoire », arriva à la conclusion que l'industrie canadienne du bois de sciage n'était pas subventionnée. La position du Canada reçut un autre appui plus récemment de la Commission américaine du commerce international.

« Les faits ne peuvent être contredits. Il s'agit de libre-échange dans un libre marché. Il n'y a pas de subventions d'impliquées ni même de requises », s'est-t-il résumé.

En conséquence, il ne voit pas pourquoi la question des exportations de bois d'oeuvre qui, a-t-il rappelé, compte autant pour le Québec que pour la Colombie-Britannique, devrait être prise à part en vue des négociations prochaines sur le libre échange global entre le Canada et les États-Unis.

« Ma position est que tous les secteurs d'échange doivent être placés sur la table et chaque pays aura alors l'opportunité d'interroger l'autre sur ses pratiques commerciales. Il serait injuste que les États-Unis fixent des conditions préalables.

« De la même façon, je ne suis pas d'accord pour que le Canada exclue des points de la discussion, avant d'aller à la table. J'entends, en priorité, mettre ce point clair à la conférence des premiers ministres jeudi à Halifax », a-t-il déclaré.

Le premier ministre s'est de même opposé à tout projet de veto de la part de provinces, comme le proposait le Parti Libéral du Québec : « Nous ne pouvons aborder les négociations avec les États-Unis en ayant une approche fragmentée ou avec des réserves de la part de provinces. »

Selon l'étude publiée par le Comité-Québec de l'Institut C.D. Howe

La persistance de taux de chômage élevés au Québec est liée au manque de flexibilité du marché

PAUL DURIVAGE

Les causes de la persistance d'un haut taux de chômage au Québec sont de plus en plus liées au manque de flexibilité du marché du travail. La réalisation du plein emploi ne deviendra donc possible que si l'on s'attarde, avec priorité, à l'amélioration du fonctionnement du marché du travail.

C'est ce que soutient le Comité-Québec de l'Institut C.D. Howe dans une étude qu'elle a publiée récemment sous le titre *Le marché du travail au Québec*. Celle-ci, qui consiste en un recueil de textes, servit à alimenter les discussions lors d'une récente réunion de la soixantaine de membres de la division québécoise du prestigieux organisme.

Le point de vue adopté par les coauteurs de l'étude y est résolument structurel. La thèse d'un chômage conjoncturel ou classique, c'est-à-dire d'une insuffisance de la demande globale, est en effet rejetée. On fait en effet remarquer que le taux de chômage québécois, comme celui du Canada d'ailleurs, n'a pas cessé de s'accroître d'un sommet cyclique à l'autre. De 4.7 % en 1966, il est respectivement grimpé à 6.6 % en 1974 et à 9.6 % en 1979 pour se situer maintenant au-dessus de la barre de 11.5 %.

Le directeur associé du Comité-Québec, M. Claude Forget, qui signe l'introduction, réfute par ailleurs d'un trait toute politique énergique de stimulation de l'économie par les gouvernements : « Celle-ci, tout en ayant des conséquences négatives sur d'autres variables économiques telles l'inflation ou les importations, ne réussirait qu'à retrancher deux ou tout au plus trois points au taux de chômage actuel et il s'agit ici d'hypothèses optimistes. »

Les éléments qui gênent le bon fonctionnement du marché du travail sont, selon l'Institut, la rigidité des salaires relatifs, les barrières institutionnelles et légales, les effets désincitatifs de la fiscalité ou de certains programmes gouvernementaux et la croissance excessive des salaires, compte tenu de la productivité du travail.

Dans sa communication, M. Daniel Denis, analyste en politique pour l'Institut, fait ainsi remarquer comment diverses mesures ont fait en sorte d'accroître l'offre de main-d'oeuvre des jeunes au cours des années 1970, offre qui trouva toutefois difficilement preneur. « À peine mieux éduqués que leurs aînés immédiats et commandant un salaire réel plus élevé qu'auparavant, les jeunes correspondaient moins aux besoins du marché », explique-t-il.

L'auteur cite la réforme de la *Loi de l'assurance-chômage*, la hausse relative du salaire minimum, l'instauration massive de programmes de création d'emplois comme autant d'éléments qui, chacun à sa façon, ont fait en sorte d'augmenter le gain associé à une participation au marché du travail pour les jeunes. On estime en outre que la réforme de la *Loi de l'assurance-chômage* en 1971 aurait engendré une hausse de plus de 5.5 % du nombre de jeunes actifs au Québec et provoqué, d'autre part, une augmentation de près de 1 % de leur taux de chômage.

Avec la montée du taux de chômage, le gel partiel du salaire minimum et la moins grande générosité du programme d'assurance-chômage, l'attrait du travail s'est par contre atténué pour les jeunes ces dernières années. Le taux de participation des jeunes s'est par conséquent inscrit en baisse depuis la fin des années 70 et le taux de fréquentation scolaire, en hausse, ce qui est jugé souhaitable.

Les auteurs Jean-Michel Cousineau et Robert Lacroix avancent pour leur part que la hausse du salaire relatif dans le secteur privé québécois, par rapport à celui de l'Ontario, s'est accompagnée d'une baisse abrupte de l'emploi relatif du Québec et d'un accroissement sensible des tensions dans les relations de travail québécoises. Comme la rigueur de la concurrence extérieure s'impose aux trois quarts de l'économie québécoise, les auteurs insistent sur la nécessité d'avoir un marché du travail souple et compétitif.

Dans un autre texte, l'économiste Bernard Fortin explique que le régime fiscal et les programmes de transferts du Québec ont engendré des problèmes de désincitation au travail en plus des coûts d'inefficacité. Selon ses estimations, chaque dollar additionnel prélevé à l'aide d'une moyenne pondérée des taxes et redistribué en transferts universels à la population coûterait non pas $ 1, mais $ 1.55, la différence représentant les coûts d'inefficacité.

Notons que l'étude de C.D. Howe ne traite pas de l'assurance-chômage et de ses incidences sur le marché du travail. Le directeur associé de l'Institut, M. Forget préside la commission itinérante du gouvernement du Canada chargée de proposer des solutions de rechange au régime actuel.

Association des directeurs de caisses populaires et d'économie Desjardins du Québec

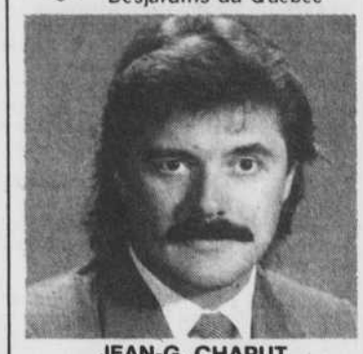

JEAN-G. CHAPUT

Le Conseil d'administration de l'Association des directeurs de caisses populaires et d'économie Desjardins du Québec est heureux d'annoncer la nomination de monsieur **JEAN-G. CHAPUT** au poste de président.

Monsieur Chaput est directeur général de la **CAISSE DE MAISONNEUVE.** De plus, il est président du Conseil de surveillance de la Fédération des caisses populaires Desjardins de Montréal et de l'Ouest-du-Québec, président de CIBL-FM 1045 président du YMCA Hochelaga-Maisonneuve et membre de plusieurs autres conseils d'administration.

MONSIEUR MICHEL LATOUR, premier vice-président, directeur de la Caisse populaire Ste-Madeleine, Cap-de-la-Madeleine.

MONSIEUR ROGER ARPIN, deuxième vice-président, directeur de la Caisse populaire St-Denis-sur-Richelieu.

MONSIEUR GASTON LECLERC, secrétaire directeur de la Caisse populaire St-Honoré, Chicoutimi.

Et **MONSIEUR ROGER DOMPIERRE,** trésorier, directeur de la Caisse populaire Val Bélair, Québec.

Pepsi-Cola investit $ 9 millions à Montréal

La Compagnie Pepsi-Cola de Montréal consacre un premier investissement de l'ordre de $ 9 millions à l'expansion de ses usines, entrepôts et centres de distribution situés dans les villes de Saint-Laurent et de Saint-Léonard.

À l'occasion d'une conférence de presse, le président-directeur général de Pepsi-Cola Montréal, M. James Smith, a souligné que cet investissement, « consenti » san aucun subside de la part des divers paliers de gouvernement, témoignait de la volonté de son entreprise d'implanter plus avant sa présence au Québec. Le ministre des Transports, M. Guy Tardif, à titre de Président du Comité ministériel de la région de Montréal, a salué cette initiative privée de la Compagnie Pepsi-Cola qui, avec ses deux usines, emploie jusqu'à 630 personnes en période de pointe.

Le réaménagement et les perfectionnements techniques apportés aux trois lignes d'embouteillage de l'usine de Saint-Laurent ont déjà été amorcés et seront complétés d'ici au printemps prochain. Acquise l'an dernier, cette usine a été agrandie de 60,000 pieds carrés et abrite maintenant une superficie totale de 290,000 pieds carrés.

Cette phase initiale d'expansion de la Compagnie Coca-Cola comprend également l'agrandissement de l'usine de Saint-Léonard dont les travaux seront terminés d'ici à la fin de l'année.

◆ Cycles

L'emploi aura crû de 2.6 %, abaissant le taux de chômage à 11.8 % en moyenne annuelle. « Le Québec a donc récupéré plus que les emplois perdus lors de la récession de 1981-1982. »

La dernière livraison de *Cycles et tendances* fait aussi observer que depuis le tournant du cycle, fin 1982, les résultats économiques du Québec ont été « remarquables à maints égards », surtout lorsqu'on les met en parallèle avec ceux du Canada.

L'augmentation du produit intérieur brut réel du Québec s'est ainsi établie à 4 % en 1983 et à 5.6 % en 1984 alors que pour le Canada, les croissances étaient respectivement de 3.3 % et de 5 %.

C'est au chapitre des investissements que le Québec s'est fortement démarqué du Canada, particulièrement en construction résidentielle où la croissance annuelle moyenne pour 1983 et 1984 a été de 33 % comparativement à 9.6 % pour le Canada. Mais la force relative du Québec n'est pas concentrée dans un seul secteur; « en fait, presque toutes les composantes de la demande du Québec se sont mieux comportées ». En corollaire, l'emploi s'est fortement accru et a fait baisser le taux de chômage à 11.6 % en septembre dernier.

Notons qu'une récession est prévue fin 1987 comme partout en Amérique du Nord, mais elle sera moins marquée au Québec que dans l'ensemble canadien. On fait observer à cet effet que dans une récession de courte durée comme celle-ci, le secteur des biens non durables est généralement moins touché et ceci favorise le Québec.

◆ Le CPQ endosse

cas particulier du Québec, la transition au libre-échange total risque de s'avérer particulièrement périlleuse compte tenu de la structure industrielle qui lui est propre. Celle-ci est caractérisée par des entreprises de petite taille et à haute teneur de main-d'oeuvre. Le cadre législatif souvent plus restrictif et le fardeau fiscal plus lourd des entreprises et des citoyens nuirait aussi à la compétitivité de la province.

« Dans ces conditions, écrit le CPQ, le Québec risquerait certainement, plus que d'autres, d'avoir à se soumettre à l'impérieuse nécessité de procéder à des rajustements intersectoriels. Ce seront définitivement les plus exigeants, les plus coûteux et les plus difficiles à réaliser à tous les plans.

« Il faudrait rien de moins que remplacer un nombre important d'industries dites de bas de gamme par des industries beaucoup plus gourmandes en termes de capital. Or, nous souffrons d'un retard passablement important à cet égard. »

Le groupe de pression estime par ailleurs qu'avant d'aborder les négociations avec les États-Unis, les provinces canadiennes devraient régler d'abord les problèmes de circulation des biens et services entre elles. « Il ne faut pas oublier non plus que si le Québec *exporte* 50 % de sa production industrielle, plus de la moitié de ces livraisons sont actuellement destinées aux autres provinces canadiennes », de commenter M. Dufour.

Ce dernier a cité les contraintes imposées aux brasseurs qui doivent obligatoirement établir des installations de brassage dans chacune des provinces où ils désirent faire affaire; « ceci a morcelé l'industrie, qui n'est plus compétitive face aux grandes installations américaines ».

Crédit Foncier
FIDUCIE CRÉDIT FONCIER

8 1/4 % min. 1 000$ payé à l'échéance — 5 mois

10 3/8 % min. 500$ payé annuellement — 4 ans

PLACEMENTS À TERME GARANTI

Taux passibles de changer sans préavis.

Montréal: 612, rue Saint-Jacques • 2e étage (514) 282-1880
STATIONNEMENT INTÉRIEUR GRATUIT
Québec: (418) 681-0277 • Sherbrooke: (819) 564-1880 • Ottawa: (613) 563-1880

Institution inscrite. Régie de l'assurance-dépôts du Québec • Membre: Société d'assurance-dépôts du Canada

PAS D'IDÉES POUR VOS CADEAUX DE NOËL?

CONSULTEZ SAMEDI, NOTRE SECTION

«SPÉCIAL — CADEAUX» DANS LE DEVOIR À LOISIR

LE DEVOIR ESSENTIEL!

CARTES D'AFFAIRES

ROBIC, ROBIC
& ASSOCIÉS
Fondée en 1892

Conseils en propriété intellectuelle
Agents de brevets d'invention
et de marques de commerce

1514, Docteur Penfield,
Montréal, Canada, H3G 1X5

Tél.: (514)934-0272,
Télex: 05-268656, Cable: MARION

TRAVAUX DE PHOTOCOPIE ET D'IMPRESION URGENTS?
SCRIBEC
45 rue Jarry est — 387-2486
OUVERT LE SOIR ET LE SAMEDI

Samson Bélair
Comptables agréés

75 1909-1984

Montréal — Bureau 3100, Tour de la Bourse, H4Z 1H8, (871-1515)
Laval — Bureau 510, 2 Place Laval, H7N 5N6, (668-8910)
Longueuil — Bureau 200, 125, Boul. Ste-Foy, J4J 1W7, (670-4270)

Bureaux dans les principales villes du Québec et du Canada

Affiliation internationale · Moore, Stephens & Co

Le Point rencontre les chefs

Ce soir, Pierre Nadeau s'entretient avec le chef du Parti libéral du Québec, Robert Bourassa.

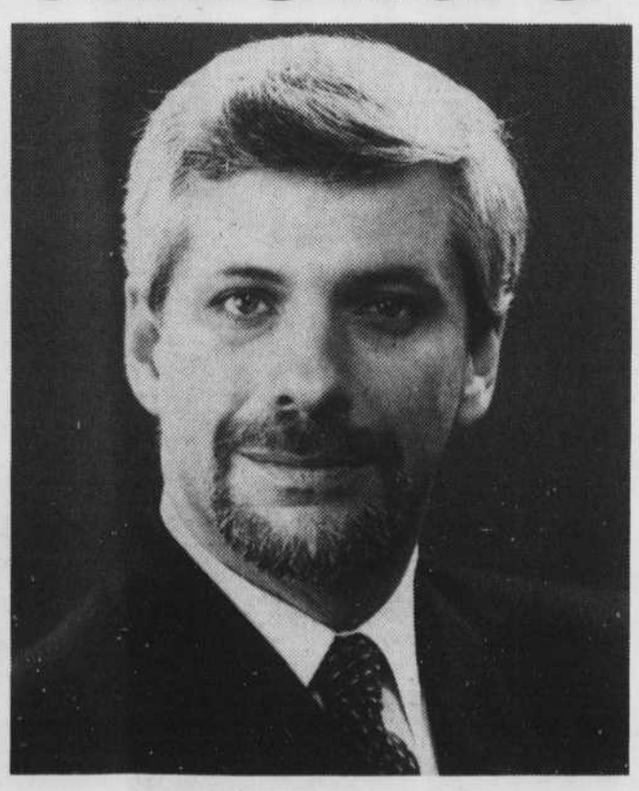

Demain, il interviewe le Premier ministre Pierre Marc Johnson.

À 22h27

À la télévision de Radio-Canada

LE DEVOIR ÉCONOMIQUE

TORONTO

Le marché se ressaisit

TORONTO (PC) — Le marché s'est ressaisi hier à la Bourse de Toronto. L'indice composé a fait un bond de 19.35 points et affichait 2830.89 au terme d'une séance mouvementée.

Le volume des échanges s'est inscrit en hausse à 18.67 millions d'actions, comparativement à 15.76 millions le jour précédent.

Dans les industrielles, Genstar a gagné 1-2 à $30; Bank of Montreal 3-8 $33 5-8, Toronto Dominion Bank 3-4 à $24 7-8; Magna International A 1 à $20 3-4 et Imperial Oil B 2 3-8 à $53 5-8. Maple Leaf Gardens a perdu 3 1-2 à $74; Oshawa Group A 1 à $33; Avinda Video cinq cents à 30 cents; Epitek International trois cents à 37 cents et New Providence deux cents à 14 cents.

Dans les minières, Teck Corp. A gagne 7-8 à $15 5-8; Corp. Falconbridge 3-4 à $15 1-4 et Denison B 1-8 à $13 5-8. Pine Point Mines cède 1-4 à $20 1-8 et Lac Minerals 1-4 à $36 1-4.

Dans les pétroles, Geocrude Energy gagne 10 cents à $4; Canada Northwest Energy 3-4 à $25 1-4 et Pancanadiann Petroleum 1-8 à $34 3-4. Precambrian Shield abandonne 30 cents à $4.30 et Ram Petroleum 20 cents à $4.70.

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

A B

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
A.G.F.M	5050	$20½	20¾	20½	+ ¼
AMCA Int	10101	$15¾	15½	15½	
AMCA p	4900	$26	25⅞	25⅞	
AMCA 2 p	3800	$28	27⅝	27¾	— ⅛
AMCA 3 p	5100	$25⅞	25¼	25¾	— ⅛
Abatero o	2000	88	88	88	
Aberford	1300	$8⅝	8⅝	8⅝	
Aberford w	z50	121	121	121	
Abti Prce	150	$17¼	17¼	17¼	— ⅜
Acklands	10400	$18¼	18½	18½	
Agnico E	10300	$20½	20¼	20¼	— ¼
Agra B f	1200	$9⅜	9⅜	9⅜	— ⅛
Aiguebel o	2300	395	380	380	—20
Albany o	z100	40	40	40	
All Energy	32005	$17¾	17⅜	17⅜	+ ⅜
All Enr A	3100	$28½	28¾	28⅜	— ¼
Al Enr 7?5	1900	$26⅜	26½	26⅜	— ⅛
Alta Nat	33100	$15⅜	15⅜	15⅜	— ¼
Alcan	111598	37	36¼	37	+ ⅜
Alcan w	22600	445	435	445	+ 5
Algo Cent	100	21	21	21	— ½
Algoma St	11324	$20¼	20	20¼	+ ½
AStel p	4000	$25¼	25½	25½	— ¼
Algma St B	34900	525	24⅜	25	+ ½
Algon pr	700	537	35	37	+ 5
Altex o	500	110	110	110	
Alum A	27725	527	27	27	
Alum c p	1500	$25⅜	25½	25½	— ¼
Am Eagle o	4800	180	175	175	
Am Leduc	28000	32	32	32	— ½
Andrs WA f	700	$14⅜	14½	14½	
Androk A f	800	180	180	180	— 5
Androck B	500	195	195	195	+ 5
Ang UDev	2500	70	69	70	+ 5
Anthes	7800	47	46	47	+ 1
Arbor A	500	$11¾	11¾	11¾	— ¼
Arbor B f	150	$11¾	11¾	11¾	+ ¼
Argus B pr	100	$31⅜	31⅜	31⅜	— ¼
Argus C pr	z2	$19½	19½	19½	
Argvll A f	200	215	215	215	
Asamera	34210	$13⅜	13¼	13¼	
Asamera B	11850	$29¼	29	29	— ⅛
Brscn	8½	z6	$27⅞	27⅞	27⅞	
Brscn 1981	720	$26⅜	26½	26½	— ⅛
Brkwater o	41100	56⅞	6¾	6¾	— ⅛
Brenda M	1400	58⅜	8¼	8⅜	+ ⅛
Brinco	z33	76	75	76	
Brinco p	z106	325	325	325	
BCFP	54379	99⅞	9⅝	9⅞	+ ⅛
BC Res	19780	209	204	207	+ 3
BC Res p	1920	$31⅛	30⅞	31⅛	+ ½
BC Phone	15414	$26	25⅜	25¾	
BCPh 4¾ p	350	$57	56	56	— 1
BCPh 1956	200	$57	57	57	+ ¼
BCPh 5¾ p	z20	$69¾	69¾	69¾	
BCPh 6.80	200	$21½	21½	21½	— ⅜
BCP 7.04 p	1840	$22½	22	22	— ½
BCP 11.24 p	3700	$30¾	30¼	30⅜	
Broulan	1000	130	125	130	+ 5
Bruncor	3805	$18⅞	18¾	18¾	
Brunswk	1550	$12¼	12¼	12¼	
Budd Can	7100	$33½	32¾	32¾	— ¼

C D

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
CAE	103078	$17	16⅝	16⅝	— ¼
CB Pak	1600	$23⅜	23¼	23¼	— ⅛
CB Pak w	1200	$9⅜	9⅜	9⅜	
CCL B f	18600	$15⅜	495	5	+ 5
CDC Life	7968	$22½	22½	22⅜	+ ¼
CFCF f	350	$15	15	15	
CIL	112	$30⅜	30⅜	30⅜	— ⅛
CSA A f	500	$5⅛	5⅛	5⅛	— ⅛
Cableshar	3435	$7⅜	7¼	7¼	
Cabre	8300	350	345	345	— 5
Cad Fry	18660	$14½	14¼	14½	+ ¼
Cad Frv A	3375	$9¾	9⅝	9¾	
Cad Frv 2	4915	$11	10⅞	11	
Cad Frv w	750	$8¾	8¼	8¾	
Calgary I p	4000	$27	26⅞	26⅞	— ⅛
Cambridg	6200	$18⅞	18⅞	18⅞	
Cmbridg w	97912	460	435	450	+ 20
Camco Inc	24700	$15¾	15½	15¾	+ ¼
Camel O G	5076	26	26	26	
Camndx o	37500	75	74	75	+ 1
Camp RL	4875	$32⅜	32	32	— 1
Camp Res	1509	350	350	350	
Camp R w	20088	40	38	38	— 2
Camp Soup	1250	$23	22⅞	22⅞	
Campeau I	11740	$26¾	26⅜	26¾	
Cmp B	500	$24¾	24¾	24¾	
Camreco o	9805	70	70	70	— 1
CCem ex p	z8	$10⅜	10⅞	10⅞	
CCem 2 p	6525	$15½	15¼	15¼	
CDC f	2730	$9⅜	9¼	9⅜	+ ⅛
CDC pr B	z80	$106	104½	106	
CDC 1980	13470	$17¼	17	17¼	+ ⅛
CDC 1983	10150	$26¾	26⅜	26¾	+ ⅛
Can Malt	200	$20¼	20¼	20¼	+ ¼
C Nor West	40429	$25¼	24⅜	25¼	+ ⅜
CanP E	118638	$28⅞	28½	28¾	+ ¼
C Packrs	1100	$37½	37	37½	+ ½
CPerm 8	700	$24¼	24	24	— ½
CPerm C p	1000	$26½	26¼	26½	+ ¼
CS Pete f	1000	440	440	440	+ 5
Can Trust	1211	$42	41½	41½	— ⅜
C Trust 11	1100	$24¾	24⅜	24½	— ¼
CTrust w A	100	$60	60	60	— 1
C Tung	827	$9⅝	9½	9⅝	
CForms A f	1000	405	400	405	+ 10
C Found pr	z12	$10¾	10¾	10¾	
CGE	184	$70	70	70	+ 2
CG Invest	280	$46	46	46	— ¼
CI Bk Com	92991	$42⅛	41¾	42	+ ¼
CIBC 250 p	300	$25⅝	25⅝	25⅝	— ⅛
CIBC 2.05 p	10550	$32⅜	31¾	32¼	+ ⅜
CIBC 3⅝25	15530	$28⅜	28¼	28¾	
CIBC 3 p	6950	$101⅛	101	101	
CIBC w	28450	$9¼	8⅞	9⅛	+ ⅛
CIBC w A	33950	$9½	9⅛	9½	+ ¼
Cdn Jorex	5300	335	330	335	— 5
C Manoir	2100	$10⅜	10	10⅜	+ ⅜
C Marc	166560	$21⅜	21⅛	21⅜	+ ¼
CNat R	1800	18½	18½	18½	
C Occdental	38500	$26	25⅝	26	+ ¼
CP Ltd	135239	$17⅞	17⅛	17⅜	+ ¼
Cdn Roxy	4996	$5¾	5½	5¾	+ ⅛
Cdn Tire	1200	$12⅝	12⅝	12⅝	— ⅛
CTire A f	60440	$9⅜	9⅛	9¼	+ ⅛
CUTil A f	12980	$19½	19⅜	19⅜	
CUTil 2nd F	300	$28⅛	28⅛	28½	+ ⅛
CUTil 2nd H	2300	$23½	23⅜	23½	+ ⅛
CUTil 2nd I	500	$27⅛	27⅛	27⅛	
CUTil A w	8745	440	430	430	—10
CUTil B w	6112	450	435	435	— 5
C Wrld	3243	400	400	400	
CWorld A p	100	$19½	19½	19½	
CWorld 1 p	155	$10½	10½	10½	
Cnamax o	2424	465	450	450	—20
Canbra	400	$7¾	7⅝	7⅝	— ⅜
Cnfr C 1	400000	$25⅜	25	25	
Cantor	7620	58¾	8½	8½	
Cantor pr	2100	$16⅞	16¾	16⅞	+ ¼
Canron A	14800	$17	16½	16¾	+ ⅜
Canterra	4550	$9⅜	9¾	9¾	
Cara	2000	$17½	17¼	17½	+ ¼
Cara A f	500	$17½	17½	17½	+ ¼
Carena	100	$30½	30½	30½	+ ½
Carl OK	113741	$13	12⅝	12¾	— ¼
Carlyle o	4482	38	38	38	+ 3
Carma A	25773	33	32	32	+ 1
Carolin o	1530	295	290	290	—10
Cassidy L	z75	$5½	5⅛	5⅛	
Casidy A p	z50	$6½	6½	6½	
Celanese	2700	$9¾	9½	9¾	+ ¼
Centennial	1500	350	350	350	
CFund A f	5400	$6	5⅞	5⅞	— ⅛
Centri Tr	2700	$14¼	14⅛	14¼	
Cntri Tr p	300	$26¼	26¼	26¼	
Chncllr	3575	40	40	40	— 1
Chateau A f	200	$22⅜	22⅜	22⅜	— ¼
Chieftan	900	$13	13	13	— ¼
Chieftain C	550	$46	45¾	46	+ ¼
Chrysler	625	$58½	58½	58½	+ ⅜
CHUM B f	100	$41¾	41¾	41¾	+ ¼
Cimaron a	7000	$7⅜	7¼	7¼	
Cineplex	10516	$10	9¾	10	+ ¼
Cineplex p	1246	$10	9⅞	10	+ ⅛
Circa Crft	1500	$7⅛	7⅛	7⅛	+ ⅛
Coastl A f	200	$8¾	8¾	8¾	
Coho A	520	250	250	250	
Coin Lake o	4700	115	110	112	
Cmplx	11600	250	240	240	—10
Cominco	58337	$10¾	10½	10½	— ⅛
Cominco A	120	$25½	25½	25½	
Cominco D	1500	$28⅜	28¼	28¼	— ¼
Cmrcl OG	22500	205	200	200	— 5
Compu H o	5100	195	190	190	—10
Cmpig	1200	$12	11¾	12	+ ⅛
Cmp Inv o	4550	295	287	295	+ 5
Comtech	100	$5¼	5¼	5¼	+ ½
Comterm	2100	210	210	210	
Coniagas o	4200	400	400	400	
CAscot	10000	26	26	26	
Con Bath A	4699	$17	16¾	17	+ ⅛
C Bath 575	550	$56½	56½	56½	+ ¼
Con Bath p	200	$19¼	19¼	19¼	
C Norex	7515	315	275	300	—10
Cons Pipe	100	$18½	18½	18½	
Con Prof o	4400	129	125	125	
Consoltex	200	$6¾	6¾	6¾	
C Distb A	400	$6	5⅞	5⅞	— ⅛
CDistb B f	32100	$5¾	5¾	5¾	— ⅛
Cons Gas	21035	$27¼	27⅛	27⅜	— ⅛
C Gas 13½	200	$31½	31⅜	31⅜	— ¼
C Gas 9¼	1800	$27½	27½	27½	— ⅛
Con Glass	400	$17½	17½	17½	— ½
CTL Bank	30400	$10½	10¼	10½	+ ⅜
CTL A p	400	$22	22	22	
Contrans A	6000	$6½	6⅜	6½	
Conwest A	100	$7⅞	7⅞	7⅞	— ⅛
Conwst B f	100	$7¾	7¾	7¾	
Cooper C	600	$5¼	5	5	— ¼
Cooper A f	500	450	450	450	
Co enerco A	200	$5	5	5	
Corby B f	100	$43	43	43	+ ½
Cor Mark f	4525	410	400	405	+ 10
Core Mrk w	7700	67	61	67	+ 7
Corp Food	2500	$17	17	17	+ ½
C Falcon C	44510	$15¼	14⅞	15¼	+ ⅜
Coseka R	4400	278	271	275	
Coseka 7 p	1000	$6⅜	6⅜	6⅜	— ¼

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Costn	158345	$11½	11⅛	11¼	+ ½
Costain w	1000	340	340	340	
Courvan o	5000	37	34	37	+ 3
Crain RL f	12550	$23½	23⅜	23½	+ ⅛
Crestbrk	700	$7⅜	7½	7⅜	
Cr Life Ap	5700	$27⅞	27¾	27¾	— ⅛
Crownx	2700	$22¾	22⅜	22⅜	— ⅛
Crownx A f	4333	$22⅜	22⅛	22⅛	— ¼
Crownx 1 p	20700	$31¼	31⅛	31¼	
Crownx 2 p	1750	$27	26⅞	27	
Crnx w	200	$7⅜	7⅜	7⅜	+ ⅛
Czar Res	3900	246	240	240	
Dor Val o	3340	175	170	170	— 5
DRG A f	400	$12½	11⅞	12⅛	+ ¼
Daon Dev	19567	$5⅛	5	5⅛	+ ⅛
Daon 8⅝ p	z50	$6	6	6	
Daon 9½ p	500	$6	6	6	
Datatech o	2000	51	51	51	
Davidson o	5500	495	485	495	
Deiaur o	1700	26	26	26	
D Eldona o	1000	66	66	66	
Denison A p	10320	$14⅜	14½	14½	
Denison B f	32889	$13⅜	13½	13⅜	+ ⅛
Denison p	12600	$25⅞	25¾	25⅞	+ ⅛
Denison B p	9450	$25½	25¼	25¼	— ⅛
Denison w	39850	214	207	214	+ 9
Derian	2900	$12	11⅞	12	
Develcon	200	$5⅜	5¼	5⅜	+ ⅛
Dexleigh o	42880	355	345	345	
Dxlgh w	135300	160	150	155	+ 2
Dicknsn A f	71370	$8¼	8⅛	8¼	
Dicknsn B	5070	$8¼	8	8¼	
Dicon Sys	200	$7¼	7¼	7¼	— ⅛
Digtech	13000	10	9	10	+ 1
Discovry f	2300	190	190	190	—10
Dfs	259328	$27⅛	26¾	27	+ ¼
Dfs 4¾	100	$61¼	61¼	61¼	+ ¼
Dfs 235	3300	$25¾	25⅜	25¾	
Dfs 260	7130	$36¾	36½	36⅝	
Doman A	2916	282	280	282	+ 2
Doman B f	7852	210	206	206	— 4
Dome Cda	17900	$8⅜	8¼	8⅜	— ⅛
Dome Mine	28064	$13½	13⅛	13¼	— ⅜
Dome M gw	17750	240	235	236	— 9
Dome M sw	31650	410	395	405	—10
D Pete	228991	335	325	335	+ 15
DPete A p	18300	$16¾	16½	16⅝	— ⅛
D Pete w	35150	52	50	52	+ 2
D Expl fo	20611	31	31	31	— 1
D Textile	70992	$14¼	13⅜	14⅛	+ ⅛
Domtar	30600	$20¼	19⅞	20¼	+ ⅜
Domtar 225	300	$27¼	27	27	
Donohue	150	$17¾	17¾	17¾	— ⅛
Dorset o	10000	43	42	43	— 2
Dover Ind	1000	$25¼	25	25	— ½
Drm Pete o	7500	17	16½	16½	— ½
Dmag	1500	450	450	450	+ 30
Dunail A o	400	135	135	135	— 5
Du Pont A	48400	$26¾	26⅛	26¾	+ ¾
Durham f	10204	212	207	210	+ 3
Durham w	1132	62	62	62	
Dylex Ltd	445	$18½	16⅝	18½	+ 2¼
Dylex A	82355	$13⅞	13⅝	13⅞	+ ⅛
Dynamar	2200	75	75	75	— 7
Dynex A	7000	40	40	40	

E F

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Echo Bay	48447	$19¾	18⅝	18¾	— ½
Echo 1986 w	700	$7	7	7	
Echo 1987 w	600	$6¼	6¼	6¼	
Echo 1989 w	1400	$6⅛	6⅛	6⅛	+ ⅛
Elcthom X	2250	$7½	7⅜	7½	
Elcthm Y f	10825	$7½	7⅜	7½	+ ⅛
Emco	2985	$22¼	22	22¼	+ ¼
Empire A f	200	$27	26½	27	+ 1
Enertec	2050	15	15	15	
Epitek	6900	40	37	37	— 3
Equity Svr	17550	$7⅝	7⅜	7⅜	— ¼
Equity p	4750	$21⅞	21½	21½	— ¼
Erickson	700	370	365	365	
Euro o	14700	184	180	180	— 4
FCA Intl	700	$21⅜	21	21	
Flbrdg	57000	$17¼	17	17¼	— ⅛
Flcnbrdg w	1950	$28	28	28	+ ½
Fathm Ocn	1250	475	465	465	—10
Fed Ind A	13600	$13½	13⅜	13⅜	
Fed Ind II	6300	$37¾	37½	37½	— ⅛
Fed Plan	100	$27½	27½	27½	+ ½
Fin Truco	5400	$8½	8⅜	8½	+ ⅛
F Trsco Ip	1467	$9½	9½	9½	
Fin Trsco w	21500	85	78	82	+ 2
FTrsco B w	1700	450	450	450	+ 25
Finning A	750	$15¼	15¼	15¼	+ ½
Finning B f	768	$14¾	14⅜	14¾	+ ¼
FCIgry A o	5500	75	71	71	— 4
F Calgry p	100	$7⅜	7⅜	7⅜	+ ⅛
F City Fin	6600	$11	11	11	
F Mar	200	180	180	180	
F Mrcn A	1500	$7½	7¼	7½	+ ¼
F Mrcn w	400	180	175	180	+ 5
Flanagan o	16700	193	180	180	—10
Fleet Aero f	3900	$16¼	15⅞	16¼	+ ¼
FAr A f	300	$15½	15½	15½	+ ¾
Fleet Aro w	17100	$6¼	5¾	6¼	+ ½
Ford Cnda	z15	$160	160	160	
Franco o	13000	165	160	163	— 2
Fruehauf	300	$21½	21½	21½	
Futurtek o	1000	39	39	39	+ 1

G H

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
GB Auto	550	475	475	475	—10
GTC TrCon	z10	$13	13	13	
Galctic o	10300	$18½	17⅞	17⅞	— ¼
Galctic L	19300	$13½	13	13½	— ⅜
Galctic L w	8500	410	380	390	—15
Galveston	2300	200	200	200	
Gandalf	4100	$10⅜	10½	10¼	+ ⅛
Gaz Metr	82100	$12½	11⅞	11⅞	— ⅛
Gaz 15 p	300	$29	29	29	
Geac Comp	2050	$7¼	7	7⅛	+ ⅛
Gendis A	4300	$34¾	34½	34⅝	— ⅜
GMC	2920	$97⅜	97½	97⅛	
Gnst f	627025	$30	29½	30	+ ½
Gnstar 2.35	5800	$33⅛	32¾	33	
Genstr D p	5850	$29¼	29	29¼	+ ⅛
Genstr E p	5100	$26⅜	26½	26⅜	+ ⅜
Gnstr Fin p	5970	$26	25⅞	26	+ ⅛
Geocrd	699322	400	395	400	+ 10
Giant Bay o	6400	250	240	240	—10
Giant Yk	2600	$23⅜	22¾	22¾	— ¾
Gibraltar	800	$8¼	8¼	8¼	+ ⅛
Glamis	6500	$9¼	9⅛	9¼	— ⅛
Glenayre	5500	$6¼	6	6¼	+ ¼
Goldale A f	4500	310	300	300	—20
Goldcorp f	19250	$7	6⅞	7	+ ⅛
Gold w	109750	24½	20	22	— 3
Gld Kn	8800	450	440	450	
G Rang	6320	41	41	41	
Gldn Rul o	58550	240	230	234	— 3
G Sceptr o	11800	$9	8¾	8⅞	
Gldn Ter o	20000	37	35	35	
Gldn Ter w	13000	5	5	5	— 5
Goldnbel o	24200	330	320	325	—20
Goldast o	10000	94	90	90	— 5
Goliath G o	7080	$9½	9¼	9⅜	
Gratt G	100	$16	16	16	
Gratton A f	7500	$14⅞	14⅞	14⅞	
Grandma	9850	50	43	50	+ 10
Granduc	1500	82	82	82	— 3
Granges o	153025	$7¼	7	7¼	+ ⅛
GL Forest	13000	$17	17	17	— ¼
Gf Pacific	z25	$36½	36½	36½	
GW 770	4650	$26¼	26⅛	26⅛	
Greyhnd C	940	430	400	400	
Greyhnd	995	$24⅞	24⅞	24⅞	
Grwth 1	3405	$12⅞	12¾	12¾	+ ⅛
Grwth p	585	$27½	27¼	27¼	
Grwth w	6405	350	340	340	
Guar Trc p	600	$23	23	23	
Gardn MS f	15400	$7¼	7⅛	7¼	
Gard MS w	8500	48	45	45	— 3
Gard PA f	6850	$11⅛	11	11	— ¼
Gardn P w	34550	155	150	154	+ 6
Gulf Can	60683	$20¼	20⅛	20¼	+ ⅛
Gulfstrm o	66000	137	132	132	+ 2
HCI f	3000	37	37	37	
HCI Hldg B	2500	42	42	42	
Haley	49900	$13½	12½	13⅛	+ ⅜
Hmrsn C p	1300	$27¾	27¼	27⅜	— ⅛
H Can B	2800	$27¼	27⅛	27¼	— ⅛
Hrding A f	1000	222	221	221	— 1
Harris A f	2400	$10	10	10	
Hawker	2562	$21½	21¼	21⅜	+ ⅛
Hayes D	13600	$12⅝	12¼	12⅝	
Hees Intl	3600	$23¼	23	23⅛	+ ⅛
Hees D p	15200	$25⅝	25½	25⅝	
Hees E p	600	$24⅜	24	24	
Hees Intl w	9725	56⅞	6¾	6¾	
Helix	1300	$7¼	7¼	7¼	
Heritag A f	1000	$20½	20½	20½	
Highrdg A o	13500	155	150	155	
Hollingr I	2500	$20¼	20⅛	20¼	+ ¼
HBay Mn s	11149	56	6	6	
HBay Mn w	16200	6	4	4	
H Bay Co	6463	$26½	26	26½	+ ¾
HBC A p	7510	$18¾	18⅝	18⅝	— ⅛
HBC B p	13450	$34½	34	34¼	+ ¼
Husky	141010	$9⅞	9⅝	9⅝	
Hydra Ex o	500	43	43	43	+ 1

I J

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
ITL r	6100	10	10	10	+ 1
ITT Can p	2000	$27⅜	27⅜	27⅜	+ ⅛
IU Intl	z44	$19	19	19	
Imasco	74425	$25	24½	24⅞	+ ⅜
Imp Life p	700	$27¾	27¾	27¾	— ⅛
Imp Metal	5000	110	110	110	— 1
IOil A	112311	$54	53½	53¾	+ ⅜
Imp Oil B	835	$53¾	53⅜	53⅜	+ 2⅜
Inco o	3850	290	279	290	+ 5
Inco	91171	$16⅝	16¼	16⅜	— ⅛
Inco 7.85	3200	$20½	20½	20½	— ⅛
Inco 10	3700	$27⅜	27½	27½	— ⅛
Indal	2400	$18⅞	18¾	18⅞	+ ⅛
Inglis	3000	$16	16	16	
Inland Gas	9186	$11¾	11½	11¾	+ ¼
Inland G p	110	$12½	12½	12½	
Innopac	2200	$14½	14¼	14½	+ ¼
Inter-City	13825	$17¼	17	17⅛	— ⅛
Inter C C p	11150	$34¼	33½	33½	— ¼
Intrmetco	100	$9¾	9¾	9¾	
IAmco A o	5000	165	165	165	
I Atlantis o	4800	147	140	140	— 7
IBM	1554	$192¾	192¼	192¾	+ 1¾
I Corona o	29500	$12¾	12⅜	12⅜	— ⅜
I Corona w	3200	$5⅜	5¼	5¼	— ¼
I Polaris o	3000	40	40	40	
Intl Thom	7200	$9¼	9⅛	9¼	
I Veritec o	22475	310	300	305	+ 5
Intpr Pipe	4525	$44⅞	44⅜	44⅞	+ ¼
Intraust o	2000	33	33	33	
Inverness	12400	36	5⅞	6	
Inverns 875	1900	$16¼	16¼	16¼	+ ⅛
Ipsco	2245	$13⅛	13⅛	13⅛	
Iron Bay T	5000	36	35	36	— 4
Irwin Toy	673	$5½	5¼	5¼	— ⅛
Irwin Toy f	8440	460	440	460	+ 10
Island Tel	100	$28	28	28	+ ½
Ivaco A f	39700	$19¾	19⅛	19¾	+ ¼
Ivaco B	6100	$20	19¼	20	+ 1
Ivaco C p	350	$48¼	48¼	48¼	— ¾
Ivaco D p	200	$26⅛	26	26	— 1
Ivaco 2nd 1	800	$28½	28½	28½	
Ivaco 2nd 2	2000	$28⅜	28	28⅜	+ ⅜
Ivaco 2nd 4	1500	$34¾	34¼	34¾	+ ¼
Ivaco w	1200	$6¼	6	6⅛	+ ⅜
Jamie o	29071	64	54	64	+ 10
Jannock	14440	$19¼	19	19	+

LE DEVOIR ÉCONOMIQUE

TRUST GÉNÉRAL
DÉPÔT GARANTI 10 3/8% 55 mois Intérêt annuel

MONTRÉAL

Tendance à la hausse

MONTRÉAL (PC) — Les cours ont rebondi hier à la Bourse de Montréal et l'indice général a fini la journée avec un gain de 0.93 point, à 137.29.

La séance a été très chargée, 4,486,670 actions changeant de main au lieu de 2,614,231 la veille.

Les bancaires ont monté de 2.22 à 153.46, les industrielles de 1.41 à 119.24, les forestières de 0.48 à 132.75, les minières de 0.43 à 113.51 et les pétrolières de 0.35 à 137.97. Seul le compartiment des services publics a retraité, de 0.18 à 140.34.

Le titre Banque nationale, en hausse de 1-4 à $22 1-4 a été traité à 193,118 exemplaires. Geocrude Enterprises a monté de 5 cents à $3.95 dans un volume de 303,100 actions.

BNE a gagné 3-8 à $14 3-8, Banque de Montréal 3-8 à $33 5-8 et Imasco 3-8 à $25. Gaz Métropolitain a perdu 1-8 à $12 alors que Stelco A était inchangé à $22 5-8.

Deux valeurs ont enregistré d'importantes variations de cours: Agra Industries B, avec une hausse de $1 3-4 à $9 1-2 et Power Financial Corp., en progression de $1 1-8 à $30 1-8.

Sur un total de 377 titres mis en jeu hier, 114 étaient gagnants, 103 perdants et 100 stables.

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

XXM MARCHÉ	XCO HYDRO-CARBURE	XCB BANCAIRE
0,93	0,35	2,22
137,29	137,97	153,46

VARIATIONS DES TITRES	XCF PRODUITS FORESTIERS	XCM MINES ET MÉTAUX
114	0,48	0,43
100	132,75	113,51
103		

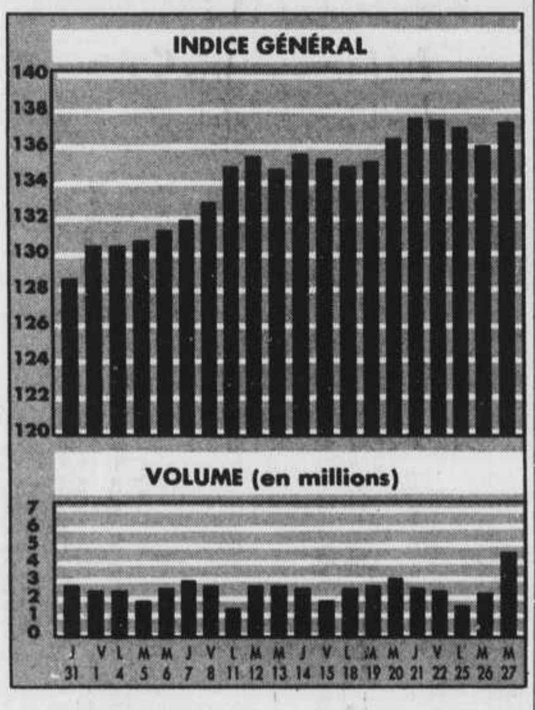

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
A B					
Aberford	200	$8½	8½	8½	— ¼
AbertrdWt	100	121	121	121	+1
Agnico E	6400	$20½	20⅜	20½	
Agra In B	1000	$9½	9½	9½	+ 1¾
Aiguebelle	775	380	380	380	—10
Alta energ	200	$17⅜	17⅜	17⅜	+ ⅜
Alta N Gs	250	$15⅝	15⅝	15⅝	— ⅛
Alcan Alu	31084	$37	36¼	37	+ ⅜
Alcan Wt	5400	445	435	445	+5
Algoma St	100	$20	20	20	+ ¼
Algoma 8	1000	$25½	25½	25½	— ⅛
Algma2.00	200	$24¾	24¾	24¾	+ ¼
Alum 2.00	300	$27	27	27	— ⅜
AMCA int	3100	$15¾	15½	15¾	+ ¼
Artopex	500	470	470	470	+5
Asamera	1100	$13⅜	13⅜	13⅜	+ ⅛
Asamera.8	700	$29⅛	29	29	— ¼
Asbestos	z11	405	405	405	—25
fAstral A	250	$9¼	9¼	9¼	
Atco 11.5	1000	$32¾	32⅜	32¾	+ ¾
BCE	46057	$42⅝	42	42⅜	+ ⅛
BCE 1.80p	200	$28⅜	28⅜	28⅜	— ⅛
BCE 2.70p	8400	$43¼	42⅞	43⅛	+ ⅛
B C Forst	256	$9¾	9¾	9¾	
BGRwt	15000	40	35	35	—6
BC Phone	4200	$25⅞	25¾	25¾	
BP Can	2000	$33⅛	33⅛	33⅛	
Bank NS	153158	$14⅜	14⅛	14⅜	+ ⅜
Baue Cont	3600	$10½	10⅜	10½	+ ¼
Bq Mercn	1300	$8⅞	8¾	8⅞	+ ¼
Baue Mtl	90984	$34	33¼	33⅝	+ ⅜
BMO 2.85	2785	$37⅛	36¾	37	+ ⅛
BMO $2.50	2800	$28⅛	27¾	28⅛	+ ¼
BMO Sr3	2500	$27⅛	27⅛	27⅛	— ⅛
BMO Wts	10650	$5½	5⅜	5½	+ ¼
Bq Eparg	890	$22⅛	21¾	22	
BqEp 2.62	100	$28	28	28	— ¼
Baue Nat	193078	$22⅜	22	22¼	+ ¼
B.Na.W	257291	380	355	380	+40
Bq Nat s4	200	$27¾	27¾	27¾	+ ⅛
Bq Royale	17891	$34¾	34⅛	34½	+ ⅛
Bq Ry Wt	2150	390	385	385	+5
BaRy 1.45	3600	$18⅞	18¼	18⅞	+ ⅛
BaRy 1.88	1000	$24½	24½	24½	+ ⅛
BaRy 2.75	3350	$33¼	33⅛	33¼	+ ⅛
Barrick R.	3600	170	170	170	—4
Berkley.pr	500	450	445	450	+10
Biotech	400	380	380	380	+5
fBomb A	638	$13	13	13	+ ¼
fBomb B	1579	$12¼	12⅛	12⅛	— ⅛
Bow Val	25600	$16⅝	16¼	16¼	
BowVl2.05	1700	$27½	27⅜	27⅜	+ ¼
Bow V Rs	2900	390	390	390	+40
Brascade	1423	$39¾	39⅜	39¾	+ ⅛
Brascan A	400	$34⅝	34⅝	34⅝	+ ⅛
Brinco	4000	80	80	80	—10
Bruncor	1400	$18⅞	18¾	18¾	— ⅛
C D					
CAE Ind	1900	$17	16¾	16¾	— ⅛
CB Pak	750	$23¼	23¼	23¼	— ⅛
CB Pak.wt	1750	$9⅜	9⅜	9⅜	
CIL	450	$30⅜	30⅜	30⅜	— ⅜
C T G Inc	1000	425	425	425	
Cad Frvw	1500	$14½	14¼	14½	+ ⅛
Cad Fw a	14600	$9¾	9⅝	9⅝	
Ca.f.wt	1000	$8⅞	8⅝	8⅞	+ ⅛
Cambridge	400	$19	19	19	+ ¼
Cbrgwt	2400	450	435	450	+20
Camp R	14659	350	350	350	
fCampeau	600	$26¾	26⅜	26¾	
fCDC	850	$9⅜	9⅜	9⅜	
CDC 1980	1450	$17¼	17⅛	17¼	+ ⅛
CDEv.r	3200	405	405	405	—10
CHyd 512	z50	$13⅜	13⅜	13⅜	— ⅞
C Imp Bk	26753	$42⅜	41¾	42	+ ⅜
CIBq 2.05	350	$32¼	32¼	32¼	+ ⅜
CIBQ 3.562	1000	$28⅞	28¾	28⅞	
CIBC w	5900	$9½	8⅞	9½	+ ½
CIBC w.a	1800	$9½	9⅛	9½	+ ¼
CP Ltee	38027	$17⅜	17⅛	17⅜	+ ⅛
fC Tire A	26543	$9⅜	9⅛	9⅜	+ ⅛
fC Utilit A	21700	$19½	19⅜	19⅜	
C Util wta	z50	435	435	435	—15
C Util wtb	20125	445	435	435	
fCmnac.A	950	$18¾	18⅝	18¾	+ ¼
Canron A	4200	$16¾	16¼	16¾	+ ⅜
Canterra	2875	$9¾	9¾	9¾	+ ⅛
Carl Ok	17720	$13⅛	12⅞	12¾	— ⅜
Cascades	18055	$11¾	11¼	11¼	
Cassidys	2700	$5⅜	5⅜	5⅜	
Celanese	400	$9½	9½	9½	+ ⅛
Cent Dyn	1000	80	80	80	
fCFCF.Inc	2350	$15	14⅞	15	
Charan	18205	$10¼	10	10⅛	+ ⅛
Charan.wt	7150	$6½	6⅜	6⅜	
fChateau	1800	$22½	22½	22½	
Circo Crft	1200	$7⅛	7	7⅛	+ ⅛
CimL PrE	100	$11	11	11	+ ¼
Cim L 1.17	3500	$15¾	15⅜	15⅜	+ ⅛
COGECO	650	$7¾	7¾	7¾	+ ¼
Cominco	6625	$10¾	10½	10½	— ¼
Cmrd.a	1300	470	450	460	+10
Concom	600	$6⅝	6⅜	6⅜	— ¼
Cmp Inv	5350	295	290	295	+5

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Comterm	12800	214	210	214	+4
Comt.Wt	4125	142	140	140	
C Bath A	6380	$17	16¾	17	+ ⅛
fCDistb B	6700	$5¾	5¾	5¾	— ¼
Cons Gas	700	$27¾	27¾	27¾	
CnsGas914	400	$27⅛	27⅛	27⅛	— ⅛
CPCI.A	11200	485	475	485	+15
CPCI.B	100	480	480	480	+10
C. life 2.28	z1	$27½	27½	27½	— ⅜
Crwn.Pr.1	8200	$31⅝	31⅝	31⅝	
Daon Dvlp	10335	$5⅛	5	5	
Datagram	1300	375	375	375	+5
Datamark	800	300	300	300	
Denison.A	1280	$14⅜	14½	14⅜	+ ⅛
fDenisonB	2580	$13½	13½	13½	— ⅞
Denism9.50	600	$25½	25⅜	25⅜	
Den.Wt	7450	211	207	211	+1
Dofasco	6411	$27	26⅞	27	+ ⅜
Dofasc pB	400	$25¾	25¾	25¾	
Dfs	8100	$36¾	36½	36½	
Dofor A	800	$10⅛	10	10	— ⅛
Domco Lte	z75	$21½	21½	21½	— ¼
Dome Cda	4958	$8½	8¼	8⅜	
Dome Mns	6849	$13½	13¼	13¼	— ½
Dme.wt.a	1000	405	405	405	—15
Dome Pet	10226	335	325	330	+10
Dome.wt	10500	52	50	50	
Domtex	3423	$14¼	14	14⅛	+ ¼
Domtar	5128	$20¼	19⅞	20¼	+ ½
Donohue	990	$17⅜	17¼	17⅜	— ⅛
DuPont A	1500	$26¾	26⅛	26¾	+ ⅜
fDylex Ltd	2900	$14	13¾	14	+ ¼
Dynamar	2500	79	75	75	—6
Dyrprb	1200	$8½	8½	8½	— ¼
E F					
Echo Bay	17162	$19	18¾	18⅞	— ½
Emco Ltd	1000	$22	22	22	— ¼
Entrep CP	9007	$28¾	28½	28¾	+ ¼
Epitek Int	z375	37	37	37	
FCA Inter	905	$21⅜	21	21	— ⅛
Falcn Cop	100	$15	15	15	+ ⅜
FalLtee	1200	$17¼	17	17¼	
Forex	4500	110	105	108	+3
Fulcrum	900	$27	27	27	+1
G H					
GBC Ltd	10000	175	175	175	
Gaz Metr	106900	$12⅛	11⅞	12	— ⅛
Gaz 15	265	$29	29	29	
Genstar	24800	$30	29½	30	+ ½
Geocrd	303100	400	395	395	+5
fGldcrp.A	200	$7	7	7	
Gldcrp.Wt	5000	22	22	22	—3
Goodfellw	700	405	405	405	
Grma Lee	1000	48	48	48	+3
Gr.Laur.u	7460	$12	11⅝	11⅞	+ ¼
Gdcor.wt	z300	65	65	65	+5
Gulf Can	7497	$20¼	20⅛	20⅛	
Hartco	400	410	410	410	
Hawker	716	$21½	21½	21½	— ⅛
Hees.Int	6250	$23¼	23	23	— ¼
Hees.wt	5300	$6¾	6¾	6¾	+ ⅜
Hir Walkr	24198	$33⅞	33⅛	33¾	+ ⅜
H Wlkr D	1581	$30⅛	29⅞	30	+ ¼
H Wlkr E	600	$29¾	29⅝	29¾	+ ⅛
H Wlkr f	200	$28	28	28	+ ⅜
Wlkr Wts	3500	330	310	330	+15
Hollin Inc	2500	$20⅛	20	20⅛	+ ⅛
H Bay Co	200	$26	26	26	+ ¾
Husky Oil	5950	$9⅞	9¾	9¾	+ ⅛
I J					
IPL INC	2241	$7⅜	7¼	7¼	
Imasco ltd	49050	$25⅛	24½	25	+ ⅜
Imp Oil A	11543	$54	53⅝	53⅞	+ ½
Inco Ltd	26450	$16½	16¼	16½	
Inind NG	500	$11½	11½	11½	— ⅜
Innopac	100	$14⅜	14⅜	14⅜	— ⅛
IBM	778	$193	192¾	193	+ 1⅜
Inter Pipe	700	$44⅞	44¾	44¾	— ⅛
Irwin Toy	z7	$5½	5½	5½	
fIrwin A	500	460	460	460	+20
fIvaco A	26700	$19½	19⅛	19½	+ ½
Ivaco B	4500	$19½	19¼	19½	+ ¼
Ivaco.sr1	800	$28½	28½	28½	+ ½
Ivaco.sr2	2500	$28⅝	28½	28⅝	+ ⅜
Ivaco.sr4	5500	$34½	34½	34½	+ ¼
Janock	2640	$19⅜	19	19¼	+ ⅜
Jonck Wts	1400	$11¾	11¾	11¾	+ ¼
K L					
Kaufel	5730	$6¼	6⅛	6⅛	— ⅛
Kiena	100	$25½	25½	25½	
Labatt	800	$31¾	31½	31¾	+ ¼
Lanpar T.	500	385	385	385	+5
fLaVrdy a	17300	206	200	206	+6
Loblaw	6400	$22¼	22¼	22¼	
Lonvest	900	$20¼	20¼	20¼	— ⅛
Lonvest.Wt	z75	315	315	315	—5
Louvem	11500	130	121	121	—9
Louvem.pr	600	225	225	225	+20
M N					
M Corp	440	$14⅛	14⅛	14⅛	+ ⅛
McM Bldl	406	$19⅛	19⅛	19⅛	+ ¼

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
C Marconi	200	$21⅜	21⅜	21⅜	— ¼
fMarit Tel	3412	$15¼	15⅛	15⅛	— ⅛
Mrt pr C	614	$11	10⅞	11	+ ¼
Mark Spen	500	$14½	14½	14½	+ ¼
Mar dmc.a	763	$10¼	10¼	10¼	+ ⅛
Mass Fer	4200	320	315	315	
McNeil M	800	495	495	495	+5
Merland	200	330	330	330	
Merland a	400	$19	19	19	+ ½
fMeston	5000	175	175	175	—5
Midep.Int	2800	210	210	210	—10
Min Lac	5737	$36¾	36⅜	36⅜	— ¼
Mitel Corp	800	$9¼	9⅛	9¼	+ ⅛
fMolson A	3400	$20¼	20	20	+ ⅛
fMonenc a	316	$7⅜	7⅜	7⅜	— ⅛
MTrustco	1801	$16⅛	16	16	— ⅛
Mtrc.w	19697	113	105	113	+8
Moore	28700	$28	27⅝	27¾	— ¼
fMorgn T	3400	345	335	345	+5
Multidev	2200	325	325	325	
Multi.w	1000	68	68	68	—2
Muscocho	5400	380	350	350	—5
Musco pr	100	$13⅞	13⅞	13⅞	
NB Tel p	z50	$17⅜	17⅜	17⅜	— ⅛
NfldLiht A	800	$18¼	18	18¼	+ ¼
NfldL 514	800	$6	6	6	+ ½
NfldL 9p	400	$10¼	10¼	10¼	+ ¼
Nfld 1414	5400	$11⅜	11⅜	11⅜	
NewTel	2895	$18	17⅞	18	+ ¼
Noranda	20510	$14⅜	14⅛	14¼	— ⅛
Noran pA	100	$98	98	98	
Norcen.En	2108	$15¾	15⅝	15¾	— ⅛
fNoreNv	509	$15	15	15	+ ⅛
Normick	150	$8	8	8	
Nor Tel	31056	$45	44½	44⅞	+ ¼
Northgate	3250	475	470	470	—10
Nortgte.wt	1000	225	225	225	—10
fNova Alt	31851	$6¾	6⅝	6⅝	— ⅛
Nova 638	100	$27⅜	27⅜	27⅜	+ ⅛
Nova 612	1200	$22⅜	22⅛	22⅜	+ ⅛
Nova 15	1200	$28⅞	28⅝	28⅝	— ⅜
Nova 12	1725	$29	28¾	28¾	— ¼
O P					
Oakwood	500	$8⅜	8⅜	8⅜	— ⅛
Oak Pr A	200	$21	21	21	+ ¼
Oak Pr B	100	$27¾	27¾	27¾	— ⅛
fOcelot B	2400	$6⅝	6⅛	6⅜	— ¼
fOsha A	500	$33⅞	33⅞	33⅞	— ⅜
Pancdn Pt	3000	$34¾	34¾	34¾	+ ⅛
Peerless	500	$6⅞	6⅞	6⅞	— ⅜
Perkins.P	850	440	435	435	+5
Pet Sun	4000	170	170	170	+10
Pet—sun.wt	1500	32	32	32	
Placer Dv	1000	$24⅜	24⅜	24⅜	— ¼
Placer R	500	$11⅜	11⅜	11⅜	— ½
fPowr Cr	9440	$20⅞	20½	20⅞	+ ⅜
Power Fin	3085	$30⅛	29½	30⅛	+ 1⅛
'Precamb	1300	460	460	460	—15
Pr.Choix.a	2425	475	475	475	
Promatek	2900	315	315	315	
Provigo	23646	$15¼	15	15	— ¼
Q R					
Que Tel	431	$42	42	42	
Quebecor	2050	$12⅛	12	12	
Redpath	416	$14⅞	14⅞	14⅞	— ⅛
Reed Cll..	857	$44	43½	44	+ ¼
Rio Algom	1800	$22	21⅜	22	+ ⅜
fRogerC B	11300	$14	13¾	14	— ⅛
Ry Trco A	36344	$22¾	22½	22½	+ ⅛
RTrstc2.93	1500	$28	28	28	
RTrst G.fl	200	$26⅜	26⅜	26⅜	+ J37
S T					
SHL Syst	3451	$11½	11	11½	+ ⅜
fSI CemA	300	$23⅜	23⅜	23⅜	— ⅜
Sceptre	200	470	470	470	+5
Scept 7p	400	$17½	17½	17½	+ ⅛
Seagram	18710	$62	60⅜	61⅞	+ 1¾
Sears Can	3200	$11½	11⅜	11½	+ ¼
fSelkirk A	3900	$21⅝	21½	21⅝	+ ⅜
Selkirk Wt	2900	$6¼	6⅛	6⅛	— ¼
Shell Can	15750	$24⅛	24	24	
Sigma Mn	1800	$9	9	9	— ⅛
Southam	1400	$15⅛	15	15	— ⅛
fSpar Aer	2250	$24¾	24½	24⅝	+ ⅛
fSparCap	7300	355	335	350	+10
fSteinb A	7518	$32½	32	32⅜	+ ⅜
Stbg Pr D	200	$29½	29½	29½	
Stelco A	56854	$22¾	22½	22⅝	
Stelco B	z20	$22¼	22¼	22¼	—6¼
Stel 1.94	400	$26	26	26	
Stelco pd	400	$26	26	26	— ⅜
Sullvn.Min	1950	395	385	390	—10
Sumabus	500	$7¼	7⅛	7⅛	— ⅛
Teck A	4800	$15½	14¾	15½	+ ⅞
fTeck B	8400	$15¾	14¾	15½	+ ⅞
Teck.SerF	1900	$28⅜	27⅝	28⅛	+ ⅜
fTele—Cap	3900	$9	8¾	8¾	
Tembec.A	700	315	310	315	+5
Texaco	23483	$31⅛	29½	31⅛	+ ⅛
Tex.Rc	16250	$14	12½	14	+ ¼
Thomsn A	3200	$23¼	23	23¼	+ ¼
TIE teleco	600	$8¼	8¼	8¼	
Tor Dm Bk	22224	$24⅞	24⅛	24⅞	+ ⅜
Total Pete	100	$22⅜	22⅜	22⅜	+ ⅜
Total.P.wt	500	280	255	255	—37
Tot Pet pr	500	$40½	40½	40½	
TrAlta A	1942	$26¾	26⅜	26¾	
TrAlta wt	5300	470	465	470	
TrAlta 12p	500	$26⅜	26⅜	26⅜	— ⅜
TrCan Pl	12140	$23¼	23	23⅛	+ ⅛
TrCan 2.8	250	$36½	36½	36½	
TCda rs A	1000	255	255	255	
Trillium T	630	$11⅞	11¾	11¾	— ⅛
Trimac	2520	330	320	330	+5
fTrizec A	600	$28⅜	28⅜	28⅜	+ ¼
Trizec B	600	$29	28⅞	29	+ ¾
Trust Gen	2400	$10⅜	10¼	10¼	— ¼
Turbo Rs	z17	48	48	48	
U V					
fUAP InA	200	$25½	25½	25½	+ ⅛
UAP Wt	z75	$22¾	22⅜	22⅜	— ⅛
Ultra Ser2	1000	$100¼	100¼	100¼	— ¼
fUnigs B	6600	465	405	410	
Uniges.Wt	4375	105	101	101	—1
UnigesprA	1900	$8¼	8⅛	8¼	
Univ Exp	400	$5⅝	5⅜	5⅜	
Videotron	4975	$7⅞	7¾	7¾	
W X					
Wiax A	1250	$16½	16¼	16½	+ ⅜
Walwyn	2900	295	280	295	+25
Wargton	3000	70	68	68	
Webb Knp	850	160	160	160	
Westburne	1700	$18⅛	18	18	— ⅛
Wcst Trn	1590	$17⅜	17¼	17⅜	+ ⅛
Wcst TrnB	1600	$29¼	28⅞	28⅞	— ⅛
WrldEa	2600	$8⅝	8½	8⅝	+ ⅛
Wrld wt.A	500	35	35	35	—3
Wrld wt.B	1300	140	136	140	+10
Xerox Cn	500	$19¼	19¼	19¼	— ⅜
Trust Units					
Con.In.Un	1000	$10½	10½	10½	
First tr.un	1000	$17⅛	17⅛	17⅛	+ ⅜
JuniorMinesOils					
Abcourt	5600	108	105	107	+2
AbitibiRes	8000	25	25	25	
Americ M	20100	26	25	25½	
Augmitto	1000	120	120	120	
Barexor	79100	78	73	75	+3
Barx.w	52500	27	24	26	+3
Brsnor	2580	66	66	66	—8
Bruneau	1500	58	58	58	—2
Cartier Re	35000	6½	6½	6½	
D'Or Val	3200	168	166	166	—2
Dumagmi	1454	450	425	450	+25
Gln.Gr	268750	240	165	235	+85
Gln.gW	1193000	74	45	70	+30
Gold Tigr	3010	53	53	53	+1
Goldex ltd	7800	145	135	145	
Goldex.wt	1000	35	35	35	+35
Gordex	10500	226	225	225	—5
JAG Mine	2500	35	35	35	
Jamex	16400	121	110	121	+11
Kew Gold	3000	35	35	35	
Laduboro	z100	35	35	35	—5
Lynx Exp	1500	26	23	23	—3
Massval	8000	10½	10½	10½	— ½
Mnra Res	25000	30	29	30	—5
Mid Canad	8000	40	40	40	+2
N.Pascalis	710	68	68	68	+1
NA RareM	7000	12	12	12	+2
Oakw Intl	2000	6	6	6	—1
PerronGld	1500	260	260	260	
Que Coblt	3500	28	26	26	—2
Queenstn	600	150	150	150	+7
Rouyn.Rs	1000	123	123	123	—2
Vior	1200	90	90	90	—5
Stabell Rs	8000	43	41	43	—2
Talisman	4200	31	31	31	
Tandem	8500	285	240	270	+50
W Q Mnes	3000	73	72	72	—1
Wrightbr	4500	60	56	60	+4
Yorbeau	7000	78	74	78	+1

Precious Metal Certificates

Certificates	Oz	High	Low	Close
Grdn slvr	5400	6.200	6.090	6.090
Grdn gld	120	330.00	328.90	328.90
B.Rep.gld	300	328.50	326.50	326.50

OPTIONS SUR L'OR

(Prix en devises américaines)

Series	Vol.	Int. en cours	Haut	Bas	Ferm.
mai 300p	5	702	2.00	2.00	2.00
Feb 320	10	377	16.50	16.50	16.50
Mai 320	3	182	27.00	27.00	27.00
Mai 320p	2	328	5.70	5.70	5.70
Feb340	113	2994	7.80	5.50	5.50
Mai 340	21	1243	14.00	12.50	12.50
Aug 340	6	73	20.00	20.00	20.00
Aug 340p	10	20	13.00	13.00	13.00
Feb 360	33	1216	2.50	2.50	2.50
Aug 360	24	263	10.00	9.00	9.00

Total volume: 227

Non transigées

Series	Int. en cours	Offre	Dem.
feb 300	25	33.00	36.00
Feb 300p	1096	1.00	2.00
Mai 300	3061	38.00	42.00
Aug 300	0	45.00	49.00
Aug 300p	282	4.00	5.00
Feb 320p	1270	3.50	4.50
Aug 320	0	30.00	33.00
Aug 320p	35	8.50	10.00
Feb 340p	292	13.00	15.00
Mai 340p	134	14.00	16.00
Feb 360p	10	32.00	35.00
May 360	678	5.00	6.00
May 360p	15	32.00	35.00
Aug 360p	0	32.00	35.00

Total open interest: 14296

LE DOLLAR CANADIEN

TORONTO (PC) — Le dollar américain a clôturé hier en hausse de 1-4 et cotait $1.3801 contre la devise canadienne. La livre sterling a monté de 4-25 à $2.0287.

Par rapport à la devise US, le dollar canadien a cédé 13-100 à $0.7246 et le sterling a reculé de 3-20 à $1.4700.

Contrats à terme sur le bois de sciage de l'Est

—Season— High	Low		Settle High	Low	Price	Chg.	Open Int.
LUMBER(MEM)—140,000			bd.ft.;US$—1,000bd.ft.				
215.50	211.00	JA			213.50	+ 1.50	16
221.30	221.30	MR			218.60	+ 2.60	0
		MY			226.50	+ 1.50	0
		JY			228.00	+ 1.50	0
		SP			231.50	+ 1.50	0
		NV			232.40	+ 1.40	0

Total open interest: ...16

TAUX D'INTÉRÊT

Tableau comparatif des TAUX HYPOTHÉCAIRES et de PRÊTS PERSONNELS

Institutions financières	Unifamilial Duplex/Triplex				Multilogement				Semi-commercial et commercial				Prêts personnels
	1 an	2 ans	3 ans	5 ans	1 an	2 ans	3 ans	5 ans	1 an	2 ans	3 ans	5 ans	
Banques													
Banco central Can.	n/d	n/d	n/d	n/d	n/d	n/d	n/d	n/d	n/d	n/d	n/d	n/d	n/d
Commerce	9¾	10¾	11¼	11¾	n/d	n/d	n/d	n/d	n/d	n/d	n/d	n/d	12¾
Épargne	9¾	10¾	11¼	11½	10	11	11¼	11½	10	11	11¼	11½	11½
Montréal	9¾	10½	11¼	11¾	—	—	11¼	11¾	n/d	n/d	n/d	n/d	11¾
Nationale	9¾	10¾	11¼	11¾	10	11	11½	12	10¼	11¼	11¾	12¼	11¼
Nouvelle-Écosse	9¾	10¾	11¼	11¾	—	—	—	—	—	—	—	—	11¾
Royale	9¾	10¾	11¼	11¾	—	—	—	—	—	—	—	—	12½
Toronto-Dominion	9¾	10¾	11¼	11¾	—	—	11½	12	10¼	11	11½	12	11¾
Caisses Étab.	10	10¾	11½	12	10¾	—	—	—	11	—	—	—	11¼
Caisses pop.Mtl.*	10	10¾	11¼	—	10¼	11	11½	—	n/d	n/d	n/d	n/d	11½
Caisses pop. Qbc.*	9¾	10¾	11¼	11¾	9¾	10¾	11¼	11¼	10¼	11¼	—	—	10½
Fiducies													
Canada Trust	9¾	10¾	11¼	11¾	10	11	11½	12	10	11	11½	12	12¾
Crédit-Foncier	9¾	10⅝	11¼	11¾	9¾	10⅝	11¼	11¾	10	11⅞	11½	12	—
Fiduciaires	9¾	10¾	11	11½	9¾	10¾	11	11½	9¾	10¾	11	11½	—
Fiducie Guardian	9¾	11	11½	11¾	9¾	11	11½	11¾	n/d	n/d	n/d	n/d	—
Fiducie Québec	9¾	10¾	11¼	11¾	10	10¾	11¼	11¾	10¼	11	11½	12	—
First City	—	—	—	—	9¾	10½	11	11½	9¾	10½	11	11½	—
Guaranty Trust	9¾	10¾	11¼	11½	9¾	10¾	11¼	11½	—	—	—	—	—
Montréal Trust	9¾	10¾	11¼	11¾	9¾	10¾	11¼	11¾	9¾	10¾	11¼	11¾	—
Morguard Trust	—	—	—	—	9¾	—	11¼	11¾	9¾	—	11¼	11¾	—
Permanent	9¾	10¾	11¼	11¾	9¾	10¾	11¼	11¾	9¾	10¾	11¼	11¾	11¾
Prêt et Revenu	9¾	10¾	11¼	11½	9¾	10¾	11¼	11½	n/d	n/d	n/d	n/d	—
Soc. Nat. Fiducie	9¾	10¾	11¼	11¾	10	10¾	11¼	11¾	n/d	n/d	n/d	n/d	—
Trust Financial	—	—	—	—	—	—	—	—	12	—	13¼	13½	—
Trust Général	9¾	10¾	11¼	11¾	10	10¾	11¼	11¾	10½	11¼	11¾	12¼	—
Trust Morgan	10¼	10¾	11¼	—	n/d	n/d	n/d	n/d	n/d	n/d	n/d	n/d	—
Trust National	9¾	10¾	11¼	11¾	10	11	11½	12	10	11	11½	12	10
Trust Royal	9¾	10¾	11¼	11½	9¾	10¾	11¼	11½	9¾	10¾	11¼	11½	10¼

Compilation Fiducie du Québec —26 novembre 1985 * Taux recommandés par les Fédérations des caisses populaires Desjardins de Montréal, de l'Ouest-du-Québec et de Québec.

OPTIONS

Option	Mois	Prix	Offre	Dem.	Dern. Trans.	Op. en cir.
A B						
Agnic E	Fb	15	$5¼	$5⅝	$4¼	20
Agnic E	Fb	15 P	1	25	25	20
Agnic E	Fb	17½P	10	35	50	83
Agnic E	Fb	20	135	160	160	67
Agnic E	Fb	20 P	75	100	115	58
Agnic E	Fb	22½	45	70	60	43
Agnic E	Fb	22½P	$2¼	$2½	$2¼	40
Agnic E	My	17½	380	405	310	13
Agnic E	My	17½P	30	55	95	10
Agnic E	My	20	210	235	$2	111
Agnic E	My	20 P	110	135	125	124
Agnic E	My	22½	100	110	65	
Agnic E	My	22½P	235	260	460	
Agnic E	Ag	17½	$4¼	$4½		
Agnic E	Ag	17½P	55	80		
Agnic E	Ag	20	$2¾	$3	295	25
Agnic E	Ag	20 P	125	150		
Alcan	Fb	30	$7¼	$7¾	$7⅛	68
Alcan	Fb	30 P	5	25	35	115
Alcan	Fb	32½P	20	25	20	525
Alcan	Fb	40 P	315	345	390	99
Alcan	My	30	$7½	$8	$3½	1
Alcan	My	30 P	10	30	120	3
Alcan	My	32½P	30	50	100	67
Alcan	My	35	345	360	$3½	722
Alcan	My	37½P	165	190	$2	62
Alcan	My	40	85	95	75	176
Alcan	Ag	32½	$5¾	$6¼		
Alcan	Ag	32½P	75	100	130	20
Alcan	Ag	35	380	$4	$4	20
Alcan	Ag	35 P	180	205	185	20
Alcan	Ag	37½	240	270	235	17
Alcan	Ag	37½P	240	290		
Alt Enr	Mr	17½	115	140	120	128
Alt Enr	Mr	17½P	60	75	90	86
Alt Enr	Mr	20	25	50	35	424
Alt Enr	Mr	20 P	240	265	195	71
Alt Enr	Mr	22½	5	30	25	80
Alt Enr	Mr	22½P	$4¾	$5	$4¼	35
Alt Enr	Jn	17½	155	175	135	70
Alt Enr	Jn	17½P	75	100	100	105
Alt Enr	Jn	20	50	75	65	35
Alt Enr	Jn	20 P	255	280	315	20
Alt Enr	Dc	17½	50	75	50	147
Alt Enr	Dc	17½P	30	55	50	52
Alt Enr	Dc	20	5	10	10	379
Alt Enr	Dc	20 P	220	245	$2	38
Alt Enr	Dc	22½	1	10	10	727
Alt Enr	Dc	22½P	465	490	330	20
Asamo	Ja	9	420	445	340	20
Asamo	Ja	9 P	1	15	30	
Asamo	Ja	10 P	10	15	15	178
Asamo	Ja	12½P	10	30	20	219
Asamo	Ja	15	5	15	15	415
Asamo	Ja	15 P	165	190		
Asamo	Ap	9	440	$4¾	$3¾	17
Asamo	Ap	9 P	5	20		
Asamo	Ap	10	$3½	370	$3½	124
Asamo	Ap	10 P	10	30	25	65
Asamo	Ap	12½	150	170	160	493
Asamo	Ap	12½P	50	60	50	85
Asamo	Ap	15 P	190	215		
Asamo	Jy	10	360	385	385	20
Asamo	Jy	12½P	75	85	75	55
Asamo	Jy	15	85	90	65	154
Asamo	Jy	15 P	$2	$2½		
BC Tel	Ja	20	$5⅝	$5⅞	$6	
BC Tel	Ja	20 P	3	25	30	10
BC Tel	Ja	22½	305	330	$3½	78
BC Tel	Ja	22½P	5	25	20	25
BC Tel	Ja	25	85	110	120	380
BC Tel	Ja	25 P	25	50	35	25
BC Tel	Ja	27½	10	35		
BC Tel	Ja	27½P	170	195		
BC Tel	Ap	22½	330	355	385	153
BC Tel	Ap	22½P	15	35	30	10
BC Tel	Ap	25	110	135	140	60
BC Tel	Ap	25 P	45	70		
BC Tel	Ap	27½P	185	210		
BC Tel	Jy	22½	355	380	$3¾	17
BC Tel	Jy	22½P	15	40		
BC Tel	Jy	25	135	160	155	37
BC Tel	Jy	25 P	60	85		
BC Tel	Jy	27½	45	60	50	15
BC Tel	Jy	27½P	$2	$2¼		
BCE	Fb	40	280	305	$3	464
BCE	Fb	40 P	20	40	40	233
BCE	Fb	47½	15	30	35	545
BCE	Fb	47½P	$5⅛	$5½	$4½	
BCE	My	40	345	370	415	183
BCE	My	40 P	70	90	60	127
BCE	My	42½P	140	165	110	113
BCE	My	45 P	$3	$3¼	280	25
BCE	Ag	40	$4	$4¼		
BCE	Ag	42½P	180	205	175	5
BCE	Ag	45 P	315	345	$3¼	12
Bk B-C	Fb	5 P	10	20	20	210
Bk B-C	Fb	6 P	100	125	105	118
Bk B-C	My	5 P	25	50	55	40
Bk B-C	My	6	15	35	30	350
Bk B-C	My	6 P	115	140	120	232
Bk B-C	Ag	5	80	85	75	77
Bk B-C	Ag	5 P	40	50		
Bk Mtl	Fb	25 P	1	10	10	40
Bk Mtl	Fb	27½	$6⅛	$6⅜	$6¼	940
Bk Mtl	Fb	27½P	5	15	10	108
Bk Mtl	My	27½	$6¼	$6⅝	415	64
Bk Mtl	My	30 P	30	40	45	140
Bk Mtl	My	32½	$2½	270	195	446
Bk Mtl	Ag	30	$4¼	$4½	155	
Bk Mtl	Ag	30 P	55	80	70	11
Bk Mtl	Ag	32½	285	$3	235	13
Bk Mtl	Ag	32½P	125	150	125	9
Bk Mtl	Ag	35 P	235	260	240	30
Bk NS	Mr	10	430	$4½	320	3
Bk NS	Mr	10 P	1	15		
Bk NS	Mr	12½P	5	20	65	131
Bk NS	Mr	15 P	85	110	100	55
Bk NS	Jn	10	430	460	$3	3
Bk NS	Jn	10 P	1	15		
Bk NS	Jn	12½P	15	40	40	30
Bk NS	Jn	15	70	80	70	372
Bk NS	Jn	15 P	105	130	100	5
Bk NS	Dc	10	430	440	390	35
Bk NS	Dc	10 P	1	5		
Bk NS	Dc	12½P	1	10	5	409
Bk NS	Dc	15 P	75	100	80	60
Bow Val	Ja	12½	390	420	390	242
Bow Val	Ja	12½P	1	10	35	5
Bow Val	Ja	15 P	5	30	25	89
Bow Val	Ja	17½	20	30	25	1184
Bow Val	Ja	17½P	125	150	185	29
Bow Val	Ja	20	1	10	10	79
Bow Val	Ja	20 P	345	380	370	
Bow Val	Ap	12½	440	$4½	295	35
Bow Val	Ap	12½P	5	30	40	81
Bow Val	Ap	15 P	30	55	45	73
Bow Val	Ap	17½P	140	165	$2	20
Bow Val	Jy	12½	445	485	255	5
Bow Val	Jy	12½P	15	40	75	20
Bow Val	Jy	15	240	260	235	57
Bow Val	Jy	17½P	170	195		
Brscn A	Ja	27½	$6⅞	$7⅜	$7	15
Brscn A	Ja	27½P	10	20	10	36
Brscn A	Ja	30	490	$5	485	183
Brscn A	Ja	30 P	15	20	15	63
Brscn A	Ja	32½	265	270	265	1235
Brscn A	Ja	32½P	25	40	25	733
Brscn A	Ja	35	75	100	105	147
Brscn A	Ja	35 P	110	115	95	73
Brscn A	Ap	27½	$7	$7½	$3¼	
Brscn A	Ap	27½P	5	30	45	23
Brscn A	Ap	30	$5	$5⅝	75	13
Brscn A	Ap	30 P	20	45	45	32
Brscn A	Ap	32½	$3¼	340	340	33
Brscn A	Ap	32½P	70	95	180	35
Brscn A	Ap	35	140	165	145	63
Brscn A	Ap	35 P	160	175	185	88
Brscn A	Jy	32½	345	370		
Brscn A	Jy	32½P	100	125	185	11
Brscn A	Jy	35	$2	220	215	33
Brscn A	Jy	35 P	$2	220	185	20
C D						
C Im B	Mr	32½	$9⅝	$9⅞	$7⅜	24
C Im B	Mr	32½P	5	25	55	40
C Im B	Mr	35	$7¼	$7½	$7⅜	236
C Im B	Mr	35 P	5	30	130	48
C Im B	Mr	37½	485	$5	$4½	1720
C Im B	Mr	37½P	30	55	55	241
C Im B	Mr	40	295	320	270	1832
C Im B	Mr	40 P	75	100	140	29
C Im B	Mr	42½P	175	$2	$2	50
C Im B	Jn	35	$7⅜	$7¾	$6¾	12
C Im B	Jn	35 P	15	40	55	110
C Im B	Jn	37½	$5⅛	$5⅜	$5	95
C Im B	Jn	37½P	55	80	75	24
C Im B	Dc	27½	$14½	$14¾	$8	2
C Im B	Dc	27½P	5	10		
C Im B	Dc	30	$12	$12¼	$11¾	309
C Im B	Dc	30 P	2	10	5	138
C Im B	Dc	32½	$9½	$9¾	$9¾	177
C Im B	Dc	32½P	2	20	20	174
C Im B	Dc	35 P	1	20	40	591
C Im B	Dc	37½P	5	30	5	178
C Im B	Dc	40 P	20	45	35	54
C Im B	Dc	42½			35	
C Im B	Dc	42½P			235	
C Marc	Fb	17½	465	490	$3¾	38
C Marc	Fb	17½P	5	30	35	30
C Marc	Fb	20	$2¼	$2½	$2½	90
C Marc	Fb	20 P	25	50	55	70
C Marc	Fb	22½	80	105	90	176
C Marc	Fb	22½P	105	130	95	80
C Marc	My	20	$2¾	$3	310	40
C Marc	My	20 P	45	70		
C Marc	My	22½	140	165	160	6
C Marc	My	22½P	125	150	110	10
C Marc	Ag	20	335	360	335	10
C Marc	Ag	20 P	60	85		
C Marc	Ag	22½	170	195		
C Ocidl	Fb	25	$2	$2¼	305	13
C Ocidl	Fb	25 P	70	85	75	20
C Ocidl	Fb	27½	85	105	90	13
C Ocidl	Fb	27½P	$2	$2½		
C Ocidl	Fb	30	20	30	45	119
C Ocidl	Fb	30 P	$4	$4½		
C Ocidl	Fb	32½	5	20	100	22
C Ocidl	Fb	32½P	$6½	$7		
C Ocidl	My	25	260	290		
C Ocidl	My	25 P	100	125		
C Ocidl	My	27½	185	$2	190	45
C Ocidl	My	27½P	210	$2½		
C Ocidl	My	30	65	85	110	22
C Ocidl	My	30 P	$4	440		
C Ocidl	Ag	25	315	$3½		
C Ocidl	Ag	25 P	115	140		
C Ocidl	Ag	27½	$2	235		
C Ocidl	Ag	27½P	215	255		
Can Dev	Mr	9	80	105	110	500
Can Dev	Mr	9 P	15	40		
Can Dev	Mr	10	30	55		
Can Dev	Mr	10 P	85	110		
Can Dev	Jn	9	115	140		
Can Dev	Jn	9 P	25	50		
Can Dev	Jn	10	75	90	65	100
Can Dev	Jn	10 P	100	125	120	200
Can Dev	Dc	9	50	75		
Can Dev	Dc	9 P	5	25		
Can Dev	Dc	10	1	15		
Can Dev	Dc	10 P	70	95		
CanP E	Fb	25	415	$4¼	385	300
CanP E	Fb	25 P	10	30	25	76
CanP E	Fb	27½	185	205	210	692
CanP E	Fb	27½P	25	50	75	69
CanP E	Fb	30	45	50	35	941
CanP E	Fb	30 P	160	185	$2	28
CanP E	My	25	$4¼	435	$4	145
CanP E	My	25 P	35	50	35	60
CanP E	My	27½	195	210	$2½	754
CanP E	My	27½P	60	85	90	125
Carl OK	Fb	10	290	315	310	7
Carl OK	Fb	10 P	1	20		
Carl OK	Fb	12½	60	90	90	102
Carl OK	Fb	12½P	25	50	50	15
Carl OK	Fb	15	15	25	20	1144
Carl OK	Fb	15 P	215	245	240	31
Carl OK	Fb	17½	5	10	10	55
Carl OK	Fb	17½P	$4½	$5	215	
Carl OK	My	10	305	330	315	10
Carl OK	My	10 P	5	25		
Carl OK	My	15	30	40	35	64
Carl OK	My	15 P	215	245	205	11
Carl OK	My	17½	10	15	20	434
Carl OK	My	17½P	$4½	$5		
Carl OK	Ag	12½	140	165	195	2
Carl OK	Ag	12½P	65	90		
Carl OK	Ag	15	45	60		
Carl OK	Ag	15 P	$2¼	255		
Cascades	Mr	10	170	180	190	147
Cascades	Mr	10 P	25	50	40	46
Cascades	Mr	12½P	165	180	180	61
Cascades	Jn	10	230	$2½	235	110
Cascades	Jn	10 P	60	80	75	28
Cascades	Jn	12½P	190	$2	$2	217
Cascades	Dc	10	130	155	125	26
Cascades	Dc	10 P	1	25	15	11
Cascades	Dc	12½	5	25	25	298
Cascades	Dc	12½P	130	155	210	22
Cmnc	Mr	10	125	140	140	918
Cmnc	Mr	10 P	25	40	35	60
Cmnc	Mr	12½P	$2	220	135	12
Cmnc	Mr	15	1	10	10	535
Cmnc	Mr	15 P	420	460	265	
Cmnc	Jn	10	155	180	185	87
Cmnc	Jn	10 P	35	55	40	11
Cmnc	Jn	15	10	30	65	6
Cmnc	Jn	15 P	410	$4½	$4	
Cmnc	Dc	10	75	100	$4	5
Cmnc	Dc	10 P	1	25	15	45
Cmnc	Dc	12½	5	20	10	793
Cmnc	Dc	15	1	10	15	1768
Cmnc	Dc	15 P	420	460	$3½	15
Cmnc	Dc	17½	1	10	15	13
Cmnc	Dc	17½P	$6⅜	$7⅛	$5⅞	3
CP Ltd	Fb	15 P	5	15	25	50
CP Ltd	Fb	17½P	50	70	60	318
CP Ltd	Fb	20	10	20	15	2142
CP Ltd	Fb	20 P	$2½	290	240	29
CP Ltd	Fb	22½	5	10	15	634
CP Ltd	Fb	22½P	$5	$5⅜	390	
CP Ltd	My	15	$2¾	290	$2¾	456
CP Ltd	My	15 P	20	30	40	10
CP Ltd	My	17½P	70	95	75	236
CP Ltd	My	20	25	40	35	660
CP Ltd	My	20 P	260	295	290	40
CP Ltd	Ag	15	305	$3¼	$3¼	61
CP Ltd	Ag	15 P	15	35		
CP Ltd	Ag	17½	140	155	155	64
CP Ltd	Ag	17½P	85	110		
CP Ltd	Ag	20 P	260	295		
CRL	Mr	25	$7¼	$7¾	$7⅛	6
CRL	Mr	25 P	10	35	35	90
CRL	Mr	27½	$5¼	$5¾	$5¼	19
CRL	Mr	27½P	40	65	30	178
CRL	Mr	35	125	150	160	597
CRL	Mr	35 P	$3½	$4	$3¼	17
CRL	Jn	27½	$6½	$7	$7⅜	8
CRL	Jn	27½P	100	125	105	20
CRL	Jn	30 P	150	175	130	65
CRL	Jn	35	$2¼	$2½	255	71
CRL	Jn	35 P	$4	$4½	355	30
CRL	Dc	22½	$9¼	$9¾	$9⅞	10
CRL	Dc	22½P	1	5	1	183
CRL	Dc	25	$6¾	$7¼	$7½	24
CRL	Dc	25 P	1	10	10	171
CRL	Dc	27½P	1	15	5	603
CRL	Dc	35	15	25	35	555
Crslr Can	Ja	45	$12½	$14½	$6⅜	10
Crslr Can	Ja	45 P	5	25	95	10
Crslr Can	Ja	47½	$10½	$12½	$3½	10
Crslr Can	Ja	47½P	10	40	75	50
Crslr Can	Ja	50	$8	$10	320	20
Crslr Can	Ja	50 P	25	100	$2¼	60
Crslr Can	Ap	45	$11¼	$12¼	$8	
Crslr Can	Ap	45 P	10	75	150	10
Crslr Can	Ap	47½	$11	$13		
Crslr Can	Ap	47½P	25	100	130	30
Crslr Can	Ap	50	$9	$11	470	10
Crslr Can	Ap	50 P	25	150	90	35
Crslr Can	Ap	52½	$6	$8	$2	5
Crslr Can	Ap	52½P	35	165		
Crslr Can	Ap	55	$3½	$5½	$3½	35
Crslr Can	Ap	55 P	50	$2	$3¾	5
CTr A	Mr	9	70	95	80	554
CTr A	Mr	9 P	20	45	50	50
CTr A	Mr	10 P	75	100	125	51
CTr A	Mr	12½	5	15	35	105
CTr A	Mr	12½P	320	335	$3¼	88
CTr A	Jn	9	100	125	125	5
CTr A	Jn	9 P	35	60	40	56
CTr A	Jn	10	65	75	70	207
CTr A	Dc	7½	175	$2	185	53
CTr A	Dc	7½P	5	15		
CTr A	Dc	8	125	150	135	26
CTr A	Dc	8 P	1	25	25	30
CTr A	Dc	9 P	1	15	35	66
CTr A	Dc	10	1	6	5	2688
CTr A	Dc	10 P	75	90	90	129
CTr A	Dc	12½	1	5	5	133
CTr A	Dc	12½P	305	330	340	4
Den B	Ja	10	365	405	410	30
Den B	Ja	10 P	1	25	35	
Den B	Ja	12½	115	125	95	712
Den B	Ja	12½P	5	30	25	221
Den B	Ja	15	1	10	10	470
Den B	Ja	15 P	140	165	365	2
Den B	Ap	10	380	415	240	3
Den B	Ap	10 P	15	40	40	8
Den B	Ap	12½	140	165	115	50
Den B	Ap	12½P	35	55	50	35
Den B	Ap	15	30	55	20	217
Den B	Ap	15 P	150	175	$3¼	5
Den B	Jy	10	$4	440		
Den B	Jy	10 P	20	45	45	35
Den B	Jy	12½	160	185		
Den B	Jy	12½P	45	70	45	
Den B	Jy	15	45	70		
Den B	Jy	15 P	175	$2		
Dfs	Mr	22½	$4¾	$5		
Dfs	Mr	22½P	1	25	50	94
Dfs	Mr	25	245	270	215	61
Dfs	Mr	25 P	30	55	75	70
Dfs	Mr	27½P	110	135	140	7
Dfs	Mr	30	10	30	20	72
Dfs	Mr	30 P	$3¼	$3½	355	5
Dfs	Jn	22½	495	$5¼	295	33
Dfs	Jn	22½P	15	40	55	6
Dfs	Jn	25 P	60	85		
Dfs	Jn	27½	155	175		
Dfs	Jn	27½P	145	170	$2	7
Dfs	Dc	22½	$4½	$4¾	390	
Dfs	Dc	22½P	1	15	10	
Dfs	Dc	25 P	4	20	80	70
Dfs	Dc	27½	30	50	20	253
Dfs	Dc	27½P	75	100	370	27
Dfs	Dc	30	1	10	7	114
Dfs	Dc	30 P	$3	$3¼	440	2
Dom M	Ja	9	410	435	$3¾	74
Dom M	Ja	9 P	1	10	10	44
Dom M	Ja	10	310	335	380	1013
Dom M	Ja	10 P	1	15	30	279
Dom M	Ja	15 P	180	$2	140	35
Dom M	Ap	9	440	460	405	42
Dom M	Ap	9 P	5	15		
Dom M	Ap	10 P	15	25	40	155
Dom M	Jy	10	380	$4	430	120
Dom M	Jy	10 P	20	35	60	37
Dom M	Jy	15 P	205	220	180	5
E F						
Echo	Ja	15	370	395	$3½	75
Echo	Ja	15 P	20	30	55	53
Echo	Ja	17½P	55	65	80	182
Echo	Ja	20 P	155	180	145	46
Echo	Ja	22½	10	30	30	100
Echo	Ja	22½P	365	390		
Echo	Ap	15	420	445	$3½	12
Echo	Ap	15 P	45	50	70	10
Echo	Ap	17½P	90	110	165	49
Echo	Ap	22½	50	75	70	147
Echo	Ap	22½P	$4	415	$4¼	2
Echo	Jy	15	460	485	360	12
Echo	Jy	15 P	50	75		
Echo	Jy	17½P	115	140		
Echo	Jy	20	185	210	210	69
Echo	Jy	20 P	260	285		
G H						
Gnstar	Ja	25	480	$5⅛	$5	20
Gnstar	Ja	25 P	5	20	15	33
Gnstar	Ja	27½	$2½	265	$2	1015
Gnstar	Ja	32½P	$2¾	315	$4¾	
Gnstar	Ja	35	5	10	9	956
Gnstar	Ja	35 P	$5⅛	$5⅜	$4¼	
Gnstar	Ja	37½	1	15	35	
Gnstar	Ja	37½P	$7⅜	$8⅛		
Gnstar	Ap	25	$5¼	$5¾	405	15
Gnstar	Ap	25 P	30	45	65	10
Gnstar	Ap	27½	310	335	315	103
Gnstar	Ap	27½P	65	75	65	48
Gnstar	Ap	30 P	120	145	140	238
Gnstar	Ap	32½P	$3	335	125	5
Gnstar	Ap	35	25	50	30	88
Gnstar	Ap	35 P	$5⅛	$5⅝		
Gnstar	Ap	37½	1	20	10	7
Gnstar	Ap	37½P	$7⅜	$8⅛		
Gnstar	Jy	25	$5½	$6	$5	20
Gnstar	Jy	25 P	45	60	70	20
Gnstar	Jy	27½	380	410	405	48
Gnstar	Jy	27½P	75	100	100	7
Gnstar	Jy	30 P	170	190	$2	8
Gnstar	Jy	32½P	$3	$3½		
Gulf C	Fb	17½	$3	315	320	1523
Gulf C	Fb	17½P	5	15	10	158
Gulf C	Fb	20 P	45	50	45	216
Gulf C	Fb	22½	5	30	15	
Gulf C	Fb	22½P	$2¼	$2½		
Gulf C	My	17½	$3¼	340	$3½	55
Gulf C	My	17½P	15	40		
Gulf C	My	20 P	65	85	65	112
Gulf C	My	22½	25	50	50	
Gulf C	My	22½P	235	260		
Gulf C	Ag	20 P	85	105	85	10
Gulf C	Ag	22½	75	85	80	45
Gulf C	Ag	22½P	245	270		
Husky	Ja	8	180	205		
Husky	Ja	8 P	1	10		
Husky	Ja	9	90	110	90	832
Husky	Ja	9 P	5	20	15	145
Husky	Ja	10 P	30	55	50	138
Husky	Ja	12½	2	10	10	1444
Husky	Ja	12½P	260	$3	310	
Husky	Ap	8	205	230		
Husky	Ap	8 P	5	25		
Husky	Ap	9 P	20	30	30	297
Husky	Ap	10	45	60	60	1702
Husky	Ap	10 P	50	65	70	565
Husky	Ap	12½	15	20	15	446
Husky	Ap	12½P	260	$3	$2½	
Husky	Jy	8	230	255	240	46
Husky	Jy	8 P	20	25	35	35
Husky	Jy	9	130	155	165	69
Husky	Jy	9 P	25	45	45	36
Husky	Jy	10	100	120	100	254
Husky	Jy	10 P	75	100	80	30
Husky	Jy	12½	30	45		
Husky	Jy	12½P	260	$3	260	
I J						
Imsco	Ja	22½	255	280	265	77
Imsco	Ja	22½P	10	35	25	160
Imsco	Ja	25	85	90	80	2904
Imsco	Ja	25 P	75	85	95	741
Imsco	Ja	27½	10	25	20	466
Imsco	Ja	27½P	265	290	$2¾	179
Imsco	Ja	30	10	15	10	1167
Imsco	Ja	30 P	485	$5⅛		
Imsco	Ap	22½	305	330	310	15
Imsco	Ap	22½P	40	65	45	40
Imsco	Ap	27½P	$3	310	335	152
Imsco	Ap	30	8	30	30	24
Imsco	Ap	30 P	490	$5¼	$5½	5
Imsco	Jy	22½	345	370		
Imsco	Jy	22½P	60	85	150	20
Imsco	Jy	25 P	145	170	185	50
Inco	Fb	12½	410	435		
Inco	Fb	12½P	1	20		
Inco	Fb	15 P	25	40	25	247
Inco	Fb	17½P	115	140	110	284
Inco	Fb	20	10	15	15	2236
Inco	Fb	20 P	$3½	$3¾	$5⅛	4
Inco	Fb	22½	5	10	10	74
Inco	Fb	22½P	$5⅞	$6¼	335	6
Inco	My	12½	$4¼	$4½		
Inco	My	12½P	20	40	50	40
Inco	My	15	$2¼	$2½	255	198
Inco	My	15 P	50	75	60	107
Inco	My	17½P	150	175	150	50
Inco	My	20	20	40	35	50
Inco	My	20 P	$3½	385	$5⅛	
Inco	Ag	15	$2¾	$3	320	10
Inco	Ag	15 P	90	100		
Inco	Ag	17½	115	140	150	5
Inco	Ag	17½P	175	$2	175	10
IOil A	Fb	47½	$7	$7½	$6¾	7
IOil A	Fb	47½P	5	25	80	81
IOil A	Fb	50	490	$5⅜	470	179
IOil A	Fb	52½P	75	100	110	161
IOil A	My	47½	$7¾	$8¼	$6¾	4
IOil A	My	47½P	20	40	45	5
IOil A	My	50	$5⅜	$6⅛	$5	32
IOil A	My	52½	395	420	355	381
IOil A	My	55 P	220	$2½	270	17
IOil A	Ag	52½P	150	175	195	3
IOil A	Ag	55 P	245	$2¾	$3¼	2
I-City	Mr	15	$2¼	265	$2¼	96
I-City	Mr	15 P	15	40	60	108
I-City	Mr	17½	75	100	105	212
I-City	Mr	17½P	90	115	80	96
I-City	Mr	20	5	30	35	10
I-City	Mr	20 P	280	330		
I-City	Jn	15 P	30	55	80	30
I-City	Jn	17½P	120	145		
I-City	Jn	20 P	285	335		
I-City	Dc	10	$6⅞	$7⅜	$6¾	10
I-City	Dc	10 P	1	10		
I-City	Dc	12½	435	460	$5	202
I-City	Dc	12½P	1	10	65	5
I-City	Dc	15	$2	235	$2½	1170
I-City	Dc	15 P	1	10	5	115
I-City	Dc	17½	10	35	40	335
I-City	Dc	20	1	10		
I-City	Dc	20 P	270	320		
K L						
L Mnr	Mr	25	$11⅜	$11¾	$10½	86
L Mnr	Mr	25 P	5	30		
L Mnr	Mr	27½	$9⅜	$9¾	$9⅛	45
L Mnr	Mr	27½P	20	45	170	
L Mnr	Mr	30	$7⅛	$7⅜	$7½	65
L Mnr	Mr	30 P	55	80	115	67
L Mnr	Mr	32½	$5¼	$5⅝	$6	215
L Mnr	Mr	35 P	170	195	165	19
L Mnr	Mr	37½	255	$2¾	$3	176
L Mnr	Mr	37½P	285	335	$5⅜	19
L Mnr	Mr	40 P	410	460	$6	
L Mnr	Jn	30	$8⅛	$8⅝	$8½	5
L Mnr	Jn	32½	$6⅝	$7⅛	$7½	29
L Mnr	Jn	32½P	145	170	$2¼	10
L Mnr	Jn	35 P	235	285	$4½	23
L Mnr	Jn	37½P	[illegible]	$3¾		
L Mnr	Dc	25	$11⅛	$11⅝	$13⅞	35
L Mnr	Dc	25 P	5	20	120	15
L Mnr	Dc	27½P	1	25	45	24
L Mnr	Dc	30	$6⅛	$6⅝	$6⅝	146
L Mnr	Dc	32½P	5	30	50	185
L Mnr	Dc	37½	40	65	85	971
L Mnr	Dc	37½P	140	165	150	[illegible]
L Mnr	Dc	40	15	[illegible]	[illegible]	7
L Mnr	Dc	40 P	360	$4	310	
M N						
Mitel	Mr	8	145	170	160	123
Mitel	Mr	8 P	20	25	20	165
Mitel	Mr	9 P	50	70	85	111
Mitel	Mr	10 P	100	125	100	133
Mitel	Mr	12½P	335	365		
Mitel	Jn	8	165	190	170	55
Mitel	Jn	8 P	35	55	90	50
Mitel	Jn	9	130	150	120	125
Mitel	Jn	9 P	75	100	75	65
Mitel	Jn	10	80	95	80	244
Mitel	Jn	10 P	115	140	175	10
Mitel	Jn	12½	35	55	40	40
Mitel	Jn	12½P	335	365		
Mitel	Dc	7	$2	220	190	120
Mitel	Dc	7 P	1	5		6
Mitel	Dc	8 P	1	10	30	230
Mitel	Dc	9	35	40	40	441
Mitel	Dc	9 P	10	25	15	234
Mitel	Dc	10 P	90	110	150	106
Mitel	Dc	12½	1	10	10	125
Mitel	Dc	12½P	$3¼	$3½	$2¾	
Moore	Fb	22½	$5	$5½	$6	
Moore	Fb	22½P	1	25		
Moore	Fb	25	285	$3¼	360	459
Moore	Fb	25 P	5	30	110	27
Moore	Fb	27½P	70	100	50	106
Moore	Fb	30	20	50	65	168
Moore	Fb	30 P	290	$3	$2	103
Moore	My	22½	$5	$5½	$5¼	7
Moore	My	22½P	5	25		
Moore	My	25	310	$3½	$3¾	91
Moore	My	25 P	35	65	45	10
Moore	My	27½	160	190	195	40
Moore	My	27½P	110	140	125	14
Moore	My	30 P	260	310		
Moore	Ag	25	335	385		
Moore	Ag	27½	205	245	$2½	8
Moore	Ag	30	110	145		
Nat Bk	Fb	17½	485	$5⅛	455	2091
Nat Bk	Fb	17½P	10	15	20	103
Nat Bk	Fb	20 P	15	40	30	1236
Nat Bk	Fb	22½P	90	115	130	84
Nat Bk	My	17½	$5¼	$5½	$5	1000
Nat Bk	My	17½P	10	35		
Nat Bk	My	20 P	60	70	70	165
Nat Bk	My	22½	140	150	140	424
Nat Bk	Ag	20	$3½	$3¾	320	11
Nat Bk	Ag	20 P	70	95	85	15
Nat Bk	Ag	22½P	140	165	170	34
Nor Tel	Ja	47½P	$2¾	$3	320	405
Nor Tel	Ja	50 P	$5	$5⅜	$5	375
Nor Tel	Ja	52½	5	15	10	535
Nor Tel	Ja	52½P	$7⅜	$7⅞	$9⅛	16
Nor Tel	Ja	55	5	15	10	396
Nor Tel	Ja	55 P	$9⅞	$10⅜	$10½	
Nor Tel	Ap	45 P	175	190	160	169
Nor Tel	Ap	50	95	100	100	835
Nor Tel	Ap	50 P	$5	$5½	$5½	7
Nor Tel	Ap	52½P	$7½	$8	$9¾	10
Nor Tel	Ap	55 P	$10	$10½	$10⅛	5
Nor Tel	Jy	42½	$5⅜	$5¾	$5	19
Nor Tel	Jy	42½P	110	125	110	112
Nor Tel	Jy	45	385	$4	$4	80
Nor Tel	Jy	45 P	210	220	$2¼	64
Nor Tel	Jy	47½P	$3¼	$3½	$3¾	225
Noran	Fb	12½	$2	205	265	215
Noran	Fb	12½P	10	35	20	113
Noran	Fb	15	70	75	70	2812
Noran	Fb	17½	5	10	15	1789
Noran	Fb	17½P	315	$3¼	$2¾	290
Noran	Fb	20	1	15	3	50
Noran	Fb	20 P	$5½	$6	315	
Noran	My	12½	215	230	260	99
Noran	My	12½P	25	50	50	30
Noran	My	15	95	100	140	591
Noran	My	15 P	125	135	135	166
Noran	My	17½	20	30	35	325
Noran	My	17½P	320	345	380	100
Noran	My	20	10	15	30	59
Noran	My	20 P	$5½	$6	$5⅞	
Noran	Ag	12½	$2¾	$3		
Noran	Ag	12½P	40	60	60	2
Noran	Ag	15 P	145	170	140	15
Noran	Ag	17½	50	75	60	35
Noran	Ag	17½P	$3¼	$3½		
Numac	Fb	10	360	385	$3½	62
Numac	Fb	10 P	25	30	40	30
Numac	Fb	12½	160	170	115	26
Numac	Fb	12½P	50	70	50	20
Numac	Fb	15	30	55	45	4
Numac	Fb	15 P	175	$2		
Numac	Fb	17½	5	30	50	70
Numac	Fb	17½P	430	$4½	480	70
Numac	My	10	385	410		
Numac	My	10 P	45	50	55	14
Numac	My	12½	190	215	130	10
Numac	My	12½P	80	105	120	20
Numac	My	15	70	95	50	42
Numac	My	15 P	$2	$2¼		
Numac	Ag	10	410	435		
Numac	Ag	10 P	40	65		
Numac	Ag	12½	$2¼	$2½		
Numac	Ag	12½P	110	135		
Numac	Ag	15	105	130		
Numac	Ag	15 P	$2¼	$2½		
Nva A	Fb	5	160	185	120	132
Nva A	Fb	5 P	1	10	5	59
Nva A	Fb	6 P	1	10	10	185
Nva A	Fb	7	10	15	15	5448
Nva A	Fb	7 P	30	55	100	31
Nva A	My	5	160	185	145	49
Nva A	My	5 P	1	15		
Nva A	My	6	80	90	90	571
Nva A	My	6 P	10	25	20	28
Nva A	My	7 P	40	65	65	60
Nva A	Ag	6	95	105	100	17
Nva A	Ag	6 P	25	30	25	16
Nva A	Ag	7 P	45	60		
O P						
Oba 01	Mr	90	$6½	$6⅞	$6⅝	211
Oba 01	Mr	92½	435	460	420	452
Oba 01	Mr	95 P	140	155	155	333
Oba 01	Jn	90	$6⅝	$7	$6⅝	94
Oba 01	Jn	92½P	105	130	120	151
Oba 01	Jn	97½P	315	340	335	48
Oba 01	Dc	80 P	1	5	10	167
Oba 01	Dc	82½	$13⅞	$14⅜	$11¼	
Oba 01	Dc	82½P	2	5	20	453
Oba 01	Dc	85	$11⅜	$11⅞	$11⅛	26
Oba 01	Dc	85 P	1	5	1	958
Oba 01	Dc	87½	$9	$9⅜	$7¼	
Oba 01	Dc	87½P	1	5	1	1290
Oba 01	Dc	92½P	5	10	10	848
Oba 01	Dc	97½P	110	135	135	527
Obc 03	Mr	102½	$7	$7⅜	$6¾	60
Obc 03	Mr	102½P	5	30		
Obc 03	Mr	105	$4½	$4¾	$4¼	20
Obc 03	Mr	105 P	55	80		
Obc 03	Mr	107½	270	295	150	24
Obc 03	Mr	107½P	135	160	160	
Obc 03	Mr	110 P	245	270		
Obc 03	Mr	112½	70	95		
Obc 03	Mr	112½P	410	435		
Obc 03	Jn	102½P	70	95	85	60
Obc 03	Jn	105	465	480	$5	140
Obc 03	Jn	107½	315	340	340	40
Obc 03	Jn	107½P	220	245	210	68
Obc 03	Jn	110 P	340	365	365	60
Obc 03	Jn	112½P	490	$5¼		
Obc 03	Dc	102½P	1	5		
Obc 03	Dc	105 P	1	10	5	50
Obc 03	Dc	107½P	20	35	50	40
Obc 03	Dc	110	55	80	60	40
Obc 03	Dc	110 P	110	135	220	4
Obc 03	Dc	112½	1	25		
Obc 03	Dc	112½P	305	330		
Obd 04	Mr	92½	$7⅞	$8¼	380	
Obd 04	Mr	92½P	20	45	90	41
Obd 04	Mr	95	$5⅝	$6	$5¾	72
Obd 04	Mr	95 P	40	65	50	47
Obd 04	Mr	97½	$3½	$3¾	$3¾	141
Obd 04	Mr	97½P	85	110	95	25
Obd 04	Mr	100	160	185	165	134
Obd 04	Mr	100 P	155	180	165	5
Obd 04	Mr	102½	80	105		
Obd 04	Mr	102½P	340	365	355	4
Obd 04	Jn	92½	$7⅞	$8¼	$5¼	4
Obd 04	Jn	92½P	40	65	50	62
Obd 04	Jn	95	$5¾	$6⅛	$6	40
Obd 04	Jn	95 P	75	100	100	60
Obd 04	Jn	97½	390	415	$4	74
Obd 04	Jn	97½P	145	170	145	37
Obd 04	Jn	100	210	235	215	12
Obd 04	Jn	100 P	245	270	235	4
Obd 04	Jn	102½	125	145		
Obd 04	Jn	102½P	395	420	395	4
Obd 04	Dc	85	$15¼	$15¾	$9	1
Obd 04	Dc	85 P	1	5	$2½	4
Obd 04	Dc	87½	$12¾	$13¼	$9⅝	
Obd 04	Dc	87½P	1	10	5	30
Obd 04	Dc	90	$10¼	$10¾	$10⅜	5
Obd 04	Dc	90 P	1	10	30	3
Obd 04	Dc	92½	$7⅞	$8¼	$7⅝	10
Obd 04	Dc	92½P	20	15	20	72
Obd 04	Dc	95	$5⅜	$5¾	490	
Obd 04	Dc	95 P	1	20	30	28
Obd 04	Dc	97½	$3	$3¼	310	22
Obd 04	Dc	97½P	10	30	10	44
Obd 04	Dc	100	85	110	135	56
Obd 04	Dc	100 P	35	60	60	14
Placer	Mr	20	465	$5⅛	270	505
Placer	Mr	20 P	10	25	50	40
Placer	Mr	22½	$2½	290	270	25
Placer	Mr	22½P	35	50	70	81
Placer	Mr	27½P	310	$3½	465	10
Placer	Jn	20	$5⅛	$5⅜		
Placer	Jn	20 P	15	40	50	2
Placer	Jn	22½	310	$3½	340	30
Placer	Jn	22½P	50	70	155	30
Placer	Jn	25 P	155	180	235	40
Placer	Dc	20	410	460		
Placer	Dc	20 P	1	10	25	50
Placer	Dc	22½P	1	15	30	171
Placer	Dc	25 P	65	85	85	46
Placer	Dc	27½	1	5	5	236
Placer	Dc	27½P	310	$3½	$2¾	
Placer	Dc	30	1	5	25	23
Placer	Dc	30 P	$5½	$6		
Powr	Fb	15	$5⅞	$6¼	$5⅝	106
Powr	Fb	15 P	5	10	30	100
Powr	Fb	16¼	$5¼	$5⅝	$5	1248
Powr	Fb	16¼P	5	20	30	134
Powr	Fb	17½P	10	25	45	58
Powr	Fb	20 P	45	55	45	292
Powr	Fb	22½	35	60	55	111
Powr	Fb	22½P	175	$2	155	3
Powr	My	15	$6⅛	$6⅝	460	1
Powr	My	15 P	15	25	20	40
Powr	My	17½	$4½	455	420	1424
Powr	My	17½P	25	50	25	42
Powr	My	20	210	220	210	276
Powr	My	20 P	60	85	75	45
Powr	My	22½P	190	215		
Powr	Ag	17½	465	$4¾	460	50
Powr	Ag	17½P	40	65	40	10
Powr	Ag	20 P	90	110	85	20
Provigo	Mr	10	$5⅛	$5½		
Provigo	Mr	10 P	5	30		
Provigo	Mr	12½P	25	35		200
Provigo	Jn	10	$5¼	$5⅜		
Provigo	Jn	10 P	15	25		20
Provigo	Jn	12½P	35	60		
Provigo	Jn	15 P	90	115	260	10
Provigo	Dc	10	$5	$5⅜		
Provigo	Dc	10 P		20		
Provigo	Dc	12½P	5	20	30	25
Q R						
Rang	Ja	6 P	55	75	75	148
Rang	Ja	7	10	20	10	104
Rang	Ja	7 P	145	160		
Rang	Ap	5 P	20	35	25	206
Rang	Ap	6 P	70	90	60	48
Rang	Ap	7 P	150	175	110	10
Rang	Jy	5 P	30	40	30	100
Rang	Jy	6 P	80	95	90	178
Rang	Jy	7	30	40	35	216
Rang	Jy	7 P	155	180		
Roy Bk	Ja	27½	$7	$7¼	$6⅝	856
Roy Bk	Ja	27½P	5	7	5	147
Roy Bk	Ja	30 P	10	15	5	301
Roy Bk	Ap	27½	$7⅜	$7⅜	$6½	8
Roy Bk	Ap	27½P	1	20	20	35
Roy Bk	Ap	30 P	15	30	30	95
Roy Bk	Ap	32½P	60	70	60	446
Roy Bk	Ap	35 P	155	180	185	31
Roy Bk	Jy	30	490	$5⅜	355	10
Roy Bk	Jy	30 P	30	55	75	28
Roy Bk	Jy	32½P	80	100	80	77
S T						
Segrm	Ja	50	$12⅛	$12⅝	$11	37
Segrm	Ja	50 P	1	20	25	46
Segrm	Ja	52½	$9⅝	$9⅞	$8	105
Segrm	Ja	62½P	175	$2	310	55
Segrm	Ap	50	$13	$13½	345	105
Segrm	Ap	50 P	30	40	45	32
Segrm	Ap	52½	$10⅝	$11⅛	$5¾	2
Segrm	Ap	52½P	25	50	70	27
Segrm	Ap	55	$8⅝	$8⅞	$6	290
Segrm	Jy	55	$9½	$10	$8½	46
Segrm	Jy	55 P	75	100	150	162
Segrm	Jy	57½	$7⅜	$7⅞		
Segrm	Jy	57½P	130	155	$2	10
Segrm	Jy	60	$5⅜	$6⅛	$4¾	23
Segrm	Jy	62½P	340	390	460	81
Shell C	Fb	20	440	465	390	3
Shell C	Fb	20 P	5	25	40	3
Shell C	Fb	22½	$2½	$2¾	220	1749
Shell C	Fb	22½P	40	60	70	280
Shell C	Fb	25 P	150	180	165	54
Shell C	Fb	27½	25	30	40	405
Shell C	Fb	27½P	$3½	$3¾	$4¼	50
Shell C	Fb	30	5	20	15	314
Shell C	Fb	30 P	$5¾	$6¼	$5¼	
Shell C	My	20	470	490	$4¼	55
Shell C	My	20 P	15	40		
Shell C	My	22½	285	$3	265	41
Shell C	My	22½P	55	80	95	68
Shell C	My	25 P	170	185	220	62
Shell C	My	27½P	365	405	355	6
Shell C	Ag	22½	360	390		
Shell C	Ag	22½P	80	95	105	15
Shell C	Ag	25	190	$2	195	83
Shell C	Ag	25 P	195	220		
Spar	Ja	22½	215	265		
Spar	Ja	22½P	10	35		
Spar	Ja	25	65	80	125	31
Spar	Ja	27½	10	35	50	121
Spar	Ja	27½P	290	330	210	14
Spar	Ja	30	5	30	30	69
Spar	Ja	30 P	$5¼	$5¾	$4½	
Spar	Ja	32½	1	15	100	480
Spar	Ja	32½P	$7¾	$8¼		
Spar	Ap	22½	280	315	$4¼	1
Spar	Ap	22½P	30	55	55	20
Spar	Ap	25 P	120	145	105	28
Spar	Ap	27½	60	85	90	178
Spar	Ap	27½P	$3	$3½	290	17
Spar	Ap	30	15	40	100	176
Spar	Ap	30 P	$5¼	$5¾	$4¼	15
Spar	Ap	32½	5	30	125	2
Spar	Ap	32½P	$7¾	$8¼	$6⅝	
Spar	Jy	22½	340	$3¾		
Spar	Jy	22½P	50	75		
Spar	Jy	25	190	215	$2½	23
Spar	Jy	25 P	135	160	115	35
Spar	Jy	27½	100	125	130	35
Spar	Jy	27½P	$3	340	230	7
Spar	Jy	30	40	65		
Spar	Jy	30 P	$5¼	$5¾		
Stlco A	Fb	17½	$5⅛	$5⅝	465	52
Stlco A	Fb	17½P	1	25		
Stlco A	Fb	20	245	290	260	318
Stlco A	Fb	20 P	1	30	30	81
Stlco A	Fb	22½P	35	75	75	190
Stlco A	Fb	25	5	25	25	633
Stlco A	Fb	25 P	215	265	315	11
Stlco A	My	17½	$5¼	$5¾	470	5
Stlco A	My	17½P	1	30		
Stlco A	My	20	290	$3¼	260	730
Stlco A	My	20 P	30	80	50	33
Stlco A	My	22½	110	135	100	321
Stlco A	My	22½P	75	125	115	20
Stlco A	My	25 P	$2¼	$2¾		
Stlco A	Ag	20	320	370		
Stlco A	Ag	20 P	35	85		
Stlco A	Ag	22½	180	230	175	99
Stlco A	Ag	22½P	125	175	135	5
Stlco A	Ag	25 P	240	290		
Teck BQ	Fb	10	$5¾	$6		
Teck BQ	Fb	10 P	5	30		
Teck BQ	Fb	12½P	15	40	70	100
Teck BQ	Fb	15 P	55	80		
Teck BQ	My	10	$6	$6¼		
Teck BQ	My	10 P	25	50		
Teck BQ	My	12½P	35	60		
Teck BQ	My	15 P	80	105		
Teck BQ	Ag	12½	395	420		
Teck BQ	Ag	12½P	60	85		
TIX	Ja	135	$7¼	$7⅝	$7½	48
TIX	Ja	145 P	470	480		
TIX	Fb	135	$7⅜	$8⅛	$7⅛	10
TIX	Fb	145 P	485	$5¼		
TIX	Dc	130 P	5	20	20	370
Total P	Ja	15	$7⅛	$7⅜	$4¼	
Total P	Ja	15 P	1	10	15	31
Total P	Ja	17½	465	$5⅛	$5	89
Total P	Ja	17½P	1	25	25	58
Total P	Ja	20	240	270	285	1933
Total P	Ja	20 P	10	35	40	25
Total P	Ja	22½	80	105	100	588
Total P	Ja	22½P	50	75	60	40
Total P	Ja	25	20	45		
Total P	Ja	25 P	$2½	$3		
Total P	Ap	17½P	10	35	35	15
Total P	Ap	20	$3	340	320	92
Total P	Ap	20 P	40	65	70	32
Total P	Ap	22½	140	160	155	25
Total P	Ap	22½P	100	125		
Total P	Ap	25	45	70		
Total P	Ap	25 P	270	320		
Total P	Jy	20	340	390	370	20
Total P	Jy	20 P	70	85		
Total P	Jy	22½P	150	175	165	12
Total P	Jy	25	75	100		
Total P	Jy	25 P	290	340		
TrAlt A	Fb	22½	$4¼	$4¾		
TrAlt A	Fb	22½P	1	15		
TrAlt A	Fb	25	190	215	185	80
TrAlt A	Fb	25 P	10	35	85	40
TrAlt A	Fb	27½	10	25	25	115
TrAlt A	Fb	27½P	80	105	125	10
TrAlt A	My	22½	435	485	465	
TrAlt A	My	22½P	10	35		
TrAlt A	My	25	$2	230	$2	5
TrAlt A	My	25 P	50	70		
TrAlt A	My	27½	20	45	50	156
TrAlt A	My	27½P	115	140	160	9
TrAlt A	Ag	25	215	$2½		
TrAlt A	Ag	25 P	60	85		
TrAlt A	Ag	27½	35	60	45	30
TrAlt A	Ag	27½P	145	170		
TrC PL	Fb	20	320	345	290	150
TrC PL	Fb	20 P	25	50	40	60
TrC PL	Fb	22½	130	155	120	155
TrC PL	Fb	22½P	65	75	70	80
TrC PL	Fb	25	30	55	40	449
TrC PL	Fb	25 P	215	230	$3	61
TrC PL	Fb	27½	5	30	20	246
TrC PL	Fb	27½P	$4½	$4¾	430	10
TrC PL	Fb	30	1	25	40	420
TrC PL	Fb	30 P	$7	$7¼	$5⅛	
TrC PL	My	20	340	365	$3¼	150
TrC PL	My	20 P	45	60	55	100
TrC PL	My	22½	175	$2	175	251
TrC PL	My	22½P	90	105	115	55
TrC PL	My	25	65	75	60	474
TrC PL	My	25 P	$2¼	$2½	305	2
TrC PL	My	27½	20	45	20	184
TrC PL	My	27½P	485	$5	$5⅛	77
TrC PL	Ag	20	365	390		
TrC PL	Ag	20 P	50	70		
TrC PL	Ag	22½	$2	$2¼	$2	10
TrC PL	Ag	22½P	105	130		
TrC PL	Ag	25	100	125	100	2
TrC PL	Ag	25 P	$2½	$2¾		
Trlon A	Fb	21⅜	115	140	150	42
Trlon A	Fb	21⅜P	60	85		
Trlon A	Fb	23⅜	50	75	60	94
Trlon A	Fb	23⅜P	145	170		
Trlon A	My	20	240	265	295	35
Trlon A	My	20 P	35	60		
Trlon A	My	22½	120	145	130	12
Trlon A	My	22½P	125	150		
Trlon A	Ag	20	265	290		
Trlon A	Ag	20 P	60	85		
Trlon A	Ag	22½	190	215		5
Trlon A	Ag	22½P	150	175		
T-D Bk	Mr	20	$5⅛	$5½	$5	10
T-D Bk	Mr	20 P	1	15		
T-D Bk	Mr	22½	265	290	$2¾	102
T-D Bk	Mr	22½P	20	45	55	48
T-D Bk	Jn	20	$5¼	$5⅝	$3¼	5
T-D Bk	Jn	20 P	20	45		
T-D Bk	Jn	22½	$3	330	$3	30
T-D Bk	Jn	22½P	40	65	60	19
T-D Bk	Jn	25	110	135	150	1333
T-D Bk	Jn	25 P	90	115	105	15
T-D Bk	Dc	17½	$7⅜	$7¾	$6½	2
T-D Bk	Dc	17½P	1	10		
T-D Bk	Dc	20	485	$5¼	$4½	211
T-D Bk	Dc	20 P	1	10	15	156
T-D Bk	Dc	22½P	1	10	30	216
T-D Bk	Dc	25 P	25	50	75	255
W X						
Wcoast	Mr	15	235	285	210	6
Wcoast	Mr	15 P	2	25		
Wcoast	Mr	17½	40	65	60	75
Wcoast	Mr	17½P	60	85	140	1
Wcoast	Mr	20	5	30	30	17
Wcoast	Mr	20 P	245	295	390	8
Wcoast	Jn	15	$2½	$3	220	16
Wcoast	Jn	15 P	5	30		
Wcoast	Jn	17½	80	90	100	307
Wcoast	Jn	17½P	70	95		
Wcoast	Jn	20	15	40		
Wcoast	Jn	20 P	$2½	$3		
Wcoast	Dc	12½	470	$5⅛	385	5
Wcoast	Dc	12½P	1	15		
Wcoast	Dc	15	$2¼	270	$2	10
Wcoast	Dc	15 P	2	25		
Wcoast	Dc	17½	20	40	35	141
Wcoast	Dc	17½P	45	60	120	108
Wcoast	Dc	20	5	15	20	165
Wcoast	Dc	20 P	240	290	$2¾	5
Wlkr R	Mr	27½	$6½	$6⅞	$6⅞	100
Wlkr R	Mr	27½P	10	25	30	9
Wlkr R	Mr	30	415	440	440	485
Wlkr R	Mr	30 P	20	45	75	95
Wlkr R	Mr	32½P	85	110	75	170
Wlkr R	Jn	30	460	485	430	90
Wlkr R	Jn	30 P	45	70	65	48
Wlkr R	Jn	32½P	125	140	110	54
Wlkr R	Jn	35 P	235	255		
Wlkr R	Dc	27½	$6¼	$6⅝	$6⅜	977
Wlkr R	Dc	27½P	5	10	15	140
Wlkr R	Dc	30 P	1	10	6	348
Wlkr R	Dc	35	10	25	40	437
Wlkr R	Dc	35 P	160	185	155	39
XXM	Ja	130	$7¼	$8¼		
XXM	Ja	130 P	15	30	240	5
XXM	Ja	135	380	430		
XXM	Ja	135 P	75	125	$2½	5
XXM	Ja	140	130	180		
XXM	Ja	140 P	$3¼	$4		
XXM	Fb	135	$4¼	$5¼		
XXM	Fb	135 P	140	240		
XXM	Fb	140	175	$2¼		
XXM	Fb	140 P	365	465		
XXM	Dc	130	$7¼	$8¼	$5½	

AVIS PUBLICS

VENTES EN JUSTICE

Conditions et renseignements

1. Les ventes judiciaires ont lieu aux adresses ci-dessous mentionnées.
2. L'enchérisseur doit en payer le montant immédiatement et en argent comptant ou chèque visé.
3. Il est préférable de téléphoner au bureau de l'officier instrumentant le matin de la vente en cas d'annulation.

La Chambre des huissiers du Québec

QC, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No: 500-02-019863-84-9. JACQUES A. LÉGER ET ALS -vs- JEAN-YVES FARAGO, NORMAND BROUILLARD, Mise en cause. Le 09/12/85 à 11:00 heures au 2290 Ch. Des Patriotes St-Ours district de Richelieu, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de NORMAND BROUILLARD, saisis en cette cause, consistant en: 1 T.V. couleur de marque R.C.A., 1 Vidéo Cassette VHS de marque JVC, 1 Amplificateur Dual, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Informations: 288-0211. Montréal, ce 26ième jour de novembre 1985. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère.

QC, District de Montréal, COUR SUPÉRIEURE. No.: 500-05-007149-824. LES INDUSTRIES ABENAKI, p. demanderesse, -vs- RHEAUME VICTOR, p. défenderesse. PRENEZ AVIS que le 9 décembre 1985 à 11:00 heures au 6067 De La Roche, Montréal, dit district, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de VICTOR RHEAUME, saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur couleur portatif de marque Zenith, 1 table de salle à dîner en bois de forme ovale, 1 vaisselier en bois et acc., et autres biens. Conditions: PAIEMENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Renseignements: LAURENT SOLARI, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette & associés, huissiers. Montréal le 20 septembre 1985.

QC, District de Chicoutimi. No.: 165-32-000507-859. F. TREMBLAY, p. demanderesse, -vs- DALLAIRE MARC, p. défenderesse. PRENEZ AVIS que le 9 décembre 1985 à 10:00 heures au 1056 St-Guillaume, Ste-Marthe, district de Vaudreuil, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de MARC DALLAIRE, saisis en cette cause, consistant en: 1 vidéo cassette de marque Quasar et acc., 1 téléviseur de marque Admiral model M5000, et autres biens. Conditions: PAIEMENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Renseignements: MARC PERRON, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette & associés, huissiers. Montréal le 22 octobre 1985.

QC, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No.: 500-32-008327-852. Dossier F-E294. CLAUDE VERMETTE, p. demanderesse, -vs- POIRIER SUZANNE, p. défenderesse. PRENEZ AVIS que le 9 décembre 1985 à 11:30 heures au 6443 Marie Victorin, Montréal-Nord, district de Mtl., seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de SUZANNE POIRIER, saisis en cette cause, consistant en: 1 télécouleur 20" RCA XL-100, 1 vidéo cassette Beta Toshiba, 1 paire de haut parleur Venturi, et autres biens. Conditions: PAIEMENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Renseignements: MICHEL BOISSEAU, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette & associés, huissiers. Montréal le 19 novembre 1985.

QC, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No.: 540-27-000976-850. JOCELYNE GUENET, p. demanderesse, -vs- MONTAGNE RÉAL, p. défenderesse. PRENEZ AVIS que le 10 décembre 1985 à 10:00 heures au 115 Boul. Laval, Laval Des Rapides, district de Mtl., seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de RÉAL MONTAGNE, saisis en cette cause, consistant en: 1 piano en bois brun de marque Dapton Bras et acc., 1 téléviseur couleur 20" Sharp et acc., et autres biens. Conditions: PAIEMENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Renseignements: RONALD JOHNSON, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette & associés, huissiers. Montréal le 14 novembre 1985.

QC, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No.: 540-27-000923-852. JOCELYNE GUENET, p. demanderesse, -vs- BOURGET RICHARD, p. défenderesse. PRENEZ AVIS que le 10 décembre 1985 à 11:00 heures au 5 Pl. Bellerive #301, Chomedey, district de Mtl., seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de RICHARD BOURGET, saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur couleur 14" Toshiba Blackstripe et acc., 1 set de salon sectionnel 5 mcx et acc., et autres biens. Conditions: PAIEMENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Renseignements: RONALD JOHNSON, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette & associés, huissiers. Montréal le 13 novembre 1985.

QC, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No.: 540-27-000924-850. JOCELYNE GUENET, p. demanderesse, -vs- BRIÈRE MICHEL, p. défenderesse. PRENEZ AVIS que le 10 décembre 1985 à 11:30 heures au 1313, 100e Avenue, Chomedey, district de Mtl., seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de MICHEL BRIÈRE, saisis en cette cause, consistant en: 1 fauteuil deux places, 2 causeuses tissu beige et brun, 1 table de centre en bois et autres biens. Conditions: PAIEMENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Renseignements: RONALD JOHNSON, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette & associés, huissiers. Montréal le 13 novembre 1985.

QC, District de Montréal, COUR MUNICIPALE. No.: 65-2159. Dossier 405949-00. VILLE DE MONTRÉAL, p. demanderesse, -vs- THERRIEN FRANCE, p. défenderesse. PRENEZ AVIS que le 10 décembre 1985 à 10:30 heures au 6021 Dumas, Montréal, dit district, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de FRANCE THERRIEN, saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur couleur de marque Hitachi avec télécommande à distance et acc., 1 vidéo cassette de marque Fisher VHS et acc. Conditions: PAIEMENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Renseignements: FRANÇOIS MASSE, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette & associés, huissiers. Montréal le 08 novembre 1985.

QC, District de Montréal, COUR MUNICIPALE. No.: 65-01804. VILLE DE MONTRÉAL, p. demanderesse, -vs- DOUCE ROSELLA, p. défenderesse. PRENEZ AVIS que le 9 décembre 1985 à 11:30 heures au 984 Melrose, Montréal, dit district, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de ROSELLA DOUCE, saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur couleur portatif 20" marque RCA et acc., 1 support pour téléviseur en métal chromé et acc., et autres biens. Conditions: PAIEMENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Renseignements: MICHEL DI FIORE, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette & associés, huissiers. Montréal le 11 septembre 1985.

QC, District de Montréal, COUR MUNICIPALE. No.: 440844482. Dossier 047397. VILLE DE MONTRÉAL, p. requérante, -vs- THÉRÈSE GAUVREAU, p. intimée. PRENEZ AVIS que le 10 décembre 1985 à 11:00 heures au 4811 St-Donat #4, Montréal, dit district, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de GAUVREAU THÉRÈSE, saisis en cette cause, consistant en: 1 système de son de marque Realistic et acc., 1 chaise et 1 panier en rotin, et autre bien. Conditions: PAIEMENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Renseignements: LAURENT SOLARI, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette & associés, huissiers. Montréal le 25 novembre 1985.

QC, District de Montréal, COUR MUNICIPALE. No.: 447679061. Dossier 047044. VILLE DE MONTRÉAL, p. requérante, -vs- IAN A DONALD, p. intimée. PRENEZ AVIS que le 10 décembre 1985 à 12:00 heures au 997 Cherrier, Montréal, dit district, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de DONALD IAN A, saisis en cette cause, consistant en: 1 télécouleur moniteur 28" Nec et acc., 1 vidéo de marque Sony Beta et acc., et autres biens. Conditions: PAIEMENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Renseignements: GHISLAIN PELLERIN, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette & associés, huissiers. Montréal le 25 novembre 1985.

QC, District de Montréal, COUR MUNICIPALE. No.: 443374131. Dossier 047723. VILLE DE MONTRÉAL, p. requérante, -vs- JEAN GUY JOLICOEUR, p. intimée. PRENEZ AVIS que le 9 décembre 1985 à 11:00 heures au 1460 Leclaire, Montréal, dit district, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de JOLICOEUR JEAN GUY, saisis en cette cause, consistant en: 1 laveuse de marque Inglis modèle Liberator 3 cycles, 1 sécheuse de marque Inglis modèle Liberator et acc. Conditions: PAIEMENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Renseignements: JACQUES PLANTE, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette & associés, huissiers. Montréal le 25 novembre 1985.

QC, District de Montréal, COUR MUNICIPALE. No.: 443188351. Dossier 045452. VILLE DE MONTRÉAL, p. requérante, -vs- MICHEL ASH, p. intimée. PRENEZ AVIS que le 10 décembre 1985 à 13:00 heures au 2235 Belanger #7, Montréal, dit district, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de ASH MICHEL, saisis en cette cause, consistant en: 1 amplificateur de marque Nikko et acc., 1 égalisateur de fréquence Nikko et acc., et autres biens. Conditions: PAIEMENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Renseignements: GHISLAIN PELLERIN, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette & associés, huissiers. Montréal le 25 novembre 1985.

QC, District de Montréal, COUR MUNICIPALE. No.: 851261121. Dossier 046243. VILLE DE MONTRÉAL, p. requérante, -vs- GIORGIO BATTISTI, p. intimée. PRENEZ AVIS que le 9 décembre 1985 à 13:00 heures au 2722 Joseph Nolin, Montréal, dit district, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de BATTISTI GIORGIO, saisis en cette cause, consistant en: 1 système de son comprenant 1 amplificateur Hitachi, 1 table tournante Hitachi, 1 tuner Hitachi et autres acc. Conditions: PAIEMENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Renseignements: JACQUES PLANTE, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette & associés, huissiers. Montréal le 25 novembre 1985.

QC, District de Montréal, COUR MUNICIPALE. No.: 152036006. Dossier 046418. VILLE DE MONTRÉAL, p. requérante, -vs- ALAIN BOIVIN, p. intimée. PRENEZ AVIS que le 9 décembre 1985 à 11:30 heures au 555 Joliette #3, Montréal, dit district, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de BOIVIN ALAIN, saisis en cette cause, consistant en: 1 divan 2 places de couleur noir en cuir capitonné, 1 bibliothèque sectionnelle en bois et autres biens. Conditions: PAIEMENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Renseignements: JACQUES PLANTE, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette & associés, huissiers. Montréal le 25 novembre 1985.

QC, District de Montréal, COUR MUNICIPALE. No.: 442969240. Dossier 048058. VILLE DE MONTRÉAL, p. requérante, -vs- PHOTIE GRIVAS, p. intimée. PRENEZ AVIS que le 9 décembre 1985 à 13:00 heures au 4404 St-Urbain, Montréal, dit district, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de GRIVAS PHOTIE, saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur couleur 20" Sony modèle Trinitron et acc., 1 lecteur de cassette 4 pistes Alpin et acc., et autres biens. Conditions: PAIEMENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Renseignements: RICHARD VILLENEUVE, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette & associés, huissiers. Montréal le 25 novembre 1985.

QC, District de Montréal, COUR MUNICIPALE. No.: 836894343. Dossier 041396. VILLE DE MONTRÉAL, p. requérante, -vs- PLANTE FORTIER MONIQUE, p. intimée. PRENEZ AVIS que le 10 décembre 1985 à 10:30 heures au 4584 Bourbonnière #2, Montréal, dit district, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de FORTIER MONIQUE PLANTE, saisis en cette cause, consistant en: 1 automobile de marque Renault modèle 5TL de couleur blanc ligné beige 2 portes imm 492S151 et acc. Conditions: PAIEMENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Renseignements: JACQUES PLANTE, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette & associés, huissiers. Montréal le 25 novembre 1985.

QC, District de Montréal, COUR MUNICIPALE. No.: 439651052. Dossier 044383. VILLE DE MONTRÉAL, p. requérante, -vs- MARIE DESIR ROSE, p. intimée. PRENEZ AVIS que le 10 décembre 1985 à 10:00 heures au 4315 Circle Rd. Pierrefonds, district de Mtl., seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de DESIR ROSE MARIE, saisis en cette cause, consistant en: 1 automobile de marque Oldsmobile Ciera, 1985, imm BWD 727 et acc. Conditions: PAIEMENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Renseignements: MARC PERRON, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette & associés, huissiers. Montréal le 25 novembre 1985.

QC, District de Montréal, COUR MUNICIPALE. No.: 852566525. Dossier 047962. VILLE DE MONTRÉAL, p. requérante, -vs- ANGELO DISTEFANO, p. intimée. PRENEZ AVIS que le 9 décembre 1985 à 12:00 heures au 6643 Casgrain, Montréal, dit district, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de DISTEFANO ANGELO, saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur couleur 20" Sanyo modèle Solid State et acc., 1 téléviseur couleur 26" Philips modèle Modular 4 et acc., et autres biens. Conditions: PAIEMENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Renseignements: RICHARD VILLENEUVE, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette & associés, huissiers. Montréal le 25 novembre 1985.

QC, District de Montréal, COUR MUNICIPALE. No.: 835379510 835379521. Dossier 041207. VILLE DE MONTRÉAL, p. requérante, -vs- DANIEL DELADURANTAYE, p. intimée. PRENEZ AVIS que le 9 décembre 1985 à 10:00 heures au 11565 La Gauchetière, Montréal, dit district, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de DELADURANTAYE DANIEL, saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur couleur 20" de marque Hitachi et acc., 1 vidéo VHS de marque Hitachi et acc., et autres biens. Conditions: PAIEMENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Renseignements: LAURENT SOLARI, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette & associés, huissiers. Montréal le 25 novembre 1985.

QC, District de Montréal, COUR MUNICIPALE. No: 51-01260, 51-01305. LA VILLE DE LAVAL (L-53-85) -vs- AUTOMOBILE D.K. INC. Le 10/12/85 à 10:30 heures au 292A Perrin Laval des Rapides, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de AUTOMOBILES D.K. INC., saisis en cette cause, consistant en: 1 automobile Honda Civic bleue imm. Z162432 avec acc. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Informations: 288-0211. Montréal, ce 26ième jour de novembre 1985. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère.

QC, District de Montréal, COUR MUNICIPALE. No: 436269013, 134614270, 442202762, 132078914, 835488636. VILLE DE MONTRÉAL -vs- SYRIAQUE WILFRID. Le 10/12/85 à 10:30 heures au 6930 Wilderton Montréal, (RAAQ), seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de SYRIAQUE WILFRID, saisis en cette cause, consistant en: 1 vidéo, 1 tv couleur portative, 1 mini laveuse sécheuse, 1 système de son. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Informations: 288-0211. Montréal, ce 26ième jour de novembre1985. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère.

QC, District de Montréal, COUR MUNICIPALE. No: 850671990, 850050246, 850050250, 850671986VILLE DE MONTRÉAL -vs- LALIBERTÉ HENRI. Le 09/12/85 à 10:00 heures au 1689 Létourneux, Montréal Québec H1V 2M9, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de LALIBERTÉ HENRI, saisis en cette cause, consistant en: Camion Pick-Up de couleur orange, de marque GMC. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Informations: 288-0211. Montréal, ce 26ième jour de novembre 1985. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère.

QC, District de Montréal, COUR MUNICIPALE. No: 851297812, 851297322. VILLE DE MONTRÉAL -vs- PEDRO LEONEL. Le 09/12/85 à 11:00 heures au 1911 Masson Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de PEDRO LEONEL, saisis en cette cause, consistant en: Télécouleur de marque Sears, une lessiveuse et une sécheuse de marque Whirpool. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Informations: 288-0211. Montréal, ce 26ième jour de novembre 1985. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère.

QC, District de Montréal, COUR MUNICIPALE. No: 852103114, 852617533. VILLE DE MONTRÉAL -vs- PRIMEAU SERGE. Le 09/12/85 à 10:00 heures au 14 Sambault Mercier Qué. J0L 1K0, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de PRIMEAU SERGE, saisis en cette cause, consistant en: auto Pontiac grise 2 portes. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Informations: 288-0211. Montréal, ce 26ième jour de novembre 1985. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère.

QC, District de Montréal, COUR MUNICIPALE. No: 445701130, 444800215. VILLE DE MONTRÉAL -vs- WAETERLOOS MARIE FRANCINE. Le 09/12/85 à 10:00 heures au 1400 117e route CP 148 Val David, Terrebonne J0T 2N0, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de WAETERLOOS MARIE FRANCINE, saisis en cette cause, consistant en: 1 Stéréo receiver tape deck Panasonic, 1 Laveuse et sécheuse de marque Inglis, une Caisse enregistreuse TEC-MA-135 etc. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Informations: 288-0211. Montréal, ce 26ième jour de novembre 1985. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère.

QC, District de Montréal, COUR MUNICIPALE. No: 444737882. VILLE DE MONTRÉAL -vs- KENSLEY JOSEPH THOMAS. Le 10/12/85 à 10:00 heures au 825 Des Ormes Rawdon Montcalm J0K 1S0, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de KENSLEY JOSEPH THOMAS, saisis en cette cause, consistant en: 1 auto Rabit jaune 2 portes, 1 congélateur blanc Horiz, 1 meubles et articles de maison. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Informations: 288-0211. Montréal, ce 26ième jour de novembre 1985. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère.

QC, District de Montréal, COUR MUNICIPALE. No: 444200374. VILLE DE MONTRÉAL -vs- LAMBERT GILLES. Le 10/12/85 à 10:00 heures au 2242 Bélanger Mascouche Québec, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de LAMBERT GILLES, saisis en cette cause, consistant en: 1 Vidéo recorder VHS avec télécommande Magnavox, 1 Télévision couleur 20 pouces de marque Quasar. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Informations: 288-0211. Montréal, ce 26ième jour de novembre 1985. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère.

QC, District de Montréal, COUR MUNICIPALE. No: 151405855. VILLE DE MONTRÉAL -vs- LINA JEAN. Le 09/12/85 à 10:30 heures au 203 Beauce Beauharnois, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de LINA JEAN, saisis en cette cause, consistant en: Chevrolet Chevette 1982 2 portes. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Informations: 288-0211. Montréal, ce 26ième jour de novembre 1985. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère.

QC, District de Montréal, COUR MUNICIPALE. No: 850339140. VILLE DE MONTRÉAL -vs- MILLETTE MARIO. Le 09/12/85 à 10:00 heures 1859 Orleans Montréal (interne), seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de MILLETT MARIO, saisis en cette cause, consistant en: une Camionnette Van de marque GMC 1977 licence F 555 015 & acc. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Informations: 288-0211. Montréal, ce 26ième jour de novembre 1985. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère.

QC, District de Montréal. No: 500-02-006445-840. CAISSE D'ÉCONOMIE MULTI-CO -vs- MONIQUE BELANGER-PARENT. Le 9-12-85 à 11:00 heures au 1294 Bellevue, Greenfield Park, district de Montréal, seront vendus les biens et effets de MONIQUE BELANGER-PARENT, savoir: 1 auto Pontiac 1978. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Information: RÉJEAN CHAILLE, huissier, 286-7175. Montréal, le 25/11/85.

QC, District de Montréal. No: 500-02-006445-840. CAISSE D'ÉCONOMIE MULTI-CO -vs- ANDRÉ LAPIERRE. Le 10-12-85 à 10:00 heures au 3162 Edgar, Fabreville, Laval, district de Montréal, seront vendus les biens et effets de ANDRÉ LAPIERRE, savoir: 1 magnétoscope à cassette "Nec" Beta, 1 stéréo AM/FM cassette Sony etc... Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Information: RÉJEAN CHAILLE, huissier, 286-7175. Montréal, le 25/11/85.

QC, District de Montréal. No: 500-02-004932-849. CAISSE POP LASALLE CENTRE -vs- PIERRE LECOURS. Le 10-12-85 à 14:00 heures au 10764 St-Michel, Montréal, dit district, seront vendus les biens et effets de PIERRE LECOURS, savoir: 1 radio Concerto, 1 valise brune, etc... Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Information: RÉJEAN CHAILLE, huissier, 286-7175. Montréal, le 25/11/85.

QC, District de St-Hyacinthe. No: 750-02-000522-850. CAISSE POP ST-MATHIAS DE ROUVILLE -vs- ALAIN LALONDE. Le 10-12-85 à 10:00 heures au 14 Belair, St-Mathias, district de St-Hyacinthe, seront vendus les biens et effets de ALAIN LALONDE, savoir: 1 bicycle de marque Honda. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Information: YVAN MARTIMBAULT, huissier, 286-7175. Montréal, le 25/11/85.

QC, District de Montréal, COUR MUNICIPALE DE MONTRÉAL. No: 440357116, 439489304. VILLE DE MONTRÉAL -vs- SWEENEY PATRICK EDWARD. Le 12/12/85 à 10:00 heures au 150, rue Duke à Montréal, distrit de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la partie défenderesse, saisis en cette cause, consistant en: 1 motocyclette de marque Yamaha Maxime. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Informations: 288-0211. Montréal, ce 26ième jour de novembre 1985. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère.

QC, District de Montréal, COUR MUNICIPALE DE MONTRÉAL. No: 429647326. VILLE DE MONTRÉAL -vs- PERRON GUY. Le 12/12/85 à 10:00 heures au 150, rue Duke à Montréal, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la partie défenderesse, saisis en cette cause, consistant en: une automobile de marque Pontiac Laurentien. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Informations: 288-0211. Montréal, ce 26ième jour de novembre 1985. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère.

QC, District de Montréal, COUR MUNICIPALE DE MONTRÉAL. No: 431419671, 108603633VILLE DE MONTÉRAL -vs- MÉNARD JEAN PIERRE. Le 12/12/85 à 10:00 heures au 150, rue Duke à Montréal, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la partie défenderesse, saisis en cette cause, consistant en: une automobile de marque Chrysler Cordoba. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Informations: 288-0211. Montréal, ce 26ième jour de novembre 1985. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère.

QC, District de Montréal, COUR MUNICIPALE DE MONTRÉAL. No: 115001810, 115327321, 115336815, 416655326, 418364461, 418520115, 419394452, 420470024, 811407240, 429093755. VILLE DE MONTRÉAL -vs- LAMBERT ALAIN. Le 12/12/85 à 10:00 heures au 150, rue Duke à Montréal, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la partie défenderesse, saisis en cette cause, consistant en: une automobile de marque Chrysler Newyorker. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Informations: 288-0211. Montréal, ce 26ième jour de novembre 1985. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère.

QC, District de Montréal, COUR MUNICIPALE DE MONTRÉAL. No: 137919025, 443051722, 443071915, 443434460. VILLE DE MONTRÉAL -vs- KOLOVOS HÉLÈNE. Le 12/12/85 à 10:00 heures au 150, rue Duke à Montréal, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la partie défenderesse, saisis en cette cause, consistant en: une automobile de marque Ford Thunder Bird. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Informations: 288-0211. Montréal, ce 26ième jour de novembre 1985. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère.

QC, District de Montréal, COUR MUNICIPALE DE MONTRÉAL. No: 831567111, 136711875, 136716285, 434577964, 437310156, 437311976, 834439152, 423354492, 424139833, 424674320, 425129272, 818984552, 818984563, 814953086, 820612004. VILLE DE MONTRÉAL -vs- BELLEMARE DENIS. Le 12/12/85 à 10:00 heures au 150, rue Duke à Montréal, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la partie défenderesse, saisis en cette cause, consistant en: une automobile de marque Chrysler Newport. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Informations: 288-0211. Montréal, ce 26ième jour de novembre 1985. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère.

QC, District de Montréal, COUR MUNICIPALE. No.: 152948423 443806311. Dossier 043399. VILLE DE MONTRÉAL, p. requérante, -vs- GILLES BERNIER GILBERT, p. intimée. PRENEZ AVIS que le 10 décembre 1985 à 13:00 heures au 1650 Bl. De Rome, Brossard, district de Mtl., seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de BERNIER GILLES GILBERT, saisis en cette cause, consistant en: 1 divan sectionnel 2 mcx, 2 tables vitre et chromé et acc., et autres biens. Conditions: PAIEMENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Renseignements: LOUIS ROBIDOUX, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette & associés, huissiers. Montréal le 25 novembre 1985.

QC, District de Montréal, COUR MUNICIPALE. No.: 852370330 852370326. Dossier 047688. VILLE DE MONTRÉAL, p. requérante, -vs- INGWERSEN KAROLY, p. intimée. PRENEZ AVIS que le 10 décembre 1985 à 13:00 heures au 7690, 6e Avenue #4, Montréal, dit district, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de INGWERSEN KAROLY, saisis en cette cause, consistant en: 1 mobilier de salon 4 mcx en tissu de couleur beige ligné brun, 1 table de café en bois couleur brune rectangulaire et autres biens. Conditions: PAIEMENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Renseignements: JACQUES PLANTE, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette & associés, huissiers. Montréal le 25 novembre 1985.

QC, District de Montréal, COUR MUNICIPALE. No.: 440684090 441092864. Dossier 046071. VILLE DE MONTRÉAL, p. requérante, -vs- ANDRÉ HÉBERT, p. intimée. PRENEZ AVIS que le 9 décembre 1985 à 11:30 heures au 4684, De Castille #3, Montréal-Nord, district de Mtl., seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de HÉBERT ANDRÉ, saisis en cette cause, consistant en: 1 télécouleur 20" Toshiba et Jerrold, 1 amplificateur Pionner, 1 bibliothèque 4 mcx en bois et autres biens. Conditions: PAIEMENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Renseignements: MICHEL BOISSEAU, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette & associés, huissiers. Montréal le 25 novembre 1985.

QC, District de Montréal, COUR MUNICIPALE. No.: 852377960 852513071. Dossier 046039. VILLE DE MONTRÉAL, p. requérante, -vs- SYLVAIN GUAY, p. intimée. PRENEZ AVIS que le 10 décembre 1985 à 14:00 heures au 6576 Boyer #B, Montréal, dit district, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de GUAY SYLVAIN, saisis en cette cause, consistant en: 1 motocyclette de marque Suzuki couleur noire imm MBL 397 et acc. Conditions: PAIEMENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Renseignements: GHISLAIN PELLERIN, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette & associés, huissiers. Montréal le 25 novembre 1985.

QC, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No: 500-02-010171-85-3CRAWORD ET CIE -vs- MARCEL ROBERT. Le 10/12/85 à 14:00 heures au 315 Montée Sabourin St-Bruno district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de MARCEL ROBERT, saisis en cette cause, consistant en: 1 auto de marque Spyder, 1 Camion de marque GM. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Informations: 288-0211. Montréal, ce 26ième jour de novembre 1985. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère.

QC, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No: 500-02-023951-85-3. VILLE DE HAMPSTEAD -vs- CARMEL ASLATEI. Le 10/12/85 à 10:00 heures au 96 Hothman Hampstead district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de 1 automobile de marque Oldsmobile Tornado, saisis en cette cause, consistant en: . Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Informations: 288-0211. Montréal, ce 26ième jour de novembre 1985. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère.

QC, District de Montréal, COUR MUNICIPALE. No: 852236770. VILLE DE MONTRÉAL -vs- PAQUETTE PIERRE. Le 09/12/85 à 10:00 heures au 4692 Messier Montréal, Québec, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de PAQUETTE PIERRE, saisis en cette cause, consistant en: Télécouleur de marque Philips, Un mobilier de salon en tissus beige. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Informations: 288-0211. Montréal, ce 26ième jour de novembre 1985. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère.

QC, District de Montréal, COUR MUNICIPALE. No: 441031603. VILLE DE MONTRÉAL -vs- SHPIGELMAN HAIM A. Le 10/12/85 à 11:30 heures au 6640 Mountain Sight Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de SHPIGELMAN HAIM A, saisis en cette cause, consistant en: 1 ameublement de salon, 1 système de son, 1 table de salle à manger avec 6 chaises. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Informations: 288-0211. Montréal, ce 26ième jour de novembre 1985. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère.

QC, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No: 540-32-001754-85-0DENIS LEBRUN -vs- EDOUARD BROCHU & AL. Le 10/12/85 à 11:00 heures au 531, Meadowvale, Dorval, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de EDOUARD BROCHU, saisis en cette cause, consistant en: 1 Laveuse à vaisselle de marque G.E., 2 T.V. couleur de marque Vinking, 1 Laveuse, sécheuse de marque Kenmore, etc... Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Informations: 288-0211. Montréal, ce 26ième jour de novembre 1985. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère.

QC, District de Montréal, GREFFE DE LA PAIX. No: 27015002844. PERCEPTEUR DES AMENDES -vs- GAGNON STÉPHANE. Le 10/12/85 à 14:00 heures au 5203 Ste-Lucie, St-Hubert district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de GAGNON STÉPHANE, saisis en cette cause, consistant en: 1 automobile de marque Plymouth Arrow. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Informations: 288-0211. Montréal, ce 26ième jour de novembre 1985. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère.

QC, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No: 500-02-027986. COMMISSION DES NORMES DU TRAVAIL -vs- NETOYEUR EDEN INC, NICHOLAS MASSELLA tierce-saisie. Le 10/12/85 à 10:00 heures au 4637 rue Jarry est, Montréal district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de NETTOYEUR SOCIAL INC, saisis en cette cause, consistant en: 2 Presses de marque Hoffman, 1 Comptoir en bois, 1 caisse enregistreuse etc... Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Informations: 288-0211. Montréal, ce 26ième jour de novembre 1985. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère.

QC, District de Roberval, COUR PROVINCIALE. No: 160-02000124-83-2. PARIZEAU, TREMBLAY & ALS -vs- CLAUDE THOMAS. Le 10/12/85 à 10:00 heures au 12210 Jasmin, Montréal, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de CLAUDE THOMAS, saisis en cette cause, consistant en: 1 Piano noir, 1 télé couleur Zénith, 1 Mobilier de salon 3 morceaux, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Informations: 288-0211. Montréal, ce 26ième jour de novembre 1985. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère.

QC, District de Montréal, GREFFE DE LA PAIX. No: 27003608850. MONIQUE DION -vs- JORGE GOMEZ DE LA SERNA. Le 09/12/85 à 11:00 heures au 5821 Cote St-Luc app: 11 Montréal, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de JORGE GOMEZ DE LA SERNA, saisis en cette cause, consistant en: 1 Camion GMC Van Orange 5 portes, 1 Lave Vaiselle de marque General Électric, 1 Système de son complet avec accessoires etc. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Informations: 288-0211. Montréal, ce 26ième jour de novembre 1985. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère.

QC, District de Montréal, COUR SUPÉRIEURE. No: 500-05-005384-83-8. ÉLIAS ROMBOTIS -vs- LA COMPAGNIE D'ASSURANCE HALIFAX. Le 09/12/85 à 11:00 heures au 6820 Marconi Montréal, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de ÉLIAS ROMBOTIS, saisis en cette cause, consistant en: 1 Soudeuse électrique, 1 Compresseur, 1 Machine à pneu etc. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Informations: 288-0211. Montréal, ce 26ième jour de novembre 1985. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère.

QC, District de Montréal, COUR SUPÉRIEURE. No: 500-05-006276-85-9. ÉCHAFAUDAGES SKYWAY INC -vs- AMSTRUCT. Le 10/12/85 à 14:00 heures au 8550 Marie Victorin, Brossard, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de AMSTRUCT INC, saisis en cette cause, consistant en: 1 Téléviseur couleur 26" de marque Zénith, 1 Pupitre secrétaire, 2 Réfrigérateurs de marque Impérial, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Informations: 288-0211. Montréal, ce 26ième jour de novembre 1985. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère.

QC, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No: 500-02-014710-84-7. KING HABERKORN DUROCHER ET MADAR -vs- MARIA TOZZI. Le 10/12/85 à 11:00 heures au 11910 Alexis Carrel Rivières des Prairies district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de MARIA TOZZI, saisis en cette cause, consistant en: 1 Laveuse de marque General Electric, 1 Téléviseur couleur de marque Quasar, 1 Vidéo de marque Hitachi etc. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Informations: 288-0211. Montréal, ce 26ième jour de novembre 1985. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère.

Province de Québec, District de St-Hyacinthe, COUR PROVINCIALE. NO: 750-02-000754 859. IMPRIMERIE MASKA INC., demanderesse -vs- ANTHONY FOSTER & FILS INC. 3400 Boul. Losch Porte 27 St-Hubert, défenderesse. Le 11 décembre 1985 à 11:00 heures au domicile du défendeur au No 3400 Boul. Losch Porte 27 St-Hubert en la cité de St-Hubert, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 photocopieur 3M, 3 bureaux métal gris, 5 filières 4 tiroirs etc... Conditions: ARGENT COMPTANT. SERGE OVIDE ENCIU, huissier 871-1566. Bureau d'étude légal Serge O. Enciu, B.A. & As, huissiers. Montréal, ce 26 novembre 1985.

Canada, Province de Québec, District de St-Hyacinthe, COUR PROVINCIALE. NO: 750-02-000936-845. EDOUARD TOUTANT, partie demanderesse -vs- ROBERT GUAY, partie défenderesse. Le 12 décembre 1985 à 12:30 heures au 6702 Jean Milot, Montréal, Qc, district de St-Hyacinthe, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de ROBERT GUAY saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur couleur, 1 cablo selecteur, 1 vidéo cassette et accessoires, 1 congélateur Articaire et autres biens. Conditions: ARGENT COMPTANT et/ou CHÈQUE VISÉ. Information: PIERRRE PAUL HAINAULT, huissier (514) 773-7338, 774-8957. Hainault, Drolet & ass., huissiers 995, du Palais, suite 3 St-Hyacinthe, Qc. J2S 5C6.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. NO: 500-02-008684-842. LOUIS-FRANÇOIS LAXALDE, demandeur -vs- RICKY HIRSH, défendeur. Le 9 décembre 1985 à 11:00 heures au domicile du demandeur au No 17149 boul. Gouin ouest, en la cité de Pierrefonds et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du demandeur saisis en cette cause, consistant en: 1 t.v. couleur G.E. port. et base et meubles de ménage etc. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. ANDRÉ LESSARD, huissier 842-9192. Montréal, ce 28 novembre 1985.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. NO: 500-02-003462-855. T.G.C.D. LTD. (HOTEL DE LA MONTAGNE), demanderesse -vs- BRUCE MARGOLESE ET AL, défendeurs. Le 10 décembre 1985 à 11:00 heures au lieu d'entreposage au No 1430 rue de la Montagne en la cité et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets des défendeurs saisis en cette cause, consistant en: 1 VHS video cassette Hitachi, 1 Kodak Disc 8000, 1 machine à écrire IBM etc. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. RICHARD GAUTHIER, huissier 842-9192. Montréal, ce 28 novembre 1985.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. NO: 500-32-009900-848. PIERRE LANGLOIS, représenté par Liliane Pelland, Greffier de la Cour Provinciale, Div. des Petites Créances en sa qualité d'officier saisissant, demandeur -vs- SHOA NIKAMPOUR, défendeur. Le 11 décembre 1985 à 11:00 heures au domicile du défendeur au No 4998 boul. de Maisonneuve, suite 905, en la cité et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 t.v. couleur Magnavox et base et meubles de ménage etc. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. RICHARD GAUTHIER, huissier 842-9192. Montréal, ce 28 novembre 1985.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. NO: 500-02-029253-858. INTERNATIONAL MERCANTILE FACTORS LTD, demanderesse -vs- LAWRENCE BARRETT, défendeur. Le 11 décembre 1985 à 14:00 heures au domicile du défendeur au No 2439 rue Harrigan, en la cité de LaSalle et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 t.v. Viking & acc., 1 congélateur Amana, 1 vidéo Sears VHS & acc., et meubles de ménage etc. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. SYLVAIN TRUDEL, huissier 842-9192. Montréal, ce 28 novembre 1985.

Province de Québec, District de Montréal, COUR MUNICIPALE. NO: 443284376. LA VILLE DE MONTRÉAL, demanderesse -vs- RAINBOW INTERNATIONAL INC., défenderesse. Le 11 décembre 1985 à 14:30 heures à la place d'affaires de la défenderesse au No 1760 rue John F. Kennedy en la cité de LaSalle et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 1 vieux bahut en bois, 1 t.v. Sharp & acc., 2 sofa etc. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. SYLVAIN TRUDEL, huissier 842-9192. Montréal, ce 28 novembre 1985.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. NO: 500-32-001291-857. JOSEPH LILIEN, représenté par Liliane Pelland, Greffier de la Cour Provinciale, Div. des Petites Créances en sa qualité d'officier saisissant, demandeur -vs- MARIO RABOSLAV R/S AUTO EUROPE REBUILDING REG'D, défendeur. Le 11 décembre 1985 à 15:00 heures au domicile du défendeur au No 12099 rue Eudore Dubeau en la cité et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 t.v. couleur Toshiba, 1 t.v. couleur Fleetwood console et meubles de ménage etc. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. ROMÉO LOISELLE, huissier 842-9192. Montréal, ce 28 novembre 1985.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. NO: 750-27-000731-854. NICOLE TARDIF PERCEPTEUR DES AMENDES, demanderesse -vs- DAVID GEORGES CARTER, défenderesse. Le 12 décembre 1985 à 11:00 heures au domicile du défendeur au No 4573 rue Lafontaine en la cité de Montréal et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 véhicule automobile de marque Chevrolet, modèle Camaro 1976, couleur brun. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. SERGE DUROCHER, huissier 288-6263. Montréal, ce 25 novembre 1985.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. NO: 500-02-021407-858. CHARRON, SCHILLER & ASSOCIÉS, demanderesse -vs- METAL BY DIMENSION LTD, défenderesse. Le 11 décembre 1985 à 13:00 heures à la place d'affaires du défendeur au No 581 rue Delmar en la cité de Pointe Claire et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 meule électrique # série 197-842 + acc., 1 tranche métal industriel et autres biens saisis. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. ROBERT BOULAY, huissier 288-6289. Montréal, ce 25 novembre 1985.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. NO: 505-27-004467-859 505-27-004468-857. PERCEPTEUR DES AMENDES, demanderesse -vs- GILBERT OUELLETTE, défenderesse. Le 10 décembre 1985 à 10:00 heures au domicile du défendeur au No 5673 rue Auteuil en la cité de Brossard et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 véhicule automobile Ford Ltd 77 bleu 2 tons, 2 portes. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. NORMAND POISSANT, huissier 288-6289. Montréal, ce 25 novembre 1985.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. NO: 500-02-001961-858. ARTICLES DE BUREAU ST-EUSTACHE INC., demanderesse -vs- MAURICE LAMOUREUX, défenderesse. Le 9 décembre 1985 à 12:00 heures au domicile du défendeur au No 364 rue Beauséjour #203, en la cité de St-Eustache et district de Terrebonne, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 mobilier de salon 7 mcx, 1 ens. d'étagères murales en bois et autres biens saisis. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. BERNARD GIGUÈRE, huissier 288-6289. Montréal, ce 25 novembre 1985.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. NO: 500/02-030297-852. AUTOMOBILE PLYMOUTH CHRYSLER LAURENTIEN LTÉE, demanderesse -vs- NORMAND MORISSETTE, défenderesse. Le 11 décembre 1985 à 11:00 heures au domicile du défendeur au No 17120 rue Emile Nelligan en la cité de Pierrefonds, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 télé couleur portatif 20" Sony Trinitron, 1 télé-couleur meuble 24" Motorola et autres biens saisis. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. ROBERT BOULAY, huissier 288-6289 Montréal, ce 25 novembre 1985.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. NO: 500-27-001572-850. MARIE-PAULE LEVERT, demanderesse -vs- NELSON SERVANT, défenderesse. Le 10 décembre 1985 à 10:00 heures au domicile de la défenderesse au No 1662 rue Joliette en la cité de Montréal, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 1 combiné laveuse-sécheuse automatique de marque Simplicity. Conditions: ARGENT COMPTANT. DANIEL BOILEAU, huissier 395-8593. Montréal, ce 25 novembre 1985.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. NO: 500-02-016648-854. ITALIAN EXPRESS TRAVEL SERVICE LTD, demanderesse -vs- MICHEL GIROUARD, défenderesse. Le 9 décembre 1985 à 10:00 heures au domicile de la défenderesse au No 1400 rue des Pins #802, en la cité de Montréal, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 4 divans modulaires, 1 table en marbre environ 24" x 24", 1 table en rotin avec vitre environ 12" x 12", 1 table en marbre environ 12" x 12", 2 lampes de table avec abat-jour, et autres biens et meubles. Conditions: ARGENT COMPTANT. RICHARD LARIVIÈRE, huissier 395-8593. Montréal, ce 25 novembre 1985.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. NO: 500-02-040781-853. ROLAND LAURENCE, demanderesse -vs- MICHEL BLANCHETTE, défenderesse. Le 10 décembre 1985 à 12:30 heures au domicile de la défenderesse au No 5120 rue Adam #1, en la cité de Montréal, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 1 vidéo-cassettes VHS de marque Candle, 1 téléviseur couleur 20" de marque Candle avec contrôle à distance. Conditions: ARGENT COMPTANT. DANIEL BOILEAU, huissier 395-8593. Montréal, ce 25 novembre 1985.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. NO: 500-02-019164-859. RADIODIFFUSION MAISONNEUVE LTÉE, demanderesse -vs- PRO 2000 AUTOMATED SYSTEMS INC., défenderesse. Le 10 décembre 1985 à 10:00 heures à la place d'affaires de la défenderesse au No 4480 rue Côte-de-Liesse, suite 202, en la cité de Montréal, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 1 bureau en métal avec 3 tiroirs, 1 fauteuil en métal avec coussin, 1 table en métal dessus en bois, 1 chaise en métal avec bras et coussin, et autres biens et meubles. Conditions: ARGENT COMPTANT. RICHARD GAGNÉ, huissier 395-8593. Montréal, ce 25 novembre 1985.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. NO: 500-27-001572-850. MARIE-PAULE LEVERT, demanderesse -vs- NELSON SERVANT, défenderesse. Le 10 décembre 1985 à 10:00 heures au domicile de la défenderesse au No 1662 rue Joliette, en la cité de Montréal, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 1 combiné laveuse-sécheuse automatique de marque Simplicity. Conditions: ARGENT COMPTANT. DANIEL BOILEAU, huissier 395-8593. Montréal, ce 25 novembre 1985.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. NO: 500-02-016648-854. ITALIAN EXPRESS TRAVEL SERVICE LTD, demanderesse -vs- MICHEL GIROUARD, défenderesse. Le 9 décembre 1985 à 10:00 heures au domicile de la défenderesse au No 1400 rue des Pins #802, en la cité de Montréal, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 4 divans modulaires, 1 table en marbre environ 24" x 24", 1 table en rotin avec vitre environ 12" x 12", 1 table en marbre environ 12" x 12", 2 lampes de table avec abat-jour et autres biens et meubles. Conditions: ARGENT COMPTANT. RICHARD LARIVIÈRE, huissier 395-8593. Montréal, ce 25 novembre 1985.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. NO: 500-02-040781-853. ROLAND LAURENCE, demanderesse -vs- MICHEL BLANCHETTE, défenderesse. Le 10 décembre 1985 à 12:30 heures au domicile de la défenderesse au No 5120 rue Adam #1, en la cité de Montréal, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 1 vidéo-cassettes VHS de marque Candle, 1 téléviseur couleur 20" de marque Candle avec contrôle à distance. Conditions: ARGENT COMPTANT. DANIEL BOILEAU, huissier 395-8593. Montréal, ce 25 novembre 1985.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. NO: 500-02-019164-859. RADIODIFFUSION MAISONNEUVE LTÉE, demanderesse -vs- PRO 2000 AUTOMATED SYSTEMS INC., défenderesse. Le 10 décembre 1985 à 10:00 heures à la place d'affaires de la défenderesse au No 4420 Côte-de-Liesse, Suite 202, en la cité de Montréal, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 1 bureau en métal avec 3 tiroirs, 1 fauteuil en métal avec coussin, 1 table en métal dessus en bois, 1 chaise en métal avec bras et coussin, et autres biens et meubles. Conditions: ARGENT COMPTANT. RICHARD GAGNÉ, huissier 395-8593. Montréal, ce 25 novembre 1985.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. NO: 500-02-0317410-833. STATION SERVICE JEAN LUC ROY INC., demanderesse -vs- HENRI BALL ET MARCEL AUTO BODY INC., défenderesse. Le 12 décembre 1985 à 12:30 heures à la place d'affaires du défendeur au No 474 rue Lahaie en la cité de Laval et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 bureau en forme de "L" en arborite, 1 classeur en métal noir 4 tiroirs et autres biens saisis. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. BERNARD GIGUÈRE, huissier 288-6289. Montréal, ce 25 novembre 1985.

QC, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No: 500-02-031429-85-0. PATINOIRES BONAVENTURE INC -vs- larry kiepprien. Le 10/12/85 à 10:15 heures au 10,200 Bois de Boulogne app. 308 Montréal, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de LARYR KIEPPRIEN, saisis en cette cause, consistant en: 1 Laveuse et sécheuse beige Roy. 1 Système de son complet avec acc, 1 Vidéo Hitachi VHS avec acc etc. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Informations: 288-0211. Montréal, ce 26ième jour de novembre 1985. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère.

QC, District de Montréal, COUR MUNICIPALE. No.: 851258623. Dossier 046603. VILLE DE MONTRÉAL, p. requérante, -vs- PURCELL CARL, p. intimée. PRENEZ AVIS que le 10 décembre 1985 à 11:00 heures au 8031 Pl. Spalding, Anjou, district de Mtl., seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de CARL PURCELL, saisis en cette cause, consistant en: 1 four micro onde de marque Kenmore et acc., 1 laveuse de marque Inglis, 1 sécheuse de marque Inglis, et autres biens. Conditions: PAIEMENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Renseignements: LAURENT SOLARI, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette & associés, huissiers. Montréal le 25 novembre 1985.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No: 500-02-03099-853. PRETS QUÉBECO INC, demanderesse, -vs- H PROLAS & J MONPLAIN, défenderesse. Le 09 décembre 1985, à 12:00 heures de l'après-midi au domicile des défendeurs au no 8498 rue Brown en la cité LaSalle district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets des défendeurs, saisis en cette cause, consistant en: 1 véhicule moteur & accessoires marque Ford 150 série no: F15BCQ64280 couleur vert no licence: 64875., 1 T.V; couleur RCA (meuble)., 1 table à café en bois., 1 murale (3 mcx) bois & chrome., 1 T.V. couleur Portative Gold Star. Conditions: ARGENT COMPTANT. JEAN CARON, huissier, 284-1148. Montréal, le 26 novembre 1985.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No: 500-02-027735-856. MONTPETIT ROSENTHAL & ASSOCIÉS INC, demanderesse, -vs- CLAUDE RIEL, défenderesse. Le 09 décembre 1985, à 10:30 heures de l'avant-midi au domicile du défendeur au no 2156 rue Armel en la cité Ville LaSalle district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 set de salon (2mcx) or & beige, 1 table à café en bois carré, 1 chariot en bois pour plante, 1 armoire de coin vitrée, 1 t.v. couleur JVC portative, 1 four micro onde sharp carousel, 1 véhicule moteur de marque Reliant 1983 & accessoires licence 1971.997 série: 193BP21CTDG104927 couleur gris. Conditions: ARGENT COMPTANT. JEAN CARON, huissier, 842-9192. Montréal, le 26 novembre 1985.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No: 500-02-033882-858. SYSTEMS SÉCURITAIRES SÉGAL INC, demanderesse, -vs- VAHE KALIPCI, défenderesse. Le 09 décembre 1985, à 11:30 heures de l'avant-midi au domicile du défendeur au no 607 rue Sherwood en la cité Chomedey Laval district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 set de salon (2mcx) tissus bleu & beige pâle, 1 table de contre bois, 1 véhicule automobile de marque Oldsmobile 1977 série 3M35R7G132815 couleur blanc. (Plaque Québec 8441.710), 1 Sofa brun cuirette., 1 T.V; couleur 26" portative & support. Conditions: ARGENT COMPTANT. PIERRE RIVARD, huissier, 842-9192. Montréal, le 26 novembre 1985.

Province de Québec, District de Montréal, COUR SUPÉRIEURE. No: 500-05-002377-842. LAURENT GOSSELIN, demanderesse, -vs- PIERRE OUELLETTE, défenderesse. Le 09 décembre 1985, à 11 heures de l'avant-midi au domicile du défendeur au no 2555 rue Havre Des Iles no. 1122 en la cité Chomedey Laval district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 bibliothèque comprenant 3 sections couleur grise vitré avec porte & tiroires., 1 système de son (5mcx) comprenant table tournante receiver AM/FM Stéréo & tape cassette Hitachi., 2 Fauteuils couleur noire, beige & or., 1 table de coin dessus vitré grise. Conditions: ARGENT COMPTANT. PIERRE RIVARD, huissier, 842-9192. Montréal, le 26 novembre 1985.

Province de Québec, District de Montréal, . No: 500-02-017751-855. aB.C.C.I., demanderesse, -vs- JEANNE LACHAPELLE MCKENZIE, défenderesse. Le 10-12-85 à 11:00 heures au 955, 5e Avenue, Lachine, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de JEANNE LACHAPELLE MCKENZIE, saisis en cette cause, consistant en: 1 auto Oldsmobile Oméga 1981. Conditions: ARGENT COMPTANT, OU CHÈQUE VISÉ. LUC ST-GERMAIN, huissier, 284-1148. Montréal, le 25 novembre 1985.

Province de Québec, District de Montréal, . No: 500-02-031769-859. GAZ MÉTROPOLITAIN, demanderesse, -vs- JACQUES DUCHESNE, défenderesse. Le 10-12-85 à 10:00 heures au 4234 Fabre, Montréal, dit district, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de JACQUES DUFRESNE, saisis en cette cause, consistant en: 1 Cassette Deck PC-X10 Toshiba, 1 Amplificateur Toshiba SC-335 etc. Conditions: ARGENT COMPTANT, OU CHÈQUE VISÉ. RÉJEAN CHAILLE, huissier, 842-9192. Montréal, le 26 novembre 1985.

Province de Québec, District de Montréal . No: 500-32-010064-840. NORMAND UNEAULT, demanderesse, -vs- SERGE GOULET, défenderesse. Le 10-12-85 à 14:00 heures au 1452 Joliette, Montréal, dit district, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de SERGE GOULET, saisis en cette cause, consistant en: 1 Sécheuse Hotpoint, 1 Laveuse Hotpoint, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT, OU CHÈQUE VISÉ. RÉJEAN CHAILLÉ, huissier, 842-9192. Montréal, le 26 novembre 1985.

QC, District de Montréal, COUR MUNICIPALE. No.: 851582793. Dossier 045377. VILLE DE MONTRÉAL, p. requérante, -vs- MANUEL FIGUERO, p. intimée. PRENEZ AVIS que le 10 décembre 1985 à 10:00 heures au 2245 Seguin #4, Longueuil, district de Mtl., seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de FIGUERO MANUEL, saisis en cette cause, consistant en: 1 amplificateur AM FM stéréo de marque Luxman, 1 table tournante, 4 enceintes accoustiques Luxman et acc. et autres biens. Conditions: PAIEMENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Renseignements: ROCK BEAUDIN, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette & associés, huissiers. Montréal le 25 novembre 1985.

Province de Québec, District de Montréal . No: 500-0-014648-849. G.U.S. CANADA INC, demanderesse, -vs- LARRY MCRAE, défenderesse. Le09-12-85 à 11:00 heures au 2071 Davidson, Montréal, dit district, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets d1 laveuse Speed Queen, 1 Sécheuse Speed Queen, etc, saisis en cette cause, consistant en: . Conditions: ARGENT COMPTANT, OU CHÈQUE VISÉ. RÉJEAN CHAILLÉ, huissier, 842-9192. Montréal, le 26 novembre 1986 1985.

Province de Québec, District de Montréal. No: 500-02-012092-859. G.U.S. CANADA INC, demanderesse, -vs- RÉGIS GAGNÉ, défenderesse. Le 09-12-85 à 10:00 heures au 7771 Chateauneuf #7, Anjou, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de RÉGIS GAGNÉ, , saisis en cette cause, consistant en: 1 T.V. 26" PHILCO, 1 Divan a carreau, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT, OU CHÈQUE VISÉ. RÉJEAN CHAILLÉ, huissier, 842-9192. Montréal, le 26 novembre 1985.

QC, District de Montréal. No: 500-02-027256-853. B.C.C.I. -vs- CLAUDE DANSEREAU. Le 9-12-85 à 12:00 heures au 483 Berri, Pont Viau, Laval, district de Montréal, seront vendus les biens et effets de CLAUDE DANSEREAU, savoir: 1 auto marque Ford Escort 1984, 1 canapé trois places de couleur vieux rose avec motif fleurale etc... Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Information: FRANÇOIS BOURQUE, huissier, 286-7175. Montréal, le 25/11/85.

QC, District de Montréal. No: 500-02-032026-853. COLLÈGE MARIE DE FRANCE -vs- CHRISTIANE LEDUC. Le 10-12-85 à 13:30 heures au 4561 Michel Bibaud, Montréal, dit district, seront vendus les biens et effets de CHRISTIANE LEDUC, savoir: 1 table tournante C.E.C., 1 amplificateur Citizen, etc... Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Information: LUC ST-GERMAIN, huissier, 286-7175. Montréal, le 25/11/85.

QC, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No.: 500-02-002755-853. Dossier 840911021106. EXCIL INC., p. demanderesse, -vs- TREMBLAY MARCEL, p. défenderesse. PRENEZ AVIS que le 10 décembre 1985 à 13:00 heures au 300 Deschenes, Piedmont, district de Terrebonne, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de MARCEL TREMBLAY, saisis en cette cause, consistant en: 1 automobile de marque Datsun Nissan modèle Pick-Up de couleur brune 2 portes imm BYV 704 et acc., et autres biens. Conditions: PAIEMENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Renseignements: ALAIN RICHER, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette & associés, huissiers. Montréal le 08 novembre 1985.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No.: 500-02-029137-853. 102391 CANADA INC., demanderesse, — VS — RESTAURANT LE LUTECE INC. ET PIERRE ANDRÉ CANTIN, défendeurs. Le 10 décembre 1985 à 10:30 heures au lieu d'entreposage, au No. 1019 rue Ste Catherine Est, en la cité et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets des défendeurs, saisis en cette cause, consistant en: 1 machine Bunn O Matic & Acc., 1 réchaud Silex et articles divers de restaurant. Conditions: ARGENT COMPTANT. CLAUDE B. ANGER-S/ad, huissier, 845-8156. Montréal, le 26 novembre 1985.

QC, District de Montréal, COUR MUNICIPALE. No.: 440135592 137281642. Dossier 034385. VILLE DE MONTRÉAL, p. requérante, -vs- MICHEL HUOT, p. intimée. PRENEZ AVIS que le 10 décembre 1985 à 11:00 heures au 673 Rte 117, St-Antoine, district de Terrebonne, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de MICHEL HUOT, saisis en cette cause, consistant en: 1 véhicule automobile de marque Chevrolet modèle Scotsoale Pick Up, de couleur rose imm F 555 461 et acc. Conditions: PAIEMENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Renseignements: ALAIN RICHER, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette & associés, huissiers. Montréal le 26 novembre 1985.

Province de Québec, District de Montréal . No: 500-32-010569-848. RJEANNE BELLEMARE, demanderesse, -vs- JACQUES PAQUIN, défenderesse. Le 11-12-85 à 11:00 heures au 30 Pl Vertu #307, Montréal, dit district, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets dJACQUES PAQUIN, saisis en cette cause, consistant en: 1 Sytème Radio Pulser casette am/FM, 1 T.V. Zénith sur pied couleur beige, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT, OU CHÈQUE VISÉ. LUC ST-GERMAIN, huissier, 842-9192. Montréal, le 25 novembre 1985 1985.

Province de Québec, District de Montréal . No: 500-02-021547-851. OFFICE CONSTRUCTION QUEBEC, demanderesse, -vs- RIMA SIMARD, défenderesse. Le 10-12-85 à 12:00 heures au 8232 Hochelaga, Montréal, dit district, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets dRIMA SIMARD, saisis en cette cause, consistant en: 1 calculatrice, Rockwelu, 1 t.v. 12" Hitachi couleur, etc... Conditions: ARGENT COMPTANT, OU CHÈQUE VISÉ. RÉJEAN CHAILLÉ, huissier, 842-9192. Montréal, le 1985.

Province de Québec, District de Montréal . No: 500-02-020793-852. OFFICE CONSTRUCTION QUEBEC, demanderesse, -vs- ENTREPRISES G PEARSON INC, défenderesse. Le 10-12-85 à 11:30 heures au 785, 3e Avenue, Lachine, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de ENTREPRISE G PEARSON INC, saisis en cette cause, consistant en: 1 auto Ford Pick Up. Conditions: ARGENT COMPTANT, OU CHÈQUE VISÉ. LUC ST-GERMAIN, huissier, 842-9192. Montréal, le 26 novembre 1985.

Province de Québec, District de Montréal . No: 500-02-033792-859. G.U.S. CANADA INC, demanderesse, -vs- LOUISE GAGNON, défenderesse. Le, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de LOUISE GAGNON, saisis en cette cause, consistant en: 1 T.V. Candle 20", 1 Sofa 3 places, fond noir, fleuries rose, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT, OU CHÈQUE VISÉ. LUC ST-GERMAIN, huissier, 842-9192. Montréal, le 26 novembre 1985 1985.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No.: 500-02-014039-858. HAROLD CUMMINGS LTÉE, demanderesse, — VS — CARROSSERIES BOLEYEO INC., défenderesse. Le 12 décembre 1985, à 10 hres. à la place d'affaires de la défenderesse, au No. 5375 rue Grande Allée, en la cité Brossard, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse, saisis en cette cause, consistant en: 1 système de son Candle, 1 Paymaster, 1 Compresseur & acc.. Conditions: ARGENT COMPTANT. DANIEL LEFEBVRE/ad, huissier, 845-8156. Montréal, le 26 novembre 1985.

QC, District de Montréal. No: 500-05-006447-856. LOUIS BONHOMME -vs- ROBERT LEMAY. Le 10-12-85 à 10:00 heures au 3244 Beaubien, Montréal, dit district, seront vendus les biens et effets de ROBERT LEMAY, savoir: 1 auto Audi 1984. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Information: RÉJEAN CHAILLE, huissier, 286-7175. Montréal, le 25/11/85.

Province de Québec, District de Montréal . No: 500-02-013198-820. G.U.S. CANADA INC, demanderesse, -vs- DIANE DESOURDIE, défenderesse. Le 09-12-85 à 11:00 heures au 1712 Atlwin, Montréal, dit district, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de DIANE DESOURDIE, saisis en cette cause, consistant en: 1 set de salle à diner, 1 cuisinière Gold Hot Point, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT, OU CHÈQUE VISÉ. RÉJEAN CHAILLÉ, huissier, 842-9192. Montréal, le 26 novembre 1985.

Province de Québec, District de Montréal . No: 500-002905-840. B.C.C.I., demanderesse, -vs- CORPORATION DENISGESCO ET AL, défenderesse. Le 09-12-85 à 10:00 heures au 438 victoria, St-Lambert, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets dCORPORATION DENBISGESCO ET AL, saisis en cette cause, consistant en: 1 Photocopieur Xérox. Conditions: ARGENT COMPTANT, OU CHÈQUE VISÉ. RÉJEAN CHAILLÉ, huissier, 284-1148. Montréal, le 26 novembre 1985.

PRENEZ AVIS que la requérante, 2327-2610 Inc. s'adresse à la Commission des Transports du Québec afin d'obtenir l'émission du permis spécial suivant:

TRANSPORT RESTREINT — SERVICE LOCAL — CONTRAT

De tous points à tous points dans la cour de Quit-Fer et Titane Ltée, situé à Tracy et à contrat pour cette dernière pour le transport de minerais ayant subis une transformation qui en augmente la teneur par véhicule qui une fois muni de sa boîte devient un "véhicule hors route".

Durée: 364 jours.

La requérante invoque l'article 85 des règles de pratique.

Tout intéressé peut introduire une opposition ou une intervention dans les cinq (5) jours qui suivent la deuxième parution dudit avis en s'adressant à la Commission des Transports du Québec, 505, rue Sherbrooke Est, Montréal, Québec, H2L 1K2.

PAQUETTE PERREAULT RIVET TRUDEAU & ASS.
Par: Me Céline Trudeau
200, rue St-Jacques Ouest, suite 900
Montréal, Québec
H2Y 1M1
1ère publication: le 28 novembre 1985
2ème publication: le 29 novembre 1985

AVIS PUBLICS

PRENEZ AVIS que Comstock (Québec) Ltée, une compagnie constituée en vertu de la Loi sur les compagnies du Québec et ayant son siège social dans la ville de dorval, demandera à l'Inspecteur général des institutions financières de la province de Québec, la permission de se dissoudre selon les dispositions de la Loi sur les compagnies du Québec.
Daté ce 14e jour de novembre 1985.
DOHENY MACKENZIE
Les procureurs de la compagnie

PRENEZ AVIS que Transports Bertrand Mathieu Inc., détentrice du permis M-302683 s'adresse à la C.T.Q. afin d'obtenir un permis supplétif pour travailler pour le compte de Totran Transport Ltd, et ce sur toutes les clauses du permis de cette dernière, permis no. M-302199.
Tout intéressé peut introduire une opposition et/ou une intervention à la présente en s'adressant à la C.T.Q. au 505 est rue Sherbrooke, Montréal, P.Q., H2L 1K2, dans les cinq jours suivant la dernière parution du présent avis.
1ière parution: 28 novembre 1985
2ième parution: 29 novembre 1985
Me C. Trudeau
Paquette & Associés
Suite 900
200 ouest, St-Jacques
Montréal, P.Q. H2Y 1M1

AVIS EST DONNÉ que les actionnaires de KID-8 INC., à une assemblée spéciale dûment convoquée à cette fin, ont adopté une résolution spéciale visant la liquidation et la dissolution volontaires de la société selon les dispositions de la Loi sur les sociétés commerciales canadiennes et qu'un cerificat d'intention de dissolution a été délivré à la société en date du 25 novembre 1985.
Si vous avez quelque réclamation que ce soit contre la société, preuve de celle-ci devra être déposée auprès de la société dans les deux mois suivant la date du présent avis, après quoi les actifs de la société seront distribués aux actionnaires compte tenu des réclamations dont avis aura été préalablement reçu.
Montréal, ce 26e jour de novembre 1985.
Les procureurs de la société.
LENGVARI, BRAMAN, TRUDEL
1, Place Ville Marie
Suite 2707
Montréal, Québec
H3B 4G4

PRENEZ AVIS que TRANSPORT ANCTIL INC. ayant sa principale place d'affaires à Parc Industriel, Murdochville, G0E 1W0 s'adressera à la Commission des transports du Québec afin d'obtenir un permis spécial pour le transport de déchets solides dans la Région 01, pour exécuter un contrat qu'il a obtenu de la Corporation Municipale de Murdochville.
Toute personne intéressée peut s'opposer ou intervenir dans la présente demande en s'adressant à la Commission des transports du Québec dans les cinq (5) jours suivant la date de la deuxième parution du présent avis.
BEAUDET PIUZE, Avocats
2030 boul. Père Lelièvre, suite 374
Duberger, (Qué.)
G1P 2X1
1ière publication: 28 novembre 1985.
2ième publication: 29 novembre 1985.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE (DIVISION DES DIVORCES)

NO: 500-12-146298-850
PIERRETTE GAGNON
requérante
-vs-
GUY MCKENZIE
intimé

AVIS PUBLIC
AVIS est par les présentes donné à M. Guy McKenzie, intimé, de lieux inconnus, de comparaître dans un délai de quarante (40) jours à compter de la publication de cet avis au Greffe de la cour Supérieure. Une copie d'une requête en divorce, affidavit de la requérante, déclaration de l'avocat, avis relatif à la contestation et certificat du registraire ainsi que copie de la requête pour signifier par la voie des journaux ont été laissées au Greffe de la cour Supérieure, Palais de Justice de Montréal, 10 rue St-Antoine Est, à son intention.
DOMINIQUE DIBERNARDO
PROTONOTAIRE ADJOINT
Desjardins Ducharme & Associés
600 de La Gauchetière Ouest, 24e étage
Montréal - 878-9411 (RRP/50189)

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR PROVINCIALE

NO: 500-02-038398-850
LES INDUSTRIES DU DIESEL KERBEC INC.
demanderesse
-vs-
RAYMON MASSON
défendeur

PAR ORDRE DE LA COUR
Le défendeur, RAYMOND MASSON, d'adresse inconnue, est par les présentes requis de comparaître dans un délai de trente (30) jours à compter de la présente insertion.
Une copie du bref d'assignation a été déposée, à son intention, au bureau de la direction générale des greffes soit au 1 est Notre-Dame, Ville de Montréal, district de Montréal.
Faute par le défendeur, RAYMOND MASSON, de comparaître dans un délai susdit, statuer sur la demande et prononcer jugement par défaut avec les mêmes conséquences qu'à la suite d'un débat contradictoire.
Montréal, ce 22 novembre 1985.
(S) DOMINIQUE DIBERNARDO P.A.
PROTONOTAIRE-AJOINT
CAYER, LAPOINTE, AVOCATS
11903 Ste-Catherine, suite 200
Montréal-Nord (Québec)
Tél: 327-1201

PRENEZ AVIS que la requérante TRANS-ROUTE INTERNATIONAL S.A., société anonyme européenne dont le siège social se situe au 2, Route du Grand-Lancy, Case Postale 338, 1211 Genève 26, Suisse, s'adressera à la Commission des Transports du Québec pour la délivrance d'un permis spécial.
TRANSPORT RESTREINT - LONGUE DISTANCE - ROUTE RESTREINTE -
De la frontière Québec/Nouveau-Brunswick (tout port d'entrée) à Bromont, Province de Québec, aux usines IBM Canada pour le transport d'une machine décrite comme "BRAZE CLEAN DEGREASE SYSTEM" en provenance de la compagnie SYSTEME DE TRAITEMENT DE SURFACE S.A., 1052, le Mont-sur-Lausanne, Suisse, laquelle machinerie fut expédiée par bateau de l'Europe jusqu'à Halifax, et retour avec marchandise refusée ou avariée.
Période du 29 décembre 1985 au 15 janvier 1986.
Tout intéressé peut introduire une opposition et/ou intervention à la présente en s'adressant à la C.T.Q. au 505 est, rue Sherbrooke, Montréal, P.Q., H2l 1K2, dans les cinq jours suivant la dernière parution du présent avis.
1ière parution: 28 novembre 1985.
2ième parution: 29 novembre 1985.
Me Céline Trudeau
PAQUETTE & ASSOCIÉS
200 ouest, rue St-Jacques
Suite 900
Montréal (Québec) H2Y 1M1

AVIS est donné que LES ENTREPRISES ANCHOR INC./ANCHOR ENTREPRISES INC. s'adressera à l'inspecteur général des institutions financières du Québec, pour obtenir la permission d'abandonner sa charte.
Montréal, le 31 octobre 1985.
MENDELSOHN ROSENTZVEIG SHACTER
Procureurs pour LES ENTREPRISES ANCHOR INC./
ANCHOR ENTREPRISES INC.

AVIS est par les présentes donné, aux termes de la Loi sur les pouvoirs spéciaux des corporations, que les garanties créées en vertu de l'acte de fiducie signé par 114183 CANADA LTD. LTÉE ("la COMPAGNIE"), en faveur du fiduciaire, LA COMPAGNIE DE FIDUCIE CANADA PERMANENT, devant Michelle Julien, notaire, et enregistré à Montréal sous le numéro 3357657, sont maintenant exécutoires et touchent, entre autres, tous les comptes à recevoir de la COMPAGNIE.
Pour le fiduciaire
HENRY SZTERN, C.A.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE BEAUHARNOIS

COUR SUPÉRIEURE

NO: 760-05-000575-843
HENRI LEMYRE
demandeur requérant

ORDONNANCE
Les HÉRITIERS DE FEU LUDOVIC DEMERS sont par les présentes requis de comparaître dans un délai de trente (30) jours à compter de la présente publication.
Une copie de la requête en reconnaissance judiciaire d'un droit de propriété acquis par l'effet de la prescription trentenaire a été laissée au greffe de la Cour Supérieure à leurs intentions.
SALABERRY DE VALLEYFIELD
le 15 novembre 1985
ROGER LEDUC
PROTONOTAIRE

LOI SUR LA FAILLITE
AVIS AUX CRÉANCIERS
DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE
DANS L'AFFAIRE DE LA FAILLITE DE:
Monsieur Robert Roy, désosseur, domicilié et résidant au: 6580, Des Ormeaux, app. 5, à Anjou, province de Québec H1K 2X5
AVIS est après les présentes donné que ROBERT ROY, a fait cession le 21ième jour de novembre 1985, et que la première assemblée de créanciers sera tenue le 11ième jour de décembre 1985, à 9:45 heures de l'avant-midi, au bureau du syndic de Jean Fortin, situé au 50, Place Crémazie ouest, bureau 422, Montréal, P.Q.
Daté de Montréal, le 25ième jour de novembre 1985.
JEAN FORTIN & ASSOCIÉS INC.
syndic

LOI SUR LA FAILLITE
AVIS AUX CRÉANCIERS
DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE
DANS L'AFFAIRE DE LA FAILLITE DE:
Monsieur André Pagé, marié en séparation de biens, préposé d'escale, domicilié et résidant au: 4971, Lavoie, à Pierrefonds, province de Québec H8Z 2S7
AVIS est par les présentes donné que ANDRÉ PAGÉ, a fait cession le 21ième jour de novembre 1985, et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 12ième jour de décembre 1985, à 10:30 de l'avant-midi, au bureau du syndic Jean Fortin, situé au 50, Place Crémazie ouest, bureau 422, Montréal, P.Q.
Daté de Montréal, le 25ième jour de novembre 1985.
JEAN FORTIN & ASSOCIÉS INC.
syndic

COMMISSION MUNICIPALE
DU QUÉBEC
LES ENTREPRISES DE REBUTS D.G. LTÉE
requérante
C.
SOUS-MINISTRE DE L'ENVIRONNEMENT
intimé

AVIS
PRENEZ AVIS que Les Entreprises de Rebuts D.G. Ltée a interjeté appel auprès de la Commission Municipale du Québec de la décision rendue le 4 novembre 1985 par la direction régionale de la Mauricie-Bois-Francs du ministère de l'environnement de refuser à Les Entreprises de Rebuts D.G. Ltée un permis pour l'établissement d'un poste de transbordement de déchets solides sur une partie des lots 129 et 130 (maintenant désignés comme étant les lots 129-4 et 130-67) du Rang III du Canton de Wickham.
Veuillez agir en conséquence.
MONTRÉAL, le 22 novembre 1985
GUY & GILBERT
Procureurs de la requérante

AVIS est donné que DÉCHETS MARITIMES ROCHELEAU INC., dont l'actionnaire est LES PLACEMENTS JACQUES ROCHELEAU INC. (unique actionnaire: M. Jacques Rocheleau), s'adressera à la Commission des Transports du Québec afin que lui soit transféré le permis de transport de déchets pour la région 10 portant le numéro M-710720 détenu par M. Gérard Blais, c.a., es-qualité de syndic à la faillite de Collection de Rebuts Industriels et Maritimes (1980) Ltée, le tout conformément à l'article 41, paragraphe 1, de la Loi sur les transports. La requérante demande également que la décision qui sera rendue entre en vigueur immédiatement après avoir été rendue, conformément à l'article 85 des Règles de pratique et de régie interne de la Commission des Transports du Québec. Toute personne désirant s'opposer à la présente demande devra le faire dans les cinq jours suivant la 2ième parution de cet avis.
1ière parution: 27 novembre 1985
2ième parution: 28 novembre 1985
Flynn, Rivard & Associés
Procureurs
Par: PIERRE LATREILLE
2020, University, suite 444
Montréal, Québec H3A 2A5

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE

NO: 500-05-014262-792
Suzanne Perusse
Demanderesse
c.
Dr Ara Jean Guerguerian
Défendeur

PAR ORDRE DE LA COUR
PRENEZ AVIS que vos procureurs ont obtenu l'autorisation de cesser de vous représenter dans la présente cause. La partie demanderesse SUZANNE PERUSSE, d'adresse inconnue, est donc par les présentes requise de comparaître personnellement ou de se constituer un nouveau procureur dans les dix (10) jours qui suivent la publication du présent avis. Une copie de la mise en demeure a été déposée au greffe de cette Cour, à votre attention. De plus, soyez avisé qu'à défaut de comparaître dans ledit délai, le défendeur, après avoir fait enregistrer ce défaut, procédera avec la présentation d'une requête pour le rejet de l'action.
Veuillez agir en conséquence.
Montréal, le 26 novembre 1985.
DOMINIQUE DI BERNARDO
Protonotaire adjoint
CLARKSON TETRAULT
630 boulevard Dorchester Ouest
Suite 2200,
Montréal, Québec
Tél: (514) 397-4175

Avis est donné que la compagnie INDUSTRIES D'ACIER LEGARDEUR INC., constituée en corporation en vertu de la partie 1 de la Loi des Compagnies, et continuée sous la partie 1A et ayant son siège social à Montréal, demandera à l'Inspecteur Général des Insitutions Financières, la permission d'obtenir sa dissolution.
Montréal, le 30ième jour de juin 1985.
LES PROCUREURS DE LA COMPAGNIE,
GLISERMAN/ACKMAN/CUTLER-/BERNFELD

Avis est par les présentes donné, conformément à l'article 1571(d) du code Civil, qu'un Acte de transport, à titre de garantie (le tout sujet à la garantie prioritaire consentie en faveur de la BANQUE NATIONALE DU CANADA), de toutes les créances présentes et futures de L-TEC CANADA,INC., une corporation ayant une place d'affaires dans le District de Montréal, Province de Québec, en faveur de SÉCURITY PACIFIC BUSINESS CREDIT INC., en date du 12 novembre 1985, a été enregistré au Bureau de la Division d'Enregistrement de Montréal, le 21 novembre 1985, sous le numéro 3655022.
SWIFT & ASSOCIÉS
PROCUREURS POUR SECURITY PACIFIC
BUSINESS CREDIT INC.

AVIS vous est par les présentes donné que TRANSPORT EN VRAC R. NADEAU INC., dont le seul actionnaire est Réjean Nadeau, du 3710 rue Sabrevoie à Montréal Nord, Qc (H1H 2W8) s'adressera à la Commission des Transports du Québec dans le but d'obtenir l'autorisation que lui soit transféré le permis de camionnage en vrac numéro M-509181-001, Région 10, suite à un contrat de vente intervenu avec M. Réjean Nadeau du 3710 rue Sabrevoie à Montréal Nord, Qc (H1H 2W8), conformément à l'article 41 de la Loi des Transports et à l'article 30 du règlement sur les règles de pratique et de régie interne de la Commission des Transports du Québec (AC-147 82).
Le demandeur-cessionnaire demande de plus, conformément à l'article 85 du règlement concernant les règles de pratique et de régie interne de la Commission (AC-147 82) que la décision prenne effet à la date où elle sera rendue.
Tout intéressé désirant s'opposer ou intervenir à cette demande devra le faire dans les cinq (5) jours suivant la 2e parution de cet avis en s'adressant à la Commission des Transports du Québec.
CHARBONNEAU & PILOTE
Procureurs
1ère parution: 28 novembre 1985
2ème parution: 29 novembre 1985

AVIS EST DONNÉ que les actionnaires de ADMINISTRATION & VENTE WILAR LTÉE./WILAR SALES & MANAGEMENT LTD., à une assemblée spéciale dûment convoquée à cette fin, ont adopté une résolution spéciale visant la liquidation et la dissolution volontaires de la société selon les dispositions de la Loi sur les sociétés commerciales canadiennes et qu'un Certificat d'intention de dissolution a été délivré à la société en date du 25 novembre 1985.
Si vous avez quelque réclamation que ce soit contre la société, preuve de celle-ci devra être déposée auprès de la société dans les deux mois suivant la due présent avis, après quoi les actifs de la société seront distribués aux actionnaires compte tenu des réclamations dont avis aura été préalablement reçu.
Montréal ce 26e jour de novembre 1985.
Les procureurs de la société
LENGVARI, BRAMAN, TRUDEL
1, Place Ville Marie
Suite 2707
Montréal, Québec
H3B 4G4

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE

NO. 500 12-147403-855
CUSSI WUESHNER
Requérante
—vs—
GERMAIN SAAVEDRA
Intimé

PAR ORDRE DE LA COUR
L'intimé, GERMAIN SAAVEDRA, est par les présentes, requis de comparaître dans un délai de (40) jours suivant la publication. Une copie de la requête en divorce a été laissée à la division des divorces à son intention. Prenez de plus avis qu'à défaut par vous de signifier et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, la requérante procédera à obtenir contre vous, par défaut, un jugement de divorce accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures accessoires qu'elle sollicite contre vous.
Montréal, le 14 novembre 1985
(S) DOMINIQUE DIBERNARDO
LEDUC ST-PIERRE & THERRIEN
4227 ouest St-Jacques
Montréal, P.Q. suite 300
tél.: 933-4211

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

TRIBUNAL DE LA JEUNESSE (Chambre de l'adoption)

500-43-000327-857
À ÉRIC CHARTRAND, adresse inconnue

ORDONNANCE
Le Tribunal vous ordonne de comparaître au Tribunal de la jeunesse du district de Montréal, 410 est, rue Bellechasse, le 16 décembre 1985 à 9:30 a.m. et vous informe qu'un avis de la demande de placement concernant l'enfant Robert Norman Stephen Armand, né le 24 octobre 1975 a été déposé à votre intention au greffe de l'adoption.
Vous êtes avisé qu'à défaut de vous présenter à cette date et de proposer les moyens de défense que vous entendez faire valoir, le requérant pourra obtenir un jugement par défaut.
Montréal, le 28 octobre 1985.
LUCILLE ROUILLER
GREFFIER-ADJOINT

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE DIVISION DES DIVORCES

NO: 500-12-147709-855
SUZANNE FAFIN
requérante
-vs-
MOHAMED MAHMOUD CHEIKH-EL MAHFOUD
intimé

PAR ORDRE DE LA COUR
A: MOHAMED MAHMOUD CHEIKH-EL MAHFOUD
vous êtes par les présentes requis de comparaître dans un délai de soixante (60) jours à compter de la présente publicaton. Une copie de la requête en divorce, affidavit de la requérante, déclaraton de l'avocat et avis relatif à la contestation et certificat du registraire a été déposées au greffe de cette Cour à votre intention.
Prenez de plus avis qu'à défaut de signifier et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, la partie requérante obtiendra contre vous, par défaut, un jugement de divorce accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures accessoires qu'elle sollicite contre vous.
Veuillez agir en conséquence.
Montréal, ce 22 novembre 1985.
DOMINIQUE DIBERNARDO
protonotaire-adjoint
GUY & GILBERT
Avocats
770, Sherbrooke O, Bureau 2200
Montréal,
281-1766

Avis est donné que: Clara Gagnon Godard (D. GODARD & FILS ENR.) 6520, boul. Des Milles Iles, Laval, Qué. demande à la commission des TRansports du Québec de transférer son permis M507408-04, région 10, à; Yvon Chaboillez, 423, Gagnon, Terrebonne, Qué. conformément aux articles 30 et 85 des règles de pratique de la CTQ. Tout intéressé peut y faire opposition dans les cinq jours qui suivent la date de la deuxième parution.
Parutions: le 28 novembre et le 29 novembre 1985.
S.P.T.Q. LTÉE

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE

NO: 500-12-146856-855
PAMELA FYON
Requérante
—vs—
PAUL ANGELAS
Intimé

PAR ORDRE DE LA COUR
L'intimée, PAUL ANGELAS, est par les présentes, requis de comparaître dans un délai de 40 jours suivant la publication. Une copie de la requête en divorce a été laissée à la division des divorces à son intention. Prenez de plus avis qu'à défaut par vous de signifier et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, la requératne procédera à obtenir contre vous, par défaut, un jugement de divorce accompagnée de toute ordonnance accueillant les mesures accessoires qu'elle sollicite contre vous.
Montréal, le 14 novembre 1985.
(S) DOMINIQUE DIBERNARDO
LEDUC ST-PIERRE & THERRIEN
4227 ouest, St-Jacques
Montréal, P.Q., suite 300
Tél: 933-4211

Transport Watson Limitée, de Montréal, détentrice d'un permis de camionnage émis par la Comission des transports du Québec et portant le numéro M-300871, s'adressera à la Commission des transports du Québec pour obtenir un permis spécial d'une durée de 364 jours pour l'autoriser à transporter de Contrecoeur et de Montréal à Victoriaville de l'acier d'armatures et de treillis métalliques sur des remorques télescopiques pouvant s'étirer jusqu'à soixante pieds et munies de trois essieux, et équipées de chaînes et attaches (binders) nécessaires pour le compte de Armatures Bois-Franc Inc, de Victoriaville.
La requérante demande aussi à la Commission des transports du Québec, de décréter suivant l'article 85 des règles de pratique, que la décision à intervenir devienne exécutoire immédiatement.
Toute personne intéressée peut s'opposer ou intervenir à la présente demande en s'adressant à la Commission des transports du Québec, 505, rue Sherbrooke Est à Montréal dans les cinq (5) jours de la deuxième parution du présent avis.
1ère publication: 28 novembre 1985
2ième publication: 29 novembre 1985
CORBEIL, GROLEAU & DUFRESNE
Procureurs de la requérante
31, rue St-Jacques, suite 100
Montréal (Québec)
H2Y 1K9

AVIS ET DONNÉ QUE: Agro Industries de Ste-Victoire Enr., M-510412 - M. Conrad Bérard, M-500637 - M. Gaétan Bernier, M-507105 - M. Gaston Boulais, M-503872 - M. Jean-Guy Boulay, M-510712 - M. Donald Bourgogne, M-510876 - M. Gérard Bourque, M-501403-002 - M. Gilles Brouillard, M-509774 - M. Louis-Joseph Cardin, M-507967 - M. Denis Charbonneau, M-508187 - M. Pierre Charette, M-503304 - M. Claude Collette, M-508544 - M. Raynald Cordeau, M-508038 - M. Germain Cournoyer, M-510192 - M. Bernard Dagenais, M-509007 - M. André Danis, M-510297 - M. Antonio Danis, M-503204 - M. Marc-André Demers, M-509282 - M. Régent Demers, M-508332 - M. Elphège Denis, M-503542-001-002 - M. Émilien Deroy, M-502157 - M. Roger Dessureault, M-509273 - M. André Dubé, M-509837 - M. Jacques Dussault, M-503109 - Les Entreprises J.C.F. Durocher Enr., M-506046 - Les Entreprises Aljean Inc., M-511199 - Les Excavations Lampron Ltée, M-510123 - M. Sylvain Forest, M-511161 - M. Jean-Marc Gagné, M-502439 - M. Henri Gauttier, M-502445 - M. Gilbert Gemme, M-507631 - M. Gaétan Germain, M-509718 - M. Jacques Germain, M-508075 - M. Laurent Germain, M-501804 - M. Richard Gouin, M-507397 - M. René Guilbert, M-507886 - M. Alain Handfield, M-506947 - M. Yvon Jeannotte, M-510561 - M. Yvon Jeannotte, M-510561-002 - M. Clément Laferrière, M-504418 - M. Gaston Laflamme, M-503534 - M. Aurèle Langlois, M-502325 - M. Normand Lapointe, M-500961 - M. Michel Lefebvre, M-511263 - M. Robert Lemonde, M-507221 - M. Georges Lévesque, M-506483 - M. Georges Mailloux, M-501788 - M. Paul Malo, M-502408 - M. Gilbert Martin, M-506033 - M. Albert Ménard, M-508815 - M. Louis Meunier, M-502300 - M. Jean-Paul Millette, M-507942-002 - M. Gilles Myre, M-501743 - M. Jean-Guy Myre, M-501771 - M. Réal Paquette, M-502795 - M. Luc Phaneuf, M-500395 - M. André Pion, M-502404 - M. Roger Plante Enr. M-509622 - M. Réjean Poirier, M-511215 - M. Pierre Poissant, M-509241 - M. Alain Richard, M-511216 - M. André Robert, M-508350 - M. Noël Robert, M-510391 - M. Bernard Roy, M-500890 - M. André Séguin, M-503718 - M. Robert Sénécal, M-501803 - M. Jean-Louis St-Pierre, M-500898-001-002 - M. Donat Tessier, M-510349 - Transport A. Boulay Enr., M-510938 - Les Transports Germain Dumont Inc., M-510565 - Les Transports J.P. Germain Inc., M-511206 - Transport Ludger Lefebvre Enr., M-500962 - M. Gabriel Trépanier, M-510248 - M. Laurent Trépanier, M-503682 - M. Maurice Villeneuve, M-502024 - M. Serge Villeneuve, M-500960 - M. Roger Hubert, M-503431 - J.M. Lépine Excavation Enr., M-510455 - Transport Lou Mar Inc., M-509646 - M. Gilles Mongrain, M-511133 - Jean Marier Excavation Inc., M-509885 - M. Denis Girard, M-510171 - M. Guy Lafrenière, M-510541 - M. Gilles Villemaire, M-508272 - M. Guy Gagnon, M-509043 - M. Robert De Grandpré, M-503303 - Transport J.L. Normandin, M-511264 - M. Benoît Aubin, M-505017 - M. René Lachaine, M-511060 - Mme Jocelyne Péloquin-Millette, M-511072 - Mme Ghislaine Tessier, M-511065 - Transport Jodoin & Fils Enr., M-510070 - M. André Lemieux, M-511251 - M. Serge Lajoie, M-504912 - Excavation Serge Villeneuve Inc., M-510564 - Transport Bérard Inc., M-505664 - Sables Collette Ltée, M-509769 - Arsène Garand Inc., M-507590 - Hervé Beauregard, M-503180-002 - Hervé Beauregard, M-503180-003 - Réjean Berthiaume, M-505959 - M. Jean Bourdeau, M-511159 - M. Auguste Gendron, M-505595 - M. Michel Langevin, M-505902 - M. Yvon St-Amour, M-508462 - Les Excavations Marcel Coyle Enr., M-511157 - Les Transp. Serge Thibert Inc., M-506767-001-002 - M. Pierre Blain, M-502976 - Mme Yvonne Mc Duff-Blain, M-508138 - M. Jean-Marie Boulianne, M-506677 - M. Gilles Hélie, M-508553 - M. Rosaire Jodoin, M-502444
demandent à la Commission des Transports du Québec de leur émettre un permis spécial dans la Région 10 pour transporter neige & glace pour une période de 180 jours.
Toute personne intéressée à faire opposition à cette demande devra le faire dans les 5 jours qui suivent la deuxième parution de cet avis.
1ère parution: 28 novembre 1985
2ième parution: 29 novembre 1985

"La compagnie Création Fiorella Boutique Ltée demande l'annulation de sa charte à Corporation Canada. Emilio Lalli."

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT ARTHABASKA

COUR PROVINCIALE

NO: 415-02-000625-851
NICOLE SIMONNEAU, GREFFIÈRE C.P. LES CROUISTILLES YUM YUM INC. WARWICK, P.Q.
Partie demanderesse
c.
YVES GAUDET ET GILLES GAUDET, domiciliés autrefois au 1712 rue Marie-Claire à Ville LaSalle et maintenant de lieux inconnus.
Partie défenderesse

ASSIGNATION
ORDRE est donné à Yves Gaudet et Gilles Gaudet de comparaître au greffe de cette cour situé au 800 boulevard Bois France Sud à Arthabaska dans les trente (30) jours de la date de la publication du présent avis dans "LE DEVOIR"
Une copie bref et déclaration a été remise au greffe à l'intention de Yves Gaudet et Gilles Gaudet.
Arthabaska, le 4 novembre 1985.
NICOLE SIMONNEAU,
GREFFIÈRE C.P.

PRENEZ AVIS que la requérante, LACTO SERVICES INC., détentrice du permis M-302013 des dossiers de la C.T.Q., s'adresse à cette dernière afin d'obtenir le permis spécial suivant:
TRANSPORT SPÉCIALISÉ — LONGUE DISTANCE — ROUTE RESTREINTE — CONTRAT — CITERNE
De Montréal au Lac des Îles pour le transport de résine et colle en citerne pour le compte de Produits Forestiers McLaren Inc., division Panneau lac des Îles.
Durée: 364 jours.
La requérante invoque l'article 85 des règles de pratique.
Tout intéressé peut introduire une opposition ou intervention dans les cinq (5) jours qui suivent la deuxième parution dudit avis en s'adressant à la Commission des Transports du Québec, 505, rue Sherbrooke Est, Montréal, Québec, H2L 1K2.
PAQUETTE PERREAULT RIVET TRUDEAU & ASS.
Par: Me Céline Trudeau
200, St-Jacques Ouest, suite 900
Montréal, Québec
H2Y 1M1
1ère publication: le 28 novembre 1985.
2ème publication: le 29 novembre 1985.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE

NO. 500-12-144033-853
LARRY CHAPMAN
Requérant
—vs—
SANDRA STEPHENS
Intimée

PAR ORDRE DE LA COUR
L'intimée, SANDRA STEPHENS, est par les présentes, requise de comparaître dans un délai de (40) jours suivant la publication. Une copie de la requête en divorce a été laissée à la division des divorces à son intention. Prenez de plus avis qu'à défaut par vous de signifier et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, la requérante procédera à obtenir contre vous, par défaut, un jugement de divorce accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures accessoires qu'elle sollicite contre vous.
Montréal, le 14 novembre 1985
(S) DOMINIQUE DIBERNARDO
LEDUC ST-PIERE & THERRIEN
4227 ouest St-Jacques
Montréal, P.Q. suite 300
Tél.: 933-4211

PRENEZ AVIS que la requérante, DALLAS & MAVIS FORWARDING CO. INC., détentrice du permis M-301545 s'adressera à la Commission des Transports du Québec afin que le permis suivant lui soit octroyé:
TRANSPORT SPÉCIALISÉ — LONGUE DISTANCE — ROUTE RESTREINTE — FARDIER — CONTRAT
De Ste-Thérèse, Québec à la frontière Québec/États-Unis (tous ports d'entrée) pour le transport de camions ou tracteurs, véhicules qui à cause de leur dimension nécessitant l'usage d'un fardier et ce, pour le compte de Kenworth Truck Company.
Durée: 364 jours.
La requérante invoque l'article 85 des règles de pratique.
De plus, la requérante demande que la décision devienne en vigueur immédiatement.
Tout intéressé peut introduire une opposition ou intervention dans les cinq (5) jours qui suivent la deuxième parution dudit avis en s'adressant à la Commission des Transports du Québec, 505, rue Sherbrooke Est, Montréal, Québec, H2L 1K2.
PAQUETTE PERREAULT RIVET TRUDEAU & ASS.
PAR: CELINE TRUDEAU, Avocate
1ère publication: le 28 novembre 1985
2ème publication: le 29 novembre 1985

AVIS vous est par les présentes donné que M. Gilbert Vaillancourt du 183 Montée du Moulin à Laval des Rapides, Qc (H7N 3Y8) s'adressera à la Commission des Transports du Québec dans le but d'obtenir l'autorisation que lui soit transféré le permis de camionnage en vrac numéro 0-M-508890-0001, Région 10, suite à un contrat de vente intervenu avec M. Reginald Boyer du 20 rue Lanctôt à St-Constant, Qc (J0L 1X0), conformément à l'article 41 de la Loi des Transports et à l'article 30 du règlement sur les règles de pratique et de régie interne de la Commission des Transports du Québec (AC-147 82).
Le demandeur-cessionnaire demande de plus, conformément à l'article 85 du règlement concernant les règles de pratique et de régie interne de la Commission (AC-147 82) que la décision prenne effet à la date où elle sera rendue.
Tout intéressé désirant s'opposer ou intervenir à cette demande devra le faire dans les cinq (5) jours suivant la 2e parution de cet avis en s'adressant à la Commission des Transports du Québec.
CHARBONNEAU & PILOTE
Procureurs
1ère parution: 28 novembre 1985
2ème parution: 29 novembre 1985

AVIS vous est par les présentes donné que TRANSPORT EN VRAC R. NADEAU INC., dont le seul actionnaire est Réjean Nadeau, du 3710 rue Sabrevoie à Montréal Nord, Qc (H1H 2W8) s'adressera à la Commission des Transports du Québec dans le but d'obtenir l'autorisation que lui soit transféré le permis de camionnage en vrac numéro 6-M-504265-0001, Région 10, suite à un contrat de vente intervenu avec M. Jean-Roch Valcourt du 290 Maillard à Longueuil, (J4L 4A6) conformément à l'article 41 de la Loi des Transports et à l'article 30 du règlement sur les règles de pratique et de régie interne de la Commission des Transports du Québec (Ac-147 82).
Le demandeur-cessionnaire demande de plus, conformément à l'article 85 du règlement concernant les règles de pratique et de régie interne de la Commission (Ac-147 82) que la décision prenne effet à la date où elle sera rendue.
Tout intéressé désirant s'opposer ou intervenir à cette demande devra le faire dans les cinq (5) jours suivant la 2e parution de cet avis en s'adressant à la Commission des Transport du Québec.
CHARBONNEAU & PILOTE
Procureurs
1ère parution: 28 novembre 1985
2ème parution: 29 novembre 1985

AVIS est par les présentes donné qu'en vertu d'un contrat en date du 11 septembre 1985, VILLEMAIRE RELIEUR INC. a transporté et cédé toutes ses dettes de livres, présentes et futures, à la BANQUE DE NOUVELLE ÉCOSSE à titre de garantie, et que ce contrat a été enregistré au Bureau d'enregisrement de la Division d'enregistrement de Chambly le 22 novembre 1985 sous le numéro 693566.
À Montréal, ce 25ième jour de novembre 1985.
DOHENY MACKENZIE
Procureurs de la BANQUE DE NOUVELLE ÉCOSSE

Avis est donné que M. Léo Mayer, 1340, Barbeau Ste-Catherine, Qué. détenteur du permis M-504481-002 région 06 s'adressera à la Commission des Transports dans le but d'obtenir l'autorisation de transférer son permis en faveur de M. Marcel L'Ecuyer, 35390, Grande Ligne, Chambly, Quyé. région 06 conformément aux dispositions de l'article 30 du règlement sur les règles de pratique et de régie interne de la C.T.Q.
tout intéressé peut introduire une opposition ou une intervention dans les 5 jours qui suivent la deuxième parution dans les journaux.
1ère parution: 28 novembre 1985.
2ème parution: 29 novembre 1985.

Avis est donné que M. René Doyon, 1208, rue Proulx, Les Cèdres, Qué., détenteur du permis M-501697 région 06 s'adressera à la Commission des Transports du Québec, dans le but d'obtenir l'autorisation de transférer son permis en faveur de M. Georges Bernier, 25, 8e Ave. Terrasse Vaudreuil, Qué. région 06 conformément aux dispositions de l'article 30 du règlement sur les règles de pratique et de régie interne de la C.T.Q.
Tout intéressé peut introduire une opposition ou une intervention dans les 5 jours qui suivent la deuxième parution dans les journaux.
1ère parution: 27 novembre 85
2ième parution: 28 novembre 85

AVIS DE QUALITE
Succession de: SAUVÉ-LIPPE,
Colette en son vivant de: 5457, rue Cartier, Montréal
Décédée le: 14 juillet 1985.
Le soussigné donne avis, conformément à la Loi sur la Curatelle publique (1977, L.R.Q., c. C-80), qu'il est curateur d'office à cette succession et qu'il recevra, à l'adresse ci-dessous, le paiement de toute dette envers la succession et la preuve de toute réclamation contre elle.
Le Curateur public du Québec
Tour de la Bourse
Case postale 51
Montréal, QC
H4Z 1J6

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE

NO:500-04-004806-858
JOHANNE DUBÉ
requérante
vs
LOUIS NAUD
intimé

avis est donné à Louis Naud, par ordre du protonotaire, qu'une copie de la requête de la requérante pour garde de l'enfant ISABELLE et pour pension alimentaire a été laissée au greffe à son intention. Cette requête est présentable le 17 janvier 1985 à 9hrs.15. en la salle 2.17 au Palais de Justice de Montréal, au 10 est rue St-Antoine, à Montréal. Vous êtes requis de comparaître dans un délai de quarante jours de la présente publication pour contester à défaut de quoi la requérante procédera quand même à jugement.
RONALD ACHIM, 2020 Université
Suite 1632, Montréal

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE

NO: 500-04-004475-852
DAME SUZANNE GODIN
requérante
-vs-
GILBERT MARENGER
intimé

PAR ORDRE DE LA COUR
L'intimé, Gilbert Marenger, est par les présentes requis de comparaître à la Cour Supérieure, le 8 janvier 1986 à 9:00 heures A.M., salle 2.17, Palais de Justice, 1 est, rue Notre-Dame, Montréal, à la suite d'une requête pour garde d'enfant et pension alimentaire. Une copie de ladite requête a été laissée à son intention au Greffe de la Cour.
Montréal, le 20 novembre 1985.
(S) DOMINIQUE DIBERNARDO, P.A.
Saint-Aubin Londéi Charbonneau & Plante
a/s Françoise L. Plante, avocate
3509 Concorde, suite 207
Laval, Qué.
H7E 2C6
DOM. ÉLU: 41 St-Jacques ouest, 3ième étage, Montréal

VANCOUVER

Les cours montent

VANCOUVER (PC) — La tendance irrégulière s'est poursuivie hier à la Bourse de Vancouver et les échanges ont porté sur 13,084,410 actions.

On comptait 221 titres en hausse, 238 en baisse et 496 stables.

L'indice global a clôturé à 1265.69, un gain de 3.10 points sur la veille.

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

Indice général	Volume (en millions)	Variations des titres
3,10	1,1	221
1265,69	13,1	496
		238

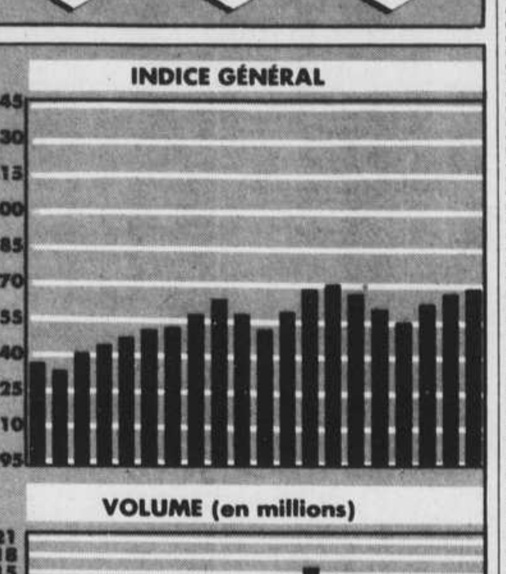

A B

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Aaron Mng	10000	25	25	25	—1
Abv inv a i	9500	10	10	10	
Abitbi asbt i	4000	42	42	42	
Abitibi res	4000	25	25	25	
Abo oil	16500	83	80	83	+3
Achates rs i	1000	42	42	42	—2
Achilles i	1000	40	40	40	
Acorn res i	33500	33	30	33	+1
Acquest i	16500	23	18	23	+6
Ad dome i	5900	160	150	160	+15
Adams i	30000	30	22	25	—1
Adaptve tc	8000	50	50	50	
Adnarn i	11500	21	20	20	—1
Adola i	65000	65	55	65	+5
Adola w i	50000	18	15	18	+5
Adore rs i	2000	70	70	70	
Aerolift inc	26500	31	27	31	+1
Alamo dev i	z250	29	29	29	
Alka apol	2700	56	55	55	
Albon exp	3680	22	21	22	+1
Algo res i	6000	21	21	21	
Alice lake i	4300	20	19	19	
Alina intl i	500	19	19	19	—2
All star i	22000	25	22	22	
Allure rs i	2500	33	33	33	+1
Alotta res	7300	150	145	150	
Alpha i	13500	55	55	55	
Altar gold i	16500	37	35	35	—2
Alto ex i	6000	35	35	35	
Am mn ws i	7000	4	4	4	
Amazn pete	2000	33	33	33	
Amble res i	16000	55	52	55	+3
Amr bdgt i	4000	3	3	3	
Amer res a	5800	355	355	355	
Amer tec i	66400	189	181	188	+7
Amer telc i	800	420	410	410	—15
Am vol i	12000	27	25	27	—2
Am vl r i	115000	3	3	3	+1
Ameroil i	500	60	60	60	
Amhawk	8000	9	9	9	
Amir mine i	1000	55	55	55	—5
Ampac rs i	8500	80	71	71	+1
Amstar i	3000	60	60	60	—5
Anchor gld i	5003	75	74	75	—3

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Andaurex	57000	30	30	30	
Androne rs i	625	32	32	32	
Anglo Bom	7800	104	95	104	+9
Angus res	z100	11	11	11	
Ann arbor i	500	17	17	17	
Ansco bc i	22000	40	40	40	
Applied en i	1000	90	90	90	+7
Arbor res	23340	140	130	130	
Argentex i	411400	125	95	120	+15
Argo dev	13000	85	80	80	—5
Argrel res i	2000	27	27	27	
Aricana i	26850	150	140	140	—10
Aries res i	13100	100	65	90	
Arivaco sil	58900	105	105	105	
Ark la tex i	5500	95	85	85	—8
Armeno i	5000	180	170	180	—5
Arthurian i	14500	42	37	40	—2
Artina res i	1000	21	21	21	
Asitka res i	10000	50	49	49	
Aspen grv i	1000	71	71	71	+1
Athena gl i	6500	80	75	75	—5
AU res i	6000	24	22	22	
Auckland i	3000	13	13	13	
Aurex res i	19381	42	41	42	+1
Avanc intl i	2500	15	15	15	
Avino mns	28500	220	215	215	
Aviva i	1000	38	38	38	
Axiom int i	4550	285	275	275	—5
Averok	5000	3	3	3	
BA res i	18050	15	15	15	
BC res	10610	206	203	206	+2
BC Tel	1500	$26	25¾	25¾	
Baden ex i	130000	21	12	21	
Baha res i	23300	175	170	175	—4
Bahma i	14500	64	63	63	—2
Banbury	6500	34	33	34	
Banco res i	1300	445	445	445	—5
Bk N S	18100	$14¼	14¼	14¼	
Bank BC	2225	500	495	495	
Banner i	2000	40	40	40	
Bar res	z200	67	67	67	
Baroque i	4500	41	41	41	
Barsand i	1000	35	35	35	—3
BDC ind i	48000	45	39	39	—6
Beaufield i	500	140	140	140	—4
Beaver res	10550	125	125	125	+5
Bellabon i	4000	25	25	25	—3
Bellco eng i	3000	30	30	30	
Belmont	600	100	100	100	
Belmoral	7975	375	355	370	—5
Bentley rs i	1200	51	51	51	
Berglyn i	5100	42	40	42	
Berkley i	2000	85	85	85	
Berle res i	3500	25	25	25	
Bermd rs i	1212	35	35	35	+5
Big m i	7500	46	44	44	—2
Bighrn i	13000	31	30	30	
Bigstn mnr	6000	25	25	25	+1
Bishop mn	2500	140	135	135	—10
Bison pete	z8	68	68	68	—3
Bitec dev i	4000	65	62	62	—2
Bitterroot i	500	24	24	24	
Blac pearl i	5000	125	120	125	+5
Blk swan i	3500	43	43	43	—3
Blk thundr i	6000	9	9	9	
Blue lake i	2000	43	40	40	—3
Bois creek i	7000	47	47	47	+2
Borkn ind i	13700	21	20	20	
Bouldr i	1185M	107	85	107	+19
Bowes lv i	4000	16	16	16	+1
Brace res	670	30	30	30	
Bradsue i	500	38	38	38	
Brahma rs i	9500	30	30	30	
Bras d or	1000	225	225	225	
Breakwtr	5000	$6¾	6¾	6¾	— ⅛
Brent res	3070	60	60	60	+4
Bresea i	21500	80	70	75	+5
Brewmstr i	34000	120	115	115	
Brican Res	2300	53	53	53	+3
Brigade i	z200	19	19	19	
Brt pac i	7700	220	209	209	—1
BRO res i	16000	37	31	37	+6
Brohm rs i	9000	43	40	40	
Brower i	11000	36	36	36	+1
Buena ex i	21500	72	67	67	—3
Bullet gr i	2000	40	40	40	—3
Bunyoro i	10500	150	140	150	
Burmac i	4500	25	25	25	
Brnt gld i	10000	55	50	50	
Butec intl i	1000	24	24	24	
Butlr i	23708	40	40	40	

C D

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
CIS tech	10815	$5½	5⅜	5½	
CT explnda	2600	30	30	30	+2
Caara i	11000	50	48	50	+2
Cache d or i	6000	61	60	60	—2
Cactus i	1000	29	29	29	
Cactus w i	8000	3	3	3	
Cal denver i	1900	160	160	160	—5
Calaveras i	4000	8	8	8	
Caledonia	13000	50	40	50	+10
Caliente i	3000	85	85	85	
Calif silver	100	$5¼	5¼	5¼	+ ⅛
Calnor res	1501	55	55	55	—5
Calypso dv	3000	15	15	15	
Cam net i	5400	290	285	285	+5
Canamera i	1500	66	64	64	
Canamex i	15000	11	11	11	
Candol dv i	13000	47	43	44	—4
Candrado i	14500	63	60	63	+3
Caneco res	8500	258	250	250	
Canguard i	300	160	160	160	
Canlan inv	1000	300	300	300	
Canon ml i	1000	$5¼	5¼	5¼	
Canova res i	1000	36	36	36	
Canreos i	2000	40	40	40	
Canstat i	7500	33	30	30	—3
Canuck rs i	3500	255	255	255	
Capella rs i	4000	17	17	17	
Capilano i	27700	40	35	37	—3
Cap cons i	2645	10	10	10	
Caravelle i	500	55	55	55	
Care pnt i	3000	88	85	88	+1
Caribe pete	1000	12	12	12	
Carlson i	8000	88	84	88	+2
Carrera i	96500	60	40	51	+13
Casa grnd i	4000	42	42	42	+4
Cascdia i	12000	24	23	24	+2
Cassia i	15000	8	6	8	+2
Cater eng	1700	21	21	21	+3
Catlow res i	3500	20	20	20	
Caulfield	1000	30	30	30	—1
Cdn arctic i	5000	30	30	30	+6
Cdn contl i	3000	12	10	12	
Cdn ferrite	39302	310	295	305	+10
Cdn futrty	16250	68	55	55	—13
Cdn pawne i	3000	25	25	25	
Cdn prem i	67250	385	350	350	—25
C prm wi	126000	136	120	124	—9
Cdn united	200	110	110	110	
Celtic res i	6000	25	25	25	+3
Cntrl crude	4000	29	26	29	—1
Centurion i	1200	148	148	148	
Choice i	9000	110	110	110	

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Chapel res i	1000	25	25	25	
Chatwood i	11500	25	25	25	+2
Chavin cda	1000	11	11	11	
Checkmat i	3000	14	14	14	+1
Chisholm i	z100	17	17	17	
Chop cmp i	15250	$10⅝	10¼	10⅝	+ ⅜
Chromex	3000	20	20	20	
Churchill i	16500	30	27	28	—2
Chutine rs i	2000	20	20	20	
CIBC	92000	$41⅞	41⅞	41⅞	
Claymore	1500	30	30	30	
Coastoro i	2000	28	28	28	
Cobra ent i	4200	125	121	121	
Colby Mns	7800	140	135	135	
Cold lake i	3700	54	50	54	+4
Colfax engy	2000	37	37	37	
Collins res i	500	18	18	18	
Colony pac	17100	125	121	121	—4
Comox i	5000	35	35	35	—5
Compu sft i	1000	140	135	135	
Concert rs i	1000	250	250	250	—10
Condaka i	5000	44	44	44	+2
Cons Barier	700	175	175	175	—5
Cons brx i	5750	27	24	24	—2
Cons brx ri	z2000	2	2	2	
Cons cima	1750	45	41	41	
Cons cinola	2400	225	215	215	—10
Cons fredn i	4000	41	41	41	
Cons intl pt	883	280	280	280	+10
Cons knoby	3000	54	50	50	
C paymstr i	9600	45	40	45	+5
Cons Rio	1000	19	19	19	
Cons svr std	1790	73	73	73	
Consort i	10500	43	40	41	—2
Contact ven	2000	19	19	19	
Control i	9000	10	5	10	—2
Conversn	1100	100	95	95	—5
Copcon vrk	586	12	12	12	
Coral eng i	8000	75	75	75	—5
Core enrgy	1500	60	60	60	
Corinth i	1000	40	35	40	
Corncpia i	3700	289	282	282	—13
Coronado i	11000	57	54	56	—1
Coronado ri	z5500	2	1	1	—2
Coronet rs i	5000	124	124	124	—1
Corporate	1000	4	4	4	
Cosmos res	17000	42	37	40	+2
Cove engy	18000	74	72	73	
Craven res i	3500	51	50	51	—7
Cream svr	5000	90	80	80	—5
Crimson i	1000	23	23	23	
Crossland	2500	55	55	55	—8
Crowder i	1400	102	102	102	
Cruisr mnrl	500	65	65	65	
Cumbrlnd i	1500	60	60	60	
Currie i	4000	78	77	78	—2
Cusac Ind	3754	160	150	150	—5
DK platm i	500	25	25	25	—5
Dor Val	5800	170	165	165	—5
Dafrey res i	3000	38	37	38	
Dalls env h	100	100	100	100	
Dassen gld	3000	40	40	40	
Davenport	23250	20	17	20	
David Mnrl	1500	90	78	90	+12
Decker i	11000	72	70	72	+4
Deex res i	5000	9	9	9	
Delaware i	36500	60	55	55	—5
Denar mns i	3000	30	27	27	+2
Desprdo i	5500	21	20	20	
Diana res i	3000	39	38	38	—1
Diepdm mn	4500	45	45	45	—2
Diplomat i	z100	24	24	24	
Discv gld i	44200	140	130	140	
Dolly vran	500	35	35	35	
Dolphin i	6000	40	37	40	
Domego i	9500	40	40	40	
Dorado Res	5000	5	5	5	
Dragoon rs	5000	33	27	27	—6
Draw intl i	17400	185	165	180	—10
DRC res	600	35	35	35	
Du well i	6500	48	48	48	
Dual Res	10800	305	275	275	—25
Duke mnr i	10500	26	25	26	+1
Dunganon	2000	45	45	45	
Duration i	1000	35	35	35	—1
Dusty Mac	3400	105	100	105	
Dynamic i	4000	40	40	40	
Dyntrncs ls	1500	60	60	60	

E F

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
ELE egy i	2500	27	27	27	
ESI ind i	6033	265	255	255	—15
East west i	2300	200	190	190	—10
Eastn mn i	1000	25	25	25	+4
Eastmq gld	300	200	200	200	
Eden res i	31750	57	54	57	+2
Edgewatr i	2400	140	135	140	+9
El dordo	21500	49	45	45	—2
ELE eg w i	6000	6	5	5	
Electra i	18000	30	24	30	
Elite res i	2000	60	58	58	
Emrld lk i	2400	160	156	156	—4
Enduranc i	4500	70	70	70	
Energex	29000	65	60	60	—3
Enfield i	28500	77	65	72	+7
Epic res i	5900	194	185	194	+4
Epoch cap	547	50	50	50	—5
Equinox i	1000	110	110	110	—5
Equivest i	1200	330	330	330	
Equus pete i	4425	30	23	30	+2
Erickson	500	370	370	370	
Esperanza	1000	40	40	40	
Eureka res i	1250	70	70	70	+1
Eurocn vnt	57000	36	36	36	+1
Ewing oil i	4500	10	10	10	
Extotal i	1500	35	35	35	
E5 Res i	1000	140	140	140	—1
Fairlady i	26000	67	60	65	+12
Ferber i	17100	69	65	65	—4
Fibertech i	2600	166	165	166	—4
Field pete i	2000	22	22	22	
First cdn i	4000	87	87	87	
Frst devon	800	65	65	65	—5
Frst gnrtn i	500	215	215	215	—5
Frst gen i	2000	30	30	30	
Fleck res	2200	245	245	245	+5
Fleetwood i	1500	71	70	70	
Flow rs w i	3500	3	3	3	
Flow res i	23500	47	45	47	+1
Folkeston i	3500	36	36	36	+1
Fontana i	10100	36	30	36	+4
Foremost i	5000	27	25	25	
Forester i	2000	55	50	50	
Fort knox i	16000	38	35	38	+3
Freemont i	1000	42	42	42	

G H

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Galactic	100	$18	18	18	
Galactic i	2200	$13¼	13	13¼	
Golit res i	9500	36	36	36	
Gallagher i	6000	51	50	50	—5
Gamin res i	5500	53	50	50	
Gator res i	2000	10	10	10	—3
GBM expl i	2500	70	60	70	+10
Gemini tc i	19350	270	240	260	—5
Gemini w i	5800	125	105	115	—15
Gen system	36200	60	60	60	—2
Genex res i	1500	10	10	10	
Genoveva i	5000	10	10	10	
Geostar i	3500	21	21	21	
Geotech i	2000	70	70	70	+5
Gerle gold i	7000	39	37	37	—2
Giant bay i	5000	250	240	240	
Gladiatr i	3000	25	22	25	+4
Glamis Gld	1000	$9¼	9¼	9¼	
Glenvet i	7000	70	70	70	+5
GLF tech i	500	10	10	10	+2
Glitter gld i	5000	40	38	38	—2
Glow res i	14000	79	70	75	—1
Gld brdge i	4500	12	12	12	—1
Gold reef i	6000	20	20	20	
Gold std	3500	35	30	30	
Gold star i	14000	41	37	40	
Gld texas i	16000	89	83	83	—1
Goldbelt	12900	110	105	110	
Goldbrae i	5700	88	80	88	+6
Goldbre w i	6000	5	5	5	
Goldn bear i	3000	290	290	290	
Gldn crwn i	2000	35	35	35	
Gldn div i	5500	10	10	10	
Gldn dr i	112000	35	33	34	+1
Gldn eye i	2500	60	60	60	
Gldn Gate	1000	30	30	30	
Gldn grp i	139820	234	165	234	+44
Gldn gr wi	350000	75	40	75	+25
Gldn hp i	734400	295	225	290	+70
Gldn ky i	71500	50	42	50	+1
Gldn knight	5000	445	445	445	—5
Goldn lion i	26300	465	450	450	
Gldn news i	47000	55	44	49	+3
Gldn pyrm i	8500	35	33	33	
Gldn quail	625	55	55	55	
Gldn rim i	100000	86	68	80	+1
Gldn rule	8000	235	230	234	—4
Gldn scept	400	$9	9	9	— ⅛
Gldn sevil i	9000	47	35	35	
G shamrk i	1500	90	90	90	
G shield i	208600	125	85	108	+23
Gldn state i	31500	40	37	40	
Gldn tag i	2500	30	30	30	
Gldn tech i	500	80	80	80	
Gldn vale i	13000	27	25	25	
Gldnbel res	49100	330	320	320	—20
Goldera i	7200	125	100	100	+15
Goldfever i	500	39	39	39	
Goldpc inv i	6000	29	25	29	
Goldrich	22500	30	28	28	—2
Goldsil i	70225	$7¼	6¾	6¾	— ⅛
Goldstone i	1500	325	315	325	
Gldstm i	12600	245	240	245	
Goldwinn	2000	38	38	38	—2
Grancmp i	1500	25	25	25	
Grand ntl i	1500	30	20	30	
Grd trunk	12000	42	37	42	+5
Granduc	7500	41	41	41	
Grandvw i	16000	$5⅜	5⅛	5¼	— ⅛
Grange gld i	1000	70	70	70	
Granvill rs i	4350	70	65	65	—5
Gt central i	4000	20	18	20	+2
Gt Nat Land	700	5	5	5	
Grt pacific	2500	35	34	35	
Greenwell i	3000	30	30	30	+1
Greyhawk i	13000	22	20	20	—2
Groton i	1000	21	21	21	+3
Groundstr	709	38	38	38	+3
Guld res i	1000	24	24	24	
Gulf intl i	6000	21	21	21	
Gulf titan i	2000	190	190	190	—1
HTR ind i	400	430	430	430	
Hallmark	12000	60	56	60	
Hambr i	18250	31	28	30	—1
Happy res i	32500	80	73	78	+8
Hargor i	1000	20	20	20	—5
Harlin res	4000	72	70	72	+2
Harwin ex	3500	28	28	28	
Haultain i	11500	42	42	42	—1
Helix systm	6200	195	188	188	—2
Hemisphr	1000	46	46	46	—13
Hemlo expl	8000	18	18	18	—3
Herdis intl i	7000	93	85	85	—5
Heron res i	6000	15	12	12	
Hi tech i	4000	30	30	30	

Suite à la page 18

LA SÉANCE PUBLIQUE D'INFORMATION DU CENTRE HOSPITALIER SAINTE-JEANNE D'ARC DE MONTRÉAL AURA LIEU LE JEUDI 19 DÉCEMBRE 1985, À 14h30 À LA SALLE COMMUNAUTAIRE;

"Prenez avis que la compagnie FOURRURES BRUNIK LTÉE demandera au ministre des Institutions Financières et Coopératives la permission de se dissoudre.
Nicholas Pachis, Secrétaire."

AVIS DE CONVOCATION
À UNE ASSEMBLÉE
Soyez avisés qu'une assemblée des membres de la compagnie FOYER SAVOY INC. sera tenue au 5 Place Ville-Marie, 9e étage, à Montréal, le 10 décembre 1985, à 17h30.
Montréal, le 25 novembre 1985.
GEORGE M. SAVOY
Président
Robert, Dansereau, Barré, Marchessault & Lauzon
1111, rue St-Urbain
Bureau 101
Montréal, Québec
H2Z 1Y6

VILLE MONT-ROYAL

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC VILLE MONT-ROYAL
DISTRICT DE MONTRÉAL

AVIS PUBLIC est par les présentes donné à tous les PROPRIÉTAIRES et LOCATAIRES de Ville Mont-Royal et à qui de droit:

QUE conformément aux dispositions de la Loi sur les cités et villes (L.R.Q. chapitre C-19) la greffière a mis deux (2) registres à la disposition des propriétaires et locataires de Ville Mont-Royal habiles à voter sur les Règlements n° 1198 et n° 1199 pour deux (2) jours, les 11 et 12 novembre 1985 de 09h00 à 19h00 (9:00 a.m. à 7:00 p.m.) concernant:

le Règlement n° 1198, soit un règlement pour modifier le Règlement n° 490 modifié relativement à la hauteur des immeubles utilisés pour des bureaux dans le secteur industriel situé à l'ouest du boulevard Décarie;

le Règlement n° 1199, soit un règlement pour modifier le Règlement sur le Zonage n° 97 modifié, pour permettre l'usage de la maison détachée unifamiliale à deux étages située sur les lots 615-183, 615-184 et 615-185 comme deux maisons jumelées;

QU'aucune (0) desdites personnes ont signé le registre pour le **Règlement n° 1198** et que soixante-dix-neuf (79) desdites personnes ont signé le registre pour le **Règlement n° 1199** demandant que ces règlements soient soumis au scrutin;

QUE le 12 novembre 1985 à 19h00 (7:00 p.m.) la greffière de la Ville a lu publiquement une proclamation à l'Hôtel de Ville, 90, avenue Roosevelt, Ville Mont-Royal, à l'effet que le nombre de signatures obtenues étant inférieur au nombre obligatoire requis, la tenue d'un scrutin n'est pas nécessaire; et

QUE d'après la loi les Règlement n° 1198 et n° 1199 sont réputés être approuvés.

Donné sous mon seing à Ville Mont-Royal ce 22e jour de novembre 1985.

La greffière,
C. Josée Katz, o.m.a.

(La version anglaise a paru dans le "Weekly Post" — l'édition du 1985-11-28).

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
COUR SUPÉRIEURE «en matière de faillite»
N° Cour: 200-11-000704-851
N° Actif: 028540
N/D: 191

DANS L'AFFAIRE DE LA FAILLITE DE:
JEAN-CHARLES FLEURY
312, St-Georges, app. 101, Lévis (Québec)
G6V 4P2
Débiteur

Date de la faillite: 19 novembre 1985

ASSEMBLÉE LE: 19 décembre 1985 à 10 heures
AU: BUREAU DU SYNDIC
195, avenue Lavigerie, Ste-Foy (Québec)
AVIS est par les présentes donné que le débiteur précité a fait cession de ses biens à la date ci-haut mentionnée.
La première assemblée des créanciers sera tenue à la date, l'heure et l'endroit indiqués plus haut.

Sainte-Foy, le 21e jour de novembre 1985.

MAHEU NOISEUX INC., SYNDIC ET ÉDOUARD RICHARD, C.A. SYNDIC
1195, avenue Lavigerie, Ste-Foy
(Québec) G1V 4N3 (418) 658-5564

VANCOUVER

Suite de la page 17

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Hi Cor	2000	12	12	12	
High level i	11300	120	110	120	+5
High rsrv i	500	35	35	35	
Hiland Crw	34400	191	185	190	+5
Hihmark i	500	20	20	20	
Hillside i	1000	20	20	20	
Hilton res i	1000	230	225	225	+5
Hollycroft i	500	80	80	80	
Hoyle rs i	5000	17	17	17	
Hudsn rs i	z200	4	4	4	
Humboldt	8000	16	15	16	
Hur rescue	11400	75	73	75	+1
Hycroft rs i	5000	290	290	290	+5
Hydro hm i	12000	35	31	31	—4
I J					
Ice Station	20500	21	17	21	+6
Impala res i	7500	22	22	22	
Imp Metis	300	110	110	110	
Indepnd pet	2000	61	61	61	
Indian rivr i	4500	75	73	73	—2
Indigo tech	2500	90	85	85	—6
Infinite res i	3500	54	50	54	—5
Inind recov	14400	100	93	99	—1
Inlet res i	5000	22	22	22	
Inter globe	7700	150	145	150	+1
Intr oceanc	3000	100	100	100	—5
Intr pacif i	9000	47	45	46	—4
Intraction	z75	27	27	27	+1
Intrcn dto i	2000	95	95	95	
Interlake	3900	95	95	95	
Interquest i	1500	33	33	33	
Interstrat i	17000	62	60	60	
Intl belvu i	60333	52	42	52	+10
Intl corona	600	$12½	12⅞	12⅞	—½
Intl curator	833	68	68	68	

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Intl dmascs	z450	31	31	31	
Intl domst i	22000	90	75	85	+5
Intl flyer i	10850	50	47	50	
Intl focus i	11600	130	120	120	—18
Intl focus wi	5000	16	16	16	
Intl hrs	100	400	400	400	
Intl laser i	22900	110	107	110	+1
Intl maggie	9500	25	25	25	
Intl march	32367	51	41	50	+10
Intl mrch w	30500	11	7	11	
Intl megaln	15000	43	43	43	—4
Intl north	1400	195	190	195	
Intl nutritn	6600	126	125	125	
Intl pac cyp	1500	26	25	26	
Intl pharm	8000	65	50	60	
Intl phasor i	9100	15	12	12	—3
Int phnx en	10000	36	32	36	
Intl prism	65000	40	37	37	—3
Intl rex i	7500	60	55	60	
Intl rhodes	13000	23	20	21	—2
Intl shasta	5000	11	11	11	
Intl sigma i	18900	126	121	121	—4
Intl string	2700	480	480	480	
I thundrwd	z60	16	16	16	
Intl tillex i	850	$10⅝	10½	10⅝	
Intl troin i	2500	26	25	25	
Intl verifct i	1000	310	310	310	+5
Int westwrd	4000	9	9	9	—1
Iona ind	7500	76	76	76	—2
Iris res i	35000	112	107	109	—7
Iron horse i	29450	20	18	19	—1
Island mn i	4100	50	50	50	
Jack crswl i	900	160	150	160	
Jackfish i	10000	62	57	60	
Javelin int	2211	325	325	325	
Jetta res i	1500	36	36	36	
Justce mn i	4000	35	35	35	+2

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
K L					
KW res i	1500	18	18	18	
Kaaba res i	7800	70	68	68	—5
Kala explor	500	21	21	21	—7
Kamlode i	7000	15	15	15	
Kangeld i	11000	52	52	52	
Kelly kerr i	2000	19	19	19	
Kelley w i	4000	1	1	1	—2
Kenar res i	15000	32	24	24	—8
Kengate i	4000	18	16	16	—4
Kerisdl i	176950	42	35	40	+17
Kerisdal wi	35000	3	3	3	
Kerry mng i	8500	34	33	33	—2
Kettle river	500	75	75	75	
Kilembe i	10000	60	55	55	—10
Kinai res i	5500	22	20	22	
King sol i	1000	95	95	95	
Knie res i	2000	31	31	31	—1
Kokanee i	3000	26	25	25	
Kumix res i	1000	17	17	17	
Kwik prod i	1500	$5⅛	5	5⅛	+⅛
La Teko res	2500	98	97	98	
Lady robn i	2000	27	27	27	
Lasir gold i	5200	70	70	70	
Lathwell rs	7500	10	7	8	—2
Laurel ex i	25700	117	112	117	+2
Laurel w i	7500	38	30	38	+3
Lawrnce i	2500	18	18	18	
Lazurus i	1500	50	50	50	—3
Lear oil gs i	7000	33	33	33	
Leo res i	2500	50	50	50	
Lev scntfc i	800	$9⅞	9½	9½	
Levengd i	1000	87	87	87	
Levon res	3000	425	420	425	+5
Librt bl i	19000	58	55	55	
Lifetrnd i	6050	340	325	330	
Lightng i	27000	50	46	49	+4
Lightnn w i	z8000	1	1	1	
Limoges i	27000	70	65	70	
Lincoln	8785	106	100	100	—5
Link res wi	4000	15	15	15	
Lintex min i	3500	16	16	16	
Lionheart i	500	250	250	250	
Loadmstr i	7000	455	445	455	+5
Lockwood	3000	50	48	50	+4
Lode res i	14700	140	136	136	—4
Lodestar i	3100	43	43	43	—9
Logo res ltd	6000	35	28	35	
Lohs sinfl i	1600	140	135	140	—5
Lone star	10000	5	5	5	+1
Longboat i	4000	19	19	19	
Lornex	200	$31¾	31¾	31¾	
Loyalst i	11000	135	130	130	—7
Lunar res i	1600	28	28	28	
Lundin exp i	1500	105	100	100	
M N					
MGM res i	2000	25	25	25	
Mac am res	z100	48	48	48	
Macmilln e	2500	45	42	45	+5
Magenta dv	2600	29	28	28	
Magenta w	22000	4	3	4	
Magic 3 i	7500	190	185	190	+5
Magna vnt i	6500	45	35	35	
Magnum	10500	38	36	38	+2
Magnus rs i	1500	35	35	35	
Mahogany i	38850	405	370	370	—30
Majortec i	z200	12	12	12	
Malrtic hyg	200	$16¾	16¾	16¾	—¼
Mammoth i	28500	13	11	11	—3
Mandusa i	9900	212	205	206	—4
Manito rf i	19500	107	105	105	
Mntu rf wi	6060	55	55	55	—1
Maple leaf i	500	12	12	12	—1
Maple tec i	5000	105	100	105	+5
Maralgo i	18000	62	60	62	+2
Marathon i	3500	25	23	25	+1
Marco rs i	1000	55	55	55	+10
Mariah i	21000	165	165	165	
Marietta	15500	35	30	33	
Marilyn res	700	30	30	30	
Marpsa rs i	2100	160	160	160	
Martel oil i	1000	15	15	15	
Mary ellen i	8000	45	44	44	—1
Massive en i	5300	485	475	480	—10
Maverick	19000	92	91	91	—1
Maymac pt	100	200	200	200	
Mconl Peel	1500	16	16	16	+1
Mcnellen	2000	75	75	75	—3
Medallion	500	8	8	8	
Media a i	1500	8	8	8	
Menika i	4000	52	52	52	
Merlin res i	8000	80	80	80	
Meridor	4607	35	33	35	+2
Merit res i	500	55	55	55	
Metoil rs i	4000	55	55	55	
Metro ind i	500	145	145	145	+10
Micron i	2000	151	151	151	
Microstat i	500	23	23	23	
Mid canada	3000	39	39	39	
Midland i	4000	45	45	45	
Midnpre i	17400	270	255	262	
Mignt sftwr	3700	175	172	175	
Mikado rs i	300	190	190	190	—5

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Millrock a i	500	42	42	42	—2
Minerex i	1000	175	175	175	—4
Mineta i	25500	30	27	28	+1
Mintel intl	1000	58	58	58	+8
Mirmr ev i	4000	34	33	34	+1
Module res i	500	30	30	30	—5
Mono gld i	1000	70	70	70	
M chris i	16040	80	70	80	+10
Monte w i	34500	12	9	12	+3
Morgain i	41500	45	35	45	+10
Mosprt prk	17500	101	100	100	
Mosaito crk	1000	27	27	27	
Mtn West	24190	75	71	72	—1
Mt Calvery	7500	42	42	42	
Mt Emily i	5000	14	14	14	
Multinatnl i	5000	55	50	55	+5
Mustang i	2800	14	14	14	—2
Musto Ex	1000	$5⅝	5⅝	5⅝	—⅛
Mutual Res	500	50	50	50	
Mystery r i	8000	105	105	105	
Mys mt i	18900	100	98	100	+5
Nalos mng i	4000	15	15	15	
Naneco res i	1334	35	29	35	
Nanotec i	7000	14	14	14	
NCA Mnrl	500	290	290	290	—10
Needle pnf i	4500	18	18	18	
Neti Tech	35550	$9	8⅞	9	+⅛
Nevada i	14000	15	15	15	
Nevcal res	9000	11	11	11	
New begin	11000	77	72	72	—8
New cinch	1500	29	29	29	
New kenri i	700	27	27	27	
New Minex	1000	30	30	30	
New nadina	z150	23	23	23	
New Penn	7500	110	109	110	
New plym i	11500	26	23	26	+1
New privtr	76700	105	90	100	+5
New prvt w	35500	33	30	32	+2
New ridge i	46000	41	40	40	+1
N rdg w a i	8000	1	1	1	
New sabina	42525	81	81	81	
N strategic	13269	115	105	112	+10
Newbry ex i	5000	32	32	32	+2
Newcst svr	700	10	10	10	
Newfields i	64100	140	130	140	+10
Newhawk	9000	90	87	87	—3
Newlay res	1700	45	45	45	
Newline rs i	8651	17	17	17	
Nexus res	11055	512	490	512	+37
Nickling	6600	14	12	12	—2
Noble peak i	1500	30	30	30	+1
Nor con i	52500	18	16	18	+1
Nor Quest	6200	215	197	215	+17
Norco res	600	16	16	16	
Nrman i	57100	43	38	40	—4
Normn w i	12500	14	14	14	
Normine i	8500	65	63	65	+5
Norsat intl	2300	208	195	195	—10
Norsmont	5000	65	65	65	
Nortek En	500	28	28	28	
Northair	1900	150	150	150	+10
Noxe pet i	7500	33	30	30	—1
NRD Mng	2000	60	60	60	
NRG res i	5000	40	39	39	
N dynasty i	7700	160	155	160	—5
North en i	3000	10	10	10	
Nu lady gl i	2500	11	11	11	
Nu start i	7500	60	60	60	—4
Nuinsco	2500	122	120	122	+2
Nuspar res	10500	41	39	40	—1
O P					
OP res i	85000	48	38	46	
Ohara res i	7000	20	19	19	—3
Odessa ex i	13500	36	35	35	
Odysey w i	22500	5	4	5	
Omni Res	3200	90	90	90	
Orbex Mnrl	4500	60	60	60	
Orofino res	1000	65	65	65	+10
Orotek i	5600	20	16	20	
Oscar res i	9000	38	37	38	
Osler res i	10000	100	97	100	+5
Overlord i	3000	150	140	150	
Pachena i	100	250	250	250	
Pac aqua i	7500	$6	5⅞	6	—¼
Pac rdg i	10000	10	9	9	
Pak man i	2300	157	155	155	
Pan Amr	1400	115	115	115	
Paragon rs	1000	17	17	17	—2
Park res i	1500	55	55	55	+7
Parklane i	1000	35	35	35	
Pasadena	500	315	315	315	
Pencrd i	1000	58	52	58	
Penrose rs i	2000	46	46	46	
Peoples oil	4500	30	30	30	
Permian i	3000	50	50	50	+5
Perron gld	5900	262	260	261	—4
Petrobotic i	1000	215	210	215	+5
Petrogold i	25200	120	105	115	+5
Petrolia	2000	115	115	115	
Petrostat i	10000	19	16	19	
Pezcrona w	381	$6¾	6¾	6¾	+⅛
Philco res i	10000	13	13	13	
Phillip rs i	48000	20	18	19	—1
Pico res i	4500	10	10	10	—3

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Pinto mir i	800	315	315	315	
Pipeston w	3000	225	225	225	
Pirat gl i	10000	77	70	70	—5
PM ind i	8500	10	10	10	
Pndrsa vn i	5000	120	120	120	
Potential i	2000	55	55	55	
Praxis res i	z250	53	53	53	
Prescott i	7800	305	305	305	
Pride res i	8000	18	15	15	—3
Primrs i	10100	43	40	40	—4
Princetn i	10200	155	150	150	—5
Prophesy i	4000	25	25	25	
Prophet rs i	2000	23	23	23	
Proven rs i	16500	45	42	42	—3
Q R					
Quants dev i	8000	55	50	50	—5
Que West	7000	30	30	30	
Qued rs i	3000	17	14	14	—3
Quinn res i	7000	58	58	58	
Quinterra	2000	69	69	69	
Quinto Mng	2000	55	55	55	
Quorum i	5501	47	44	45	
RCJ res i	1000	30	30	30	
Racer res i	2000	50	50	50	
Rado reef i	900	9	9	9	+1
Rainex res i	4600	36	36	36	—1
Ralegh i	1000	65	65	65	+2
Ramcr i	70100	44	40	41	
Ramm vntr	19000	40	31	31	—4
Ravenroc	833	34	34	34	—2
Reba res i	4200	120	119	120	
Red hill i	500	35	35	35	
Redwing i	2662	25	23	25	
Redwood i	z256	22	22	22	+2
Reg res i	10500	63	62	63	—2
Regal pet i	5000	27	27	27	—1
Regulus rs i	600	390	385	385	—5
Reliant res	1500	155	150	155	+5
Rendez vo i	19599	145	140	140	—10
Repadre i	1000	45	45	45	
Rewrd rs i	500	28	28	28	
Rich hill i	6000	22	20	20	
Rich res i	57500	49	36	49	+9
Richprt rs i	34850	305	250	300	+50
Rideau i	3000	12	10	10	
Ridgecrst i	z500	53	52	52	
R binco i	50300	174	158	174	+14
Rio grnde i	2000	80	80	80	
Ripple res i	5000	15	15	15	
Rochester i	500	70	70	70	
Rocrdg i	15000	97	89	95	+10
Rococco i	10000	8	8	8	+1
Roddy res i	5000	46	46	46	
Roller res	13600	390	375	390	+10
Romex i	2500	10	10	10	
Ronrico	9500	60	60	60	
Rough rvr i	14000	25	23	25	+5
Roxwel i	15000	12	12	12	
Ruskin Dev	14000	120	115	115	—5
S T					
Sable res	2500	90	85	90	
Sands mls i	1000	100	100	100	
Sanfred rs i	4500	90	80	80	—20
Santa Sar	z100	18	18	18	
Santana pet	10000	14	14	14	
Sartoga	1400	$12¾	12¾	12¾	
Saturn Res	6000	56	56	56	
Saxton Ind	5500	340	320	320	—20
Scarab rs	2500	85	84	84	—1
Score res i	3500	19	17	19	—4
Scotia res i	9000	40	36	36	+1
Scottie gld	3600	43	42	42	
Seastar i	39000	79	75	79	+3
Seatac i	500	47	47	47	
Seminole i	5700	135	125	125	—18
Sevn mile i	8000	60	60	60	
nseveride i	1000	61	61	61	+3
Seyr moss i	2900	149	130	149	+19
Shakwk ex i	7500	65	65	65	
Shallow i	3000	40	38	40	+1
Shannoc a i	1000	64	64	64	
Sharon egy	1000	20	20	20	
Sheba cppr	11000	35	35	35	
Shebndwn i	5500	60	60	60	
Sheen mnr i	8000	71	65	65	—5
Sholia i	269500	180	125	175	+59
Sienna res	1000	65	65	65	
Signet rs i	15000	28	25	28	
Svr cloud i	9000	32	27	32	+2
Silver cup i	52000	38	35	38	
Svr hart a i	1300	$15⅛	15	15⅛	+⅛
Silver hill i	500	40	40	40	—4
Svr hoard i	6000	33	30	30	—1
Svr princss	7000	16	16	16	
Svr sceptr i	2000	25	25	25	
Silvrhawk i	7000	40	35	40	+1
Silverside i	2000	98	98	98	
Simba i	3500	65	60	60	
Simba w i	33000	10	6	6	
Simpatico i	6750	18	18	18	
Skeena res i	4000	77	77	77	
Skeena w i	9000	22	15	15	
Skelly res i	11500	74	73	74	+1

DEVISES

Voici les taux des devises étrangères tels que fournis hier matin par la Banque Nationale. Les cotes sont en monnaie canadienne et varient d'une banque à l'autre.

Afrique du Sud	Rand	0.5194
Afrique franco	Franc CFA	0.003546
Allemagne-Ouest	Mark	0.5405
Antilles Angl.	Dollar	0.5113
Australie	Dollar	0.9476
Autriche	Schilling	0.07694
Bahamas	Dollar	1.3777
Belgique	Franc	0.02671
Danemark	Couronne	0.1495
Espagne	Peseta	0.008758
États-Unis	Dollar	1.3777
Finlande	Mark	0.2510
France	Franc	0.1773
Grèce	Drachme	0.009142
Hollande	Florin	0.4803
Hong Kong	Dollar	0.1768
Inde	Roupie	0.1149
Israël	Sheqels	0.000933
Italie	Lire	0.000800
Jamaïque	Dollar	0.2625
Japon	Yen	0.006855
Liban	Livre	0.07740
Mexique	Peso	0.002869
Norvège	Couronne	0.1802
Nouv.-Zélande	Dollar	0.7936
Portugal	Escudo	0.008611
Royaume-Uni	Sterling	2.0238
Suède	Couronne	0.1791
Suisse	Franc	0.6588
Vénézuela	Bolivar	0.09277

L'OR

VALAIT HIER À LONDRES 328,15 / 3,10 EN $ US

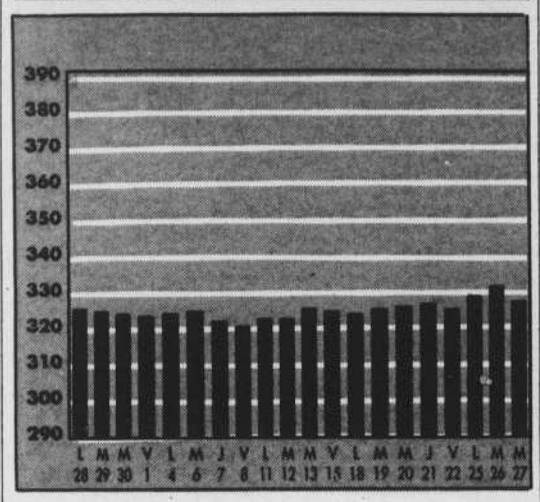

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Skylark rs i	14700	43	43	43	—2
Skyline exp	5000	65	61	61	—7
Skywest i	4000	175	165	165	
So lumnair i	7500	105	95	105	+10
Sonora gld	1000	490	490	490	+5
Sth atlantic	21100	85	80	80	+10
Sw gold i	1500	20	20	20	
Sthrn light i	5000	7	7	7	
Sthn star i	3500	42	42	42	—8
Sthwst tec i	21500	100	94	97	—1
Spectra i	1000	51	51	51	—4
Spencar i	3200	$6⅞	6¾	6⅞	
Springbrd i	3500	82	65	82	
Springfld i	3500	25	25	25	
SRO entrt i	29500	53	50	50	—3
St george i	21000	35	34	34	
Stabell res	1500	43	43	43	+3
Stall lake	1500	41	41	41	
Stallion rs i	9000	50	50	50	
Stanley rs i	6000	6	5	5	
Storburst i	15000	16	15	15	
Starfire rs i	17567	110	105	110	+7
Steelhead i	1000	41	41	41	—2
Stellar	5000	40	36	40	+3
Stornawy i	1500	25	25	25	+5
Stralak i	1000	35	35	35	
Stray hors i	2000	36	36	36	
Suez pete i	4000	85	85	85	
Sun god i	9500	51	48	51	
Sunatco de i	7400	30	30	30	+5
Suneva Res	4500	30	30	30	+1
Sunexco	1000	11	11	11	
Suntec vn i	1250	30	30	30	
Superburn i	3500	60	60	60	
Sutton res	16300	140	131	133	—11
SXT res i	2000	42	42	42	+1
Synex intl i	14200	245	245	245	
Systm wst	6000	40	40	40	
TRV Mnrl	4000	265	260	260	+5
Taina gold i	1500	50	50	50	
Taiee res i	7300	40	38	38	—2
Talemon i	3000	20	20	20	
Tamara rs i	8000	57	55	57	
Tandem i	167150	285	235	265	+30
Tantalus i	5000	60	60	60	
Taseko	4500	25	25	25	
Tasu res i	5000	17	16	17	+1
Taurus A	5500	70	70	70	
Taywin rs i	2000	23	23	23	

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Teal mn i	2000	125	125	125	
Teck b q	2100	$15½	15¼	15½	+1
Teck pr f	500	$28½	28½	28½	
Teeshin rs i	43845	115	96	111	+13
Tegra ent i	1000	40	40	40	
Telstar res i	4000	46	46	46	
Tenore oil i	13000	70	67	67	—7
Tenquil rs i	3000	40	40	40	—5
Teriton res i	3500	25	25	25	
Tera nv i	18500	80	80	80	
Terrace i	1000	45	45	45	
Teton res i	z300	74	74	74	
Teuton rs i	5000	32	28	32	+9
Texoro res i	5200	78	77	78	
Texpez oil i	9500	50	50	50	—2
Thor Expl	1000	28	28	28	
Tiara res i	1000	38	38	38	
Tickr tape i	3000	48	46	46	+1
Tiffany i	3000	9	9	9	
Tillicm gd i	2230	56	56	56	
Tillicum wi	19000	6	4	6	
Time res i	2000	160	160	160	—2
Titan res i	12500	37	32	35	+2
Toby crk i	8200	120	115	120	+2
Topaz exp i	7100	155	148	155	+10
Topki i	10000	17	16	16	—2
Tor cal res	47900	127	120	127	+2
Torex i	52000	49	46	49	+5
Torhsn i	12000	39	35	39	—1
Torrent res	z200	80	80	80	
Torngn	16500	97	95	97	
Tracan oil	2000	7	7	7	
Trader i	75250	150	140	141	+1
Trns Amer	12200	100	97	98	—2
Trawler i	283	230	230	230	
Treasur isl i	500	125	125	125	
Tri basin	4500	100	100	100	
Tri pac i	18100	24	22	24	+2
Tri Power	2000	81	81	81	
Triactor i	12000	69	65	69	—1
Trident Res	z200	20	20	20	
Triex res i	6000	22	22	22	+2
Trigon tec i	6000	28	28	28	
Tropicana i	500	25	25	25	
Trumph i	3000	21	20	20	
Tu tahl i	5000	15	15	15	
Tugold res i	3000	25	25	25	
Tundra gld	63550	220	210	215	—5
Tungo res i	1000	10	6	6	

L'ARGENT

VALAIT HIER À LONDRES 6,2130 / 3,3 EN $ US

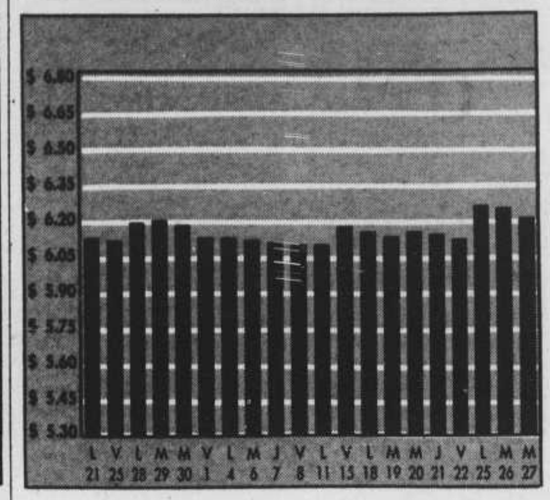

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Tunstall i	3500	248	243	243	—5
Turnr egy i	5000	32	30	32	+2
Tylox res i	4500	105	100	100	
U V					
Umberto i	7000	75	70	70	
Unicorn rs i	1900	62	62	62	—8
Utd Cambd	3000	65	60	60	—4
Utd Gold	600	70	70	70	
Untd gunn i	15000	33	30	31	+1
Utd Hearne	1300	260	250	250	—20
Utd kngd i	3000	30	30	30	
Utd librty i	1000	105	105	105	
Utd mng i	z333	35	35	35	
Utd Rayore	3400	50	50	50	
Utd Westld	4500	31	30	30	
Univ movi i	47475	142	130	136	+1
Us precious	8700	430	390	390	—50
Valclair i	11800	210	205	205	—5
Vantex i	17000	131	126	130	+4
Vanwin rs i	13000	23	21	21	
Velvet exp i	3000	35	35	35	
Veronex	7300	$8	7½	8	+¾
Viceroy res	9000	66	61	61	—4
Vict diego i	3500	23	23	23	+1
Villeneuve	4000	21	18	18	—3
Viscount	1000	75	75	75	
W X					
Warburtn i	2000	15	15	15	
Ware r i	z13833	16	13	14	+1
Ware res i	16000	42	41	42	
Warstar i	12000	16	15	15	
Wavecrest i	3900	$5½	5⅜	5½	
Waybo rs i	1000	15	15	15	
Weaco Res	3300	65	65	65	+2
Welcome N	8500	55	50	55	
Werner i	12500	27	25	27	
Wescal rs i	5500	48	45	48	+3
Wescan i	7500	44	40	40	
West dita i	2000	35	34	35	
West mar i	19700	102	96	100	+3
Westam oil i	7000	9	9	9	+1
Westbank i	4000	195	195	195	
West pac i	542750	98	73	95	+12
Wst trnty i	107000	29	25	27	—2
Westfort	1500	3	3	3	
Westlake i	5000	28	28	28	

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Westley	4000	70	68	68	
Westunit i	5000	73	73	73	
Wharf res	2000	279	279	279	—11
Wildfire i	1500	38	38	38	—7
Willow rs i	500	47	47	47	
Windarra	4500	61	55	55	—7
Windfl	12500	25	25	25	
Winkiman	10800	110	100	109	+9
Wrld cmnt i	3500	24	24	24	
Wren res i	7000	29	28	29	
Xanaro i	21000	70	60	70	+15
Xenium i	1500	95	90	90	
Y Z					
York ctr a	400	170	160	170	+10
Yukon rev	1000	10	10	10	
Zenco res	5000	18	18	18	—2
Zone pet	9000	12	12	12	—1
Zorah md i	3500	24	24	24	
Zuni egy i	9500	35	32	32	—4
Zurch egy i	z200	26	26	26	
Zytec comp	49200	235	220	235	+20
2001 res i	3600	270	265	265	
TOTAL VOLUME				13,084,410	

DIVIDENDES

Atco Ltd, classes I et II: cinq cents; payables le 31 déc. aux inscrits le 16 déc.

Bramalea Ltd: 13 cents, semestriel; 3 fév., 17 janv.

Canada Packers Inc.: 23 cents; 2 janv., 6 déc.

Dominion Textile Inc.: 12 cents; 15 janv., 12 déc.

Dylex Ltd: cinq cents; 20 déc., 13 déc.

Maritime Telegraph and Telephone Co. Ltd: 23 cents; 15 janv., 20 déc.

LES ANNONCES CLASSÉES 286-1200

LES ANNONCES CLASSÉES DU DEVOIR

Du lundi au vendredi de 8h30 à 16h30

Pour modifier, annuler ou placer votre annonce, téléphonez avant 14h30 pour l'édition du lendemain.

Pour placer votre annonce par la poste: C.P. 6033, succ. Place d'Armes, Mtl, H2Y 3S6

NOUS ACCEPTONS

PAR TÉLÉPHONE

286-1200

■ Ameublement

SET DE CHAMBRE en teck, 8 morceaux, valeur 1 500$ pour 700$, set salle à dîner, chêne 8 morceaux valeur 2 500$ pour 1 500$, cause déménagement, après 17 hres. 628-1975. 29-11-85

BEAU MOBILIER de salle à dîner, grande table, 8 chaises capitaine, bahut en pointe diamant, 2 800$. 467-5578. 2-12-85

■ Animaux

BOUVIER DES FLANDRES, Dauverniac Enr. Venez nous voir, Place Bonaventure. 418-873-4638. 2-12-85

LHASA APSOS, Shih-Tzus chiots, toutes couleurs, enrégistrés 300$ chacun, 1-267-4490. 2-12-85

BERGER ANGLAIS, pure race, mâles, enregistrés, 3 mois, 350$. 1-755-1141. 2-12-85

SUPERBE DOBERMAN, bon gardien, bon avec enfants. Prix à discuter. 588-6120. 2-12-85

DANOIS bleu, 7 mois + 3 semaines, vacciné, oreilles taillées, 300$, 727-1032. 2-12-85

CHOW-CHOW, pure race, noir, 6 semaines, 200$, 2 femelles, 2 mâles, 1-884-5677. 2-12-85

Chats Persans blancs, enregistrés, très beaux, Pierrette: 259-6371. 30-11-85

BERGER DES PYRÉNÉES, femelle, 4 ans, poivre et sel. Propre. 75$. 1-347-0672. 2-12-85

■ Antiquités

MÉTIER À TISSER 45", soir et fin de semaine. 671-4770. Aucune offre raisonnable refusée. 2-12-85

A VENDRE (3) BUREAUX en chaine. Style "Queen-Anne", 250$ chacun. Vendus individuellement ou l'ensemble. 254-9044, soir. 2-12-85

MOBILIER salle à manger Chippenale 12 morceaux et mobilier salle à manger Hepple White 9 morceaux. Maison Berri, 1029 Berri. — 842-6450. 02-12-85

ABSOLUMENT BESOIN, horloges antiques, montres de poche, et montres-bracelets. — 488-3017. 16-12-85

■ App. à partager

RUE ST-LAURENT, proximité Fairmount, grand 6½, rénové, 250$. Entre midi à 18h: 739-2632. 2-12-85

MÉTRO SNOWDON, bas duplex 6½, femme de préférence, 220$. Après 18h: Claude 340-1187. 30-11-85

OUTREMONT, très grand, idéal pour 2-3 personnes, hommes ou femmes, pour 1 mois ou davantage. 274-1767. 29-11-85

■ Argent demandé

ARGENT, CHERCHE PRÊTEUR, pour achever projet. S.V.P. Tél.: 271-1453. 2-12-85

■ App./logements

CHABOT, coin Bélanger, logement non-chauffé, non-éclairé, 2½ - 3½, rénovés. 374-9984. 30-11-85

CARRE ST-LOUIS, 3707 Drolet, petit 1½, très joli, rénové, 205$/mois, non chauffé. 277-2888. 2-12-85

■ App./Logements

RUE UNIVERSITÉ coin Prince-Arthur, 4½, ensoleillé, foyer, mur de brique, maison historique. 845-9563. 2-12-85

N.D.G., rue Oxford, grand 6½ à sous-louer, libre fin décembre. Après 18h: 484-0267. 2-12-85

N.D.G., rue Terrebonne, haut duplex, 5½, garage, non-chauffé, cuisinière/réfrigérateur fournis. Location immédiate. 486-1513. 2-12-85

PARC LAFONTAINE/CHERRIER, 5½, 2 c.c., salon, cuisine, salle à manger, 1½ s.b., chauffé, terrasse unique sur Parc, haut plafonds avec moulures, armoires intégrées, sous-location, 660$/mois électricité compris. Libre 15 décembre. Jour: 842-6005. Soir: 521-9725. 5-12-85

ST-HUBERT, près Laurier 5180, 4½, chauffé, entrée laveuse/sécheuse. — 450$. — 669-7379. 30-11-85

BAS DUPLEX 5½, avec garage, pas de sous-sol. 525$ / mois. — 729-4572. 30-11-85

FATIGUÉS DE CHERCHER??? Meublé ou non. LOGE-INFO, 495-2458. 7210 St-Denis. (frais). 20-12-85

ROSEMONT, très beau 5½, très grand sous-sol semi-fini, meublé, tout confort, près services. Janvier à juin. 650$. 728-5815. 03-12-85

LONGUEUIL, grand 5½, insonorisé, près autobus, triplex neuf, rue Préfontaine, entrée privée, stationnement. — 463-3485. Soir et congé, 651-6547, 1er déc. et 15 déc. 29-11-85

VIEUX MONTRÉAL, cour Leroyer II, foyer, cuisinière, lave-vaisselle, 700-$/mois après 18h. 336-0580. 02-12-85

COURT TERME, meublés, superbes apps. et maisons, tout inclus, 3 à 12 mois. Troc-Vacances — 288-4194. J.N.O.

■ Astrologie

NUMÉROLOGISTE, CARTOMANCIEN, clairvoyant, résolution des problèmes, Maurice 466-1198. 14-12-85

NUMÉROLOGIE, lignes de main, biorythmie, carte du ciel, tarot, boule de cristal. Cours. — 288-6329. 02-12-85

BEAU LE MAGNIFIQUE voyant, tarrot, ligne de la main, sérieux, 932-8224. 30-11-85

CESSEZ DE FUMER, par hypnose et acupuncture. Aussi, cours d'hypnose et de magnétisme. Pour information: 325-5621. 7-12-85

TAROTS, ligne de la main, clairvoyance, vie antérieure, carte du ciel. Monique 325-5621. 7-12-85

ASTROLOGIE, tarots, règlements problèmes, français-espagnol. — 651-0233. 29-11-85

■ Automobiles

HONDA CIVIC familiale 85, reprise de finance, 7 500$. 331-4757. 30-11-85

RABBIT GL 84, 5 vitesses, bleue métallique. 4 portes, 7 500$ négociable. Après 18h: 364-4099. 11-12-85

HONDA ACCORD LX 82, 5 vitesses, 88,000 km., 6 000$. Faut vendre. 473-4037, 374-7880, poste 220. 30-11-85

CAMARO Z-20, 1984, excellente condition. 45,000 km. — 11,950$. — 1-436-7665. 29-11-85

■ Automobiles

GRAND PRIX 77, noir, intérieur rouge, mécanique A-1, très bonne condition, discutable, 671-9737. 2-12-85

JEEP WAGONNEER Limited, 4 X 4, 1983, 70,000 km., prix intéressant, 737-4277, 288-5261. 30-11-85

LYNX 1984, 40,000 km., manuelle, noire, pneus radiaux, très bonne condition, 4 000$, 251-2606. 2-12-85

LINCOLN CONTINENTAL COLLECTER série 79, 1 an de garantie 7 800$ discutable aucune rouille, 321-2355. 5-12-85

FORD ESCORT DIESEL 84, particulier. 6 000$. 622-6901. 29-11-85

FORD TEMPO GL 85, bien équipée, 9 500$. 430-5699. 30-11-85

CAMION: STEP VAN 75, GMC automatique V-8, 2 000$. 684-5099 après 18 heures. 30-11-85

PINTO 80, bleu, intérieur noir, 4 cylindres, 4 vitesses, mécanique A-1, après 17h30: 472-2309 demander Jean. 29-11-85

PONTIAC PARISIENNE BROUGHAM 85, toute équipée, 30,000 km., garantie, 60,000 km., demande 14 900$, après 18h. 663-3250. 2-12-85

MAZDA 626, 1983, 4 portes, rouge brique, sedan, toute équipée, 5 vitesses, 7 800$, 665-2184. 2-12-85

À VOIR, Ford Cougar 81, 6 cylindres, automatique, très propre, meilleure offre. 271-8752. 29-11-85

CHEVELLE MALIBU CLASSIC 1977, 1 000$, à discuter, 478-4475, 642-3646. 2-12-85

PONTIAC GRAND-AM 85, blanche, 2 portes, V-6 automatique, 9,500 km., 12 000$, après 17h. 677-6189. 2-12-85

HONDA CIVIC 1976, moteur reconditionné, transmission radiateur neuf, 350$, 729-7835. 29-11-85

FORD FIESTA 78, 4 vitesses, mécanique A-1. 650$. 253-1783. 2-12-85

SCIROCCO 82, 5 500$. Continental Town Car 80, 7 500$. Bonne condition, 354-2443. 2-12-85

FORD THUNDERBIRD 79, bonne condition, bas millage, 3 500$. 387-2982. 2-12-85

CHEVROLET CAPRICE 75, 60,000 mi., très propre, moteur A-1, 400$. 522-4368. 2-12-85

DODGE ARIES 84, à vendre, 36,000 mi., 6 500$. 1-222-2806. 2-12-85

PONTIAC SUNBIRD 1980, moteur 2.5 litres, 4 vitesses, mécanique A-1, prêt pour l'hiver. 270-1801. 2-12-85

PLYMOUTH RELIANT 84, parfaite condition. Servo, Michelin, radio avant/arrière. 6 500$. 366-3341. 30-11-85

RABBIT DIESEL 83, 2 portes, très propre, A-1. 4 500$. 471-8078 jour, 581-9300 soir et fin de semaine. 5-12-85

FORD ESCORT 85, garantie, fév. 86. Carrosserie garantie 5 ans. Demande 6,500$. Appeler: 430-9238. 29-11-85

RENAULT 5 + 1 85, 19,000 km., prolongation de garantie, 5 950$. 478-5853. 30-11-85

CAMARO 84, V-6 automatique F-41, intérieur custom, 39,000 km., 8 100$, à sacrifier. 667-8503. 30-11-85

CHEVETTE CS, 4 portes, 1985, automatique, 11,000 km., garantie transférable. Après 16h: 430-1351. 29-11-85

NISSAN 200 SX, 1985, équipée, 11,700$, discutable. Pierre, 663-3553. 30-11-85

BARON GTS 85, turbo, 15,000 km., automatique, toute équipée sauf air. Soir: 461-1080, jour: 354-4011. 30-11-85

TOYOTA CRESSIDA 83, toute équipée, 60,000 km., toit ouvrant électrique, 11 400$. Jour: 1-438-4844, soir: 1-436-6904. 30-11-85

■ Bureaux à louer

SUITE de 2 bureaux à louer pour professionnel(s). Sherbrooke coin St-Hubert. 849-3563. 29-11-85

LOCAL POUR BUREAU professionnel, agence ou commerce, vitrine, cuisinette, 4½, 3280, Bélair, métro St-Michel. — 374-7054. 04-12-85

■ Bureaux à louer

VIEUX-MONTRÉAL, partagerions bureau avec professionnel. 600 pi. car. Jean Leduc, 288-2705. 2-12-85

CHOMEDEY, petits bureaux, 2ième étage, chauffés, éclairés. 662-1085. 2-12-85

CARRÉ ST-LOUIS, métro Sherbrooke, disponibles 175 à 3,500 p.c., loyers raisonnables. — 327-5600. 11-12-85

VOISIN DES GALERIES D'ANJOU, espace à bureau de 1,533 pi. car. à louer, S'adresser à: (418) 872-5320. 05-12-85

JARRY EST 507, 350 p.c.à, chauffé, face métro Jarry, 1er décembre. — 482-4540 — 737-0755. 20-11-85

■ Chalets à louer

À STE-AGATHE, proximité Lac à la Truite, luxueux, cottages neufs, 2 chambres, tout équipé, foyer, bain tourbillon. Semaine, mois, 819-326-2588. Immeubles Stanley. 2-12-85

ST-DONAT, Lac Ouareau, 3 chambres, foyer, chauf. élect., saison, 2 000$. 731-4841, 819-424-5175. 2-12-85

À VAL MORIN, 2 chambres, foyer, lave-vaisselle, près pentes de ski, ski de fond. 335-6611. 30-11-85

PAVILLON au Bord du Lac, Ste-Adèle, à proximité des pentes du Chanteclerc et de la 40-80. Grand 3½, neuf, meublé, chauffé, éclairé. Stationnement déneigé. À la saison, 3 500$, du 1er décembre au 30 avril. 1-229-6107, 1-229-4563. 2-12-85

SUTTON, CHALET SUISSE à louer. Fin de semaine — semaine — mois. Après 6h. 538-3128. 2-12-85

ORFORD-SUR-LE-LAC, moderne, 3 chambres, foyer, lave-vaisselle, 1er étage, saison 3 000$. — Jour: 849-2301 week-end: 1-297-3870. 02-12-85

■ Chalets à vendre

CANTONS DE L'EST, près du Mont Orford, meublé, foyer, tapis m.à m. sous-sol aménagé, remise. — 672-7872 30-11-85

■ Chambres à louer

OUTREMONT, chambre meublée, accès à la cuisine, libre immédiatement. 55$/semaine. 849-9176, 277-1578. 29-11-85

CHAMBRE, pied-à-terre, pour femme responsable. Secteur, Montréal-Ouest. Après 20h. 487-9916. 2-12-85

■ Commerces à vendre

DÉPANNEUR, LAVAL, vente 600 000$, prix 100 000$ plus inventaire. Soir: 722-7348. 04-12-85

COMMERCE à vendre à C.D.N., bon chiffre d'affaires, 4 500$. 735-1437 ou 739-2506. 29-11-85

HÔTEL, CANTONS DE L'EST, bar salle à manger, chambres, app. 3½, 672-0277. 3-12-85

CAMPING: très bien aménagé, situé dans le Bois Francs, 225 sites, très bonne clientèle, acheteur sérieux seulement. (819) 362-7591. 2-12-85

BIJOUTERIES (2), cause maladie, personne sérieuse. — 521-1940. 29-11-85

TABAGIE, région Terrebonne. Chiffre d'affaires: 400 000$. — Prix: 50 000$ plus inventaire. — 471-3380. 11-12-85

CARAIBES, intéressante opportunité, en réfrigération. Bon chiffre d'affaire. Contactez: 670-0484. 2-12-85

ST-DENIS, RESTAURANT, cuisine française, 100 places, terrasse avant, 2 salles + sous-sol. Prix intéressant. Joël: 843-3871. 09-12-85

STATION SERVICE 3 portes, mécanique générale, 60 milles de Montréal, bon investissement. Prix à discuter, 1-(514) 783-6690. 21-12-85

RESTAURANT, 5 jours par semaine, chiffre d'affaires 1 700$ par semaine, prix 23 000$. — 271-7074. 29-11-85

■ Copropriétés à vendre

LAPORTE, grand 3½, face parc, près métro et centre-ville, 47 500$. 933-2229, 935-2735. 02-12-85

■ Copropriétés à vendre

HAMPSTEAD, très bien situé, haut duplex, ensoleillé, garage, jour: 288-1215, soir: 482-4979. 02-12-85

OUTREMONT, MANOIR BARRINGTON, rue Bernard, entre Dollard, McEachran, Immeuble prestigieux, entrée marbre, boiseries, ascenseur, 5½, 1,407 pi.car. cuisine rénovée, salon 25' par 12', dernier étage, vue sur montagne. Occupation juillet 86. Visites, dimanche 14h à 16h. 1540, Bernard Ouest, No: 37. Jean G. Thibeault. 866-1151. 02-12-85

■ Condominiums à louer

MONTRÉAL, près métro/centre-ville, neuf, luxueux, site exceptionnel, vaste 5½, 1,520 p.c., foyer, toit cathédrale, mezzanine, puits-de-lumière, garage chauffé, etc... Libre 1er janvier, semi-meublé, 1 200$/mois. Louise 352-9660 (jour). 29-11-85

■ Condominiums à vendre

RICHELIEU, luxueux condo, 5½, face rivière. Construction récente. foyer, grand sous-sol. — 658-7689. 02-12-85

■ Cours

DEVENEZ ESTHÉTICIEN(NE)

Cours jour ou soir

270-2817

Inscription maintenant pour cours du soir

Permis éducation 749986

30-11-85

■ Cours

REBIRTH DE GROUPE, les mercredis soirs, 19h30 (permanent) 30$. Réservez, 728-3203. 29-11-85

COURS DE DICTION FRANÇAISE. Les ateliers Prie-Aimé Inc. Madeleine Boileau au 727-7604. 02-12-85

COURS de coiffure donnés par maître coiffeur, nouvelle session. Secteur St-Michel, 728-1121, 468-7487. 02-12-85

■ Déménagement

NORMAND DÉMÉNAGEMENTS, Petits et gros. Prix spéciaux. Après 16h. 521-9926. 09-12-85

DEMANDEZ-LUI n'importe quoi ou presque... c'est le meilleur déménageur en ville. Estimation gratuite. Fournissons boîtes. Georges — 766-5314. 02-12-85

À BAS PRIX, appelez Pierre Déménagements, en tout genre, estimation gratuite. 937-9491. J.N.O.

ACCEPTERAIS déménagements de tous genres. Spécialité appareils électriques. Aussrances. Téléphone: 253-4374. J.N.O.

DISPONIBLE en tout temps, déménagements. Spécialité cuisinière, réfrigérateur. Local, longue distance, emballage, entreposage, assurance complète. 253-3275. J.N.O.

■ Divers

AVEZ-VOUS des problèmes? Ne restez pas seul, mes dons peuvent vous aider par astrologies, cartes, marques de café. — 344-3722. 29-11-85

BUT SÉRIEUX SEULEMENT. Vous cherchez quelqu'un distingué(e) et cultivé(e) de même niveau que vous. La Vie à Deux 287-9759, 288-4727. 19-12-85

CONGÉLATEUR 19', 225$. Cuisinière 220, 30", de luxe, brun, 150$, très propre. — 668-7517. 02-12-85

MATELAS toutes grandeurs, 65$ et plus. Bon sommeil. 932-5959. 30-11-85

LIQUIDATION, matériaux de céramique: Four, Moules, Cru, Glaçures, Outils, Etc. Informations: 670-4831. 30-11-85

■ Équipements de bureaux

AMEUBLEMENT DE BUREAU, neufs et usagés, bureaux, classeurs, vestiaires, etc... 845-0113. 18-12-85

■ Entretien, réparation de véhicules

SPÉCIAL D'OUVERTURE, peinture complète 395$, léger supplément si débosselage ou corrosion. Estimation gratuite Centre d'Auto EHCO, 5760 Garnier. 271-3311. 30-11-85

■ Equipements de commerce

CHAMBRE FROIDE, comptoir réfrigéré et congélateur, 273-7625. 05-12-85

■ Espaces commerciaux à vendre

PARC INDUSTRIEL, LAVAL, Boul. St-Elzéar et Boul. Industriel, 6 000 pi.car. 668-0920. 30-11-85

■ Espaces commerciaux à louer

ESPACE À LOUER, eau chaude et chauffage inclus. 365 Beaubien Ouest. John. — 270-3950. 02-12-85

LONGUEUIL, parc industriel, 5,000 p.c. aire: 3,000 p.c. bureau et 2,000 p.c. entrepÔt 18 pi. haut, grand stationnement. 482-8371. 29-11-85

LOCAL à 4613, St-Jacques Ouest, idéal pour salon de barbier, ou par bureau. — 445-3305. 02-12-85

Espace disponible immédiatement, 4,000 p.c. Papineau et Mont-Royal. — 524-7474 — 389-4906. 02-12-85

Local commercial 900 p.c., 316 rue Villeray près St-Denis, libre immédiatement. Soir: 374-2079. 02-12-85

ANCIEN édifice Biscuits David, près Hochelaga et Viau, 100 000 pi.car., ou moins, à hauteur des camions avec bureaux et stationnement. — 255-8871. 07-12-85

DELORIMIER et Mont-Royal, super «spot», bureau décoré, 4½, 275$, chauffé, — 524-5113. 29-11-85

CARTIER & SHERBROOKE, 4½ + grand (local logement), très propre, incluant grande cave. Idéal pour atelier, loft ou autres. Aussi garage double en option. 550$/mois, non-chauffé, — 667-2589 ou 435-4856. 29-11-85

A1, 1,250 p.c. libre, 10è avenue, Ville St-Michel, 2è étage, ascenseur. Après 17h: 622-3662. 28-11-85

AU CENTRE COMMERCIAL NOTRE-DAME DE REPENTIGNY, 1,400 ou 2,800 pi. car., au Valmont, 526-6281, Georges Hébert. 24-12-85

VIEUX-MONTRÉAL, près Palais de Justice, 1,000 p.c., chauffé, air climatisé, gicleurs, rez-de-chaussée avec grandes vitrines. 849-8601. 30-11-85

BOUL. ST-JOSEPH, face métro, 1,500 pi.car. Luxueux. — 845-5310. 02-12-85

■ Fermes à vendre

BELLES fermes à vendre, avec érablière, bâtiments très propres, bien situé, soir Anita Jacob, Agropole Courtier 1-(514) 789-2464. 03-12-85

SAINT-SIMON DE RIMOUSKI: petite ferme (95 acres) avec érablière, grange-étable (42 x 120) et maison rénovée deux étages (24 x 36). Juste à côté de la route nationale (132 est). Directement du propriétaire. Si intéressé communiquez avec le 418-738-2581. 29-11-85

■ Gardiennes

Nous recherchons la perle rare pour prendre soin de deux enfants, 1½ an et 4 ans; 5 jours/semaine de 8h à 17h30. Cette personne doit adorer les enfants, avoir un sens aigue de l'organisation et des responsabilités, elle doit être d'une propreté et d'une minutie absolument impeccable, non-fumeuse et en excellente santé. La ponctualité est de rigueur, références requises. Salaire à discuter. Cette personne doit résider préférablement à Outremont ou dans les environs. Si vous répondez à tous ces critères, appeler à: **733-6746 entre 18h et 20h.**

2-12-85

■ Instruments de musique

ORGUE ELECTONE YAMAHA, modèle D-3, avec Lesley. Fini noyer, très propre. 3 200$, pour 1 700$. 661-9595. 04-11-85

Pianos Kawai, grande vente. 20% d'escompte et plus sur tous nos modèles du plancher. Panios droits et pianos à queue. Centre du Piano et Orgue de Montréal. — 527-3629. 02-12-85

PIANO DE SALON Handell, excellente condition, 1 000$. — 663-2130. 03-12-85

PIANO LINDSAY, remis à neuf. Valeur 2 000$ négociable. Entre 9h et 21h. — 735-0218. 02-12-85

■ Maisons de campagne à louer

MONT ST-GRÉGOIRE, 45 min. Montréal entièrement rénovée, 3-4 c.c., meublée, grand terrain, piscine. Pour 1 an. Disponible 1er janvier. 279-6334, 1-347-8634. 02-12-85.

■ Motorisés

TRIPLE E 1982, tout équipé, 42,000 km, prix 45 000$, jour: 418-623-9224 soir: 418-628-5156. 09-12-85

■ Objets d'art

TOILES, OBJIWAY A VENDRE. Tél.: 876-1134. 02-12-85

ALBUMN-D'ART CANADA CANADA, Jean-Paul Lemieux, 12 sérigraphies originales signées. Non taxables et amortissables sur 5 ans. Valeur tout-à-fait sûre. Placement fort prometteur. — 1-418-843-1972. 02-12-85

Recherche édition épuisée, livre Jean-Paul Lemieux, aussi sérigraphie signé, aussi «Petite poule d'eau». Payer comptant. Dossier 223, Le Devoir, C.P. 6033, Succ. Place d'Armes, Montréal, H2Y 3S6. 02-12-85

■ Oeuvres d'art

HUILES ET AQUARELLES: "Brandtner, Giguère, T.V. Beaulieu, Toupin, Lemay". Tél. soir: 733-8895. 02-12-85

■ Offres d'emplois

RÉCEPTIONNISTE DACTYLO

Ville Mont-Royal requiert les services d'un (e) réceptionniste-dactylo; la personne choisie doit être parfaitement bilingue, un (e) bon (ne) dactylo et posséder de l'expérience dans un domaine connexe.

Les personnes intéressées peuvent faire leur demande par écrit au:

Directeur du Personnel
90 ave Roosevelt
Ville Mont-Royal, Qc
H3R 1Z5
340-2900 poste 250

30-11-85

■ Offres d'emploi

TAILLEUR expérimenté dans la fourrure, queues et autres pièces de fourrure. 843-4011. 30-11-85

GOUVERNANTE, travaux ménagers, responsabilité de la maison, 2 enfants d'âge scolaire. Références. — 277-2888. 02-12-85

CHERCHE FEMME AIDE FAMILIALE, non-fumeuse, 7:30 à 13:30 h. Cuisine, ménage, habillage déjeuner, 2 enfants. 5 jours/sem. Outremont. — 276-5935. 05-12-85

FAITES PLUS D'ARGENT, en travaillant dans divers pays tels que: Kuwait, Arabie-Saoudite, Vénézuela Etc... Aussi Territoires du Nord-Ouest et Yukon. Poste temporaire/permanent. Les candidats doivent être dans les affaires ou professionnels, etc... Pour information: envoyez vos noms et adresse à: World Wide Opportunities, Box 727, Station F, Toronto, Ont. M4Y 2N6. 28-12-85

SECRÉTAIRE DICTAPHONISTE, BILINGUE, 2 ans d'expérience, excellentes conditions de travail, à Montréal. Salaire à négocier. — 514-934-0272 05-12-85

■ Offres d'emplois

DESSINATEUR en expansion et fabricant spécialisé dans la confection de vêtements isolants de ski et de sports divers recherche un(e) représentant(e) dynamique bilingue orienté(e) vers la vente. Tout candidat(e) intéressé(e) à représenter le Québec, envoyer C.V. à: Banfield Design Ltée, 20 Maud St., suite 502, Toronto, Ontario, M5V 2M5. 02-12-85

■ On demande

ACHAT AU COMPTANT meubles usagés, antiquités, réfrigérateur, cuisinière, laveuse, sécheuse. Échange, VGC Inc. — 735-4286. 14-12-85

ACHETONS vos livres et disques pour argent comptant. Colisée du livre, 1700 rue Berri, 845-0222. 14-12-85

CHERCHE INVESTISSEUR 100 000$ à 1 000 000$ comptant, pour achat de Centre d'Achats et propriété à revenus, béton, Jean Cottrez 651-8331 RE-/MAX courtier. 29-11-85

RAMASSONS immédiatement: meubles, frigo, poêles, vaisselles, bon ou mauvais état. 647-4255. 27-12-85

■ Offres de services

Lutèce Rembourreur

spécialité dans la réparation de meubles antiques, aussi modernes, travail d'artisan, ouvrage garantie.

Paul Chotard, prop.

Jour: 272-7204
Soir: 325-2633

29-11-85

■ Offres de services

ARTISAN, décapeur boiseries, porte, armoire, meuble. — 932-3298 — 366-7968. 05-12-85

TRAITEMENT DE TEXTES, graphisme sur ordinateur. Documents divers. C.V. Option: impression laser. Ramtexte 598-9214. 02-12-85

CONSTRUCTION, RÉNOVATION, résidentiel, commercial, industriel. Bonne garantie. Bon prix. Contactez Décor Excel. — 582-2321. 05-12-85

SPÉCIAL, sablage 50$/pièce, travail garanti. Réal Daoust enr. — 522-8536. 19-12-85

SPÉCIAL: Peinture et tapisserie, estimation gratuite, travail professionnel. — 527-0311. 05-12-85

LAVAGE: Fenêtres et murs, finition planchers, peinture, tapisserie, déneigement, 655-9418 / 381-8180. 05-12-85

RÉNOVATION, MENUISERIE et tous métiers. Travail, qualité professionnelle. Références. Outillage complet. Conseils pratiques. Soir: 388-9939. 02-12-85

Faisons réparation & entretien, 25 ans expérience, sous-sol, salle de bains, cuisine, céramique. — 645-0403. 17-12-85

TRADUCTION, ADAPTATION, CORRECTION d'épreuves. Travail de qualité. Tarifs raisonnables. 767-1110. 02-12-85

■ Ordinateurs

SPECIAL XT système complet, 1 595$, tout équipé, Compupak Inc. — 735-0501. 05-12-85

TRS 80, modèle 12, 2 lecteurs, clavier bilingue. Programmes scriptsit, Trofal +, et accessoires. Moins de 6 mois d'utilisation. — 514-388-8331, Heures d'affaires. 02-12-85

ORDINATEUR ZEROX 16 - 8, Disque rigide, logiciel de comptabilité magiciel (5 modules), logiciel de traitement de texte Select. Imprimante Epson FX 100. Achat récent. Sous garantie. Prix demandé: 7,000$ — 489-6684. 02-12-85

■ Propriétés à revenus à vendre

PARTICULIER achèterait propriété à revenus, pas d'agent s.v.p. 679-0465. 29-11-85

Ai propriété à revenu, idéal pour propriétaire occupant, (petit comptant) 844-1326. 02-12-85

■ Propriétés à louer

MAISON DE CAMPAGNE, St-Alexandre d'Iberville, 7 pièces, rénové, libre 1er décembre. 400$, de 10h. à 18h. 842-8751, 849-0322. 04-12-85

■ Propriétés commerciales à vendre

NOTRE-DAME EST, 7035, 1,600 pi. car. Cour arrière, 1,500 pi. car., clôturé 12 pi. h. Idéal pour petit contracteur, ou bureaux avec stationnement. 105 000$. 255-1575. 30-11-85

■ Propriétés à vendre

HEMMINGFORD, belle propriété 6 pièces, 18 acres. Comptant: 20 000$. G. Paquette, Imm. St-Marc, courtier. 29-11-85

CHERTSEY, Chutes Michel, 8 pièces, piscine creusée, foyer pierre, 4 acres. Comptant: 20 000$. G. Paquette, Imm. St-Marc courtier. 29-11-85

NOUVEAU BORDEAUX, split level détaché, 3 chambres, Niv. air., redécoré, foyer, grande garage, fenêtres aluminium, alarme. Impeccable. Privé. — 135 000$. — 332-1816. 02-12-85

CITÉ JARDIN, cottage rénové, style canadien, grand terrain, balcon terrasse. À proximité métro, ski de fond. Vie de banlieue en ville. Occupation immédiate. Vente privée. Communiquer avec M. Fauteux: 522-0850, de 9h à 5h p.m. 02-12-85

ST-LÉONARD, nouveau sur le marché, luxueux bungalow, avec foyer, 2 salles de bain, sous-sol fini. Secteur des plus paisible. 8885, Coulanges. Propriétaire doit vendre. Aucune offres raisonnable refusée. Raymond Poulet, 353-8770, Montréal Trust, courtier 29-11-85

AHUNTSIC, bien situé, rénové. Cottage semi-détaché, appelez au 340-1915. 29-11-85

COTTAGES DU CONSTRUCTEUR, neufs, 62 900$. 9665 boul. Gouin, R.D.P., 3 ch. + garage, jour: 376-1717, soir: 648-8046. 30-11-85

OUTREMONT, propriété indivise, 10 pièces, 3è étage, électricité, plomberie et toiture refait, situé Querbes près Bernard. 68 000$. Après 18h: 668-7338. 30-11-85

ST-LAURENT OUEST, bungalow compact, 10 pièces, 3 + 2 chambres rénové, astucieusement de fond en comble dans un croissant tranquille à seulement 2 ou 3 blocs des autobus, métro, marchés, écoles, église. Valeur incontestable à 125 000$. Propriétaire R. Landry 744-1475 pour détails ou visite. 02-12-85

■ Télévisions, stéréos vidéos

Télé-couleur, 26 po., Sylvania, parfait état, tube écran, 6 mois sans les pièces. 525-6606. 04-12-85

■ Terrains à vendre

ASBESTOS, CANTONS DE L'EST, terrain de 138 000 pi.car., une partie boisée de 250 érables, de 6 à 15 po., situé dans domaine résidentiel, rues et services publics. Idéal pour domaine privé. Vue sur lac et situé à 1 m. centre-ville. Inf.: J. Pinard, (819) 879-5250. 04-12-85

ROSEMÈRE, tous services, 7 500 pi. car., 12 500$ et plus. Information: 621-3245. 29-11-85

ESTRIE terrain 45 acres, 15 en bois, grange, petit lac et ruisseau. Res: 1(819) 875-5394, bur: 1(819) 565-0006. 05-12-85

BROSSARD, AUBAINE, près du fleuve. Terrain prêt à bâtir. 9 000$. Services en surplus. 445-6322. 29-11-85

L'ACADIE 20 km du Pont Champlain, terrain prêt à construire, 32,400 pi car., 10 000$, financement. Après 20h: 1-348-8220. 30-11-85

■ Terres à vendre

ACHETERAIS terre à bois, région St-Félix de Kingsey ou Kingsey Fall, avec partie montagneuse. — 1(819) 752-2467. 02-12-85

■ Voyages

RÉPUBLIQUE DOMINICAINE, Porto Plata, 13,33$ canadien par jour. 682-2741, 324-3231. 30-11-85

AUTO DISPONIBLE pour Floride, Californie et Canada. Essence payée. Westmount Driveway. — 489-3861. 20-12-85

SPORTS

Patrick Roy garde le Tricolore dans le match avec des arrêts spectaculaires

Le Canadien rebondit en 3e période, mais trop tard

RICHARD MILO

LANDOVER (PC) — Trop peu, trop tard.

Dominé au cours des deux premières périodes, le Canadien a effectué une remontée inattendue en marquant deux buts, en troisième, pendant que Patrick Roy multipliait les arrêts spectaculaires mais ce ne fut pas suffisant pour arracher un verdict nul au Capital Center, hier soir.

Les Capitals de Washington l'ont finalement emporté 5-3 devant 13,070 personnes qui ont assisté à un troisième vingt fertile en émotions.

Tirant de l'arrière 4-1, le Tricolore a entrepris une belle remontée en marquant deux buts en l'espace de trois minutes, à 5:05 et 8:05.

Kjell Dahlin, puis Lucien Deblois, la troisième étoile du match, ont déjoué Al Jensen pour réduire l'avance des Caps à un seul but. Brian Skrudland a obtenu le premier but du Canadien, en première.

Du côté des Capitals, Dave Christian a marqué deux buts, dont le but d'assurance dans un filet désert dans la dernière minute de la troisième période. Alan Haworth, Bob Carpenter et Mike Gartner ont réussi les autres buts des Capitals qui n'ont pas subi la défaite à leurs sept dernières parties.

Deux buts en 20 secondes

Après un début plutôt calme, Rod Langway a surpris Patrick Roy d'un tir frappé qui a touché le poteau dans la cinquième minute de jeu de la première période.

Le Canadien et les Capitals se sont échangé des buts en l'espace de 20 secondes, à 6:41 et 7:01.

Dave Christian a donné l'avance aux Capitals en marquant le premier but du match, mais Brian Skrudland a aussitôt créé l'égalité en marquant son deuxième but de la saison, 20 secondes plus tard.

Posté dans l'enclave, Christian a saisi une passe parfaite de Bengt Gustafsson pour décocher un lancer frappé dans la partie supérieure du filet. Gustafsson a ainsi obtenu au moins une assistance dans un neuvième match d'affilée, ce qui lui a permis de reléguer aux oubliettes le record d'équipe que Ryan Walter avait établi en 1980-81.

Skrudland a trompé la vigilance du gardien des Caps, Al Jensen, en faisant dévier un lancer frappé de Chris Chelios. Lucien Deblois, à son premier match depuis le 16 octobre, a également obtenu une assistance sur le but du joueur de centre du Tricolore.

L'égalité n'a duré que quelques minutes puisque Alan Haworth a redonné l'avance aux Capitals, à 13:04. Il s'est emparé d'une rondelle laissée libre par Petr Svoboda pour se présenter seul devant Roy qu'il a déjoué d'un tir bas.

But rapide

La deuxième période venait à peine de commencer lorsque les Capitals ont accru leur avance à la suite d'un lancer de Bob Gould que Bob Carpenter a fait dévier derrière Roy après seulement 27 secondes de jeu. L'arbitre Kerry Fraser a d'abord accordé le but à Gould, mais il s'est ravisé avant la fin de l'engagement.

Les Capitals ont poursuivi l'attaque et ils ont porté le compte 4-1 grâce à Mike Gartner, à 5:39. Laissé sans surveillance devant le filet de Roy, le meilleur compteur des Capitals a fait honneur à sa réputation en décochant un tir précis à la gauche du jeune gardien du Canadien.

■ Tom Kurvers et Claude Lemieux n'ont pas participé à la rencontre contre les Capitals, hier. Kurvers avait également été tenu à l'écart du jeu contre les Flames de Calgary, samedi. Jean Perron lui a préféré Mike Lalor. Lucien Deblois effectuait par ailleurs sa rentrée après une absence de six semaines. Il a commencé la rencontre aux côtés de Mike McPhee et Brian Skrudland. Quant à Patrick Roy, il était devant le filet du Canadien pour un deuxième match d'affilée.

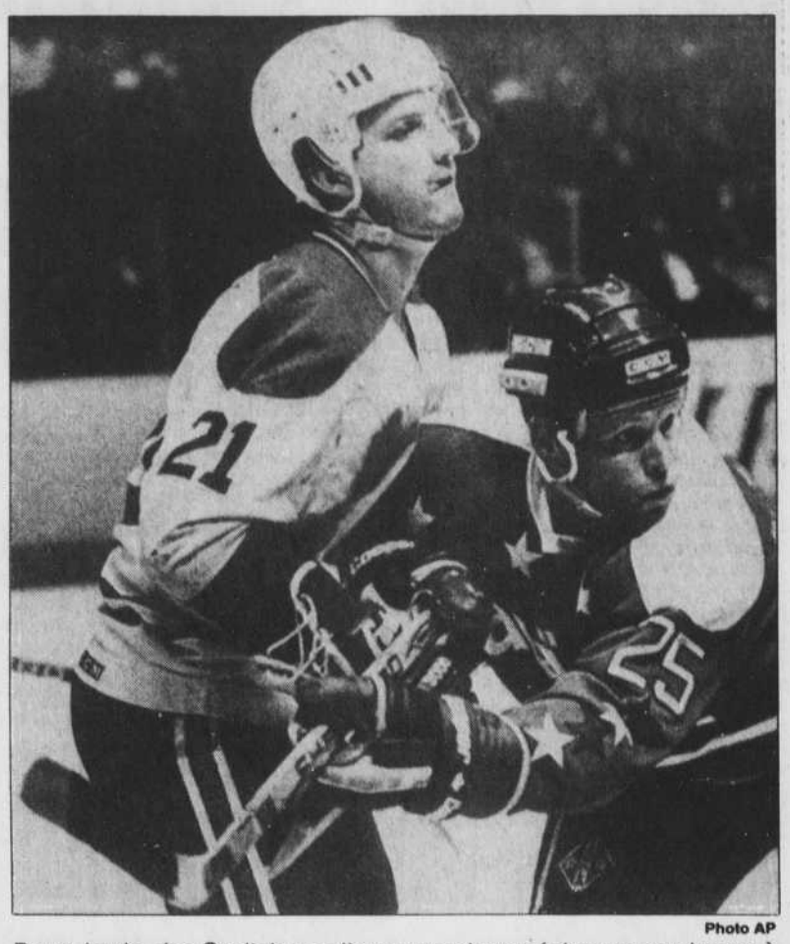

Photo AP

Doug Jarvis, des Capitals, applique une mise en échec un peu basse à Guy Carbonneau alors qu'il tentait de déblayer son territoire, au cours de la deuxième période.

Capitals 5, Canadien 3

Première période

1—Washington, Christian 12 (Gustafsson, Duchesne) 6:41
2—**Montréal,** Skrudland 2 (Chelios, DeBlois) 7:01
3—Washington, Haworth 12 (Gartner, Andersson) 12:44
Pénalités — Adams, Was 13:04; Svoboda, Mon 14:58.

Deuxième période

4—Washington, Carpenter 7 (Gould, Gartner) :27
5—Washington, Gartner 15 (Carpenter, Gould) 5:39
Pénalité — Aucune

Troisième période

6—**Montréal,** Dahlin 12 (Smith) 5:05
7—**Montréal,** Deblois 2 (Chelios, Naslund) 8:05
8—Washington, Christian 13 19:28
Pénalités — Gould, Was 6:39; Nilan, Mon 8:46.

Tirs au but

Montréal	6	10	7	— 22
Washington	8	9	12	— 30

Gardiens — Montréal, Roy; Washington, Jensen.
Assistance — 13,070.

FORUM

Langues fourchues et sport amateur

PIERRE FILION

Bien curieuse journée que celle de mardi dernier qui permettait aux intervenants des Fédérations sportives de rencontrer, dans une relation de pouvoir toute nouvelle, les représentants des deux formations politiques dominantes du Québec. Le ministre Jacques Brassard s'est exécuté au Stade olympique, en après-midi, et le député libéral, Marcel Parent, a fait les frais de la soirée. Au-delà des impressions ou des analyses des programmes des partis se dégagent des constantes, dans les comportements, les attitudes et les discours de ces politiciens, qu'il vaut la peine de noter.

D'abord une attitude de mépris face à « l'électorat sportif » qui frôle l'irresponsabilité. Un parti est au pouvoir depuis plus de huit ans; l'autre dans l'opposition pour la même durée. Et voilà que cinq jours avant les élections ils déposent, tous deux, leur programme et leurs engagements en matière de sport et de loisirs. Cinq jours, qui leur laissent la bonne conscience de pouvoir dire qu'ils ont rencontré personnellement les « partenaires » de l'État mais, cinq jours aussi, qui empêchent, à toute fin pratique, la tenue de débats et de consultations sur ces dossiers publics. Cinq jours qui laissent croire que ni un parti ni l'autre ne savait qu'il y avait des élection à venir ! Et cinq jours qui, finalement projettent, des deux, une impression de désorganisation, un climat d'improvisation et une tentative de jouer au Père Noël pour influencer l'électorat en fin de course. Serait-il utopique de voir cheminer deux adversaires politiques d'un même dossier, pendant toute la campagne, ensemble et l'un contre l'autre ? Ou sommes-nous condamnés pour toujours à une activité politique primaire et tribale en matière de sport ?

Puis il convient de noter des similitudes surprenantes dans le langage utilisé quand vient le temps de faire l'analyse du phénomène du sport. Péquiste et libéral s'abreuvent aux mêmes sources, se gargarisent des mêmes mots et légitimeent leurs actions à même les mêmes concepts.

Exemples : d'abord l'analyse du sport se fait à partir de données économiques et non sportives. On justifie toute l'action, sur le plan discursif, à partir de nobles valeurs telles que la santé, le mieux-être des individus et la qualité de la vie. Mais quand on pousse plus loin, on lit bien que toute l'action de l'État est à la remorque du profit des entreprises et que l'État investit dans le sport pour assurer une meilleure productivité et, de là, une croissance du profit ... Mais il est tellement plus élégant de parler de qualité de vie que de profit ... Alors on en parle.

Puis la valorisation du partenaire ! Les Fédérations sont des partenaires de l'État. En période électorale on vante, dans les deux camps, la « maturité » des Fédérations, on expose sa « confiance envers le milieu », on dit son espérance à son endroit et on justifie ainsi, avec un tel langage, toute une stratégie de désengagement et de réduction d'assistances financières. Et, après les élections, on assistera, comme c'est toujours le cas, à la mise sur pied de toute une série de mesures visant à contrôler et à évaluer la maturité, maintenant douteuse, du partenaire ... Du partenaire à qui on a dévoilé son programme cinq jours avant l'élection.

Et que dire de l'étonnante franchise des deux politiciens quand venait le temps de parler, avec leur coeur, de leur dossier. L'un nous répète, mine triste, « qu'il n'y a plus de ressources disponibles » alors que l'autre nous avoue que « le loisir ne fait pas vibrer l'Assemblée nationale » ... Dépositaires, tous deux, d'un dossier marginal, ils en sont conscients jusqu'à l'angoisse, sollicitent le vote mais font saisir qu'il ne faut pas traiter le dossier comme objet prioritaire pour l'État. Curieuse cette concordance de passive unanimité. Curieuse et peu stimulante pour un partenaire de l'État.

Et cette culpabilité de mauvais aloi à l'endroit des bénévoles du sport ou du loisir ! Les deux candidats poussent de la même souche, celle du paternalisme non avoué qui consiste à se sentir coupables de voir tant de bénévoles s'exprimer librement et gratuitement qu'ils sentent devoir récupérer le phénomène en le valorisant, en le soutenant et en le finançant. Comme si le bénévole n'était qu'un exploité dont il fallait diminuer le fardeau. Où est la réflexion sur le geste gratuit, sur le concept fondamental du plaisir. Quelle est cette mauvaise conscience qui ne permet de voir le bénévole que dans une relation fonctionnelle d'exploitation où l'on profite de l'autre ? Voilà deux politiciens incapables de composer avec le concept de la gratuité et du geste désintéressé tellement ils savent la fragilité de leur propre podium.

Finalement, les deux partis s'avilissent en se lançant, mais qu'y a-t-il de neuf ici, dans les envois frivoles de promesses de dernière heure. Don de terrain ici, promesses de pistes cyclables là, redéfinition promise du mandat de tel ou tel organisme, lyrisme devant les prisonniers larmoyants que sont les électeurs, voilà des gestes fondés sur le simple et le facile qui n'honorent aucun des deux candidats — mais que les deux se permettent ... de tout coeur. En unanimité.

Aucun des deux partis ne s'est démarqué au niveau du langage ou des attitudes. Au contraire, les deux candidats ont présenté une telle impression de concordance idéologique qu'ils ont confirmé, tous deux, qu'ils seront facilement récupérés et possédés par leurs habiles, et fidèles, fonctionnaires qui, eux, ne parlent pas, mais contrôlent ... En silence et en gloire ...

Le départ de Marois surprend Mario Tremblay

Les Nordiques voulaient Picard (Laperrière)

RICHARD MILO

LANDOVER (PC) — L'échange Picard-Marois n'a pas suscité beaucoup de réactions au sein du Canadien, hier.

« On ne sait pas ce qui a motivé les deux équipes et il faudra attendre avant de se faire une opinion. Ce sont deux bons joueurs mais ils devront produire, a révélé Larry Robinson. On ne sait jamais ce que réserve l'avenir. Les Jets n'ont toujours pas remporté la victoire depuis qu'ils ont échangé Dave Babych (en retour de Ray Neufeld) », a-t-il ajouté.

Plus émotif, Mario Tremblay a avoué qu'il était au courant de la possibilité d'un échange impliquant Marois, mais il a néanmoins été surpris d'apprendre que les Nordiques ont envoyé leur capitaine à Winnipeg.

« Je suis surpris. Marois jouait sur le jeu de puissance et il était également utilisé en désavantage numérique. Et un capitaine, c'est généralement le leader d'une équipe », a-t-il commenté.

Du côté de la direction, Jacques Laperrière, l'adjoint de Jean Perron, savait « que les Nordiques voulaient Picard ». Il n'a donc pas été surpris d'apprendre la nouvelle. L'ex-défenseur a par ailleurs reconnu que Picard aura beaucoup plus de pression sur les épaules, à Québec, et il s'est demandé si l'ancien joueur du Canadien sera capable de donner sa pleine mesure dans de telles conditions.

Quant à Serge Savard, il a insisté sur le fait que les deux équipes devaient avoir de bonnes raisons pour effectuer une telle transaction. Le directeur général a également souligné qu'une équipe de la Ligue nationale ne compte jamais suffisamment de défenseurs.

On sait que les Nordiques ont échangé trois défenseurs depuis la fin de la dernière saison. Ils ont envoyé Bruce Bell aux Blues de St. Louis pour obtenir Gilbert Delorme, puis ils ont également cédé Brad Maxwell aux Maple Leafs de Toronto pour obtenir l'ailier John Anderson. Lorsqu'ils ont effectué cet échange, les Nordiques s'attendaient à ce que David Shaw ou Stephen Finn puisse prendre la relève.

Par ailleurs, à Washington, Rod Langway partage l'opinion de son entraîneur, Bryan Murray, qui estime que les Capitals de Washington pourraient rejoindre les Flyers de Philadelphie à la mi-février.

« Nous sommes capables. J'en suis convaincu mais pour ce faire, il faudra cependant connaître un bon voyage dans l'Ouest », a confié l'ex-défenseur du Canadien, hier.

Selon Langway, les six rencontres devant opposer les Capitals aux Flyers seront déterminantes. Il s'inquiète cependant du fait qu'ils devront effectuer, à la mi-décembre, un long voyage de cinq matchs qui les mènera à Los Angeles, Vancouver, Edmonton, Winnipeg et Québec.

« Ce sera un voyage long et difficile mais nous n'avons pas le choix. Il faudra s'en tirer si nous voulons rejoindre les Flyers », a-t-il révélé.

De retour au jeu depuis le 12 novembre, Langway est complètement remis d'une blessure au genou droit qui l'a tenu à l'écart pendant huit matchs.

Depuis son retour, les Capitals n'ont pas subi la défaite à leurs six derniers matchs et il a joué un match colossal contre les Nordiques de Québec, samedi dernier.

HOCKEY

LIGUE NATIONALE
Division Prince-de-Galles

Section Charles Adams

	pj	g	p	n	bp	bc	pts
BOSTON	21	11	6	4	89	72	26
BUFFALO	22	12	9	1	82	68	25
MONTRÉAL	**21**	**9**	**9**	**3**	**84**	**85**	**21**
QUÉBEC	21	10	10	1	80	75	21
HARTFORD	19	9	10	0	68	77	18

Section Lester Patrick

PHILADELPHIE	22	18	4	0	110	66	36
WASHINGTON	22	13	6	3	87	68	29
ISLANDERS NY	20	9	7	4	77	78	22
RANGERS NY	22	10	11	1	82	71	21
NEW JERSEY	20	9	10	1	73	79	19
PITTSBURGH	22	7	12	3	82	83	17

Division Clarence Campbell

Section James Norris

ST-LOUIS	20	9	8	3	71	76	21
CHICAGO	22	9	10	3	91	95	21
MINNESOTA	21	6	10	5	77	82	17
DETROIT	21	5	12	4	69	103	14
TORONTO	22	4	15	3	76	101	11

Section Connie Smythe

EDMONTON	21	15	4	2	103	73	32
CALGARY	22	12	7	3	96	76	27
VANCOUVER	23	9	12	2	92	97	20
WINNIPEG	23	8	13	2	83	112	18
LOS ANGELES	21	5	14	2	71	106	12

LHJMQ

T-Rivières 6, Longueuil 2

Lundi
Drum'ville 2, Laval 1

Mardi
Hull 7, Verdun 3
St-Jean 8, Granby 4

Vendredi
T-Rivières à Verdun
Hull à Longueuil
Laval à Granby
Drum'ville à Chicoutimi
St-Jean à Shawinigan

LIGUE MAJEURE DU QUÉBEC
CLASSEMENT

	pj	g	p	n	bp	bc	pts
DRUMMONDVILLE	32	19	10	3	156	133	41
HULL	30	20	10	0	149	110	40
VERDUN	30	19	10	1	160	145	39
ST-JEAN	31	16	13	2	154	154	34
CHICOUTIMI	30	14	13	3	161	136	31
LAVAL	29	14	15	0	153	162	28
SHAWINIGAN	29	13	14	2	142	149	28
T-RIVIÈRES	30	12	16	2	152	165	26
LONGUEUIL	30	9	19	2	126	145	20
GRANBY	30	7	22	1	138	192	15

Ligue nationale

Mardi
Calgary 3, Québec 1
New Jersey 4, Winnipeg 3
St. Louis 5, Toronto 1
Chicago 5, Vancouver 3

Hier
Detroit 4, Buffalo 0
Washington 5, Montréal 3
Calgary 5, Rangers 2
Philadelphie 6, Winnipeg 1
Pittsburgh 7, Toronto 1
Islanders à Minnesota
Vancouver à Edmonton
Hartford à Los Angeles

Ce soir
Québec à Boston

Vendredi
Montréal à Buffalo
St-Louis à Detroit
Rangers à Washington
Philadelphie à Minnesota
Islanders à Winnipeg
Hartford à Vancouver

Samedi
Boston à Québec
Rangers à Pittsburgh
Washington à New Jersey
Buffalo à Toronto
Hartford à Edmonton
Detroit à Montréal
Islanders à Calgary
Minnesota à St. Louis
Chicago à Los Angeles

Les meneurs
(Parties d'hier non comprises)

	b	a	pts
Gretzky,Edm	15	31	46
Lemieux, Pit	14	21	35
Naslund, Can.	**15**	**19**	**34**
Propp, Phi	15	19	34
Anderson,Edm	16	15	31
Fraser, Chi	13	18	31
Kerr, Phi	21	9	30
Tanti, Vcr	17	12	29
Linseman, Bos	8	21	29
Skriko,Vcr	15	13	28
Gartner, Was	14	14	28
Sundstrom, Vcr.	5	23	28
Broten, Min	12	15	27
Messier, Edm	11	15	26
Perreault, Buf	10	16	26
Haw'chuck, Win	13	12	25
Murray, Chi	11	14	25
Crowder, Bos	11	14	25
Nicholls, LA	11	14	25

Vince Coleman est choisi la recrue de l'année

NEW YORK (AP) — Vince Coleman, qui, par sa très grande rapidité, a aidé les Cardinals de St. Louis à remporter le championnat de la Ligue nationale de baseball, a été choisi à l'unanimité la recrue par excellence par l'Association des chroniqueurs de baseball d'Amérique.

Coleman, qui a volé 110 buts, un record pour une recrue, a mérité les 24 votes de première place pour un total de 120 points. Il est devenu le cinquième joueur seulement à être choisi à l'unanimité. Le lanceur Tom Browning, des Reds de Cincinnati, qui a remporté 20 victoires, a terminé au deuxième rang en accumulant les 24 votes de deuxième place.

Coleman est ainsi la première recrue de la Ligue nationale à être choisie à l'unanimité depuis Willie McCovey, des Giants de San Francisco, en 1959.

Seulement deux autres recrues de la nationale ont été choisies à l'unanimité, soit Frank Robinson, de Cincinnati, en 1957, et Orlando Cepeda, de San Francisco en 1958. Carlton Fisk, de Boston, a été le seul choix unanime dans la Ligue américaine en 1972.

Derrière Coleman et Browning au scrutin, on compte l'inter Mariano Duncan, des Dodgers de Los Angeles, qui a obtenu neuf points pour terminer troisième. Le lanceur gaucher Joe Hesketh, des Expos de Montréal, a terminé huitième avec un point.

C'EST PARTI!

Sortez vos skis, votre tuque et votre plus beau sourire: le Mont-Sainte-Anne vous offre, dès maintenant, la chance de faire vos toutes premières descentes de la saison!

Le ski au Mont-Sainte-Anne, c'est déjà parti!

Conditions de ski:
Québec: **(418) 827-4579**
Montréal: **(514) 861-6670**

DU NOUVEAU! Montez à bord de l'«Autobus Fan Club» pour **34 $** seulement!

- Départ quotidien de Montréal jusqu'au 13 avril.
- Aller et retour, 1 journée.
- Billet de remontées mécaniques inclus.
- **34 $** par skieur.
- Pour réservations: **(514) 328-1111**

PARC DU MONT-SAINTE-ANNE

Société des établissements de plein air du Québec

Pour recevoir notre brochure couleurs de 24 pages, vous n'avez qu'à remplir et poster ce coupon à l'adresse suivante: C.P. 400, Beaupré (Québec) G0A 1E0. Tél.: (418) 827-4561 (écrire en lettres moulées S.V.P.)
Nom:
Adresse:
Ville:
Province:
Code postal:
DEV-1

INFORMATIONS INTERNATIONALES

Le détournement du Boeing d'Egypt Air

Les victimes sont mortes après l'assaut du commando

LA VALETTE (AP, AFP) — Alors que des autopsies avaient été pratiquées sur plus de la moitié des victimes du détournement du Boeing d'Egyptair, des responsables ont annoncé, hier, que la quasi-totalité des personnes autopsiées étaient mortes dans la fumée et les flammes qui se sont répandues dans l'appareil après l'assaut du commando égyptien.

M. Paul Mifsud, porte-parole du gouvernement maltais, s'est refusé à révéler les résultats des autopsies ordonnées sur les 59 personnes décédées.

Mais des responsables, dont un a vu les rapports d'autopsie et un autre a participé aux examens médicaux, ont affirmé que 30 autopsies avaient été effectuées, hier soir, et que leurs résultats montraient que seulement trois personnes étaient mortes de blessures par balle, alors que les autres étaient décédées de leurs brûlures ou en raison de l'inhalation de fumée.

L'une des victimes tuées par balle était la femme de l'armée de l'air américaine exécutée par les pirates avant l'assaut.

Le gouvernement maltais, qui avait donné la permission au commando égyptien de lancer l'attaque contre l'avion, avait déclaré que le feu avait été allumé par les grenades lancées par les pirates ayant réalisé que l'attaque avait commencé, et non par le commando en faisant sauter les entrées.

Un diplomate occidental, interrogé sur ce feu, avait cependant estimé lundi : « Je pense que cette question reste ouverte. Il ne semble pas avoir quelque rapport que ce soit avec des grenades. »

Pendant ce temps, à Washington, un responsable américain a déclaré qu'il « serait logique » de présumer que les États-Unis surveillaient de plus près la Libye. Mais ce responsable a démenti un article paru dans le *New York Times*, affirmant que les forces américaines présentes dans la région avaient été placées en état d'alerte pour le cas où la Libye et l'Egypte s'affronteraient directement.

Les autorités libyennes ont catégoriquement nié les accusations portées contre elles et ont à leur tour accusé l'Égypte d'avoir monté le détournement pour en faire le prétexte d'une agression contre la Libye.

Mais le porte-parole, M. Charles Redman, dans un nouveau communiqué sur la situation, a déclaré hier : « Nous ne sommes pas parvenus à une conclusion ferme bien que certaines preuves fassent état d'une possible implication libyenne. » Il a ajouté que la Libye avait été impliquée dans plusieurs actes terroristes dans le passé.

Cette thèse de la participation libyenne a été renforcée par le fait que M. Abou el Hol, chef de sécurité du Fatah, principale composante de l'Organisation dde libération de la Palestine, a également estimé que les servicecs secrets libyens étaient derrière le détournement.

Cela n'a pas empêché le chef de l'OLP, M. Yasser Arafat, de dénoncer l'assaut du commando hier.

Enfin Le Caire a demandé l'extradition du seul pirate vivant, détenu par les autorités maltaises, en faisant valoir que l'avion détourné lui appartenait. Le pirate détenait un passeport tunisien du nom d'Omar Marzuki et serait âgé de 20 ans.

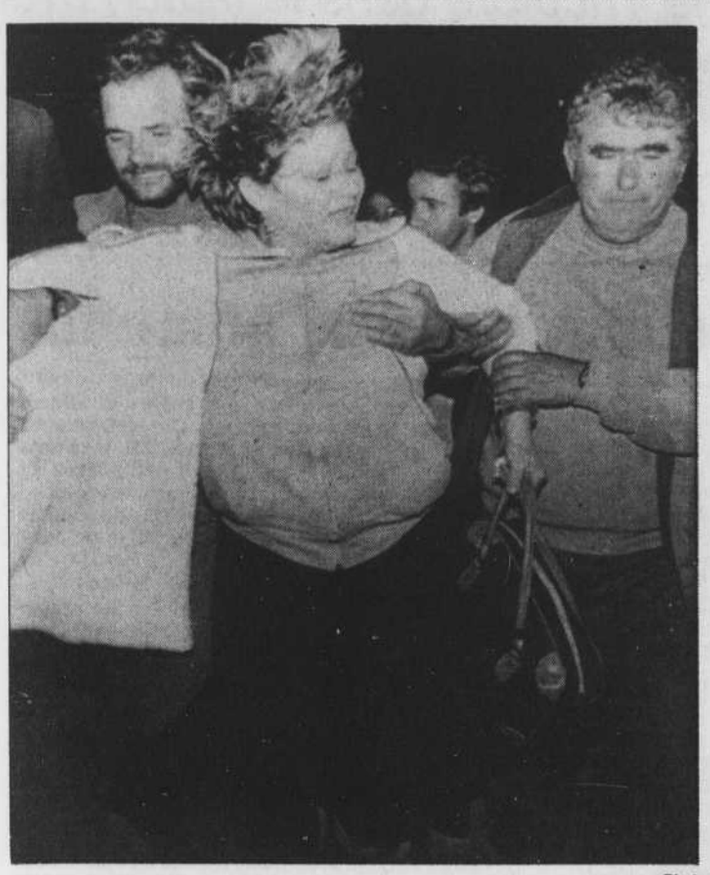

Photo AP

Des hommes viennent en aide à une femme qui s'était rendue à l'aéroport d'Athènes hier pour récupérer le cadavre d'un membre de sa famille. Douze ressortissants grecs ont perdu la vie dans l'assaut du Boeing d'Egypt Air.

ANGOLA

Dix officiers soviétiques tués

LISBONNE (AFP, Reuter) — Dix officiers soviétiques, qui voyageaient à bord d'un Antonov 12, ont été tués quand l'avion a été abattu le 24 novembre dans le sud de l'Angola par l'Union nationale pour l'indépendance totale de l'Angola (Unita, opposition armée au régime de Luanda), a affirmé hier à Lisbonne un communiqué du mouvement dirigé par M. Jonas Savimbi.

Selon le communiqué, 11 hauts fonctionnaires de l'armée régulière angolaise (FAPLA) ont également péri lors de cette attaque.

L'appareil en provenance de Menongue volait en direction de Kuito-Kuanavale, dans la province de Kuando Kubango (sud-ouest de l'Angola), où les officiers soviétiques devaient prendre la direction d'une offensive militaire contre les positions de l'UNITA à Mavinga, ajoute le communiqué.

Par ailleurs, à Johannesburg, la radio nationale sud-africaine s'est réjouie hier des indices en provenance de Washington sur une éventuelle assistance militaire américaine aux rebelles angolais de l'UNITA.

« La nouvelle promesse américaine d'aide aux victimes de l'agression communiste est une bonne nouvelle pour toute l'Afrique australe... et notamment pour l'Afrique du Sud qui, ces dernières années, s'est souvent sentie toute seule dans son combat contre ce type de menace », a déclaré le commentateur de la radio.

Le syndicat français a reçu des fonds d'une fondation anticommuniste par l'entremise de l'AFL-CIO

Force ouvrière a touché des fonds du gouvernement américain

PARIS (AFP, Reuter) — Force ouvrière (FO), troisième centrale syndicale ouvrière française, de tendance modérée, reçoit des fonds du gouvernement américain par le biais de l'AFL-CIO, la confédération des syndicats américains.

Selon le quotidien français *Libération*, qui révélait ces faits dans son édition d'hier, FO a ainsi reçu $830,000 US l'an dernier dans le cadre de la lutte contre le communisme.

Le bureau confédéral de FO a reconnu ces faits hier matin, se déclarant, dans un communiqué, « fier » de recevoir « l'aide du mouvement syndical des États-Unis » destinée à « la défense des grands principes de démocratie et de liberté ». « Nous continuerons », a assuré le bureau confédéral qui voit dans les commmentaires hostiles, un « aspect de la propagande permanente du communisme international ».

FO, qui revendique plus d'un million d'adhérents, a admis avoir reçu une « aide » depuis sa création en 1947 — issue d'une scission au sein de la CGT, centrale syndicale proche du Parti communiste français — en accord avec la Confédération internationale des syndicats libres (CISL).

Ces fonds, selon FO, sont destinés à mener diverses actions, notamment pour l'aide aux réfugiés : lors des évènements de Berlin-Est ou de la révolte hongroise de 1956, de même que du temps du général Francisco Franco en Espagne et de Antonio Salazar au Portugal et aujourd'hui pour les Polonais.

Rappelant la situation du syndicalisme « en Pologne, en Afghanistan, au Chili, en Amérique latine, dans le Sud-Est asiatique et même parfois dans certains pays africains », FO a expliqué dans son communiqué que l'aide qu'elle a apportée aux militants syndicalistes en exil « n'a été possible que grâce à une aide du syndicalisme américain ».

M. Irving Brown, 74 ans, chargé des opérations internationales de l'AFL-CIO, cité par *Libération*, reconnaît que son mouvement a « soutenu » FO lors de sa création, en 1947.

Il indique que, depuis deux ans, le président américain, M. Ronald Reagan, a créé la « Fondation nationale pour la démocratie », qui aide organisations et syndicats luttant « pour le retour de la démocratie dans les pays totalitaires » et dans « les pays où la démocratie est encore fragile ».

Cette fondation remet ainsi, par l'intermédiaire de l'AFL-CIO, des fonds à des syndicats démocratiques — connus pour leur anticommunisme — d'Amérique latine, d'Asie mais aussi d'Europe comme le syndicat basque ELA-STV « l'un des meilleurs du monde », selon M. Brown. Certaines aides, comme celles attribuées à FO, sont inscrites sur une liste « secrète ».

Interrogé sur sa source de financement, le secrétaire général de FO, M. André Bergeron, a indiqué ne « pas vouloir savoir d'où vient l'argent », soulignant n'avoir traité qu'avec l'AFL-CIO. M. Bergeron, qui avait en son temps présidé à la création de FO, se situe lui-même dans le courant social-démocrate.

Libération affirme que la *National Endowment for Democracy*, créée en 1983 pour « exporter la démocratie », est gérée par l'AFL-CIO.

Le président de la NED, M. Carl Gersham, interviewé à Washington par *Libération*, a expliqué que « FO est une organisation qui s'est engagée depuis le début à défendre la démocratie ». « En renforcant FO, nous renforçons les institutions démocratiques puisque FO doit concurrencer la CGT (procommuniste) qui est une organisation à but non démocratique ».

Libération révèle également que l'Union nationale interuniversitaire (UNI), un petit mouvement de droite, a reçu $575,000 l'an dernier.

La direction de l'UNI se refuse pour sa part à commenter cette information.

L'UNI a été créée dans la foulée de la révolte étudiante de mai 1968, sur des bases officiellement « antimarxistes », à l'initiative de membres du SAC (Service d'action civique), organisation para-policière — aujourd'hui dissoute — proche du mouvement gaulliste. Elle recueille seulement 10 % des voix chez les étudiants et 17 % chez les enseignants.

Espagne

Le référendum sur l'OTAN aura lieu

MADRID (AFP) — Le référendum sur le maintien de l'Espagne au sein de l'OTAN sera bien convoqué, a affirmé, hier, à Madrid le président du gouvernement espagnol, M. Felipe Gonzalez.

Le calendrier politique, y compris la convocation du référendum, sera respecté, a souligné M. Gonzalez au cours d'une conférence de presse. Il a ajouté que le gouvernement n'avait aucune intention de convoquer des élections générales anticipées. Ces élections doivent avoir lieu à l'automne 1986.

Mardi soir, rappelle-t-on, le gouvernement avait suggéré, pour des raisons de calendrier, de différer jusqu'en janvier ou février le débat, prévu à la mi-décembre, sur la sécurité et la politique extérieure de l'Espagne, au cours duquel devaient être rendues publiques la date et la question du référendum sur la maintien du pays dans l'Alliance Atlantique.

Ce nouvel ajournement du débat, initialement prévu pour avril, puis juin dernier, avait suscité des doutes, dans la presse et les milieux politiques, sur la volonté du gouvernement d'organiser le référendum qu'il avait promis.

Israël rappelle un diplomate des USA

JÉRUSALEM (AFP) — Moins d'une semaine après son déclenchement, l'affaire Pollard va provoquer le rappel imminent dans son pays d'un diplomate israélien en poste à Washington, a révélé hier la presse israélienne.

Soucieuses de circonscrire les dégats provoqués aux États-Unis par l'arrestation de M. Jonathan Pollard, employé civil de la marine américaine accusé d'espionnage en faveur d'Israël, les autorités israéliennes affichent leur volonté de boucler le plus rapidement possible l'enquête menée au sein des services de renseignements, soulignent les observateurs à Jérusalem.

Les gros titres des quotidiens annoncent ainsi en citant des sources officielles le tout prochain rappel d'un diplomate israélien de haut rang mais non identifié en poste à Washington qui aurait été en contact avec l'accusé.

Interrogé hier matin par l'AFP, le porte-parole du ministère israélien des Affaires étrangères s'est refusé à confirmer ou démentir ces informations.

Le premier ministre, M. Shimon Pérès, et le ministre des Affaires étrangères, M. Yitzhak Shamir, se sont de leur côté engagés, dans des interviews à la presse américaine, à faire toute la lumière sur cette affaire et à sanctionner les coupables.

En plaidant implicitement coupables, les responsables israéliens espèrent dissiper le profond malaise créé par cette affaire aux États-Unis, tant parmi les responsables officiels que parmi les parlementaires et dans l'importante communauté juive.

Un objectif d'autant plus important pour l'État hébreu que Washington est son plus fidèle allié et son principal bailleur de fonds. Israël est de très loin le plus grand bénéficiaire de l'aide américaine qui atteindra en 1985-1986 près de $4 milliards d'aide civile et militaire sous forme de dons.

Selon la presse, un projet de loi déposé au Congrès visant à réduire de moitié le taux d'intérêt des emprunts qu'Israël doit rembourser à Washington pourrait être définitivement compromis à la suite de l'affaire Pollard. Une telle réduction des taux d'intérêt diminuerait de $500 millions la dette israélienne.

Citant la presse américaine, les journaux israéliens révèlent que l'enquête en Israël s'orienterait vers M. Rafael Eitan, conseiller dans la lutte contre le terrorisme de l'ancien premier ministre, M. Menahem Begin, et de M. Ariel Sharon, ancien ministre de la Défense et actuel ministre du Commerce et de l'Artisanat.

M. Begin, interrogé sur cette affaire, a indiqué hier matin qu'il n'avait jamais entendu parler de M. Pollard.

LE MONDE EN BREF

■ *Instructeurs cubains en Éthiopie*

KHARTOUM (AFP) — Le commandant de la région militaire du Haut Nil, le général Mohamed Zein el-Abdin, a affirmé que des instructeurs cubains et éthiopiens entraînaient les rebelles sud-soudanais dans des camps en Éthiopie. Selon le général Abdin, cité par l'agence soudanaise Suna, toutes les unités rebelles du colonel John Garang sont stationnées a l'intérieur du territoire éthiopien et sont approvisionnées en armes et en vivres trois fois par jour par des hélicopteres éthiopiens. Dans un briefing à des membres du Conseil militaire transitoire (CMT, au pouvoir à Khartoum) en visite dans la région, le général a affirmé que dans l'un de ces camps en Éthiopie, il y avait 12,000 rebelles entraînés par des instructeurs éthiopiens et cubains. Selon lui, il n'y a pas de camps fixe rebelle à l'interieur du Soudan. « Il y a des unités mobiles au Soudan qui échappent au contrôle de M. Garang car elles sont éloignées du centre de commandement en Éthiopie », a-t-il expliqué, ajoutant que cela expliquait « pourquoi les unites rebelles mobiles au Sud-Soudan ont violé le cessez-le-feu, en bombardant la ville de Nasir dans le Haut Nil, le jour même où il était décrété par John Garang ».

■ *Une biographie sur Reagan*

NEW-YORK (AFP) — Une avance record de $3 millions US vient d'être accordée par la maison d'édition new-yorkaise Random House à l'historien et écrivain américain Edmund Morris pour la biographie du président Ronald Reagan, qu'il doit publier dans... six ans. Edmund Morris, 45 ans, un Américain né à Nairobi (Kenya) qui a été désigné récemment par M. Reagan pour écrire sa biographie « officielle », disposera d'un « accès sans précédent » auprès du président américain avec qui il était notamment à Genève, a précisé le président de Random House, M. Robert Bernstein. L'historien, qui s'est engagé à remettre à l'éditeur un manuscrit de 600 pages début 1991, avait remporté un prix Pulitzer et l'*American Book Award* en 1980 pour une biographie de Theodore Roosevelt. Il a également reçu une avance de $300,000 pour écrire une suite à ce livre d'ici 1988.

SUITES DE LA PREMIÈRE PAGE

◆ Mozambique

Dans la capitale, où vivent un million au moins des quelque 14 millions de Mozambicains, l'activité est partout au ralenti. « Toutes nos industries produisent bien moins que leur capacité », dit M. da Silva. C'est que les devises fortes manquent pour l'approvisionnement en matériaux et pièces de rechange. Les réserves du Mozambique dépassent à peine la somme nécessaire à un mois d'importations essentielles. Une manufacture de tissus synthétiques qui produisait par exemple six millions de mètres chaque année est ainsi fermée depuis un an, et l'industrie du vêtement s'en trouve à son tour freinée.

« Nous ne pouvons même plus payer l'intérêt sur notre dette extérieure ». À la fin de 1984, elle atteignait $2.4 milliards US, soit 119 % du Produit national brut du pays, selon le Fonds monétaire international (FMI). Avec l'Éthiopie, le Soudan et le Botswana, le Mozambique est au surplus toujours dans la liste des pays menacés sérieusement par la famine, selon la plus récente évaluation des Nations unies.

Si le pays ne fait pas faillite, affirme M. da Silva, c'est que sa dette extérieure est en large partie constituée de prêts à des conditions préférentielles, ou détenus par des pays de l'Est, dont l'URSS aux conseillers encore fort présents à Maputo, qui ne réclame pas remboursement. « De toute façon, nous ne les payons pas. »

Le gouvernement mozambicain ramène les raisons de ses malheurs à une seule, l'influence délétère de l'Afrique du Sud, avec laquelle le président Machel a pourtant signé en grande pompe, en mars 1984, l'Accord dit « de Nkomati », un pacte de non-agression dicté par la pure obligation. Il devait en principe stabiliser les rapports entre les deux pays, notamment par un engagement réciproque à ne pas donner abri ou soutien aux mouvements révolutionnaires qui s'attaquent à l'un ou l'autre régime.

De l'avis général, le Mozambique a tenu sa part de l'engagement et n'a plus chez lui aucune base du Congrès national africain (ANC), l'organisation sud-africaine de lutte contre l'apartheid. Mais le Renamo, une curieuse coalition de mercenaires portugais et de dissidents mozambicains qui mettent souvent à feu et à sang les régions rurales du Mozambique, reçoit toujours un appui à peine dissimulé de sources sud-africaines.

Même les États-Unis, toujours prompts à voir de bons rebelles chez les opposants à un régime marxiste, ne reconnaissent aucune légitimité politique au Renamo, les « bandits », comme on les appelle au Mozambique, qui resserrent aujourd'hui leur étau autour de la capitale. Les forces de défense mozambicaine sont un peu partout impuissantes, mal équipées et disposant tout au plus de 12,000 hommes pour l'ensemble du pays.

Le soir, à Maputo, on peut entendre au loin des coups de feu, et des masures de banlieue portent encore les traces de l'explosion par sabotage d'un dépôt de munitions de l'armée, en plein jour, en septembre dernier. Selon M. da Silva, des avions sud-africains traversent presque chaque soir la frontière, tout près de la capitale, pour approvisionner les rebelles. La défense mozambicaine a fait parmi eux des prisonniers, soutient-il, qui seront une preuve vivante quand on fera « le bilan de l'accord de Nkomati ».

En attendant, la peur règne et paralyse largement l'activité. Dans la province australe d'Inhambane, le gouverneur Pascoal Zandamela fait visiter un village affecté par la sécheresse et la famine, où se sont réfugiées 19,000 personnes. Mais partout, parmi cette population de femmes et d'enfants dont les soutiens masculins sont souvent dans les mines d'Afrique du Sud, on attribue le déplacement moins à la faim qu'à la peur des « bandits ».

Ici comme ailleurs, l'agriculture va donc au ralenti. Les grandes cultures d'exportation, les noix, le thé, le sucre, disparaissent virtuellement. Selon le ministre du Commerce intérieur, le tiers du manque à gagner en devises étrangères, au Mozambique, est attribuable à ce déclin de production.

Un autre tiers vient de la mise hors service d'une bonne partie des activités portuaires, le long du littoral de l'Océan Indien, soit à cause des activités du Renamo, soit parce que l'Afrique du Sud, qui se servait des installations mozambicaines, a diverti une bonne part de son commerce extérieur vers les siennes propres, à Durban ou à son nouveau port de Richard's Bay. Les revenus des services de transport sont ainsi passés de $93 millions US en 1980 à $34 millions US en 1984.

Depuis l'indépendance, enfin, l'Afrique du Sud a graduellement réduit le nombre de travailleurs mozambicains dans ses mines — ils sont passés de 150,000 à quelque 50,000 cette année. La coupure a eu un effet brutal sur les revenus et sur la consommation intérieure.

À ces facteurs externes, auxquels il faut ajouter les fléaux de la sécheresse dans les régions australes, et d'inondations ailleurs, des institutions internationales comme le FMI ajoutent bien sûr, selon ce qui a filtré d'un rapport très récent, les erreurs des lendemains de l'indépendance.

La politique de la terre rasée des anciens colons portugais, qui avaient interdit l'accès aux professions et métiers spécialisés à l'ensemble de la population indigène, et qui ont quitté le pays en masse en 1975, en sabotant souvent les meilleures installations, avait déjà laissé le Mozambique exsangue. La vague de collectivisations qui a suivi, celle des banques et surtout celles des fermes d'État, a été un échec. La plupart des fermiers sont retournés aujourd'hui à une agriculture de subsistance. Les larges déficits des entreprises publiques ont taxé jusqu'à la limite le système bancaire, forcé de leur faire crédit. Sans démanteler aujourd'hui les vastes fermes d'État, on parle cependant de les morceler, et le discours officiel fait une large part à l'entrepreneurship privé, même s'il en reste bien peu.

L'expertise fait cruellement défaut. Il y avait douze diplômés universitaires autochtones formés sur place, au départ des Portugais, en 1975. Aujourd'hui l'Université Eduardo Mondlane, la seule, a 5,000 places mais seulement 2,000 étudiants, faute de professeurs qualifiés. Au secondaire, le ratio professeur-étudiants est de un pour 500. Dans la province d'Inhambane (1.6 millions d'habitants), il n'y a pas un seul ingénieur, soutient le gouverneur.

Mais on attend aujourd'hui la véritable planche de salut des États-Unis, après le succès du sommet Reagan-Machel de septembre dernier. On rêve d'aide, de coopération au développement, et même de soutien militaire contre les actions de l'Afrique du Sud et du Renamo. Le discours, ici, a radicalement changé.

« Vous, les journalistes occidentaux, vous n'avez jamais compris que la politique 'd'engagement constructif' des États-Unis n'est pas bilatérale, avec la seule Afrique du Sud. C'est une politique d'engagement constructif envers toute la région et elle doit réussir », d'affirmer devant un groupe assez ébahi un haut fonctionnaire des Affaires extérieures, qui louange encore aujourd'hui la médiation américaine dans les pourparlers qui ont conduit à l'accord de Nkomati, malgré son échec de plus en plus évident.

Le Mozambique ose espérer qu'il recevra une aide militaire des États-Unis. La Maison-Blanche n'a guère d'objections, mais le Congrès et le Sénat américains s'y opposent encore, inquiets de la couleur du régime. Selon M. da Silva, la coopération américaine se traduit cependant dès maintenant par des contributions financières à l'achat de « supports logistiques », du Portugal notamment, et « trois pays de l'Ouest, dont la Grande-Bretagne, nous consentent de l'aide militaire directe ». Il refuse de préciser plus avant. Les USA fournissent aussi environ $15 millions d'aide au développement, « mais uniquement pour le secteur privé ».

Partout où passe la délégation canadienne, y compris au bureau du président, le plaidoyer pour l'aide canadienne au développement est on ne peut plus direct. (L'Agence canadienne de développement international ne considère pas le Mozambique comme un pays de « concentration » prioritaire, à la différence des pays membres du Commonwealth dans la même région.) Et si nos interlocuteurs mentionnent à peine la collaboration soviétique, ils font grand cas de celle de l'Italie et de la Suède.

« Tant mieux s'ils ont cessé de fantasmer », dit avec dureté un analyste politique sud-africain réfugié au Zimbabwe, qui partage l'opinion du FMI quant aux premières erreurs de parcours. « Le Frelimo a voulu implanter des modèles théoriques étrangers à la région; les paysans n'en demandaient pas tant, eux qui avaient survécu au véritable esclavage que leur avaient fait subir les Portugais. On leur a fait sauter des étapes, il faut aujourd'hui revenir à 1975, reprendre tout du début. »

Selon lui, toutefois, il pourrait bien être trop tard. Le virage américain du Mozambique est bien fragile, face aux intérêts des États-Unis autrement plus importants en République sud-africaine. Et l'effondrement économique du pays est tel que sa restructuration est aujourd'hui impensable sans que cesse la guerre civile que mène le Renamo et que se rétablissent des liens commerciaux normaux avec les pays voisins, dont l'Afrique du Sud. Perspectives improbables, sinon impossibles, pour longtemps encore.

DEMAIN: le Mozambique et l'Afrique du Sud.